TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 444 — 24 PAGES — MARDI 29 AOUT 1978

SUR LES LIVRETS A

Le plafond des dépôts en caisse d'épargne va être porté de 38 000 à 41 000 F

LIRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

M. Nobre da Costa a constitué le gouvernement portugais

Le difficile rodage de la démocratie

Il aura fallu près de trois semaines de consultations à M. Nobre da Costa pour mettre sur pied une équipe dirigeante qui doit entrer en fonctions le mardi 29 août à Lisbonne. Les contraintes d'une crise « estivale », l'inexpérience confessée avec une certaine candeur par le successeur de M. Mario Soares et son souci affiché d'obtenir la collaboration de personnalités de « qualité » et « compétentes » ne suffisent pas à expliquer cette lenteur préoccupante alors que le Portugal affronte une crise économique et financière d'une gravité exceptionnelle.

Encouragé par le général Eanes, président de la République, le nouveau chef de gouvernement a d'abord tenté de persuader les leaders des formations politiques représentées à l'Assemblée de la République de dégager une base parlementaire à son équipe. En vain. L'hostilité de principe du parti socialiste à toute tentative inspirée par le président et jugée « non constitutionnelle » bloque évidemment tout essai de replâtrage. Avant de « remercier » M. Soares, le général Eanes, qui affirme avoir été pris de court par la rupture de l'alliance entre centristes et socialistes, avait déjà tenté sans succès de réconcilier le secrétaire général du P.S. et le chef de file des centristes. On pouvait imaginer que les socialistes, choqués par le renvoi, qu'ils jugent cavalier, de M. Soares et soucieux de conserver l'« initiative » selon leur propre interprétation de la Constitution, ne se montreraient pas très conciliants.

De fait, les attaques personnelles lancées par certains dirigeants socialistes contre le président de la République, soupçonné d'avoir des « visées monarchistes » sinon « dictatoriales », ont incité le général Eanes à répondre et à se justifier. Cette polémique est le premier acte d'un vaste débat sur la révision, prévue seulement en 1980, d'une Constitution qui définit pour le moment un régime semi-présidentiel et semi-parlementaire. Le rodage de la jeune démocratie portugaise n'est pas aisé. Et le projet de société rédigé par les constituants, alors que toutes les ambiguïtés et les turbulences des premières années de la révolution n'étaient pas dissipées, risque lui aussi d'être sérieusement modifié.

A court terme, l'intronisation officielle du gouvernement Nobre da Costa est bien loin de mettre un point final à une crise longue et complexe. Le premier ministre va maintenant rédiger son programme et le soumettre dans un délai de dix jours à l'Assemblée. Le débat doit durer cinq jours. Le vote n'est pas obligatoire, sauf si un groupe parlementaire propose expressément une motion de rejet.

Les socialistes paraissent résolus, pour le moment, à tout entreprendre pour faire échouer M. Nobre da Costa. Encore leur faut-il le soutien d'un autre groupe, puisqu'ils ne disposent pas de la majorité absolue à l'Assemblée. Compte tenu des réserves et des arrière-pensées des différentes formations, il est difficile de préjuger le sort de ce gouvernement, bien que M. Nobre da Costa ait confié la rédaction de son programme à un groupe d'experts de gauche.

Les dirigeants portugais ont tous conscience de se trouver à un tournant décisif. La chute éventuelle du gouvernement devant l'Assemblée ne provoquerait pas nécessairement une impasse. Selon la Constitution, le chef de l'Etat peut encore confier le soin de former un gouvernement successivement à deux autres personnalités. La dissolution de l'Assemblée n'est automatique qu'après le troisième échec. Mais compte tenu de ses engagements internationaux, en particulier avec le F.M.I., et de l'urgence de certaines décisions, il est douteux que le Portugal puisse se permettre pendant longtemps le luxe de crises à répétition.

Le nouveau premier ministre portugais, M. Alfredo Nobre da Costa, devait prendre officiellement ses fonctions ce lundi 28 août. Le gouvernement qu'il a constitué devrait prêter serment mardi.

M. Nobre da Costa a déclaré dimanche à la radio qu'il avait eu une liberté totale pour la formation de son gouvernement. « Ce n'est pas un régime présidentiel. Le général Eanes ne m'a donné aucune directive », a affirmé le premier ministre. M. Nobre da Costa a indiqué qu'il avait choisi son équipe pour sa compétence et qu'il appartiendrait au Parlement de décider de sa survie. Dans la déclaration au Monde qu'on peut lire ci-dessous, le premier ministre se défend d'être lié à l'oligarchie financière de l'ancien régime et annonce son intention de démissionner « immédiatement », si un accord entre les partis permet une majorité stable et cohérente.

J'appliquerai la loi sur la réforme agraire

nous déclare le premier ministre

De notre correspondant

Lisbonne. — « *On m'accuse d'avoir servi le grand capital pendant l'ancien régime. Mais qui ne l'a pas fait ? M. Soares n'a-t-il pas été l'avocat de la famille Melo ? Et le numéro deux du P.S., M. Zenha, n'a-t-il pas plaidé la cause de Champalimaud ?* » (1)

Le nouveau premier ministre, M. Nobre da Costa, homme de confiance du président de la République, rejette le socialisme « *tel qu'il est compris d'un certain milieu portugais* ». Il manifeste pourtant des sympathies à l'égard du P.S. Il se veut un démocrate qui a réussi dans la vie, sans pourtant être riche. « *Je suis propriétaire d'une société d'études et je possède 38 % des actions d'une entreprise dont le capital social ne dépasse pas 240 000 F* », précise-t-il. Toujours impeccablement habillé, d'allure athlétique, M. Nobre da Costa est sûr de lui.

Un linguiste serait choqué des fautes qu'il fait en portugais. Un juriste s'étonnerait de son ignorance en matière de lois. Un politicien ne manquerait pas de s'insurger contre son mépris des partis. Est-il au moins bon gestionnaire ? Sans doute. Mais, comme le font remarquer les socialistes, « *un gouvernement n'est pas le conseil d'administration d'une quelconque société* ».

M. Nobre da Costa n'a pas voulu occuper le palais de San-Bento, résidence officielle du chef de gouvernement, avant d'être formellement investi. Il est vrai que, selon le décret présidentiel qui a renvoyé M. Soares, ce dernier devait assurer la gestion des affaires courantes jusqu'à la désignation du nouveau gouvernement.

JOSÉ REBELO.

(1) La famille Champalimaud, une des plus riches du Portugal, possédait, avant les nationalisations, des intérêts très importants dans la sidérurgie. Les Melo, qui font également partie de l'oligarchie financière et industrielle du pays, possédaient, avant 1974, un ensemble d'usines, notamment de produits chimiques, regroupées sous le sigle de la C.U.F. (Compagnie Union Fabril).

(Lire la suite page 3.)

Le nouveau cabinet iranien tente de se concilier l'opposition religieuse

Le nouveau gouvernement iranien, constitué par M. Djafaar Charif-Emami, nommé premier ministre par le chah après la démission de M. Amouzegar, a tenu sa première réunion le dimanche soir 27 août. Un conseil des ministres est convoqué ce lundi pour préparer le programme que M. Charif-Emami va présenter au Parlement, réuni en session extraordinaire.

Les premières décisions annoncées par la nouvelle équipe : restauration du calendrier islamique et fermeture des casinos et maisons de jeu, sont destinées à lui concilier la sympathie des milieux religieux chiites qui animent l'opposition au régime. Le nouveau premier ministre a lancé un appel à la « mobilisation de toutes les forces nationales afin de sauver le pays de l'effondrement ».

Toutefois la composition du nouveau gouvernement ne sembla pas, comme l'explique notre envoyé spécial, de nature à rétablir une situation que huit mois d'émeutes et de contestation ont profondément compromise. Samedi, à la veille de la constitution du nouveau cabinet, au moins deux cents magasins ont été incendiés à Abadan, et des troubles sérieux se sont poursuivis dimanche dans plusieurs villes d'Iran.

Un cabinet de féaux

De notre envoyé spécial
JEAN GUEYRAS

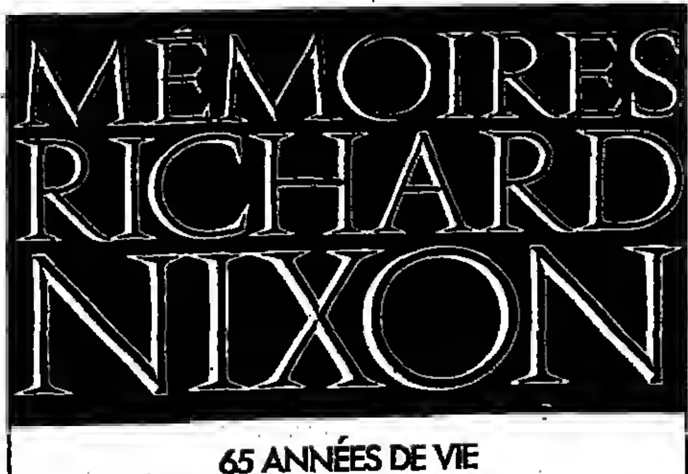
Téhéran. — C'est un véritable gouvernement de féaux qu'a constitué dimanche le chah pour essayer de désamorcer le mouvement de révolte qui se poursuit par intermittence dans le pays depuis le début de l'année. Le choix du nouveau premier ministre est significatif à cet égard. M. Charif-Emami, président du Sénat depuis 1963, président de la fondation Pahlevi jusqu'à samedi dernier, est connu pour être « *un fidèle et loyal serviteur du chahinchah* ». Homme d'affaires prospère, il est l'un des piliers de l'*establishment* impérial, et nul ici ne pense que, quelles que soient ses qualités personnelles de politicien et son habileté, il soit l'homme capable d'introduire dans le pays les grands changements nécessités par une situation qui se détériore de jour en jour.

La déception est vive au sein de l'opposition, où l'on parle de « *bévue commise sous l'emprise du désarroi* », de « *coup d'épée dans l'eau* » et de « *nouvelle demi-concession tardive* ». On se perd en conjecture sur les raisons qui ont poussé le chah à fixer son choix sur « *une personnalité dont l'histoire se confond depuis près de vingt ans avec tout ce que le régime comporte de détestable* ».

Si le nouveau gouvernement — entend-on — doit être celui du changement, pourquoi ne pas avoir choisi une personnalité au-dessus de la mêlée, et, surtout, pourquoi avoir chargé de cette tâche délicate M. Charif-Emami, dont le prestige auprès de la population reste bien au-dessous de celui du premier ministre sortant, M. Amouzegar ?

L'explication la plus courante est que le souverain iranien n'avait pas le choix et que rares sont les hommes politiques dévoués au trône disposés à assumer les responsabilités du pouvoir dans les conditions particulièrement difficiles que traverse actuellement le pays. Selon certaines informations, ce serait M. Amouzegar lui-même qui aurait exprimé le désir de quitter ses fonctions.

(Lire la suite page 4.)



Jean Paul Ier veut continuer l'œuvre de ses deux prédécesseurs

Le cardinal Villot aurait été confirmé dans ses fonctions de secrétaire d'État

Elu samedi 26 août au quatrième tour de scrutin — rapidité qui a surpris nombre d'observateurs — le cardinal Albino Luciani, ancien patriarche de Venise, qui a pris le nom de Jean Paul Ier, devrait être couronné le dimanche 3 septembre. Toutefois, le nouveau pape aurait exprimé le désir que cette cérémonie traditionnelle soit remplacée par une simple prise de possession de ses fonctions. Auparavant, le mercredi 30 août, conformément à une tradition ancienne, le nouveau pape se rendrait à la basilique de Saint-Jean-de-Latran pour marquer son appartenance au diocèse de Rome.

Dimanche 27 août, en présence de tous les cardinaux, Jean Paul Ier a adressé au monde son premier message, dans lequel il annonce son intention de continuer l'œuvre de ses deux prédécesseurs en confirmant les orientations de Vatican II.

Dès l'annonce de l'élection, de très nombreux messages de félicitations ont afflué au Vatican.

Ce lundi 28 août et les jours suivants, Jean Paul Ier doit recevoir successivement les préfets de chacune des congrégations de la Curie romaine ainsi que les responsables des diverses commissions du Saint-Siège. Le pape aurait confirmé le cardinal Jean Villot dans ses fonctions de secrétaire d'Etat.

Le souci de la collégialité

Etonnement et peut-être çà ou là déconvenue, lorsqu'au terme d'un conclave-éclair et après la valse-hésitation d'une fumata ambiguë, le monde apprit l'élection d'un pape dont on ignorait à peu près tout. Ainsi les cardinaux qui n'avaient que l'embarras du choix en présence d'une dizaine de *papabili*, ont opté pour un prélat obscur, effacé, modeste, plutôt que pour des candidats dont les noms étaient sur toutes les lèvres et le passé illustre.

Le conclave n'a fait sans doute qu'entériner le résultat des tractations d'un préconclave particulièrement long et discret. L'œuvre du Saint-Esprit ? Certes, mais aussi — ce qui n'est pas contradictoire — le désir de placer l'Eglise sous la houlette d'un homme sage, prudent, attentif aux autres et, pour autant qu'on le sache, favori du conservateur Benelli, naguère éminence grise de la Curie.

Voici donc un homme neuf, « jeune », apparemment ingénu, un prélat saint, simple, photogénique, dont la bonté éclate et dont le sourire a déjà conquis. Mais le mystère demeure sur la personnalité de Jean Paul Ier, difficile à cerner, et dont le double nom trahit le goût de la tradition et la propension aux solutions équilibrées.

Evêque ouvert, oui, dans une certaine mesure ; encore que certains de ses propos sur l'insémination artificielle, le divorce, la liberté religieuse, la psychothérapie, le célibat, etc., soient ou ont été on ne peut plus « classiques ». Jean Paul Ier ne sera certainement pas le pape des audaces doctrinales ou éthiques. Il semble vouloir se mettre à l'abri de ses prédécesseurs.

Toutefois, il faut y prendre garde, lorsqu'un homme devient pape, sa personnalité peut se transformer. Il serait non seulement malséant, mais hasardeux de prédire la physionomie du pontificat qui commence. Tout au plus peut-on dire que Jean Paul Ier fera de la *collégialité une des idées maîtresses* de son règne et que, beaucoup plus que Paul VI, les avis de son entourage et des conférences *épiscopales auront du poids*. On est en droit de saluer la naissance d'une Eglise synodale qui se souviendra ainsi de ses origines. Le pape de la haute tradition, cela peut signifier en l'occurrence un évêque de Rome qui fera davantage confiance à ses frères dans l'épiscopat et honorera le pluralisme culturel, liturgique, doctrinal, disciplinaire.

Pourtant, le tiers-monde chrétien a le droit d'être quelque peu décontenancé. L'Eglise romaine avait une occasion rarissime de désigner un pontife ayant une expérience directe des pays en voie de développement. Elle ne l'a pas saisie. Encore une fois, l'évêque de Rome sera non seulement un Européen, mais un latin, un prélat qui a peu voyagé (1). L'image de marque de l'Eglise risque d'en souffrir. Jean Paul Ier succède à un pape dont l'envergure intellectuelle était à l'échelle du monde.

Il demeure que Jean Paul Ier apparaît comme un bon pasteur qui voudrait connaître ses ouailles « une par une » ainsi qu'il l'a dit lui-même — comme un évangélisateur résolu et respectueux qui regardera vers l'Asie et notamment vers la Chine post-maoïste, selon le souhait du cardinal Marty. Ceux qui appelaient de leurs vœux un homme à poigne qui remettrait l'Eglise au pas en sont pour leurs frais. Jean Paul Ier n'est ni un diplomate, ni un homme de l'appareil, ni un homme d'autorité, mais un pasteur faisant confiance aux autres.

Ce pontificat s'ouvre sous le signe de la décrispation et de la bonne humeur. Ce qui n'est pas sans rappeler l'arrivée au Vatican de Jean XXIII. On connaît la suite. L'histoire se répétera-t-elle ?

HENRI FESQUET.

(1) Jean Paul Ier parle très bien le français et assez bien l'allemand.

(Lire nos autres informations pages 8 à 10.)

LIRE PAGE 5 :

Avant le voyage de M. Giscard d'Estaing

LA CARTE DU DÉVELOPPEMENT BRÉSILIEN

I. — La France partenaire d'appoint

par Gabriel COLO

AU JOUR LE JOUR

La quatrième vertu

En prenant le nom de Jean Paul, le nouveau pape a voulu rendre hommage à la mémoire de ses prédécesseurs, mais il connaît fort bien, dit-on, l'allemand. Il ne peut ignorer qu'il honore aussi un des plus profonds et un des plus lucides humoristes du dix-neuvième siècle.

Même si elle est involontaire, la coïncidence est significative. Jamais sans doute le chef de l'Eglise n'aura tant besoin de ce dans quoi Chesterton voyait la quatrième vertu théologale : le sens de l'humour.

ROBERT ESCARPIT.

LE JEUNE CINÉMA FRANÇAIS A TROUVILLE

La fontaine de Narcisse

Depuis 1975, Deauville a son festival — très couru — du cinéma américain. Depuis 1977, Trouville a son festival du jeune cinéma français. Ce n'est pas une rivalité entre les deux stations balnéaires *de la côte normande*, géographiquement soudées l'une à l'autre, mais qui ont, chacune, leur particularisme.

A Trouville, le directeur du Casino, en rénovation (l'établissement a été racheté par une Japonaise, Mme Kuniko Tsutsumi), souhaitait y faire, en fin de saison, une animation cinématographique. Et Bruno Decharme, un enfant du pays, réalisateur de courts métrages, eut l'idée de promouvoir les films français d'auteurs, parents pauvres — très pauvres — des circuits de distribution en province. Ainsi est né le Festival national du jeune cinéma français, placé sous le haut patronage de Mme Kuniko Tsutsumi, président de Trouville Balnéaire, de M. Jean-Charles Médard de Herse, maire de la ville, et du Centre national de la cinématographie. Bruno Decharme est délégué général du comité d'organisation.

Le Festival reçoit en subventions 130 000 F du Casino, 100 000 F de la municipalité et 35 000 F du C.N.C. Cela lui permet un fonctionnement et un accueil très convenables. Suivi avec intérêt et curiosité l'an dernier, cette année (du 21 au 28 août) il a vu son public augmenter. Quant au jeune cinéma malade aujourd'hui de son narcissisme et de ses psychodrames intellectuels, il est temps qu'il s'interroge sur lui-même.

(Lire l'article de JACQUES SICLIER, page 13.)

Le Monde

idées

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Les nouvelles métropoles impérialistes

par L.-A. GIRAULT DE COURSAC (*)

La récente signature du traité sino-japonais de paix et d'amitié, et la prochaine élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire de la C.E.E. marquent la fin de la prépondérance quasi exclusive des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. sur le monde. Depuis 1945, et à l'ombre de l'Amérique du Nord, les deux grands vaincus de la dernière guerre mondiale, l'Allemagne et le Japon, préparent leur revanche.

L'Allemagne et le Japon avaient renoncé au militarisme. Mais aujourd'hui la R.F.A. dispose de la deuxième armée mécanisée d'Europe après l'U.R.S.S. Surtout, elle qui s'était engagée à ne jamais disposer de l'arme nucléaire se donne les moyens d'en fabriquer au Brésil, loue une région entière du Zaïre, par l'intermédiaire de la société OTRAG, pour faire des expériences de lancement de fusées intercontinentales. De son côté, le Japon, qui a longtemps remis sa sécurité au bon vouloir des Américains, a fini par opter pour une armée moderne. Enfin, les bases économiques des impérialismes allemand et japonais se sont reconstituées et renforcées, notamment le « Konzern » de l'acier Krupp, Hoesch et Thyssen, et les « Zaïbatsu », devenues « Zkaï » Mitsubishi, Mitsui et Sumitomo.

∴

Dans cette entreprise de renaissance, l'Allemagne et le Japon ont manié le double langage. Par l'« ostpolitik » de Bonn et le dialogue Tokyo-Moscou, ils ont rassuré l'U.R.S.S., tandis que l'Amérique les laissait se renforcer pour déléguer à ces pays leur rôle de rempart antisoviétique. L'équilibre nucléaire a contraint l'U.R.S.S. à laisser faire. De son côté, l'Amérique voit ses *« alliés »* devenir ses concurrents.

En Europe, le mark impose sa loi face au dollar. Et si la baisse de la monnaie américaine assure la vente des produits des Etats-Unis, c'est pour un temps seulement. Car la montée de la monnaie allemande met les autres pays européens en position d'assistés, c'est-à-dire d'acheteurs obligés. En Asie, le yen jouera le même rôle, surtout avec l'ouverture de l'immense marché chinois. Dans le tiers-monde, Allemands et Japonais raflent leurs positions aux Américains. A l'heure du redéploiement capitaliste multinational, leurs monnaies fortes leur permettent de faire des investissements qui font pâlir l'Amérique. Avec elle, le choc est inévitable. Vis-à-vis de l'U.R.S.S., l'Allemagne conquiert peu à peu les marchés tchèques et polonais, tandis que le Japon dispute aux Soviétiques leurs ambitions en Asie du Sud-Est. Avec eux, le choc est inévitable.

∴

A cette situation, il manquait un catalyseur institutionnel. En effet, la dépendance militaire à l'égard de l'Amérique empêche l'Allemagne et le Japon de gagner leur guerre économique contre les Etats-Unis. Et freiner la victoire leur devient insupportable. Cette même dépendance les retient dans leur hostilité à l'égard de l'U.R.S.S., que l'Amérique ne veut pas attaquer elle-même pour d'évidentes raisons de sécurité exclusivement outre-Atlantique. Mais, profitant des revers de Washington un peu partout dans le monde et de l'absence de résistance soviétique autre que juridique (restitution des îles Kouriles en échange de la paix avec Tokyo, statut quadripartite sur Berlin et résultats de la C.S.C.E.), les Japonais et les Allemands sont passés au stade d'institutionnalisation de leurs politiques, prélude indispensable à la fin de leur double jeu pour une remise en cause du *statu quo* mondial à l'avantage de leurs capitalismes.

Le traité de paix et d'amitié sino-japonais contient une « clause antihégémonique » dirigée contre Moscou, et avec l'approbation de Washington, qui aura des répercussions dans la politique militaire du Japon. Car il *« s'opposera aux efforts que déploieront une nation ou un groupe de nations pour imposer une telle hégémonie »*. Il devra donc s'en donner les moyens pratiques. Allié désormais à une Chine, puissance nucléaire, qui prépare la guerre contre l'U.R.S.S. et la déclare inéluctable, le Japon guidera le nouveau bloc asiatique par sa monnaie forte, son avance technologique, son peuple uni, nombreux et industrieux.

Parallèlement, la R.F.A. institutionnalisera sa politique de résurrection impériale à partir de l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée parlementaire de la C.E.E. Car dans cette assemblée, quelle que soit l'orientation politique des représentants de la France, qui seront de toute façon très minoritaires, l'ardeur supranationale de l'immense majorité de ses membres ne manquera pas d'imposer le « modèle allemand » au plan politique et social, au plan des libertés, pour contrer les oppositions. Car cette assemblée traitera très vite de défense et de diplomatie, à l'inspiration de la R.F.A., et par-dessus les gouvernements d'Etats déjà prêts à collaborer. Par le biais d'une communauté de défense européenne, l'Allemagne accédera à l'arme atomique qu'elle est déjà en mesure de construire et de transporter. L'Europe sera alors vraiment allemande.

∴

De là, l'« allié » américain n'aura plus qu'à capituler devant la nouvelle réalité : l'impérialisme divisé à nouveau par trois métropoles, Bonn, Tokyo et Washington, les deux premières s'alliant contre la troisième avec la devise « *exporter partout et investir dans le tiers-monde ou mourir* ». De son côté, l'U.R.S.S., pour qui la détente avec les Etats-Unis ne se porte pas si bien, sera amenée à tenter de ménager les deux nouveaux géants impérialistes. Mais les risques de conflagration seront lourds. Qu'arriverait-il, en effet, si un « printemps de Prague » se produisait près d'une Allemagne armée nucléairement et indépendante de Washington ?

Les nouveaux rapports de forces dans le monde vont aussi beaucoup changer le jeu politique français. Il devra avoir, pour force de persuasion et moyen d'indépendance et de non-vulnérabilité, une dissuasion strictement nationale et tous azimuts, et une défense populaire.

(*) Journaliste.

La diplomatie expérimentale du président Carter

par JACQUES HUNTZINGER (*)

A L'HEURE actuelle, Jimmy Carter a le privilège d'être l'un des chefs d'Etat les plus discutés et les plus critiqués, aussi bien par ses pairs que par les observateurs politiques ou la presse internationale. La critique porte essentiellement sur la diplomatie pratiquée par le président depuis dix-huit mois.

Pour les conservateurs, il s'agit d'une diplomatie incapable de faire face au défi de l'Union soviétique et de ses alliés ; pour les progressistes, les bonnes intentions de Jimmy Carter ont vite été étouffées par le poids des intérêts politiques et économiques exprimés au sein de l'administration, du Congrès et des lobbies ; pour les réalistes, Jimmy Carter s'est montré parfaitement ignorant des règles du jeu habituelles qui régissent les rapports entre les Etats ou les relations Est-Ouest.

Tout cela est vrai. Mais n'est-ce pas voir seulement l'apparence des choses ?

On ne dira jamais assez à quel point l'Amérique, pays convaincu de sa bonne foi et de ses responsabilités mondiales, fière de sa démocratie et de son système constitutionnel, pays dont la diplomatie a toujours combiné dans la plus parfaite hypocrisie puritaine l'idéalisme et la défense vigoureuse de ses intérêts, a été ébranlée par la guerre du Vietnam, l'expédition du Cambodge et l'affaire du Watergate. L'Amérique a alors brutalement découvert qu'elle était faillible comme les autres Etats, les bons motifs camouflant souvent une politique de puissance et l'appétit de pouvoir pouvant vider de son contenu les règles de la démocratie.

Dans le même temps, l'Amérique ne pouvait ignorer certaines données : l'accroissement des réalités présidentielles, la personnalisation du pouvoir, l'importance de ses engagements internationaux, son rôle dans l'équilibre du système international. M. Carter va avoir le grand mérite de percevoir l'ensemble de ces réalités et de tracer un cours nouveau pour la diplomatie américaine s'éloignant tout à la fois de la « Realpolitik » de Nixon et de l'ancien idéalisme wilsonien, conciliant la démocratie américaine avec l'autorité présidentielle et ouvrant l'Amérique aux mutations actuelles de la société internationale. Le président, pour ce faire, rompra délibérément avec plusieurs des principes habituels et pratiquera une diplomatie « expérimentale » qui mérite bien plus que la condescendance ou l'ironie des esprits forts. Tout d'abord, quant à la conduite des affaires, M. Carter a établi une diplomatie « ouverte », selon sa propre expression. Il ne s'est pas contenté de rompre avec la politique du secret et la diplomatie impériale de l'équipe précédente ; il a recherché un équilibre entre le respect des compétences du Congrès et notamment du Sénat, l'appel à l'opinion publique et la responsabilité personnelle du président. Il a ainsi frayé la voie d'une diplomatie qui ne soit ni présidentielle ni parlementaire.

Mais, surtout, M. Carter a mis l'imagination au service de sa politique étrangère.

Il a d'abord eu le mérite d'orienter la politique américaine dans une voie plus conforme à certains principes. Les traités sur le canal de Panama, le relatif changement d'attitude dans les négociations Nord-Sud, l'ouverture de l'enquête sur l'assassinat du général chilien Letelier et la réorganisation de la C.I.A. expriment la volonté d'une plus grande ouverture au tiers-monde et d'un plus grand respect des Etats tiers. Le comportement adopté dans le cadre du dialogue transatlantique marque un plus grand souci du dialogue sérieux avec les Européens ; l'affaire de la bombe à neutrons a exprimé, à sa façon, cette volonté d'une concertation avec les alliés. L'Amérique, grâce à Carter, apparaît aujourd'hui comme une puissance moins imbue d'elle-même, plus portée à la discussion et plus respectueuse des autres, qu'ils soient petits ou grands. M. Carter est en train de façonner à l'Amérique un visage moins impérial.

Les droits de l'homme

Mais il est un autre domaine très important du nouveau cours pratiqué par le président américain qui mérite d'être souligné : il s'agit de la politique des droits de l'homme. Alliant jusqu'ici coups d'éclat et retours en arrière, positions de principe et absence de stratégie, condamnation des pays de l'Est et silence sur l'Iran ou l'Argentine, cette politique demeure très chaotique. Mais voilà précisément un domaine où M. Carter a ébauché une diplomatie proprement expérimentale et a rompu avec les lois traditionnelles régissant les rapports entre les Etats, les principes de souveraineté et de non-ingérence. Certes, les Européens de l'Ouest avaient ouvert la voie en poussant les feux de la troisième corbeille lors de l'élaboration de l'Acte final d'Helsinki. Mais le président des Etats-Unis est l'homme qui par ses paroles, ses gestes et son action aura le plus contribué à populariser le thème des droits de l'homme. Grâce à M. Carter, il est possible que s'affirme demain le principe tout à fait révolutionnaire du primat de la protection internationale des droits fondamentaux de la personne sur le respect dû aux Etats.

La politique africaine

Il faut évoquer un troisième domaine dans lequel la diplomatie expérimentale de M. Carter vaut beaucoup plus qu'une simple appréciation critique ; il s'agit de la politique africaine et notamment de la diplomatie pratiquée par M. Andrew Young. Il a pesé de tout son poids pour faire comprendre à Washington l'absurdité de la diplomatie Kissinger en Afrique australe ; il a fait admettre que la meilleure politique dans cette région du monde consistait à jouer franchement le jeu de la décolonisation et à nouer des relations avec les mouvements de libération et les pays progressistes, de façon que l'Occident ne soit plus le garant d'un *statu quo* dépassé et investisse pour l'avenir.

Bien sûr, il ne faut pas se leurrer : l'Amérique restera l'Amérique, c'est-à-dire une grande puissance impériale et universelle, jalouse de ses intérêts économiques et commerciaux, marquée par la rivalité Est-Ouest et l'anticommunisme, défenseur suprême du système économique et politique occidental. Le poids des choses est tel qu'aucun président ne pourrait bouleverser la politique étrangère américaine. Mais, si M. Carter persévère, il réussira à tracer un sillon tout à fait original dans le cours de la politique étrangère des Etats-Unis. Et le monde occidental a beaucoup à y gagner.

(*) Professeur à l'université de Besançon.

FEUILLETON 43 — 29 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Pour mieux comprendre les desseins et les possibilités du terroriste Morro, qui menace de détruire la côte ouest des Etats-Unis par l'explosion de dix bombes H, le sergent Ryder s'est fait expliquer la théorie des plaques tectoniques et les dix trous creusés dans les failles qui composent le sol de la Californie par les experts sismologues. En discussion avec les grands chefs de la C.I.A. et du F.B.I., Ryder voit cependant luire une autre hypothèse pour expliquer le comportement de Morro.

« MOI, j'ai mon opinion là-dessus, messieurs, reprit Ryder. Elle vaut ce qu'elle vaut, mais je vous la livre, car j'y crois sincèrement. Je ne pense pas qu'il y aura des pertes en vies humaines, à moins que nous ne soyons assez stupides pour les provoquer nous-mêmes. Dans votre bureau, tout à l'heure, monsieur Barrow, j'ai dit que je croyais fermement que Morro allait faire exploser sa bombe dans la baie de Santa-Monica demain matin, et je le crois toujours. J'ai aussi dit alors que je croyais qu'il ferait exploser ou qu'il était prêt à faire exploser les dix autres engins dans la nuit de samedi. Sur ce point, j'ai un peu changé d'avis. Je pense encore que si on le pousse à bout il est prêt à faire exploser ces engins ; mais, en ce moment, je ne crois plus qu'il ait l'intention de le faire dans la nuit de samedi. En fait, je parierais même qu'il ne le fera pas.

— Curieux, dit Barrow d'un air pensif, je pourrais presque dire la même chose... Étant donné qu'il a kidnappé tous les physiciens, qu'il a volé ce combustible nucléaire, qu'il nous a fait savoir qu'il détenait ces foutues bombes à l'hydrogène, qu'il a monté cette démonstration à grand spectacle sur le plateau de Yucca et qu'il nous a convaincus qu'il ferait exploser cet engin dans la baie demain matin, nous avons été hypnotisés, galvanisés, conditionnés, de telle sorte que les explosions nucléaires ultérieures nous paraissent désormais inévitables. Dieu sait que nous avons toutes les raisons de croire ce que ce monstre dit ! Et pourtant...

— Il s'est livré à un gentil lavage de cerveau. Un propagandiste de grande classe peut vous faire croire n'importe quoi.

— Est-ce que vous soupçonnez ce qu'il ne veut *pas* que nous pensions ?

— Je crois que oui. J'ai dit à M. Mitchell, il y a une heure, que j'avais comme une lueur d'idée, mais que je savais très bien ce qu'il en penserait si je la lui confiais. Maintenant, la lueur est devenue un phare. Voici ce que je pense que Morro va faire, ou du moins ce que je ferais si je me trouvais à la place de Morro. Pour commencer, j'irais installer mon sous-marin...

— Un sous-marin ! s'écria Mitchell, qui, de toute évidence et dans l'instant même, en était revenu à sa première opinion de Ryder.

— Je vous en prie. Donc, j'acheminerais mon sous-marin à travers la Golden Gate et j'irais le garer le long d'une des jetées du port de San-Francisco.

— San-Francisco ? répéta Mitchell d'un ton interrogatif.

— Les môles de San-Francisco sont plus solides et plus nombreux que ceux de Los Angeles, l'équipement pour charger et décharger les marchandises y est plus perfectionné, et les eaux y sont plus calmes.

— Mais pourquoi un sous-marin ?

— Pour me ramener dans mon pays, dit Ryder avec une extrême patience. Moi, mes fidèles adeptes et mon chargement.

— Quel chargement ?

— Pour l'amour du Ciel, taisez-vous et écoutez. Il nous sera extrêmement facile de circuler en toute sécurité et en toute impunité dans les rues désertes de San-Francisco : on n'y verra pas un chat, car, comme je n'aurai spécifié aucune heure précise pour l'explosion des bombes à l'hydrogène dans la nuit de samedi, il n'y aura plus âme qui vive à 50 kilomètres à la ronde. Même s'il existe un pilote assez téméraire pour croiser au-dessus de la ville, il ne verra rien, car c'est la nuit ; en admettant qu'il soit suicidaire et fasse du rase-mottes, il n'y verra rien quand même, car nous savons où se trouvent les disjoncteurs de tous les transformateurs et de toutes les centrales électriques de la ville.

» Alors, je mettrai en marche mes déménageuses. J'en aurai trois qui descendront California Street jusqu'à devant la Banque d'Amérique, qui est, vous le savez, la plus grosse banque du monde et contient autant d'or et de devises que les caves de la Trésorerie fédérale à Washington. D'autres déménageuses se rendront à la pyramide de la Trans-America, à Wells-Fargo, à la Federal Reserve Bank et à d'autres endroits intéressants du même genre. Cette nuit-là, les ténèbres dureront dix heures ; nous estimons qu'il nous en faudra six en tout. Certains grands cambriolages, comme le fameux hold-up de Nice, il y a un an ou deux, ont nécessité un week-end entier ; mais la bande qui l'a organisé était très handicapée parce qu'elle devait agir dans un silence absolu. Nous, au contraire, nous pourrons utiliser tous les explosifs nécessaires ; pour les cas un peu difficiles, nous aurons en réserve des canons automobiles de calibre 120 millimètres, dont les projectiles transpercent les blindages. S'il le faut, nous pourrons aussi faire sauter quelques immeubles : peu importe, nous pouvons faire tout le vacarme du monde, personne ne nous entendra. Une fois que toutes les déménageuses seront pleines, nous les conduirons dans le port, nous chargerons leur contenu dans le sous-marin et nous foncerons dans le Pacifique.

» Comme je vous l'ai déjà dit, reprit Ryder après une pause, ces gens sont venus ici pour avoir de l'argent : or il y en a davantage dans les sous-sols de San-Francisco que n'en ont jamais vu les rois d'Arabie Saoudite et les maharajas de l'Inde réunis. Je vous l'ai déjà fait remarquer : pour voir l'évidence, il n'est besoin que d'un esprit simple et sans imagination. Dans le cas présent, pour moi en tout cas, tout cela est si évident que je n'arrive pas à y trouver la moindre faille. Que pensez-vous de mon scénario ?

— Je pense que c'est foutument terrifiant ! s'exclama Barrow. Je dis que c'est terrifiant parce que c'est inévitable. Il faut qu'il en soit ainsi, d'abord parce que tout se tient, ensuite parce qu'il ne peut en être autrement. Etes-vous d'accord ? » demanda-t-il en jetant un coup d'œil circulaire.

Tout le monde acquiesça, à une seule exception ; il s'agissait, bien entendu, de Mitchell, qui demanda :

« Et qu'arrivera-t-il si vous vous trompez ?

— Il faut vraiment, s'écria Barrow exaspéré, que vous ayez une tête de cochon et que vous soyez mauvais coucheur ! »

Ryder ne réagit même pas. Il haussa les épaules et dit :

« Eh bien, admettons que je me trompe.

— Etes-vous fou ? rugit Mitchell. Ainsi, vous acceptez de prendre la responsabilité de la mort d'innombrables Californiens ?

— Mitchell, vous commencez à me taper sur les nerfs. Pour dire les choses carrément, vous me cassez les pieds, et vous n'avez rien fait d'autre depuis le début. Ce n'est pas moi qui suis fou : c'est votre santé mentale à vous qui devrait être mise en doute. Pensez-vous que j'aie l'intention de souffler un seul mot de nos conclusions — je dis « nos » conclusions, mais je vous mets en dehors de ce pluriel — une fois que je serai sorti de cette salle ? Pensez-vous que je veuille essayer de persuader qui que ce soit de rester chez soi dans la nuit de samedi ? Si Morro savait que les gens ont ignoré sa menace et s'il apprenait — ce qui serait inévitable — pour quelle raison ils l'ont ignorée, à savoir parce qu'on aurait démasqué son plan, le risque serait grand que, dans sa rage et sa frustration, il n'hésite pas à appuyer sur le bouton. »

∴

« Le plan que nous avons à proposer, dit Ryder, est extrêmement dangereux. Il est même assez proche d'une tentative désespérée, mais il existe divers degrés au désespoir, et notre plan est loin d'être aussi désespéré que les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Le succès ou l'échec dépend entièrement du degré de coopération qui nous sera accordé par toute personne de ce pays dont la mission est liée de près ou de loin à la mise en application de la loi, ainsi, du reste, que de la collaboration de ceux dont les tâches sont sans rapport avec la loi, et même de ceux qui sont en dehors de la loi si besoin est. Messieurs, ajouta-t-il en se tournant vers Barrow et Mitchell, les positions que vous occupez vous placent en première ligne.

— Allez-y, dit Barrow.

— C'est mon fils qui va vous exposer le projet. C'est son œuvre, entièrement, et, pour vous épargner tout effort cérébral, il en a même élaboré les détails. »

Jeff prit la parole. Il ne lui fallut pas plus de trois minutes pour exposer son plan. Quand il eut terminé, les expressions des auditeurs allaient de l'abasourdissement à l'incrédulité, pour passer ensuite à une forme d'admiration qui, dans le cas de Barrow, se mua même en une sorte d'espoir renaissant, alors que toute espérance avait été bannie un instant plus tôt.

« Mon Dieu ! murmura-t-il. Je crois que c'est faisable.

— Il faut que ce le soit, dit fermement Ryder. Mais cela implique la collaboration totale et immédiate de tout agent de police, de tout agent du F.B.I. et de tout agent de la C.I.A., dans tout le pays. Cela implique le passage au peigne fin de toutes les prisons du pays, et même si l'homme dont nous avons besoin est un condamné à mort qui est sur le point d'être exécuté sa grâce sans condition. Combien de temps faut-il pour cela ?

— Enterrons la hache de guerre, dit Barrow en fixant son regard sur Mitchell. D'accord ? »

Le ton de sa voix accentuait l'urgence de sa requête ; Mitchell ne répondit pas, mais il acquiesça de la tête. Barrow continua :

« Tout cela est une question d'organisation, et cela, c'est le propre de notre fonction.

— Combien de temps ? répéta Ryder.

— Un jour ?

— Six heures. Pendant ce temps nous pourrions mettre en train les préliminaires de l'affaire.

— Six heures ? dit Barrow avec un faible sourire. Les bataillons volontaires de la dernière guerre avaient coutume de dire que l'impossible prend un peu plus de temps. Vous, vous auriez plutôt l'air de croire qu'il en prend un peu moins ! Vous n'êtes pas sans savoir que Muldoon vient d'avoir sa troisième crise cardiaque et qu'il est à l'hôpital de Bethseba ?

— Peu importe que vous ayez à le faire revenir de la mort. Sans Muldoon, nous n'existons pas. »

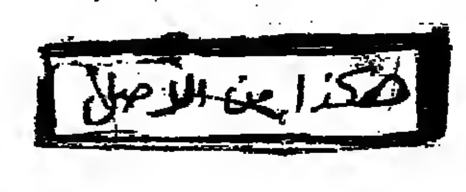
A 8 heures ce soir-là, toutes les stations de télévision et de radio du pays annoncèrent qu'à 10 heures le président s'adresserait à la nation sur un sujet de la plus grande gravité, qui se rapportait à une affaire d'une urgence sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis. Selon les instructions qu'ils avaient reçues, les annonceurs ne fournirent aucun autre détail ; ce message bref et mystérieux était assuré de susciter l'intérêt et la curiosité de tout citoyen américain qui n'était ni sourd ni aveugle.

A « Adlerheim », Morro et Dubois se regardèrent et sourirent ; puis Morro tendit la main vers sa bouteille de Glenlivet.

A Los Angeles, Ryder ne manifesta aucune réaction, ce qui n'était pas surprenant, car il avait lui-même participé à la rédaction du message.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



étranger

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT PORTUGAIS

Les problèmes mis en évidence par la crise demeurent

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Prudent ou discret, le premier ministre du troisième gouvernement constitutionnel portugais aura attendu jusqu'à la dernière minute pour faire connaître la composition exacte de son équipe qui bénéficie, selon la formule, « *de la confiance du président* ». Mais chacun sait ici que les membres du nouveau gouvernement, théoriquement indépendants, ont pour la plupart déjà exercé des tâches importantes.

Les quinze nouveaux ministres, à commencer par M. Nobre da Costa, ont appartenu aux deux précédents gouvernements socialistes de M. Soares, ou avaient été nommés par lui à de hautes responsabilités. M. Nobre da Costa, qualifié de « technocrate » sinon d' « homme de droite » par le P.S., lors de sa désignation par le général Eanes, a lui-même insisté un peu lourdement sur ses « *sympathies socialistes* » à l'occasion d'une interview télévisée la semaine dernière. Candeur, ironie, ou, plus vraisemblablement, souci de séduire la direction du parti socialiste, retranchée dans son aigreur et son hostilité *a priori* à tout nouveau gouvernement inspiré par le général Eanes ?

M. Silva Lopes, plusieurs fois ministre, en particulier dans le gouvernement du général Vasco Gonçalves, en 1975, prend le portefeuille clé des finances. Gouverneur de la banque du Portugal, bien considéré par les fonctionnaires du Fonds monétaire international et les organismes de financement, ses compétences sont unanimement reconnues. Son entrée dans le gouvernement est une « déception » de taille pour un parti socialiste qui spéculait ouvertement sur un échec initial du premier ministre désigné.

Autre « couleuvre » pour les amis de M. Soares : la droite et les centristes s'inquiètent de découvrir dans le nouveau cabinet trois hommes : MM. da Costa Leal (travail), Correia Gago (affaires étrangères) et Pereira Magro (affaires sociales) qui « *auraient des liens étroits avec le parti communiste* ». Ces accusations, reprises par le journal du P.S., *A Luta*, sont jugées « *peu sérieuses* » par les proches des trois ministres qui « *avaient été nommés eux aussi, en leur temps, à des postes de responsabilité par le gouvernement socialiste* ».

Il est clair cependant que M. Nobre da Costa a réussi à obtenir la collaboration d'hommes situés incontestablement à la gauche du parti de M. Soares. Les dirigeants du P.S. donnent bien l'impression d'être sérieusement pris à contre-pied un mois après le limogeage spectaculaire de leur chef de file par le général Eanes. Des conservateurs bon teint entrent sans doute dans la nouvelle équipe, à l'éducation par exemple, avec M. Loyd Braga, recteur de l'université du Minho, ou à la justice, avec M. Mario Raposo, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats. Mais, de l'avis général, le gouvernement « *n'est ni plus à gauche ni plus à droite* » que le dernier cabinet de M. Soares, basé sur une alliance entre socialistes et centristes.

L'indifférence de la population

Cette passation des pouvoirs ne suscite pas un intérêt excessif chez les Portugais, blasés, déçus ou sans illusions. Six gouvernements provisoires et deux gouvernements constitutionnels se sont succédé à Lisbonne depuis la révolution d'avril 1974. Chacun a conscience que l'intronisation du troisième gouvernement constitutionnel ne met pas encore réellement fin à la crise ouverte depuis deux mois, M. Nobre da Costa doit encore, d'ici au 7 septembre, présenter son programme devant l'Assemblée de la République, et un rejet de ce programme impliquant la chute de son gouvernement n'est pas exclu, contraignant le général Eanes à « désigner » un autre premier ministre qui pourrait bien être cette fois un militaire.

En outre, les questions mises en évidence par la crise demeurent. Impuissance des partis empêtrés dans leurs querelles et dans leurs dissensions internes, conflit aigu entre le président de la République et le parti socialiste sur l'interprétation de la Constitution ; tension sociale provoquée par la remise en cause des « conquêtes » de la révolution d'avril 1974 ; brûlot de la réforme agraire que personne ne sait trop comment aborder ; divergences latentes au sein du Conseil de la révolution qui doit, en principe, être dissous dans deux ans ; débat virtuellement engagé sur la vérification de la Constitution prévue en 1980. Quatre ans après la chute de Caetano, le Portugal continue de vivre une crise politique, une crise de régime et aussi de société. Le passage d'une société « salazariste », immobile, silencieuse et « protégée » à une société « moderne » devant se préparer à l'intégration européenne, est difficile.

Nulle fièvre pourtant dans les états-majors des partis comme dans la rue. A l'indifférence résignée de la population correspond une certaine lenteur de la classe politique. Malgré tout, comme le constate avec une certaine amertume le général Eanes, « *le Portugal est en vacances* ». La canicule aidant, les plages populaires de Caparica, au sud du Tage, sont envahies chaque fin de semaine. Mais les leaders politiques ne renoncent pas à leur week-end traditionnel. « *Il m'a fallu deux jours*, déclare un conseiller de la République, *pour joindre M. Nobre da Costa.* »

Le rythme des consultations du premier ministre désigné a été « paisible » : la presse l'a montré en train de se baigner chaque dimanche depuis trois semaines sur une plage de l'Algarve. L'Assemblée de la République a été convoquée la semaine dernière en session extraordinaire à la demande du parti communiste pour étudier la loi électorale en panne depuis deux ans. Mais ce « sursaut » n'a pas duré : dès le lendemain, les commissions de travail retombaient dans leur torpeur. A Sao-Bento, résidence du chef du gouvernement, les grilles sont fermées sur la fraîcheur exubérante des jardins. « *M. Soares*, affirme avec un mince sourire un proche du général Eanes, *est physiquement absent du palais depuis qu'il a été remercié par le président...* » La plupart des ministères sont à peu près désertés, et rares sont les ministres, comme M. Vitor Constanzio, responsable des finances, qui étaient à leur poste pendant la crise.

La solitude des socialistes

« *Absent* », M. Soares est également « *silencieux* » depuis un mois. Pour bien montrer qu'il prenait ses distances, il n'a pas participé aux rencontres entre le premier ministre désigné et les délégations des partis. Alors qu'il est si prolixe d'habitude, il s'est enfermé dans sa tour d'ivoire de Cintra, ce rocher romantique des environs de Lisbonne. En revanche, ses principaux lieutenants n'ont pas mâché leurs mots, accusant le président de la République « *d'avoir violé la Constitution* », lui prêtant des « *intentions monarchistes* » ou évoquant encore « *l'ombre de Pinochet* ». Attaques si violentes que le président de la République décida, jeudi dernier, de donner sa première conférence de presse depuis son élection afin de réaffirmer solennellement son « *attachement à la Constitution* » et sa « *volonté de défendre son mandat présidentiel jusqu'au bout* », allant jusqu'à envisager de le mettre en jeu en cas d'impasse totale.

Dans cette querelle encore verbale, les socialistes apparaissent bien seuls. De la gauche à la droite, c'est un feu roulant de critiques qui est dirigé contre le secrétaire général du parti socialiste. En privé, et parfois même publiquement, communistes, centristes, sociaux-démocrates, officiers du Conseil de la révolution et membres de la maison du président de la République jugent très sévèrement le comportement de M. Soares depuis le début de la crise. Tous se disent « déçus » par les « *réactions épidermiques* » du dirigeant socialiste. Il est accusé « *d'avoir manifesté clairement une volonté d'hégémonie, d'avoir bâti un énorme parti gouvernemental dans le style du P.R.I. mexicain, en contrôlant tout l'appareil d'Etat* ».

« *Profitant des facilités du pouvoir*, dit un officier du Conseil de la révolution, *le P.S. s'est emparé de l'appareil* d'*Etat, réalisant ce qu'il reprochait au P.C. de vouloir faire en 1975.* » A droite, on affirme que M. Soares avait conclu « *un accord secret avec le parti communiste* » pour appliquer avec mollesse la réforme agraire de M. Baretto, ministre de l'agriculture. « *Pour rester au pouvoir à tout prix*, dit un dirigeant social-démocrate, *M. Soares a composé avec le P.C. Mais cet accord a provoqué la réaction des centristes, leur départ* du *gouvernement, et par conséquent la crise...* »

A gauche, on accuse le leader socialiste d'avoir construit un « *parti sicilien* » plus préoccupé de conquérir des « clientèles » que de servir l'Etat. Le défi lancé par M. Soares au chef de l'Etat, affirme un éditorial du *Diaro de Noticias*, pourtant dirigé par un « *sympathisant* » socialiste, est un défi purement personnel dont les conséquences seront lamentables pour la gauche. Un membre du Conseil de la révolution déclare : « *Il n'a pas compris — ou compris trop tard — que son accord « exemplaire » avec les centristes favorisait la droite. Maintenant, cette droite n'a plus besoin de lui et le rejette.* »

De fait, ces feux croisés contre M. Soares, hier premier ministre tout-puissant et respecté, prennent déjà des allures de curée malsaine.

Tout le monde en convient. M. Soares, excellent politicien et homme de crise, a encore des ressources. « *Il vendrait n'importe quoi* », dit un banquier. Le leader socialiste hésite encore, troublé par une chute qui l'a désarçonnée, et sensible depuis quelques jours à ces vagues de critiques qui montent de toutes parts, y compris dans son propre parti, où des hommes comme M. Baretto et Meiteiros Ferrera, anciens ministres, sont au bord de la dissidence.

Des officiers sympathisants du Conseil de la révolution conseillent à M. Soares une « traversée du désert » afin de préparer tranquillement les échéances électorales de 1980 et, pourquoi pas ? une candidature à la présidence de la République. Mais le risque de se retirer sur l'Aventin n'est-il pas grand pour une formation créée modestement en 1973 à Bad-Godesborg, et devenue très vite, trop vite, le premier parti portugais ? Pour quelques jours encore, le parti socialiste détient l'une des clés de la crise, mais jamais depuis 1974 les choix n'ont été si ardus pour ses dirigeants.

MARCEL NIEDERGANG.

Les déclarations du premier ministre

(Suite de la première page.)

La solution trouvée est-elle constitutionnelle ? « *Certainement* », affirme M. Nobre da Costa. « *Mais*, poursuit-il, *elle n'est peut-être pas normale dans un pays où existent des partis.* » Et le successeur de M. Soares conclut : « *La faute en est aux partis ainsi qu'à leurs dirigeants qui ont pris des positions publiques absolument contradictoires avec ce qu'ils me disaient durant les entretiens. Avec moi, ils se montraient disposés à collaborer ; interviewés par les journaux, ils semblaient vouloir tout casser.* »

Ce gouvernement tiendra-t-il jusqu'aux élections de 1980 ? « *Plusieurs hypothèses sont possibles*, explique M. Nobre da Costa. *Les partis pourront rejeter le programme ou refuser la motion de confiance que je déposerai au Parlement dès que la nouvelle loi électorale sera approuvée et le recensement mis à jour, mais, dans un cas comme dans l'autre, ils assumeront une lourde responsabilité ; ils pourront aussi considérer que des élections anticipées ne correspondent pas aux intérêts du pays, et je resterai alors jusqu'à la fin de l'actuelle législature; enfin, une majorité stable et cohérente issue* d'*une accord interpartis peut encore se dégager, et, dans ces conditions, je donnerai immédiatement ma démission.* »

En attendant, M. Nobre da Costa étudiera les grands dossiers d'actualité, en particulier les deux qui ont suscité les plus vives polémiques entre socialistes et centristes : la réforme agraire et le projet de création d'un service national de santé. « *Cette histoire d'un service national de santé ne me dit pas grand-chose*, affirme-t-il. *Peut-être parce que j'appartiens aux professions libérales. Néanmoins, j'estime qu'il serait préférable, avant de lancer un tel projet, de rationaliser ce qui existe déjà.* »

En ce qui concerne la réforme agraire, le nouveau premier ministre est net : « *J'appliquerai la loi.* » « *On me* dit, ajoute-t-il, *que le dernier ministre de l'agriculture a volontairement retardé la normalisation dans l'Alentejo. D'autres prétendent le contraire. Je n'en sais rien. Un* de *mes premiers projets consiste à visiter l'Alentejo, répondant ainsi à une invitation des unités collectives de production. Les ministres socialistes n'ont jamais fait cela. Ils ne se sentent pas à l'aise dans cette région. Je verrai alors s'il faut conserver des exploitations agricoles de 10 000 hectares et plus. En principe, je n'y suis pas tellement favorable. Mais si on me prouve que de telles exploitations peuvent être rentables, pourquoi ne changerais-je pas d'avis ?* »

La première préoccupation de M. Nobre da Costa sera d'ordre économique. Il part d'un principe simple : « *Il faut importer moins et exporter davantage.* » Pour y parvenir, il compte relancer l'investissement en indemnisant les actionnaires des entreprises nationalisées, en facilitant les contrats de prestation de services entre les entreprises privées et le secteur public, et enfin en renégociant l'accord signé avec le F.M.I., au mois de mai dernier. « *Il y a dans cet accord des clauses qui entravent l'initiative privée*, affirme-t-il. *C'est le cas, par exemple, des restrictions de crédit qui sont trop fortes.* »

La politique d'austérité sera maintenue. « *Mais on allégera un peu les charges fiscales* », annonce M. Nobre da Costa. Selon lui, aucune menace ne pèse sur le secteur nationalisé : « *Constitutionnellement on ne peut pas y toucher.* » Le nouveau premier ministre admet pourtant l'éventuelle création d'institutions de crédit privées. Le problème des entreprises en autogestion ou gérées par l'Etat à la suite d'une demande des travailleurs sera, selon M. Nobre da Costa, facile à résoudre : « *La plupart des entreprises en autogestion ont été abandonnées par leurs patrons qui ne veulent plus les récupérer. D'autre part, presque toutes les entreprises contrôlées par l'Etat, souvent d'une manière abusive, ont déjà été rendues à leurs légitimes propriétaires. J'ai beaucoup contribué à cela lors de mon passage au ministère de l'industrie en 1977. Actuellement, l'Etat n'intervient que dans des entreprises en difficulté comme la métallurgie, Duarte Ferreira, une des plus importantes du pays. Leur abandon signifierait leur faillite, ce qui aurait des conséquences fâcheuses sur le marché du travail.* »

En politique étrangère, le nouveau gouvernement donnera la priorité au rapprochement entre le Portugal et ses anciennes colonies d'Afrique. Il cherchera également à accroître les relations industrielles et commerciales avec les pays d'Amérique du Sud. Sans oublier, bien sûr, l'intégration dans le Marché commun. Le fait que les partis soient absents du gouvernement pourrait-il affecter son prestige à l'étranger ? « *J'espère que la vérité apparaîtra*, affirme M. Nobre da Costa, *bien des nouveaux ministres sont nettement supérieurs à leurs prédécesseurs. Je n'ai pas constitué, comme d'autres l'ont fait, un gouvernement* de bric et de broc. »

JOSÉ REBELO.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la liste du nouveau gouvernement portugais telle qu'elle était arrêtée lundi :

Premier ministre : M. Alfredo Nobre da Costa;

Défense : le colonel Firmino Miguel ;

Affaires étrangères : M. Correia Gago ;

Intérieur et réforme administrative : le colonel Antonio Gonçalves Ribeiro ;

Finances et Plan : M. José da Silva Lopes ;

Industrie et technologie : M. Fernando Santos Martins ;

Affaires sociales : M. Acacio Pereira Magro ;

Travail : M. Antonio Seixas da Costa Leal ;

Agriculture : M. Apolinario Vaz Portugal ;

Justice : M. Mario Raposo ;

Logement et travaux publics : le colonel Almeida Pina ;

Education et culture : M. Carlos Alberto Loyd Braga ;

Commerce et tourisme : M. Pedro Jose Pires de Miranda ;

Transports : M. Amilcar Marques ;

Ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement : M. Carlos Costa Freitas.

M. CORREIA GAGO (affaires étrangères).

La diplomatie portugaise sera confiée à un ingénieur chimiste. Né à Lisbonne en 1934, M. Correia Gago a toujours exercé ses activités dans des entreprises pétrolières. Il présidait jusqu'à maintenant le conseil d'administration de la Petrogal, entreprise issue de la fusion des grandes compagnies nationalisées, la Sacor et la Sonap.

Favorable à l'intégration du Portugal dans le Marché commun, il entretient en outre des rapports étroits avec les gouvernements de Luanda et de Maputo, ce qui favoriserait la politique du président de la République et le rapprochement avec l'Afrique.

M. Gago a la réputation d'être à gauche du P.S. Sa désignation pour les affaires étrangères a suscité des commentaires peu favorables de la presse conservatrice qui y voit un « geste de bonne volonté » à l'égard des communistes.

M. JOSE DA SILVA LOPES (finances et plan).

Né en 1932, M. da Silva Lopes est considéré comme un des meilleurs techniciens portugais des finances. Il faisait partie de la liste des « premiers ministres possibles » que le président de la république avait soumise à l'appréciation des partis. Il sera chargé de renégocier l'accord signé en mai dernier entre le Portugal et le F.M.I. Il devra, en outre, poursuivre la politique financière adoptée avec un certain succès par son prédécesseur, M. Constancio, qui a réussi à faire diminuer le déficit de la balance des paiements grâce à des prêts obtenus à l'étranger.

Secrétaire d'Etat aux finances, ministre des finances et ministre du commerce extérieur dans les quatre premiers gouvernements provisoires constitués après le 25 avril 1974, il est actuellement gouverneur de la Banque du Portugal.

Union soviétique

AU CONGRÈS DE GÉNÉTIQUE

La délégation française défend activement les droits de l'homme

De notre correspondant

Moscou. — Le quatorzième congrès international de génétique, qui se termine mercredi 30 août, à Moscou, constitue en fait le premier « test » en U.R.S.S. de la campagne de boycottage des rencontres avec les scientifiques soviétiques lancée en Occident à la suite de la récente vague de condamnations de dissidents. De ce point de vue, le succès est mitigé. Certes, un grand nombre de généticiens occidentaux sont absents, tels les professeurs Curtis et Davidson (Etats-Unis) et Hennig (R.F.A.). Alors qu'on attendait deux mille cent participants étrangers, il n'en est venu qu'un millier, dont près de la moitié des pays socialistes. Les organisateurs ont dû chercher au dernier moment des orateurs de rechange.

Mais il est difficile de savoir pourquoi un grand nombre de scientifiques occidentaux se sont abstenus de venir à Moscou. Tous les absents n'avaient pas signé les appels au boycottage qui avaient circulé avant le congrès. Seule l'absence des généticiens et biologistes américains, classés politiquement comme « radicaux », est liée de toute évidence à la répression contre les contestataires soviétiques.

Parmi ceux qui assistent au congrès, deux tendances se dégagent : les uns considéraient avec sympathie les mesures de boycottage mais pensaient qu'il était préférable de manifester sur place leur opposition aux récents procès ; les autres estiment au contraire que ce n'est pas au moment où les savants soviétiques rejettent l'obscurantisme de Lyssenko qu'il faut leur tourner le dos.

En l'absence des « radicaux » américains, la délégation française est relativement la plus active. Trois motions circulent, à son initiative ou à celle de certains de ses membres :

— Le texte, élaboré au récent congrès international de physiologie de Paris et demandant la libération du biologiste soviétique Serge Kovaliev, condamné en 1975 à sept ans de camp de travail à régime sévère, a été remis à un représentant de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. à l'issue de la séance inaugurale ;

— La deuxième motion demandant au gouvernement soviétique la fin de la répression et la « *libération de citoyens soviétiques emprisonnés ou enfermés dans des asiles psychiatriques pour délit d'opinion* » a été pratiquement signée par toute la délégation française, mais ses initiateurs ont eu quelque mal à la faire endosser par d'autres délégations occidentales. Après avoir donné leur accord, les participants américains se sont récusés après — semble-t-il, l'intervention d'un représentant de leur ambassade, — estimant ce texte « *discourtois* » pour leurs hôtes soviétiques et propre à envenimer les relations soviéto-américaines ;

— Enfin, la pétition appelant au boycottage du congrès et signée par des scientifiques français devrait être remise au président du congrès pendant la séance solennelle de clôture.

La faiblesse de la délégation israélienne, qui ne compte que deux membres, a également attiré l'attention. Officiellement, c'est à cause de la mort subite du chef de la délégation, mais, selon d'autres informations, les Israéliens auraient reçu trop tard, de Moscou, les documents nécessaires à la délivrance des visas soviétiques. Au cours d'une séance scientifique, un membre de la délégation américaine, M. Francisco Ayala, s'est publiquement étonné de l' « *absence de ses amis israéliens* ».

Sur le bilan scientifique du congrès, les avis sont partagés : certains considèrent qu'en l'absence des « grandes vedettes » de la génétique, rien de nouveau ne s'est dégagé de ces discussions. D'autres participants estiment, au contraire, que les échanges avec les savants soviétiques ont *été* fructueux. Ce sont, en général, ceux qui ont des contacts suivis avec les institutions scientifiques d'U.R.S.S. et qui ont trouvé l'occasion de poursuivre une coopération engagée plus tôt. Tous ont, en tout cas, été frappés par les efforts que font les Soviétiques dans les domaines de la génétique appliquée et de l'ingénierie génétique (manipulations génétiques).

DANIEL VERNET.

PROCHE-ORIENT

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT IRANIEN

Un cabinet de féaux

(Suite de la première page.)

Il estimait qu'en l'état actuel des choses — après la ténébreuse affaire de l'incendie du cinéma Rex d'Abadan — il ne lui était plus possible de contrôler la situation, s'il ne disposait de davantage de pouvoirs que ne lui en accordent actuellement les attributions d'un premier ministre.

La marge de manœuvre de M. Charif-Emami est d'autant plus étroite que l'équipe dont il s'est entouré ne comporte aucune figure marquante et constitue à bien des égards un recul par rapport au gouvernement sortant. Une timide tentative du nouveau premier ministre pour s'assurer le concours du député Ahmed Beni Ahmed qui a constitué en juin dernier un groupe d'opposition au sein du Majlis (Parlement), s'est soldée par un échec. M. Beni Ahmed qui se réclame d'un vague socialisme avait à l'époque exigé en vain le droit de former un parti indépendant du Rastakhiz (parti unique). Il nous a déclaré qu'il avait refusé le portefeuille de l'information, le premier ministre n'ayant pas accédé à sa requête de former « *un tribunal populaire* » chargé de juger les « *responsables de la corruption* » et d'avancer la date des élections législatives, fixées à juin 1978. M. Beni Ahmed a cependant précisé que le nouveau chef du gouvernement lui avait promis de tout faire pour assurer la libération des prisonniers politiques, la réintégration des étudiants chassés des universités, l'autorisation de nouveaux partis et la libéralisation de la presse.

A cet égard le départ de M. Darioush Homayoun, le très agressif ministre de l'information, ne peut avoir que des résultats bénéfiques. M. Homayoun s'était rendu célèbre par les instruction qu'il adressait quotidiennement par télex aux journaux pour leur signifier en détail la manière dont l'actualité devait être traitée. Il avait notamment recommandé, tout récemment encore, de passer totalement sous silence l'interview accordée par le chah à Antenne 2. Autre signe encourageant : pour la première fois, les dirigeants de l'opposition, jusqu'à maintenant interdits dans les colonnes des journaux, ont pu commenter librement la formation du nouveau gouvernement.

Il faudra attendre cependant un certain temps pour savoir si cette brèche dans la censure officielle n'est qu'un phénomène passager dû à la confusion résultant de la passation des pouvoirs ou relève d'une politique délibérée de libéralisation.

Tout le monde à Téhéran est convaincu que le nouveau gouvernement devra, sous peine de perdre rapidement sa crédibilité, s'engager dans cette voie. Ce ne sera pas une tâche aisée.

La présence de M. Nahavandi, chef de l'aile dite « *intellectuelle* » du Rastakhir, à la tête du ministère des sciences et de l'enseignement supérieur, ne facilitera certainement pas la normalisation des rapports entre le régime et les étudiants. Ceux-ci n'ont guère oublié que leur nouveau ministre avait déclaré lors de sa nomination au poste de recteur de l'université de Téhéran qu'il « *tuerait de sa propre main ceux qui oseraient prononcer des mots contraires à l'intérêt* de *la nation* ». De même, la nomination de M. Baheri au poste-clé de la justice ne contribuera pas à régler le cas pénible des milliers de détenus politiques condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement. M. Baheri qui, jusqu'à présent, était vice-président du Rastakhiz, porte d'ailleurs, avec d'autres transfuges du Toudeh, la responsabilité de la faillite du parti unique, qu'il a essayé de transformer en un parti de masse à l'idéologie totalitaire au service de la monarchie.


(Dessin de PLANTU.)

Reste le difficile et crucial problème des relations du régime avec les dirigeants religieux. D'aucuns affirment que M. Charif-Emani est mieux placé que tout autre pour s'entendre avec ces derniers. Lui-même fils de Mollah, ayant vécu dans un milieu religieux et entretenant de nombreux liens avec des dignitaires chiites modérés, il pourrait aisément trouver un langage commun avec ceux-ci.

« Les enseignements de l'islam »

Interrogé à ce sujet, M. Bazergan, chef du Mouvement des libertés de l'Iran, connu pour ses liens avec les amis de l'ayatollah Khomeyni, n'a pas exclu une « *manœuvre de division entre les deux ailes du mouvement religieux chiite* ». Il a cependant ajouté qu' « *une telle manœuvre est, d'ores et déjà, vouée à l'échec, les partisans de Khomeyni étant infiniment supérieurs en nombre* et *en qualité à ceux des modérés* ».

Dans son message à la nation, M. Charif-Emami, que le *Journal de Téhéran* qualifie de « *descendant des grands ulémas et penseurs de l'islam* », a insisté sur la nécessité de « *mettre en valeur les enseignements de l'islam qui ont inspiré la Constitution... pour opérer les transformations radicales requises par la société iranienne actuelle* ».

La première décision du nouveau premier ministre a d'ailleurs été de rétablir le calendrier de l'hégire en substituant, depuis le dimanche 27 août, l'année 1357 à « *l'année 2537 de l'ère impériale* » qui avait été imposée par le chah en mars 1976. Le premier ministre a ordonné également la fermeture de tous les casinos et maisons de jeux et a donné des instructions au chef de la police afin que les forces de l'ordre se conforment aux lois islamiques « *dans le but de former une société saine qui exige la fermeture de ce genre d'établissements* ».

Reste à savoir dans quelle mesure cette grande offensive en direction des dirigeants modérés du chiisme pourra désamorcer l'agitation des religieux de l'ayatollah Khomeyni. Ce dernier n'a jamais caché que, pour lui, aucun compromis n'est possible avec la dynastie des Pahlevi et qu'aucune libéralisation réelle ne pourra être réalisée tant que le chah sera sur le trône.

JEAN GUEYRAS.

● *Le comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran* (46, rue de Vaugirard, 75006, s'élève, dans un communiqué contre « *le changement de bouclier par lequel le chah répond au soulèvement populaire* ». « *L'utilisation* d'*une telle mise en scène,* assure le comité, *relève de l'aveuglement et du désarroi des responsables du régime en face de l'étendue et de la profondeur de la contestation populaire.* » Le comité exige « *l'amnistie générale, le démantèlement de la Savak et l'abolition des lois scélérates et répressives* ».

LE NOUVEAU CABINET

Voici la liste des membres du nouveau gouvernement iranien :

- Premier ministre : M. Djaafar Charif-Emami ;
- Affaires étrangères : M. Amir Khosrow Afchar-Qasemloo ;
- Intérieur : général Abbas Qharabaghi ;
- Commerce : M. Mohamed Reza Vichkai ;
- Routes et transports : M. Hassan Chaktchian ;
- Justice : M. Mohamed Baheri ;
- Science et éducation supérieure : M. Houcang Nahavandi ;
- Affaires économiques et financières : M. Mohamed Yeganeh ;
- Guerre : général Reza Amini ;
- Ministre d'Etat pour les affaires parlementaires : M. Yazdanpanh (sénateur) ;
- Ministre d'Etat pour les affaires exécutives : M. Manoutchehr Azmoun ;
- P.T.T. : M. Karim Mostamedi ;
- Education : M. Manoutchehr Andji ;
- Industries et mines : M. Mohamed Reza Amine ;
- Santé et bien-être : M. Nasrollah Moqtader Modjdehi ;
- Ministre d'Etat et chef de l'organisation des propriétés religieuses : M. Alinai Kani ;
- Agriculture et développement rural : M. Amir-Hossien Amir-Parviz ;
- Ministre d'Etat et chef de l'organisation du plan et du budget : M. Hassaali Mehran ;
- Culture et arts : M. Mohsen Foroughi ;
- Travail et affaires sociales : M. Kazem Vadi ;
- Energie : M. Djahanguir Mahd Mina ;
- Logement et développement urbain : M. Parviz Avini ;
- Information et tourisme : M. Mohamed Reza Ameli Tehrani.

M. CHARIF EMAMI : UN TECHNOCRATE AUX FORTES CONVICTIONS RELIGIEUSES

Le nouveau premier ministre, M. Charif Emami, est à la fois un fidèle de longue date du souverain et un fervent musulman dont on dit qu'il entretient de bonnes relations avec les dirigeants de la communauté islamique. Premier ministre d'août 1960 à mai 1961, il avait démissionné après la mort d'un enseignant, tué au cours d'émeutes anti-gouvernementales à Téhéran, déclarant qu'il se refusait à « gouverner dans l'effusion de sang ».

Agé de soixante-huit ans, M. Charif Emami a passé quinze ans de sa carrière dans l'administration des chemins de fer, après des études en Allemagne et en Suède. En 1946, il prend la direction d'un organisme chargé des questions d'irrigation. Son expérience de technocrate le fait entrer au gouvernement en 1950 comme sous-secrétaire aux communications. En 1957, il reçoit un portefeuille à part entière, celui de l'industrie et des mines. Il le gardera trois ans. En 1960, alors que les troubles à l'université ont fait de nombreuses victimes dans la capitale, le chah choisit M. Charif Emami pour succéder, dans des circonstances difficiles, au premier ministre d'alors, M. Manoucher Eqbal.

M. Charif Emami, qui était sénateur depuis 1955, est élu président de la Chambre haute en 1963, poste qu'il a conservé depuis lors.

Outre sa connaissance du monde extérieur — il parle couramment le français, l'anglais et l'allemand — et son expérience dans le domaine économique, M. Charif Emami jouit d'une réputation de piété que le régime semble vouloir employer à désamorcer l'opposition du clergé chiite.

Liban

Visa discriminatoire ?

De notre correspondant

Beyrouth. — Les Libanais, plus précisément les chrétiens du Liban, redoutent d'être « *abandonnés par la France* ». L'apparition, cet été, sur les visas de tourisme (dont la validité a été limitée à trois mois) délivrés par le consulat général de France à Beyrouth, de la mention « *ce visa ne peut être prolongé en France, il ne permet ni d'y exercer une activité rémunérée ni d'y poursuivre des études* » est, en effet, ressentie par eux comme une restriction discriminatoire, ce au moment où leurs quartiers à Beyrouth-Est sont paralysés depuis deux mois et où ils vivent dans la hantise d'une explosion qui empêcherait la rentrée scolaire.

Au consulat général de France, on précise que le Liban, s'il ne fait plus l'objet de facilités spéciales, comme en 1976, n'étant plus considéré comme pays sinistré, n'est pas non plus l'objet d'une quelconque mesure discriminatoire. Il est soumis à la réglementation générale du mouvement des étrangers décrétée à Paris pour freiner l'afflux des travailleurs et des étudiants. La mention portée sur le visa doit éviter des déboires à des voyageurs de bonne ou de mauvaise foi qui, se basant sur les expériences de 1976, pourraient escompter obtenir un permis de séjour en France à partir de leur visa de tourisme.

Le consulat général de France à Beyrouth, pris d'assaut depuis le mois de juillet, délivre une moyenne de cinq cents visas par jour, ce qui, compte tenu de la période de trois mois, équivaut à quarante-cinq mille visas en cours de validité. Mais cela ne signifie pas que cinq cents Libanais débarquent en France chaque jour. En réalité, les Libanais veulent disposer d'un visa pour le cas où ils seraient obligés de partir précipitamment.

Deux rumeurs concernant l'attitude de la France au Liban ont accru ce sentiment d'abandon ; elles sont l'une et l'autre catégoriquement démenties par l'ambassade de France. La première a trait à la fermeture des lycées et écoles dépendant de la mission culturelle française : ceux-ci ouvriront leurs portes au même titre et dans les mêmes conditions que les autres établissements scolaires du Liban. Selon la seconde rumeur répandue samedi dernier, les ressortissants français auraient reçu le conseil de quitter le Liban. C'est « *totalement faux* », assure-t-on au consulat général. — L. G.

UNE PLAQUETTE SUR « LE MONDE »

« Le Monde » a réalisé pour ses lecteurs une plaquette de trente-deux pages où se trouvent décrits et expliqués le fonctionnement du journal, l'organisation et le travail des différents services de la rédaction, les principaux mécanismes de l'information, ainsi que les caractéristiques économiques de l'entreprise (gestion, fabrication, publicité).

Ce supplément aux « Dossiers et documents » est disponible à nos bureaux, service de la vente au numéro, au prix de 3 F l'exemplaire. Des réductions sont consenties pour les achats groupés : 20 % de cinq à dix exemplaires et 25 % au-delà.

ASIE

Nouveau président de la République des Maldives

M. Gayoom ne veut « ni de la révolution ni du rigorisme islamique »

Malé *(Reuter)*. — Désigné en juin par le Majlis (Parlement), plébiscité en juillet, M. Gayoom sera, à partir de novembre, le second président de la République des Maldives. Agé de quarante-deux ans, ancien ministre des transports, il succédera à M. Ibrahim Nasir, qui a décidé de se retirer pour raison de santé. Ce dernier a dirigé l'archipel (situé au sud du sous-continent indien et peuplé d'environ cent cinquante mille habitants) pendant vingt ans, d'abord en tant que premier ministre, puis comme chef de l'Etat après l'indépendance des Maldives en novembre 1968. Le 7 mars 1975, M. Ibrahim Nasir avait destitué le premier ministre, M. Ahmed Zaki, et décidé d'assumer tous les pouvoirs. M. Zaki est toujours détenu.

Le nouveau président doit organiser, au cours du premier semestre de 1979, des élections générales ; mais il n'existe pas encore de parti politique aux Maldives.

On prête à M. Gayoom l'intention d'ouvrir un peu plus vers l'extérieur un archipel resté longtemps une communauté islamique de type féodal, mais sans aller trop vite ou trop loin. « *Les Maldives ne seront ni un Etat révolutionnaire ni un Etat islamique rigoriste* », a-t-il déclaré.

Les Maldives, qui sont membres du groupe des pays non-alignés et de la Conférence islamique, reçoivent la plus grande partie de leur aide de pays arabes comme la Libye, le Koweït, l'Arabie Saoudite et Abou-Dhabi. Le gouvernement envisage de louer l'ancienne base militaire britannique de Gan, fermée depuis 1976 ; mais une offre soviétique a été repoussée l'an dernier. (*le Monde* du 3 novembre 1977). Les principales ressources de l'archipel sont le tourisme (environ trente-cinq mille visiteurs par an), et la pêche, par l'intermédiaire de compagnies japonaises, thaïlandaises et sud-coréennes. Une station de satellites a été inaugurée l'an dernier et la télévision en couleurs fonctionne depuis quelques mois.

Israël

M. Begin ne fera pas de nouvelles propositions à la conférence de Camp David

De notre correspondant

Jérusalem. — Lors du conseil des ministres du 27 août, une semaine avant son départ aux Etats-Unis pour participer à la conférence de Camp David, M. Begin a fourni quelques indications sur la position israélienne. Il ne s'agit guère d'une surprise : le premier ministre a en effet déclaré qu'il n'était pas question de présenter d'autre projet de règlement global que son « plan de paix » publié en décembre dernier après le voyage du président Sadate à Jérusalem. Il a indiqué qu'aucune solution de rechange n'était actuellement étudiée par le gouvernement, si ce n'est la possibilité de préparer un ou plusieurs « *accords partiels permanents* » au cas où un accord d'ensemble ne serait pas envisageable dans l'immédiat — ce dont semble convaincu le premier ministre. Mais M. Begin n'a toujours pas précisé le sens de cette nouvelle idée, que l'Egypte a déjà rejetée (*le Monde* des 18 et 22 août).

A propos du « plan de paix » qui prévoit, d'une part, « *l'autonomie administrative* » de la Cisjordanie et de Gaza avec le maintien de la présence israélienne et, d'autre part, l'évacuation du Sinaï à l'exception des points d'implantation civils et des bases aériennes, M. Begin a déclaré qu'Israël n'admettrait pas de modifications majeures sur le fond, mais pourrait envisager de nouvelles « *formulations* ». Si le premier ministre a réaffirmé qu'il était prêt à discuter la question de la souveraineté de la Cisjordanie après cinq ans d'autonomie, il a très nettement dit qu'Israël n'était pas prêt à abandonner ses revendications sur ce territoire. Alors qu'on lui demandait s'il acceptait le principe d'une « *autorité étrangère* » en Cisjordanie (allusion à la Jordanie), M. Begin a répondu un « *non* » sans commentaires.

Il a par ailleurs été décidé, dimanche, que M. Yadin, vice-premier ministre, ne ferait pas partie de la délégation israélienne à Camp David. Depuis la scission et la disparition du parti Dash, M. Yadin ne représente plus la deuxième formation de la coalition gouvernementale, et, pour cette raison, les dirigeants du parti national religieux se sont opposés fermement à son départ aux Etats-Unis, qui eût été, à leurs yeux, un « *privilège injustifié* ». Il semble que le gouvernement américain ait regretté l'absence de M. Yadin, dont il apprécie la modération.

L'évolution de la situation au Liban continue d'inquiéter les milieux politiques israéliens bien que la plupart des dirigeants estiment qu'Israël ne peut à ce propos prendre aucune initiative qui puisse hypothéquer les résultats des prochaines négociations. S'opposant vivement à cette réserve, M. Moshe Ahrens, président de la commission des affaires étrangères de la Knesset, a déclaré dimanche qu'Israël « *devrait* » de toute façon intervenir pour aider la population chrétienne si l'armée syrienne mettait de nouveau en danger son existence. Il a jouté que le sommet de Camp David ne pouvait servir de « *couverture* » aux agissements syriens.

Par ailleurs, un nouvel attentat a encore été évité de justesse samedi à Jerusalem. Le chauffeur d'un camion-citerne a remarqué à temps qu'une charge d'explosif avait été placée sous son véhicule. L'engin a pu être désamorcé. Il s'agissait de la seizième bombe découverte en moins d'une semaine *(le Monde* des 27-28 août.) — F. C.

● *Le premier ministre d'Israël* a lancé, samedi soir, un appel au boycottage mondial des Jeux olympiques de Moscou, si l'Union soviétique continue à ignorer les droits de l'homme et à refuser aux juifs soviétiques le droit à l'émigration. M. Begin parlait au cours d'un meeting de solidarité avec les juifs soviétiques, qui s'est tenu à Tel-Aviv, en présence de près de trente-cinq mille personnes. Le maire de Tel-Aviv, M. Shlomo Lahat, s'est joint à cet appel. — *(A.F.P.)*

L'hypothèse « scandaleuse » de M. Weitz...

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour un Israélien que nul ne peut soupçonner d'extrémisme, prévoir l'éventuelle création d'un Etat palestinien en Cisjordanie demeure un sujet tabou. M. Raanan Weitz vient de vérifier l'existence de cet interdit en faisant scandale dans les milieux politiques israéliens. Circonstance aggravante : M. Weitz est directeur de la division des implantations au sein de l'Organisation sioniste mondiale. C'est la première fois qu'un dirigeant d'un organisme para-gouvernemental émet « ès qualités » une telle idée.

Dans un rapport récemment présenté au premier ministre, M. Weitz a en effet « *envisagé* », entre autres hypothèses de travail, la possibilité de la fondation d'un Etat palestinien dans les territoires occupés. Les protestations ont été immédiates, non seulement dans la coalition actuellement au pouvoir, mais encore dans l'opposition travailliste. L'auteur du rapport est membre du parti travailliste ; aussi M. Shimon Pérès, chef de l'opposition, a-t-il été le premier à réagir vivement en désavouant M. Weitz et *en* déclarant : « *Personne, occupant une fonction, officielle ou non, dans la coalition travailliste, ne peut tenir de tels propos.* » Le bureau du parti travailliste étudie le remplacement de M. Weitz à son poste.

M. Weitz a pourtant repris une grande partie des principes adoptés par son parti. Si, dans son rapport, il se prononce contre la multiplication des implantations à l'intérieur de la Cisjordanie, il affirme la nécessité de renforcer la présence israélienne le long du Jourdain, afin de garantir la « *démilitarisation* » de toute « *entité* » arabe en Cisjordanie. En cela, il suit les grandes lignes du plan Allon, établi au temps des gouvernements travaillistes et qui prévoyait, dans le cadre d'un compromis territorial, le maintien d'implantations israéliennes dans la vallée du Jourdain. Mais M. Weitz exprime un point de vue plus personnel quand il estime que « *l'autodétermination* » des Palestiniens est « *inévitable* » et que cela est loin d'être incompatible avec l'idéologie fondamentale du sionisme.

Dans cette perspective, M. Weitz énonce trois hypothèses : la première est l'intégration de la Cisjordanie et du territoire de Gaza à la Jordanie ; la deuxième, la création d'un « *Etat arabe palestinien* », souverain mais privé d'armée ; la troisième, une fédération comprenant Israël et les territoires occupés, dans laquelle coexisteraient cinq régions juives et trois arabes. M. Weitz pense que ces deux dernières hypothèses sont envisageables dans la mesure où une ligne d'implantations dans la vallée du Jourdain et dans le saillant de Rafah, au-delà du territoire de Gaza, permettrait d'assurer la sécurité d'Israël.

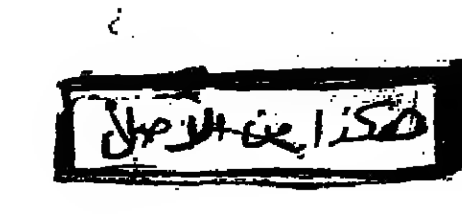
Le gouvernement n'a pas officiellement fait connaître sa réaction, mais M. Arié Dulzin, président de l'exécutif de l'Agence juive, a fait savoir que la direction de l'Agence et celle de l'Organisation sioniste mondiale ne pouvaient en aucun cas s'associer aux idées de M. Weitz. D'autre part, M. Meidyahou Drobless, membre du Likoud et codirecteur — avec M. Weitz — de la division des implantations au sein de l'Organisation, a condamné les propos de son collègue en déclarant que le droit des juifs à s'installer dans « *toutes les régions d'Eretz Israël* » (et donc en Cisjordanie) ne pouvait être mis en cause.

Après toutes ces protestations, M. Weitz a reconnu que son projet reflétait des « *idées personnelles* », mais il a fait remarquer que celles-ci avaient déjà été publiées il y a deux ans dans une brochure, à laquelle, a-t-il précisé, « *personne n'avait alors prêté attention...* »

Conscient de l'importance des remous provoqués par ses opinions, M. Weitz a admis que ce n'était pas un hasard si la présentation de son rapport coïncidait avec les préparatifs de la conférence au sommet de Camp David, et, plutôt que d'atténuer la portée de son rapport, il a précisé : « *Nous arrivons à un tournant, aussi je crois qu'il est vraiment temps de dire clairement ce qui doit être dit.* »

Pour sa part, l'éditorialiste du *Jerusalem Post* fait remarquer, à propos du tollé soulevé par le rapport : « *La rigidité politique est un mal qui commence à envahir les artères intellectuelles du pays.* »

FRANCIS CORNU.



AVANT LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

LA CARTE DU DÉVELOPPEMENT BRÉSILIEN

I. — La France, partenaire d'appoint

par GABRIEL COLO (*)

M. Giscard d'Estaing doit se rendre au Brésil au tout début du mois d'octobre et M. Jean-François Deniau s'apprête à y aller lui-même pour préparer sa visite. Il est permis de se demander si un tel voyage est justifié par les retombées économiques que peut en attendre l'industrie française.

On peut en effet craindre que les « dividendes » de ce voyage ne soient pas à la hauteur des espérances. Et cela pour des raisons qui tiennent à l'histoire des relations économiques franco-brésiliennes, et au comportement de la France à l'égard du Brésil.

La France n'a jamais vraiment joué la carte du développement brésilien. Aussi, l'industrialisation du Brésil s'est-elle faite avec d'autres partenaires. Le résultat aujourd'hui est que, du côté brésilien, on n'attend pas grand-chose de la France pour la réalisation des grands projets du pays. Du côté français, le voyage présidentiel réveille certes les esprits, mais il n'est pas rare que les responsables publics ou privés s'interrogent « *sur ce que l'on peut bien aller faire là-bas* ».

Il existe, de toute évidence, un malaise. Aux interrogations françaises répond une sorte d'indifférence brésilienne, car l'histoire des relations économiques franco-brésiliennes se résume à une succession de rendez-vous manqués.

La position de la France reste très modeste. Elle n'était que le douzième fournisseur du Brésil en 1974, devenant exceptionnellement le sixième en 1977, alors que l'Allemagne fédérale se classe entre le deuxième et le quatrième rang selon les années. La France importe près de deux fois plus de marchandises brésiliennes qu'elle n'exporte de produits au Brésil. Enfin, elle n'occupe que le septième rang en ce qui concerne les investissements étrangers réalisés au Brésil, la R.F.A. se plaçant en seconde position.

Cette situation est d'autant plus anormale qu'elle n'était pas nécessairement dans l'ordre des choses. Pendant tout le dix-neuvième siècle, et jusqu'en 1940, la France a joui au Brésil d'une influence exceptionnelle. *Le Contrat social*, de Jean-Jacques Rousseau, est à l'origine de la première tentative brésilienne d'indépendance (un des conspirateurs fut condamné à mort pour avoir diffusé les « idées françaises »). La première charte constitutionnelle du pays reprend littéralement plusieurs articles de la Constitution française de 1790. La République a été instaurée en 1889 par des militaires qui se disaient disciples d'Auguste Comte.

Le prestige de la France était tel à une certaine époque, que les industriels allemands ont assuré leur pénétration sur le marché brésilien en utilisant le français. En 1911, le conseiller commercial allemand à Rio était un certain M. de La Barre, dont la mission consistait à faire des conférences en français pour faire connaître les produits allemands. A cette époque, la mission commerciale allemande publiait une revue en français, qui prenait soin de retranscrire les éloges de la presse française sur l'industrie allemande.

A courte vue

De 1947 à 1967, le Brésil a connu une période de croissance rapide (de 1947 à 1961, le P.N.B. a progressé en moyenne de 10 % par an), fondée sur une politique d'encouragement à la substitution des importations.

Alors que les autres grands pays industriels participent massivement à cet effort industriel en développant considérablement leurs investissements locaux, et en exportant de plus en plus de biens d'équipement, la France reste pratiquement absente et poursuit une politique d'exportation conventionnelle. Ses entreprises participent peu à l'effort de développement d'une industrie locale de biens de consommation modernes. (Les usines françaises de voitures, consultées les premières se sont refusées à envisager sérieusement une implantation.)

Comme avant la guerre, les Français continuent à vendre beaucoup de biens non essentiels (comme le champagne, la lingerie, des baleines de corset, et même des peaux de chien pour fourrer l'intérieur des chaussures). Certes, les firmes françaises implantées localement sont presque aussi nombreuses que les entreprises allemandes. Mais les investissements allemands sont en moyenne trois fois plus importants. Par ailleurs, leur politique est très différente. Les entreprises françaises tournent le dos au pays.

Il est significatif que les rapatriements de bénéfices réalisés par les filiales brésiliennes des firmes françaises soient le double de ceux effectués par les entreprises allemandes installées localement : de 1965 à 1968, le montant des bénéfices rapatriés en France a été de l'ordre de 2,8 milliards de dollars, alors que pour la R.F.A. il ne dépasse pas les 1,6 milliard de dollars. La caractéristique des entreprises françaises est de mener une stratégie à courte vue : ce qui compte avant tout c'est le rendement financier immédiat, alors que les Allemands pratiquent déjà une véritable politique de « multinationalisation », fondée sur un réinvestissement massif des bénéfices réalisés sur place.

La présence française est certes marquée par quelques réalisations remarquables (Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Pont-à-Mousson). Mais ces succès sont dus surtout à l'action des dirigeants locaux, qui ont su s'affranchir de la tutelle orthodoxe des maisons mères et ont mené une politique de réinvestissement en affirmant leur indépendance à l'égard des états-majors parisiens. On dirait que la présence française au Brésil semble s'être développée en dépit de la France plutôt que grâce à elle.

De 1968 à 1973, ce fut la période du « miracle brésilien », avec une croissance sensible de l'ordre de 11 à 12 %, et des exportations dont la valeur est passée de 1,8 milliard de dollars en 1968 à 7,9 milliards de dollars en 1974.

La France redécouvre alors le Brésil et organise, en 1971, l'une de ses plus grandes expositions à l'étranger. L'accent est mis sur les biens d'équipement et la technologie, mais la préoccupation majeure des industriels français reste avant tout de vendre directement des matériels exportés de France.

Alors que le Brésil cherche de nouvelles sources de « capitaux acceptant les risques » et non de nouveaux fournisseurs, la présence française reste commerciale et la plupart des investissements locaux ne sont bien souvent que de simples habillages destinés non pas à développer une production locale *mais* à aider à mieux vendre les produits *made in France*. S'installer au Brésil n'est qu'un pis-aller, et ne s'intègre pas dans une stratégie industrielle d'ensemble. Les autorités françaises se préoccupent davantage de perfectionner les procédures d'aide à l'exportation et d'accroître le volume de ces aides que du succès des opérations françaises d'implantation au Brésil.

Alors même que l'Allemagne fédérale remporte le « contrat du siècle » (en devenant le maître d'œuvre du programme nucléaire brésilien, qui porte sur 10 milliards de dollars), les responsables français continuent de se comporter comme si la clé de la présence et du succès de l'industrie française à l'étranger dépendait avant tout de l'efficacité des techniques d'aide financière à l'exportation traditionnelle. Il est vain, à propos du projet nucléaire, de s'interroger sur les raisons « politiques » qui ont favorisé le choix de l'industrie allemande au détriment des firmes françaises. Pour les autorités brésiliennes, les conditions de financement offertes par la France et peut-être la relative avance technologique n'ont pas pesé bien lourd en face de la garantie que représentait la présence sur le sol brésilien d'une importante implantation industrielle allemande déjà fortement intégrée. L'ampleur des investissements déjà réalisés par les entreprises allemandes et leurs sous-traitants (notamment les deux actionnaires d'alors de KWU, fabriquant des centrales nucléaires : Siemens et A.E.G.) était une garantie pour de futurs investissements.

La dernière période débute avec la crise de l'énergie. La balance commerciale brésilienne, excédentaire ou équilibrée, devient fortement déficitaire : en 1974, ce déficit dépasse les 4 milliards de dollars (au cours du premier semestre, les importations ayant augmenté de 120 %). Le pays réagit en réorientant toute sa politique industrielle autour de deux axes : accélérer le mouvement de substitution d'une production locale de biens d'équipement ; accélérer la mise en place de grands projets qui permettront au Brésil de réduire sa dépendance par rapport aux importations de produits semi-finis.

La France développe alors ses investissements — cette fois-ci sans arrière-pensées « hexagonales ». En 1977, les nouveaux investissements directs français s'élèvent à 213,6 millions de dollars, contre 67,7 millions de dollars en 1973. De leur côté, les réinvestissements locaux atteignent 216 millions de dollars. Pour la première fois, investissements nouveaux et réinvestissements s'équilibrent (pour un total supérieur à 400 millions de dollars). Toutefois, cet équilibre est particulier à la France. Les sept autres grands pays investisseurs ont dans le même temps doublé ou triplé les anciennes mises.

Les Français arrivent, mais tard. La plupart des places — notamment dans les industries de consommation — sont prises : toute implantation nouvelle ne peut se faire qu'en concurrence avec des installations déjà existantes. Même dans le domaine des biens d'équipement, les places sont rares. Outre les faiblesses bien connues de l'industrie française dans ce secteur, la production proprement brésilienne est déjà beaucoup plus diversifiée qu'on ne le croit généralement (le Brésil compte déjà, par exemple, dix fabricants de laminoirs, douze entreprises de fabrication de presses, quatre entreprises de fabrication de transformateurs et générateurs...). Dans ce contexte, les autorités brésiliennes ont naturellement tendance à favoriser les entreprises déjà existantes, au détriment des nouvelles.

Parallèlement, la France a accru son intérêt pour les grands projets industriels brésiliens. Mais, là encore, on note un sérieux décalage entre la façon dont elle envisage le problème et l'attitude qu'adoptent les autres puissances industrielles. Les Français se proposent d'aider au financement, mais répugnent à s'engager directement par le biais d'une participation française au capital. En revanche, les groupes industriels étrangers, qu'ils soient allemands, américains, japonais, norvégiens, finlandais ou même espagnols, s'engagent de plus en plus activement aux côtés des fonds brésiliens publics ou privés : cellulose (2 millions de tonnes exportables vers 1981, avec des groupes américains, norvégiens et finlandais), sidérurgie et minerai de fer (trente-cinq projets en cours, dont huit importants, avec participations allemandes, japonaises, américaines, mais aussi espagnoles) ; bauxite et aluminium (250 000 tonnes d'exportation vers 1984, en collaboration avec des capitaux japonais).

Actuellement, la contribution de la France au développement de l'économie brésilienne est pratiquement bloquée, tant en ce qui concerne l'essor du secteur des biens d'équipement que les perspectives qui s'offrent aux entreprises françaises de pouvoir participer à la réalisation des grands projets. Ce qui explique que les Brésiliens ne considèrent l'industrie française que comme un partenaire d'appoint, avec lequel les chances de pouvoir nouer un dialogue concret et fructueux sont plutôt réduites.

(*) Conseiller en développement international (Rio-de-Janeiro).

Prochain article :
UNE NOUVELLE CHANCE ?

AMÉRIQUES

États-Unis

Washington est pris de court par la multiplication des gestes de bonne volonté de Pékin et de Hanoï

De notre correspondant

Washington. — Une délégation de sept congressistes américains vient de terminer une visite de six jours au Vietnam et au Laos, la première de ce genre que des officiels aient faite chez leurs anciens ennemis depuis la fin de la guerre américaine en Indochine, il y a un peu plus de trois ans. Les parlementaires ont ramené avec eux les dépouilles mortelles de quinze militaires américains tués pendant les opérations, réduisant ainsi la liste des quelque deux cents « MIA » (Missing In Action), ou disparus, dont le sort continue de peser sur les relations avec les vainqueurs : onze ont été livrés par le Vietnam et quatre par le Laos, qui a accompli pour la première fois un geste de ce genre.

A Hanoï, Saigon et Vientiane, les trois étapes de leur voyage, les congressistes ont trouvé des interlocuteurs amicaux, soucieux d'affirmer leur volonté de dialogue avec les Etats-Unis et qui ont évité d'évoquer inutilement de pénibles souvenirs. L'un des visiteurs, le représentant démocrate Murtha, de Pensylvanie, n'en a pas moins eu un choc en participant à un banquet dans l'ancien palais présidentel d'Ho-Chi-Minh-Ville, rebaptisé Palais de la réunification. En tant que « marine » servant au Vietnam il y a quelques années, il avait été invité au même endroit par le président Thieu. Les évocations des dommages de guerre ont cependant été épargnées à la délégation, qui a eu surtout droit à des « briefings » sur la guerre avec le Cambodge.

La situation dans l'ancienne Indochine réserve bien des surprises ces temps-ci au Washington officiel. Combie du paradoxe, on a vu le sénateur McGoverne, le plus systématique des adversaires de l'engagement américain dans la région, préconiser une intervention militaire de la communauté internationale au Cambodge (*le Monde* du 23 aoûût). Sur le terrain, le conflit khméro-vietnamien et le différend entre Hanoï et Pékin ont amené le gouvernement intéressés à chercher à se rapprocher des Etats-Unis à un rythme qui a visiblement pris de court les officiels américains les mieux disposés.

Les avances de Hanoï notamment embarrassent, tout en les réjouissant, les responsables de Washington. Ceux-ci avaient souhaité une normalisation des relations avec le Vietnam au début de l'administration Carter, mais Hanoï ne se montrait guère coopératif à l'époque. Ce n'est que récemment que les Vietnamiens ont abandonné leur exigence d'obtenir des Etats-Unis à titre de « réparations » quelque 3 milliards de dollars que M. Nixon leur avait d'ailleurs promis — sous le chapitre moins compromettant « d'aide à la construction » — au moment de la signature des accords de Paris, en 1973. Toutefois les officiels américains, qui attendent encore que cette concession leur soit signifiée officiellement, ont décidé de se hâter lentement, et cela pour deux raisons :

1) L'opinion américaine ne paraît pas encore « mûre » pour accepter une normalisation des relations avec l'ancien ennemi. Le régime de Hanoï n'a pas bonne presse, même dans les milieux jadis les plus hostiles à la guerre. L'expulsion, ce printemps, de l'ambassadeur du Vietnam à l'ONU pour espionnage n'a pas contribué à améliorer cette image. L'affaire des disparus est certes artificielle (plus personne ne croit sérieusement que des militaires américains encore vivants soient détenus au Vietnam, et il n'est guère probable que les morts puissent être identifiés jusqu'au dernier), mais elle garde son contenu émotionnel pour les familles impliquées et leurs associations. Le Congrès a en tout cas toujours voté à l'encontre du Vietnam des sanctions plus sévères encore que celles que demandait le gouvernement, notamment lorsqu'il a prétendu supprimer les crédits accordés à Hanoï par des organisations internationales. L'embargo sur le commerce avec le Vietnam sera très probablement reconduit par l'administration à son expiration le 14 septembre prochain ;

Une préférence pour la Chine

2) L'autre raison est l'attitude de la Chine, qui, depuis son explication publique avec le Vietnam, aurait fait connaître son hostilité à toute concession américaine à Hanoï. L'un des arguments employés, selon le *Washington Post*, serait que toute aide occidentale au Vietnam ne pourrait que soulager l'Union soviétique, devenue le principal fournisseur de ce pays. Quoi qu'il en soit, le gouvernement Carter, sous l'impulsion notamment de M. Brzezinski, donne nettement la préférence aux liens avec la Chine. Après la visite du conseiller du président à Pékin, d'autres voyages sont prévus cet automne au niveau ministériel. Les ouvertures chinoises ont d'ores et déjà reçu un accueil très positif dans le domaine des échanges universitaires : M. Carter s'est entretenu personnellement avec les responsables des établissements d'enseignement des mesures à prendre pour l'hébergement de dizaines, peut-être de centaines d'étudiants chinois dans le proche avenir.

Sur le plan politique également, la Maison Blanche a de fortes raisons de croire que sa volonté d'« accélérer » la normalisation avec Pékin a trouvé récemment une disposition correspondante chez l'autre partie : l'établissement de relations entre la Chine et la Libye sans rupture automatique des liens avec Taïwan dans une conférence à Tokyo, la signature du traité d'amitié sino-japonais ont été relevés avec intérêt ici à cet égard. Il est vrai que l'opinion américaine pourrait là encore jouer un rôle de frein : les sondages font état d'une hostilité encore très répandue à toute rupture avec le régime nationaliste.

Ces réticences pourraient cependant être surmontées pour peu que l'équipe au pouvoir à Pékin continue de faire preuve de souplesse. L'hostilité de l'U.R.S.S., avec laquelle les relations sont à leur point le plus bas depuis des années, pourrait être aussi, paradoxalement, un facteur encourageant pour le développement des relations avec Pékin. L'idée d'une « punition » infligée à Moscou n'est, en effet, pas pour déplaire, précisément dans les milieux conservateurs qui ont jusqu'à nouvel ordre le vent en poupe.

MICHEL TATU.

● *Une commission de la chambre des représentants* a estimé, samedi 26 août, que la décision de la Cour suprême d'autoriser la police à perquisitionner dans les salles de presse (*le Monde* du 6 juin), menaçait les libertés individuelles et devrait être annulée. — *(U.P.I.)*

Nicaragua

LE PATRONAT SE JOINT A LA GRÈVE

Managua *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — La tension s'est encore accrue pendant le week-end au Nicaragua après la décision des syndicats patronaux, dimanche 27 août, de se joindre à la grève générale lancée vendredi par le Front élargi d'opposition, qui regroupe pratiquement toutes les forces politiques du pays, des conservateurs aux communistes, contre le gouvernement du général Somoza. Les syndicats patronaux ont précisé qu'ils soutenaient le Front élargi, mais qu'ils étaient hostiles à la participation du Front sandiniste de libération nationale (guérilleros d'extrême gauche) à un futur gouvernement.

La prise de position du patronat devrait entraîner, ce lundi, la fermeture de la plupart des magasins et entrepôts. La grève semble s'étendre dans l'ensemble du pays, mais elle n'est pas totale dans la capitale.

Deux personnes ont été tuées dimanche à Managua par des patrouilles militaires, apprend-on dans la capitale nicaraguayenne. Cette nouvelle n'a pas été confirmée officiellement. Des incidents ont eu lieu dans plusieurs villes de l'intérieur, notamment à Jinotepe, Leon, Coctal, La Trinidad et Estell. Des barricades ont été édifiées et l'armée est intervenue.

Le gouvernement vénézuélien a accordé l'asile politique aux prisonniers, membres du Front sandiniste, libérés jeudi par un commando du Front après une prise d'otages au Palais national. Les guérilleros se trouvent actuellement à Panama.

AFRIQUE

Rhodésie

La tenue d'une conférence élargie semble la seule alternative à la guerre civile

De notre correspondant

Salisbury. — Levisage marqué par les années, la poitrine déjà couverte de plusieurs médailles, un officier blanc des unités antiterroristes rhodésiennes s'avance vers le podium et se met au garde-à-vous. Face à lui, un ministre noir ôte son chapeau et lui tend la main. « *Félicitations pour vos services. Nous souhaitons que vous restiez au Zimbabwe. Nous avons besoin d'hommes comme vous* », déclare le ministre avant d'épingler une nouvelle décoration sur la poitrine de l'officier.

Le ministre est M. Francis Zindoga, qui partage le portefeuille de la justice et du maintien de l'ordre avec son collègue blanc, M. Hilary Squires, dans le gouvernement intérimaire de Salisbury. Il a été nommé à ce poste en remplacement de M. Byron Hove, un jeune avocat rappelé d'exil par l'évêque Abel Muzorewa, avant d'être limogé du gouvernement pour avoir préconisé des réformes majeures dans la police et la fonction publique.

Cette scène illustre le principal dilemme du règlement « interne » mis en œuvre sous la houlette du premier ministre, M. Ian Smith, et des trois dirigeants noirs modérés, l'évêque Muzorewa, le révérend Sithole et le chef Chirau, qui consiste à convaincre les Blancs de rester sous un régime noir, mais tout en prouvant aux Africains que les raisons de se battre ont disparu.

Les « armées privées »

L'accord du 3 mars avait pour objectifs de mettre fin à la guérilla qui, en six ans, a gagné tout le pays, et d'obtenir la levée des sanctions économiques dont souffre gravement la Rhodésie. Le texte du règlement prévoit la tenue d'élections au suffrage universel avant la fin de l'anée, selon un mode de scrutin garantissant vingt-huit sièges aux Blancs. L'indépendance formelle de la colonie rebelle est fixée au 31 décembre.

Mais M. Smith a récemment admis que le règlement interne n'avait « *pas produit les résultats escomptés* ». Il rejette la responsabilité de l'intensification de la guerre sur ses collègues noirs au sein du gouvernement. Ceux-ci avaient assuré, selon lui, qu'ils seraient en mesure de convaincre les maquisards. Quant au maintien des sanctions, M. Smith reproche aux Occidentaux — Britanniques et Américains en particulier — d'avoir refusé de donner une chance à la formule de règlement élaborée à Salisbury.

Les tentatives des Noirs modérés pour obtenir un cessez-le-feu n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat.

L'évêque Muzorewa a certes affirmé avoir tenu un meeting dans une zone tribale (auquel la presse n'avait pas été conviée, à l'exception de la télévision rhodésienne), protégé par trois cents guérilleros ralliés au régime. Mais deux jours plus tard, le coministre blanc de la défense, M. Roger Hawkins, a publié une mise au point selon laquelle tous les maquisards ralliés devaient être intégrés, comme « auxiliaires », dans l'armée rhodésienne, c'est-à-dire placés sous le contrôle d'officiers blancs. On est bien loin de la fusion des armées envisagée par le plan anglo-américain... En fait, on assiste à une multiplication inquiétante des « *armées privées* ».

Etant donnée la présence de huit mille à dix mille guérilleros à l'intérieur du pays (selon les chiffres du commandement militaire rhodésien) et d'environ deux fois plus de maquisards dans des camps de Zambie et du Mozambique, la situation militaire ne prête guère à l'optimisme. Dans les zones rurales, le contrôle administratif du gouvernement ne s'exerce plus qu'au prix d'une forte présence militaire. 90 % des écoles situées en dehors des villes ont fermé leurs portes, ainsi que de nombreuses cliniques.

Les services vétérinaires ne sont plus assurés. Les magasins doivent fermer. Les autobus renoncent à s'aventurer sur certaines pistes. Les grands axes et les villes sont encore « sûrs ». Mais les habitants d'un faubourg blanc de Salisbury ont été prévenus par la police que l'insuffisance des effectifs de police ne permet pas d'envisager une intervention de nuit en cas d'urgence.

Pour se rendre dans une zone tribale à trente minutes de voiture de Salisbury, il faut désormais prendre place dans un convoi armé. Lorsque le cortège de véhicules s'immobilise, du fait par exemple de la présence d'un troupeau sur la piste, l'escorte, nerveuse, et craignant une embuscade, se met à tirer dans toutes les directions. En outre, la guerre coûte très cher : plus d'un million de dollars par jour.

Comment, dans ces conditions, organiser les élections prévues en décembre, alors que les trois quarts des 6,5 millions d'Africains de Rhodésie vivent dans les zones rurales ? On a déjà renoncé à dresser des listes électorales, et pour éviter les doubles votes, chaque électeur devra tremper son pouce dans de l'encre indélébile. « *C'est de la folie pure*, estime un fermier d'une région chande. *Quel paysan africain acceptera de porter sur lui pendant plusieurs jours la preuve de sa désobéissance aux consignes de boycottage des élections lancées par la guérilla ?* » Or, si la participation au scrutin n'atteignait pas 60 %, la crédibilité de l'opération serait ruinée.

De nombreux opposants au règlement interne soulignent que ses promoteurs n'ont pas fait grand-chose pour assurer son succès auprès de la majorité noire. La présence de l'évêque Muzorewa au gouvernement lui assurait pourtant dès le départ un capital appréciable de sympathie, mais celui-ci a été rapidement épuisé.

L'« affaire Hove » a eu un effet désastreux dès la formation du gouvernement en avril. Le renvoi du jeune ministre, qui avait souhaité une « *discrimination positive* » en faveur des Africains dans la fonction publique, après toutes ces années de ségrégation, a conduit de nombreux Africains à douter de la sincérité de M. Smith. L'attitude de l'évêque Muzorewa, qui a d'abord menacé de se retirer du gouvernement si M. Hove n'était pas réintégré, puis a accepté la sanction, lui a porté gravement préjudice. M. Hove a finalement été exclu de l'United African National Council ainsi que quatre dissidents, désenchantés par l'attitude de évêque. De nombreux partisans de (U.A.N.C.) ainsi que quatre dissidents, désenchantés par l'attitude de l'évêque. De nombreux partisans de l'U.A.N.C. seraient troublés par cette évolution.

Le peu d'empressement à éliminer les discriminations raciales constitue une autre source de déconvenue. Il aura fallu attendre cinq mois après la signature de l'accord pour que le gouvernement annonce enfin l'ouverture des lieux publics à toutes les races. Il ne faisait là qu'entériner la réalité. En outre, il n'a pas dit un mot des écoles, des hôpitaux, des quartiers résidentiels, et surtout du « *Land tenure act* », dont l'amendement ou la suppression constituerait, aux yeux des paysans africains, le véritable test de la politique de déségrégation.

Le mécontentement à l'égard du gouvernement se manifeste lorsque des ministres se rendent dans les zones rurales pour expliquer leur action. Récemment, un meeting a été annulé à Wankie, sept personnes seulement s'étant présentées.

« *Le règlement interne a placé le pays dans une impasse* », estime M. Herbert Munangatire, directeur du quotidien africain *Zimbabwe Times*, qui tente de conserver son indépendance envers les divers courants nationalistes. « *La seule issue, si l'on veut éviter un bain de sang, paraît être une conférence élargie avec le Front patriotique* », estime-t-il. — *(Intérim.)*

Un rapport officiel britannique prouve que B.P. et Shell ont violé l'embargo sur les livraisons à Salisbury

De notre correspondant

Londres. — Au mépris de la législation britannique et des décisions des Nations unies, imposant des sanctions économiques au régime « *illégal* » de Salisbury, deux grandes compagnies pétrolières, la B.P. et la Shell ont reconnu avoir livré du pétrole à la Rhodésie au cours des six dernières années. Des preuves établissant cette infraction sont contenues dans un rapport préparé par M. Bingham, conseiller de la reine, membre éminent du barreau de Londres, à l'issue de l'enquête qu'il a menée à la demande de M. Owen, ministre des affaires étrangères.

Sur la base des déclarations de leurs dirigeants, le rapport Bingham établit que les compagnies B.P. et Shell étaient au courant et approuvaient que leurs filiales sud-africaines et au Mozambique poursuivent leurs livraisons de pétrole par chemin de fer à la Rhodésie, après la déclaration unilatérale d'indépendance de 1970 du gouvernement de Salisbury. Ainsi, en 1966, Shell et B.P. envoyèrent environ six mille wagons-citernes (soit 170 000 tonnes) de Lourenço-Marques en Rhodésie. Au même moment, la compagnie Total envoyait environ mille wagons représentant 31 000 tonnes. En 1968, les livraisons de B.P. et Shell atteignirent environ 175 000 tonnes et celles de Total 31 000 tonnes. En fait, selon l'analyse détaillée du *Sunday Times*, les dirigeants des compagnies, pour protéger Shell-Mozambique, enregistrée à Londres et donc soumise à la législation anglaise, négocièrent un arrangement avec Total aux termes duquel le pétrole livré à la Rhodésie ne serait pas envoyé directement par Shell et B.P. mais par Total pour leur compte. La compagnie française recevrait de ces deux compagnies les livraisons compensatoires à ces livraisons.

Selon le rapport Bingham, B.P., faisant état de l'absence de réaction ou d'intérêt des dirigeants britanniques successifs (M. Harold Wilson, puis M. Edward Heath, puis de nouveau M. Harold Wilson), en concluait que le gouvernement considérait la formule comme satisfaisante. Apparemment les compagnies n'avaient pas entièrement informé le Foreign Office de toutes leurs activités. Ainsi, en 1973, l'accord avec Total prit fin et le pétrole fut alors livré directement par Shell-Mozambique, alors que les dirigeants de Shell continuaient d'affirmer au Foreign Office que la compagnie observait toutes les règles.

Il ressort également du rapport qu'après l'ouverture de l'enquête B.P. obligea sa filiale sud-africaine à annuler toutes ses ventes à la compagnie de fret sud-africaine qui assurait les livraisons en Rhodésie.

Une action judiciaire ?

M. Owen, auquel le rapport a été remis, devra décider s'il convient de le publier, comme le lui recommandent avec insistance la gauche travailliste ainsi que les dirigeants africains, qui exigent une application stricte de l'embargo pétrolier contre la Rhodésie. D'autre part, le président Kaunda, de Zambie, qui a engagé une action en dommages et intérêts de 3 milliards de dollars contre sept compagnies, en les accusant d'avoir privé la Zambie du pétrole qu'elles livraient illégalement à la Rhodésie, aurait reçu l'an dernier l'assurance de M. Callaghan qu'une action judiciaire serait intentée contre les coupables. Mais il peut être embarrassant de mettre en évidence soit l'ignorance, soit la complicité du gouvernement travailliste. Celui-ci, il y a deux ans, informait les Nations unies qu'il avait accepté les assurances données par Shell et B.P. qu'aucune de ces compagnies ou de ces sociétés dans lesquelles elles avaient des intérêts, n'avait directement ou indirectement livré du pétrole et des produits pétroliers à la Rhodésie.

HENRI PIERRE.

CORRESPONDANCE

Le gouverneur Fourn et le retour de Béhanzin dans sa patrie

M. Robert Cornevin, de l'Académie des sciences d'outre-mer, nous écrit :

Dans son intéressant article sur l'affaire du baron Fourn, Michel Bole-Richard (*le Monde* daté 13-14 août) écrit « les choses ont bien changé depuis l'époque où les Limouxins cédaient le trottoir au baron Gaston Fourn, quatrième du nom, gouverneur de 2ᵉ classe de la France d'outre-mer ».

Sans doute n'est-il pas trop tard pour évoquer à son propos le cinquantième anniversaire du solennel retour au Dahomey de la dépouille mortelle de Béhanzin.

Ce fut en avril 1928 le dernier acte hautement politique de Gaston Fourn qui fut le plus « long » gouverneur du Dahomey (1917-1928).

Né à Dellys (Algérie) le 24 février 1868, passé par Saint-Cyr (1890-1892), brillant cavalier, Gaston Fourn s'était distingué notamment lors de la délimitation avec le Togo menée conjointement avec le lieutenant allemand Von Seefried (1908-1909 et 1911-1913). Passé en 1911 dans le corps des administrateurs des colonies il avait admirablement réussi avec les populations dahoméennes d'où sa nomination comme gouverneur du Dahomey en 1917. Il fut assez médiocrement noté par des supérieurs qui, semble-t-il, le trouvaient « plus dahoméen que français ». Parfaitement conscient de l'importance de Béhanzin pour la population Fon, qui avait formé le corps de bataille opposé à la conquête française lors des difficiles campagnes de 1892 et 1894 il s'entremit pour que le corps de Béhanzin décédé d'une broncho-pneumonie à Blida, le 19 décembre 1906, fut rapatrié.

Les cérémonies revêtirent un exceptionnel éclat : les honneurs militaires furent rendus à Cotonou et à Abomey. Le cercueil fut inhumé à Djimé, village situé entre Goho et Azonvézoun qui était habité exclusivement par des membres de la famille de Béhanzin.

Cet acte qui témoignait de son exceptionnel sens politique fut le dernier de sa vie de gouverneur.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a entamé des discussions avec « des capitales arabes » en vue de réduire les effectifs de leurs ambassades à Londres, à la suite des attentats commis dans la capitale britannique au cours des dernières semaines, a déclaré dimanche 27 août le secrétaire du Foreign Office, M. David Owen. — *(A.F.P.)*

Laos

● LE LAOS VA RESTITUER AUX ETATS-UNIS les restes de quatre pilotes américains tués pendant la guerre du Vietnam. Cette nouvelle a été annoncée lors de la visite qu'effectue, depuis vendredi 25 août, à Vientiane, une délégation parlementaire américaine. C'est la première fois que les Laotiens restituent les corps de militaires américains tués dans leur pays. — *(UPI.)*

Namibie

● LE RAID SUD-AFRICAIN de mercredi dernier sur la ville de Sesheke, en Zambie, en représailles à une attaque de la SWAPO dans la bande de Caprivi en Namibie, a été confirmé officiellement samedi 26 août à Windhoek par le commandant des forces sud-africaines en Namibie, le général Jan Geldenhuys (*le Monde* des 25 et 26 août). Celui-ci, justifiant l'opération par le « droit de poursuite », a annoncé que les bases terroristes « *avaient été nettoyées* ». D'autre part, on apprend que M. Daniel Shipanga, l'un des fondateurs de la SWAPO, l'Organisation du peuple du Sud-Est africain, est arrivé vendredi 25 août à Windhoek vendredi 25 août à d'exil. M. Daniel Shipanga s'était opposé en 1976 à M. Sam Nujoma, le président de l'organisation, pour des raisons idéologiques. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pakistan

● UN LIVRE BLANC condamnant les atteintes à la liberté de la presse par M. Bhutto pendant qu'il était premier ministre a été publié dimanche 27 août par le gouvernement pakistanais. D'autre part, seize personnes, dont des journalistes et des typographes, ont été arrêtées à Karachi du 22 au 26 août alors qu'ils manifestaient contre les restrictions à la liberté de la presse. Soixante-seize personnes sont actuellement détenues pour le même motif, et certaines d'entre elles seraient victimes de mauvais traitements. — *(A.F.P.)*

● LA PRESSE GOUVERNEMENTALE a violemment critiqué, samedi 26 août, la décision française de ne pas livrer au Pakistan d'usine de retraitement des déchets nucléaires (*le Monde* du 25 août). Le *Nawai Waqat* dénonce les pressions américaines sur la France : « *L'image que s'était acquise la France sur la scène internationale à l'époque de de Gaulle est sérieusement affectée* », écrit-il, tandis que le *Pakistan Times* réaffirme la « *détermination inébranlable* » d'Islamabad d'acquérir la technologie du retraitement nucléaire. — *(A.F.P.)*

politique

L'élection législative de la Meurthe-et-Moselle

Onze candidats seront en présence pour le premier tour

De notre envoyée spéciale

Nancy. — Ils seront onze candidats à solliciter les suffrages des électeurs convoqués, le 17 septembre, pour élire le député de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle, après l'invalidation du scrutin de mars, et de la réélection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, décidée par le Conseil constitutionnel le 28 juin dernier. Le Conseil constitutionnel avait estimé que la distribution de deux tracts en faveur du président du parti radical dans la nuit précédant l'élection constituait *« une manœuvre de dernière heure intervenue après la clôture de la campagne électorale de nature à exercer sur l'élection une influence suffisante pour en modifier le résultat »*.

Invalidé, l'ancien ministre retrouve six de ses onze adversaires de mars dernier. Ce sont :

M. Claude Huriet, conseiller général de Nancy-Nord, vice-président de la fédération départementale du P.R., placé en dehors du parti, qui, soutenu par le R.P.R. et le CNIP, se présente avec l'étiquette « majorité présidentielle » ; Mme Régine Denis-Judicis, conseillère municipale d'Epinal (Vosges), royaliste ; MM. Roland Favaro, membre du comité central du parti communiste ; Henri Begorre, P.S.U. ; Yvon Tondon, P.S., conseiller général et conseiller municipal de Pont-à-Mousson ; Joë Dupuy P.F.N. (Parti des forces nouvelles).

Les quatre nouveaux candidats sont Mme Christiane Nimsgern pour Lutte ouvrière (trotskiste), MM. Christian Parra « gaulliste », conseiller municipal de Nancy, dont la candidature a été désapprouvée par le R.P.R. auquel il appartient (*le Monde* du 26 août) ; Alain Jeunet au nom de l'Association pour le développement de l'expression régionale, animateur de Radio-Mirabelle ; Jean-Paul Petit pour l'Union des Français de bon sens.

Au second tour des élections législatives de mars dernier, M. Servan-Schreiber avait devancé M. Tondon de quatre voix, après correction des résultats par le Conseil constitutionnel, soit 32 824 pour l'ancien président du conseil régional et 32 820 à son adversaire socialiste. Au premier tour, les résultats étaient les suivants :

MM. Tondon, 16 571 voix ; Servan-Schreiber, 16 292 voix ; Huriet, 14 240 voix ; Favaro, 11 981 voix ; Begorre, 1 247 voix ; Dupuy, 1 000 voix ; Mme Michèle Lanchon (L.O.), 803 voix ; MM. Patrick Kelche (Union des gaullistes de progrès, 757 voix ; Bernard Thiery (Ligue communiste révolutionnaire), 373 voix ; Mmes Denis-Judicis, 279 voix ; Marie-Thérèse Cicolella (U.O.P.D.P.) (maoïste), 177 voix. — A. Ch.

MORT DE M. RENÉ JANNIN préfet de l'Isère

De notre correspondant

Grenoble. — M. René Jannin, préfet de l'Isère, qui séjournait pendant ses vacances à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), est décédé subitement dimanche soir. Il aurait eu soixante-quatre ans le 16 septembre prochain.

Nommé préfet de l'Isère en juin 1974, M. Jannin avait débuté dans l'administration préfectorale comme sous-préfet d'Avesnes (Nord) en septembre 1944, puis il avait occupé le même poste à Villefranche-sur-Saône avant de devenir secrétaire général de la préfecture du Rhône en 1953. Préfet du Gers en 1959, il occupa, à partir de mars 1961, les fonctions de préfet de police d'Alger, puis, le 1er décembre 1961, celles de directeur de la sûreté nationale en Algérie.

Lors du procès de l'ancien général Salan (qui, en tant que chef de l'O.A.S., devait être condamné en mai 1962 à la détention criminelle à perpétuité puis gracié en juin 1968 par le général de Gaulle), M. Jannin devait faire une longue déposition sur l'O.A.S., « un syndicat du crime ». *Nommé préfet de Loir-et-Cher en mai 1962, il devait être successivement préfet de Maine-et-Loire (septembre 1964), des Côtes-du-Nord (décembre 1967 - avril 1974) et du Val-de-Marne (avril-juin 1974).*

Depuis le premier rassemblement antinucléaire contre le surrégénérateur Super-Phénix de Creys-Malville, les 3 et 4 juillet 1976, M. Jannin était devenu la « cible » privilégiée des militants antinucléaires de la région Rhône-Alpes. Les 30 et 31 juillet 1977, il dirigea les forces de l'ordre lors des affrontements extrêmements violents qui les opposèrent à une partie des soixante mille manifestants. Le préfet de l'Isère a rappelé à plusieurs reprises qu'« il n'avait rien à se reprocher » *et que l'emploi des grenades offensives, qui firent un mort, Vital Michalon, et une centaine de blessés,* « était la seule façon de tenir les manifestants violents à distance » *du chantier de construction de la future centrale nucléaire.*

DÉCÈS DE M. HAMECHER SÉNATEUR M.R.G. DU TARN-ET-GARONNE

M. Marceau Hamecher, sénateur M.R.G. du Tarn-et-Garonne, est décédé le 27 août dans sa quarante-neuvième année, des suites d'une longue maladie qui l'avait tenu plusieurs mois à l'écart des affaires politiques.

[M. Marceau Hamecher était né en 1929 à Valenciennes. A Montauban, il s'occupait de réparation automobile. Conseiller municipal de cette ville depuis 1971 (élu sur une liste d'union de la gauche) et conseiller général depuis 1973, il avait été élu au Sénat en septembre 1977 au siège de M. Alain Laplace (gauche démocratique), battant M. Louis Delmas, maire de Montauban (P.S.), dont il était l'adjoint. M. Hamecher, vice-président de la fédération départementale des radicaux de gauche, appartenait à la *formation sénatoriale* du M.R.G., rattachée administrativement au groupe de la gauche démocratique. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. André Jouany (M.R.G.), maire de Nègrepelisse.]

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

Le *Journal officiel* du 26 août a publié les nominations suivantes :

— *M. Jean-Marie Duval*, directeur du cabinet du préfet du Haut-Rhin, est nommé sous-préfet de Neufchâteau (Vosges) ;

— *M. Bernard Da Costa*, directeur du cabinet du préfet de la région Guyane, est nommé directeur du cabinet du préfet du Haut-Rhin ;

— *M. Albert Daussin-Charpantier*, conseiller de première classe de tribunal administratif, est nommé secrétaire général de la Lozère ;

— *M. Antoine Guerrier de Dumast*, secrétaire général de la Haute-Marne, est nommé sous-préfet de Châteaulin (Finistère) ;

— *M. Guillaume Gasztowtt*, directeur du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, est nommé secrétaire général de la Haute-Marne ;

— *M. Michel Soulignac*, secrétaire général de l'Ardèche, est nommé sous-préfet de Saint-Flour (Cantal) ;

— *M. Claude Langevin*, sous-préfet de Vouziers, est nommé secrétaire général de l'Ardèche.

M. MICHEL ROCARD : la C.I.A. aurait cherché à « déstabiliser » une France gouvernée par la gauche.

M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., a participé, samedi 26 et dimanche 27 août, à Bastia, aux journées d'études organisées par les fédérations socialistes de la Corse sur le thème *« socialisme et minorités nationales »*. A cette occasion, il a affirmé avoir la certitude que la C.I.A. (Central Intelligence Agency) avait dans ses projets l'intention de *« déstabiliser la France grâce à ses contradictions régionales »* en cas de victoire de la gauche en mars 1978.

M. Rocard n'a pas indiqué comment les services de renseignements américains envisageaient, selon lui, de procéder à une telle déstabilisation, mais il ne faisait guère de doute pour ses auditeurs qu'il pensait à une éventuelle manipulation de mouvements indépendantistes du type F.L.N.C. (Front de libération national de la Corse) ou F.L.B. (Front de libération de la Bretagne). Au cours de ces journées, des représentants de mouvements sardes, basques, bretons, alsaciens et occitans, ainsi que d'autres secrétaires nationaux du P.S. parmi lesquels MM. Louis Le Pensec, député du Finistère, délégué aux affaires régionales, et Dominique Taddéi, député du Vaucluse, délégué aux affaires culturelles, ont pris la parole.

● *L'Humanité et le Nouvel Observateur* polémiquent : le directeur du quotidien communiste, M. *Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C.F., réplique, dans le numéro du 28 août de son journal, à M. *Jean Daniel*, qui dans son éditorial du *Nouvel Observateur*, avait mis en cause la responsabilité des *dirigeants* communistes dans la rupture de l'union de la gauche.

RECTIFICATIF. — M. Joël Boillot, qui était candidat dans la seizième circonscription de Paris aux élections législatives de mars dernier, avec l'investiture de l'U.D.F., n'est pas membre du P.R. comme *le Monde* du 26 août l'a indiqué. M. Boillot est vice-président du club gaulliste de gauche C.S.P. (Collège pour une société de participation).

M. MICHEL DEBRÉ CRITIQUE LA POLITIQUE D'OUVERTURE PRÉCONISÉE PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

M. Michel Debré (R.P.R.), député de la Réunion, a vivement pris parti dimanche 27 août dans une interview au *Journal du dimanche*. Il a notamment affirmé : *« Quand j'entends celui-ci ou celui-là qui parle d'élargir ou de changer la majorité, cela me paraît un vocabulaire préhistorique, antédiluvien. Toutes ces histoires de combinaisons de partis, d'élargissement, d'ouverture, sont à la fois ridicules aux yeux des Français et inefficaces aux yeux du bien public. Il n'y a que deux formules : ou un grand gouvernement de salut public, ou s'appuyer pendant cinq ans sur la majorité pour travailler. »*

M. Michel Debré a également regretté que M. Raymond Barre n'ait pas acquis l'*« autorité politique suffisante pour que l'action corresponde à ses pensées »*, et que le premier ministre ait accepté de *« lancer la France dans le désarroi des élections européennes au moment où il aurait fallu l'unir pour un objectif de redressement national »*.

« LA LETTRE DE LA NATION » : le premier ministre n'admet pas la contestation.

Le bulletin *la Lettre de la Nation*, de tendance gaulliste et qui reflète le point de vue de la direction du R.P.R., reparaît à partir du 28 août. Dans le numéro de rentrée, Pierre Charpy écrit :

« Le président de la République poursuit, avec l'opiniâtreté de Louis XI, son dessein de gouverner avec une majorité qui ne soit pas celle qui l'a élu.

» Le premier ministre admet moins que jamais la moindre contestation de tel ou tel aspect de sa politique. C'est dans son caractère. Mais mieux vaudrait qu'il s'exprime clairement. Par exemple, il a choisi l'invitation d'un député R.P.R. pour dénoncer l'état d'esprit de ceux que le général de Gaulle aurait — selon lui — qualifiés de « Messieurs-il-faut-que-ça-rate » (le Monde du 26 août). *L'intérêt évident — et affiché — de l'opposition étant que « ça rate », le qualificatif en question ne pouvait s'appliquer qu'au R.P.R., et c'est bien comme cela que l'opinion l'a compris.*

» Aussi faudra-t-il que le premier ministre s'en explique. Le débat budgétaire lui en fournira l'occasion. Pense-t-il pouvoir obtenir le soutien des parlementaires R.P.R. à sa politique en les accusant de souhaiter son échec ? »

A la Réunion

M. DIJOUD RÉAFFIRME LA SOUVERAINETÉ FRANÇAISE SUR L'ILE

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est arrivé samedi 26 août à La Réunion pour une visite de quatre jours. Il a évoqué les difficultés économiques du département, puis il a souhaité que son voyage soit l'occasion d'une relance de l'activité économique. Il a également indiqué que « personne ne viendra porter atteinte ici à la souveraineté et aux responsabilités de la France ».

(De notre correspondant.)

Saint-Denis de la Réunion. — Les problèmes auxquels la Réunion est confrontée de manière de plus en plus aiguë ainsi que le contexte international dans lequel se situe cette visite, quelques semaines après les prises de position du comité de libération de l'O.U.A. réclamant l'indépendance de l'île, devraient donner une importance toute particulière à cette visite.

Le chômage reste la préoccupation essentielle de la majorité de la population.

Le parti communiste réunionnais et cinq autres organisations politiques, syndicales et sociales ont décidé de se regrouper au sein d'un « front anti-colonialiste pour l'autodétermination de la Réunion », en manifestant leur volonté d'obtenir un soutien plus grand de la part des pays progressistes d'Afrique.

MAURICE BOTBOL.

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a évoqué vendredi 25 août, dans un entretien accordé au journal *Sud-Ouest*, la gestion de M. Raymond Barre. M. Blanc a notamment déclaré : *« M. Barre a réussi à maintenir la valeur de notre monnaie malgré les perturbations internationales et à rétablir les équilibres indispensables, il a stimulé le dialogue social et il s'est engagé dans une politique nouvelle d'aménagement du territoire devant permettre le renouveau de l'espace rural. (...) Il insuffle au pays le sens de l'effort, du travail et de la responsabilité. »*

« HABEMUS PAPAM »

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Vingt mille personnes étaient massées sur la place Saint-Pierre, le dimanche 27 août, à midi, pour voir le nouveau pape Jean Paul Ier. Il est sorti sur la loggia centrale de la basilique vaticane et, avant de réciter l'Angélus et de donner sa bénédiction apostolique à la foule, il lui a adressé quelques paroles dont la simplicité a fait forte impression : *« Hier matin je suis allé voter tranquillement à la Sixtine. Jamais je n'imaginais ce qui allait m'arriver. A peine avais-je commencé à sentir le danger que deux de mes collègues sont venus m'encourager. L'un m'a glissé à l'oreille :* « Courage ! Si le Seigneur impose un fardeau, il donne aussi la force de le porter », *et l'autre :* « N'ayez pas peur, il y a tant de gens dans le monde entier qui prient pour le nouveau pape. »

Ensuite, pour expliquer le choix de son nom après avoir rappelé que Jean XXIII l'avait sacré évêque et Paul VI créé cardinal, il a confié : *« Sur la passerelle de la place Saint-Marc, à Venise, le pape Paul m'a fait rougir devant mille personnes ; il a enlevé son étole pour la mettre sur mes épaules.*

» Je n'ai pas la sagesse de cœur du pape Jean, a conclu Jean Paul Ier, *ni la culture du pape Paul, mais je me trouve à leur place et je dois essayer de servir l'Eglise. J'espère que vous m'aiderez par vos prières. »*

La veille, le samedi 26 août, à 19 h. 18, l'annonce faite de la même loggia par le cardinal proto-diacre Pericle Felici : *« Annuncio vobis gaudium magnum : habemus papam ! »* (Je vous annonce une grande joie : nous avons un pape !), avait été reçue dans un silence plus étonné qu'ému.

La place Saint-Pierre n'était remplie qu'à moitié, car les premiers venus commençaient à rentrer chez eux après cinquante-cinq minutes d'attente et d'incertitude, à cause d'une fumée qui hésitait entre le noir et le blanc. La foule n'arrivait pas vraiment à croire que le nouveau pape était déjà élu à la fin du premier jour du conclave, soit après quatre scrutins seulement.

Pourtant, à l'intérieur de la chapelle Sixtine, le nouvel élu avait déjà dit au cardinal doyen son acceptation de l'élection, dont l'acte notarié était rédigé par le préfet des cérémonies et annonçait le nom qu'il avait choisi : Jean Paul Ier. Il s'était dirigé ensuite vers la petite sacristie où il avait revêtu la soutane blanche, le rochet de mozette et la mozette avec l'étole rouge. Il avait échangé sa calotte écarlate contre une calotte blanche.

Lorsque le cardinal Felici annonce le nom du cardinal élu, c'est la stupeur. D'ordinaire, son prénom suffit à l'identifier et la foule crie son nom. Cette fois, « Albino » ne produit aucun effet, et « Luciani » guère plus. Les applaudissements sont polis, mais la foule cherche surtout à savoir qui est Albino Luciani. La plupart se rassurent en apprenant qu'il était patriarche de Venise et, donc, Italien.

A 19 h. 30, le pape apparaît sur la loggia, précédé d'une croix de procession. Les cent dix cardinaux se glissent sur les balcons de chaque côté, dans une traînée écarlate. Le nouveau pape, sur lequel tous les regards sont rivés, sourit longuement. Jean Paul Ier agite les mains par petits gestes saccadés. Il semble un peu intimidé derrière ses lunettes sans monture. Les gestes deviennent plus amples devant les acclamations qui fusent, et il entonne d'une voix qui tremble d'émotion la bénédiction *urbi et orbi* avant de se retirer.

Alors, au son des tambours, la garde suisse arrive du nord des colonnades du Bernin, portant le drapeau pontifical blanc et or et présente les armes (hallebardes). Puis divers détachements de troupes italiennes des armées de terre, de l'air et de mer, ainsi que des chasseurs alpins et une formation de la police précédée par la musique des carabinieri, viennent rendre les honneurs au drapeau de l'Etat du Vatican.

La première décision prise par le nouveau pape a été de prolonger le conclave jusqu'au lendemain dimanche 27 août à 9 h. 30. Il a dîné, comme son prédécesseur, avec les cardinaux à sa place habituelle ; il voulait sans doute profiter de la présence de ses frères au Sacré Collège pour discuter de détails concrets, et notamment de la cérémonie d'intronisation, qui est fixée au dimanche 3 septembre.

Le matin du 27 août, il a concélébré la messe dans la chapelle Sixtine avec tous les cardinaux, dont certains âgés de plus de quatre-vingts ans, et notamment le cardinal Carlo Confalonieri. A cette occasion, il a prononcé en latin son premier message adressé à ses frères de l'épiscopat et aux catholiques du monde entier. — A. W.

LA VIE ET L'HOMME

Une vocation pastorale

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — *« Le moyen d'avancer dans la carrière, c'est de ne rien faire, tout en profitant des occasions qui se présentent. »* Cette observation d'un habitué des milieux diplomatiques romains du dix-huitième siècle vient à l'esprit après l'élection de Mgr Albino Luciani, qui a pris le nom de Jean Paul Ier.

Non pas qu'il soit paresseux et opportuniste. Au contraire, il a travaillé loin des intrigues de la Curie et a si peu cherché les honneurs qu'il est devenu l'homme de compromis, sans « profil » défini, qui a pu réconcilier, au moins en apparence, les tendances et les tensions d'un des conclaves les plus courts de l'histoire.

Sa biographie est tellement pauvre en événements marquants et en tournants significatifs, que la notice officielle le concernant est une des plus courtes des cent onze biographies publiées avant le conclave par la salle de presse du Saint-Siège. Elle tient en une demi-page.

Le nouveau pape se présente exclusivement comme un pasteur. Ses expériences, il est vrai, se limitent à la paroisse et au diocèse. Il n'a jamais été diplomate ou membre de la Curie romaine. Il a peu voyagé à l'étranger et n'a guère fréquenté les non-catholiques. Sa seule expérience nationale provient des trois années passées comme vice-président de la conférence épiscopale italienne.

Mais qui dit pasteur dit vigilance, et sur le plan doctrinal Jean Paul Ier est d'une certaine rigueur. Professeur de séminaire, puis chargé de la catéchèse au niveau diocésain avant de devenir évêque (1), il rappelle un autre patriarche de Venise devenu pape après une expérience exclusivement pastorale : Pie X, le pape de l'antimodernisme.

Trois constantes

Trois constantes marquent la vie de Mgr Albino Luciani : la pauvreté, la collégialité, la tradition.

Il est né dans ce qu'on a appelé *« le Midi du nord de l'Italie »*, c'est-à-dire une des régions les plus pauvres, à Forno-di-Canale, petite bourgade de la province de Belluno. Sa mère est cuisinière et son père travaille comme maçon, verrier, électricien, émigrant chaque saison en Allemagne ou en Suisse, selon les offres d'emploi. Socialiste, sans toutefois partager l'anticléricalisme, qui caractérise ce parti à l'époque, le père du jeune Albino Luciani ne s'oppose pas à la décision de celui-ci d'entrer au séminaire.

La pauvreté qu'il a connue dans son enfance devient une vertu recherchée par le jeune séminariste et vécue de manière volontaire par la suite. Devenu évêque, il déclare : *« Je ne suis qu'un pauvre homme habitué à des choses simples et au silence »*. Et lorsqu'il arrive dans son diocèse de Vittorio-Veneto pour découvrir que deux prêtres doivent comparaître devant la justice pour avoir contracté des dettes de centaines de millions de lires, il convoque les quatre cents prêtres du diocèse et tire du scandale *« une leçon pour l'Eglise des pauvres »*.

« Les véritables trésors de l'Eglise sont les pauvres », disait-il à Venise lorsqu'il vendait des biens ecclésiastiques, des objets précieux et jusqu'à la croix pastorale et la chaîne en or ayant appartenu à Pie XII dont lui avait fait cadeau Jean XXIII, pour financer un centre pour handicapés mentaux. Il surprend la société bourgeoise de Venise en faisant ses visites pastorales à bicyclette ou à pied après avoir aboli les fastueux cortèges traditionnels sur l'eau.

Un des premiers évêques nommés par Jean XXIII, il est aussi parmi les très rares évêques italiens à mettre en pratique la collégialité prônée par le concile. Aimé de ses prêtres de Vittorio-Veneto, il exerce son autorité au milieu d'eux et se laisse conseiller par eux. *« Je crois,* dit-il, *qu'un évêque ne peut pas aller contre une décision prise par le conseil presbytéral »*, lequel, en ce qui le concerne, est composé de prêtres élus et non pas nommés.

Ce grand respect des personnes va de pair toutefois avec une interprétation très restrictive de la charge de l'évêque considéré comme docteur et gardien de la foi. Lors du 3e synode épiscopal sur l'évangélisation, — il avait assisté aux précédents sur invitation expresse de Paul VI — il a rappelé la doctrine catholique classique sur la tâche spécifique *(munus)* de l'évêque : *« Seul le mandat de l'évêque,* dit-il, *confère le pouvoir de prêcher la parole de Dieu avec autorité. »* Et à propos de la réforme du droit canon, il cite ce mot de Montesquieu : *« On doit toucher aux lois avec une main tremblante »*.

(Dessin de KONK.)

Le concile, une « école de conversion »

Cette fermeté intellectuelle chez Jean Paul Ier remonte loin. Jeune prêtre à l'université pontificale grégorienne dirigée par des Jésuites, il avait choisi comme sujet de thèse : *« Le problème de l'origine de l'âme chez Rosmini. »* Choix surprenant chez un jeune prêtre campagnard descendu à Rome des Dolomites. Antonio Rosmini-Serbati était un philosophe et un théologien qui au siècle dernier était soupçonné d'ontologisme, c'est-à-dire de postuler l'existence de l'être universel et indéterminé comme destin de Dieu. Qui plus est, son œuvre la plus connue, *les Cinq plaies de l'Eglise*, considérée aujourd'hui comme prémonitoire, était à l'Index. L'abbé Luciani reçut des félicitations pour sa thèse, peut-être parce qu'il eut l'intelligence de critiquer la théologie de Rosmini sur le péché originel...

Le concile a été pour Jean Paul Ier ce qu'il a appelé une « école de conversion ». Conversion toute relative certes, mais il venait de loin. On peut juger de la distance si on sait qu'il avait eu comme professeur le cardinal... Ottaviani.

Il raconte comment le concile, où il parlait peu et écoutait beaucoup (surtout les théologiens allemands), l'a amené à réviser certaines idées. *« La thèse qui m'a le plus troublé,* avoue-t-il, *était celle sur la liberté religieuse. Pendant des années, j'avais enseigné la thèse que j'avais apprise au cours de droit public donné par le cardinal Ottaviani, selon lequel seule la vérité avait des droits. On m'a convaincu de mon erreur. »* Il est rare et encourageant, au demeurant, qu'un évêque reconnaisse s'être trompé. Mais, après tout, Mgr Luciani n'avait-il pas pris comme devise sur ses armoiries épiscopales *Humilitas* ?

Cela dit, Jean Paul Ier reste un conservateur. Dans un article paru il y a quelques années dans *l'Osservatore Romano*, sur *« la responsabilité des théologiens »*, il écrit que ces derniers abusent de leur liberté s'ils oublient que la théologie est une science sacrée et la traitent comme une des nombreuses sciences humaines, et il fait allusion à la vieille idée que toute vérité n'est pas bonne à dire. *« Certaines hypothèses de travail,* ajoute-t-il, *seraient acceptables si elles étaient publiées dans des revues ou des congrès de haute spécialisation, mais elles se trouvent, en fait, dans tous les journaux. Certains, au lieu de se limiter à être des théologiens d'avant-garde, deviennent, selon l'expression de Hans Küng, des « théologiens francs-tireurs »*.

Mettant ses idées en pratique lorsqu'il était patriarche de Venise, il est intervenu avec vigueur pour condamner des groupes d'étudiants chrétiens (de la FUCI, de l'Action catholique italienne et d'une communauté de San-Trovaso) favorables au divorce lors du référendum et qui se déclaraient hostiles au concordat et partisans du pluralisme politique pour les catholiques.

C'est en matière politique, et notamment en ce qui concerne tout ce qui touche au « compromis historique » entre la démocratie chrétienne et la gauche communiste, que Jean Paul Ier se montre le plus intraitable. Farouchement anticommuniste, il se méfie de la moindre ouverture à gauche chez les catholiques. En juin 1975, il envoya une lettre confidentielle à son clergé déplorant *« la contribution apportée par la désobéissance des prêtres à l'offensive de la gauche »* et *« le grave danger qui menace la liberté de notre pays »*. Dans ce domaine, il se rapproche beaucoup de son ami le cardinal Benelli.

En choisissant le nom de Jean Paul, le nouveau pape a expliqué qu'il veut poursuivre la ligne des deux pontificats précédents. Ce serait une ambition non seulement démesurée pour un seul homme, étant donnée la stature de Jean XXIII et de Paul VI, mais aussi impossible à cause de la complexité et des contradictions de leurs caractères.

Il paraît plus vraisemblable qu'il s'efforcera de mettre l'accent sur certaines caractéristiques des deux derniers papes : la simplicité évangélique et la bonté de Jean, les préoccupations doctrinales de Paul. Il est instructif, à la lumière de cette hypothèse, de lire la biographie du nouveau pape dans *l'Osservatore Romano*, où certains traits sont grossis — sa défense de *Humanae vitae*, par exemple — et d'autres gommés — comme sa pratique de la collégialité, — afin de projeter l'image voulue. La raison en est simple : ceux qui ont appuyé la candidature de Jean Paul Ier ont une stratégie à long terme. Comme Giuseppe Roncalli cependant, Mgr Albino Luciani nous réserve peut-être des surprises.

ALAIN WOODROW.

[Né à Forno di Canale, dans le diocèse de Belluno, le 17 octobre 1912, Albino Luciani est ordonné prêtre le 7 juillet 1935, après des études au petit séminaire de Feltre, puis au grand séminaire de Belluno. Il obtient un doctorat en théologie à l'université pontificale grégorienne de Rome, en présentant une thèse sur Rosmini. Vicaire dans sa paroisse de Forno di Canale pendant deux ans, en 1937, il est nommé vice-recteur et professeur de théologie dogmatique au séminaire de Belluno, où il enseigne par la suite l'Ecriture sainte, la morale, la patristique, l'art sacré et le droit canon.

En 1947, il devient successivement pro-chancelier, pro-vicaire et vicaire général du diocèse de Belluno. Directeur du bureau catéchétique, il publie un livre, *Catechesi in briciole* (le Catéchisme en miettes). Il est sacré évêque de Vittorio Veneto par Jean XXIII en la basilique Saint-Pierre, le 27 décembre 1958. Le 15 décembre 1969, il est appelé par Paul VI à succéder au cardinal Urbani au siège patriarcal de Venise. En 1972, il devient vice-président de la conférence épiscopale italienne, charge qu'il occupe pendant trois ans. Il est créé cardinal au consistoire du 5 mars 1973.]

(1) Il a publié un livre, *Catechesis in briciole (la Catéchèse par bribes)*, dans lequel il réunit ses idées sur l'évangélisation.

Les « illustrissimi » du cardinal Luciani

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — *En 1976, le cardinal Luciani a publié sous le titre* Illustrissimi *un recueil de lettres à des personnages illustres de l'histoire et de la littérature, publiées auparavant dans le journal diocésain de Vittorio Veneto,* le Messager de saint Antoine. *Voici quelques extraits des lettres adressées à Péguy, à Mgr Dupanloup et à Jésus :*

Cher Péguy, ton esprit enthousiaste, ta passion d'éveiller et de conduire les âmes m'ont toujours plu (...) Dans tes pages religieuses il y a quelques traits poétiquement (je ne dis pas théologiquement) heureux, là où tu introduis Dieu qui parle de l'espérance, par exemple (...).

D'accord avec toi, cher Péguy, que l'espérance étonne. D'accord avec Dante qu'elle est une « attente certaine ». D'accord sur ce que la bible dit de ceux qui espèrent.

Cher Péguy, ce serait cependant une erreur de toujours renvoyer à plus tard. Qui se met sur la voie du « après » arrive sur la voie du « jamais ». Je connais quelqu'un qui semble faire de la vie une salle d'attente perpétuelle. Les trains arrivent et partent et lui déclare : *« Je partirai une autre fois ! Je me confesserai à la fin de ma vie ! »* (...)

La chose n'est pas sans risque. Suppose, cher Péguy, que les Chinois soient en train d'envahir l'Italie et avancent en détruisant et en tuant. Tous s'enfuient : les avions, les autos, les trains sont pris d'assaut. *« Viens !* je crie à celui qui attend, *il y a encore une place dans le train, monte tout de suite !* Et lui de répondre : *« Mais est-ce vrai que les Chinois me tueront si je reste ici ?*

— Ce n'est pas certain. Ils pourraient t'épargner ; il se pourrait aussi qu'avant leur venue un autre train arrive. Mais ce sont des possibilités lointaines et il s'agit de la vie. Attendre encore est une imprudence impardonnable.

— Je ne pourrai pas me convertir plus tard aussi ?

— Certainement, mais ce sera peut-être plus difficile qu'à présent : les péchés répétés deviennent habitudes et chaînes, ce qui est difficile à rompre. »

A Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, mort en 1878, le cardinal Luciani écrit :

Cher évêque et académicien de France,

« Le charbon ardent sur lequel souffle tantôt la nature, tantôt la grâce », c'est ainsi que l'on vous a défini. Je trouve, au contraire, qu'en vous soufflait beaucoup plus la grâce que la nature.

Même lorsque vous combattiez dans les journaux, à l'Assemblée nationale, au Sénat ou au concile Vatican I, un profond sens religieux, un cœur enthousiaste, mais droit et loyal, vous a guidé et animé.

Vous avez été directeur de séminaire et même Renan, votre ancien élève, vous a défini comme *« éducateur sans pareil »*.

Il y a eu une campagne pour l'école libre ; et Lacordaire, Montalembert et Falloux vous ont eu à leur côté dans la lutte et dans la victoire.

Le « syllabus » de Pie IX est sorti suscitant de nombreuses réactions peinées ; et vous en avez fait un commentaire si modéré et judicieux que cela a calmé, en partie, la tempête ; provoquant l'accord de non moins de six cents évêques et l'approbation du même Pie IX.

Talleyrand, ce grand pécheur et apostat, était considéré de tous comme irrécupérable. Dieu l'a récupéré mais s'est servi de vous, de votre tact, de votre patience. En résumé, grand évêque, grand lettré, l'aspect de votre personnalité et de votre œuvre que je trouve le plus intéressant est votre passion pour le catéchisme. (...)

Ici, je trouve aujourd'hui des objecteurs : des parents qui se disent chrétiens et qui renvoient pourtant le baptême de leur enfant. *« Pas de pression sur mon fils ! A vingt ans, il choisira. »*

Vous, collègue Dupanloup, avez déjà répondu à cette objection : A vingt ans ! Age de toutes les passions ! L'âge auquel votre fils aurait surtout besoin d'avoir une foi profondément pénétrée pour en recevoir une aide !

Et comment fera ce garçon de vingt ans pour choisir entre tant de religions existantes s'il ne les a pas d'abord toutes étudiées ? Et comment les étudier, tout pris comme il l'est par l'école, le sport, les amusements, les amitiés ? Hériter des richesses, en fait, est une chance. (...)

D'accord, reprend l'objecteur, mais de gros engagements moraux sont liés à cette chance. Ils ne peuvent lui être imputés sans son autorisation.

Vous, Dupanloup, avez répondu ainsi : *« Que de choses sont imposées aux enfants, sans leur autorisation. En attendant, vous l'avez mis au monde sans le lui avoir demandé ! Le nom, la famille, l'entourage et la situation sociale, les vêtements, la première école, tout cela sans son autorisation. »*

Lettre à Jésus

Cher Jésus, j'écris en tremblant. On m'a critiqué. *« Il est évêque, il est cardinal,* a-t-on dit. *Il s'est épuisé à écrire des lettres dans toutes les directions à Mark Twain, à Péguy, à Pinocchio, à Chesterton, à Dickens, à saint Thomas de Salles, à sainte Thérèse de Lisieux et on ne sait pas à qui d'autre. Même pas une ligne cependant à Jésus-Christ. »*

Tu le sais, avec toi je m'efforce d'avoir un dialogue continuel. Le traduire en lettre est cependant difficile : ce sont des choses personnelles. Et puis tellement petites ! Et puis, que t'écrire de toi après tous les livres que l'on a pu écrire sur toi.

Tu avais horreur des paroles inutiles : *« Oui, oui ; non, non. »* Ce qui est en plus est superflu... Pauvres scribes ! Enchaînés aux six cent trente-quatre préceptes de la loi. (...)

Le jour où tu as enseigné *« Bienheureux les pauvres, bienheureux les persécutés »*, je n'y étais pas. Si j'avais été près de toi, je t'aurais murmuré à l'oreille : *« S'il te plaît, change de discours Seigneur si tu veux avoir des disciples. Tu ne vois pas que tous aspirent aux richesses et à la facilité ? »* (...) Toi, tu promets pauvreté, persécutions. Qui veux-tu qui te suive ?

Imperturbable tu poursuis ta route et je t'entends dire : *« Je suis un grain de blé qui doit mourir avant de porter des fruits. Je dois être dressé sur une croix, de là j'attirerai à moi le monde entier. »*

A. W.

Fumée noire ou blanche ?

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Tout le monde est pour la *fumata*. Cette tradition fait partie du mystère qui entoure l'élection d'un pape. Les cardinaux enfermés en conclave sont coupés du monde extérieur et ne peuvent communiquer avec lui que par un signe muet : la fumée noire ou blanche. Noire pour un scrutin négatif, blanche pour l'élection d'un pape.

Face aux imperfections de l'ancienne méthode — de la paille humide ajoutée aux bulletins brûlés devait traduire la fumée noire, la paille sèche la fumée blanche. On a eu recours à la science moderne sous forme de poudre de Bengale pour garantir les couleurs voulues.

Mais le procédé n'est pas encore au point. Déjà lors des élections de Jean XXIII, il y avait eu confusion, mais cette fois-ci l'incertitude a duré près d'une heure.

Le samedi 26 août à 18 h. 25, une première fumée est sortie du tuyau qui surmonte la chapelle Sixtine. Elle a été plutôt noire pendant deux à trois minutes. Mais, à cause du soleil couchant elle était à contre-jour, ce qui rendait sa couleur assez incertaine.

A 18 h. 30, il y eut successivement quatre nouvelles émissions de fumée grise à quelques minutes d'intervalle, suivies d'une longue émission indéterminée, mais plus blanche qu'auparavant. A ce stade, la foule optait, dans l'ensemble, pour la fumée noire — étant donné qu'on était au premier jour du conclave.

A 18 h. 55, les curieux commençaient à quitter la place persuadés que le spectacle était terminé. A 19 h. 15 seulement, un haut-parleur de Radio-Vatican a annoncé que la fumée était blanche, et, à 19 h. 20, le cardinal Felici est venu annoncer la « grande joie ».

Pour ce qui est du suspense, on ne pouvait guère faire mieux. — A. W.

NOUVEAU PAPE

LES PERSPECTIVES DU PONTIFICAT

Le premier message au monde de Jean Paul Ier

Le premier message de Jean Paul Ier est empreint de sérénité. Sans vouloir faire un paradoxe ni frôler l'impertinence, on pourrait dire de ce texte que sa banalité en fait la force. Le pape ne cherche pas midi à quatorze heures. Il parle uniment et d'abondance de cœur, exprimant des vérités auxquelles tout un chacun peut accéder.

Sous ce pontificat, on peut espérer que l'Eglise se fera simple avec les simples et que passera dans les textes officiels un reflet de la limpidité évangélique. Bien plus, un robuste optimisme transparaît de bout en bout, comme si les « prophètes de malheur » dont parlait Jean XXIII au début du concile étaient enfin exorcisés. L'Eglise n'est pas *faite* pour condamner mais pour tendre *les bras*. Elle n'est pas faite pour craindre mais pour espérer (« L'amour chasse la crainte », comme le dit l'Ecriture).

L'homélie, dont on lira de larges extraits *ci-dessous, a-t-elle été, comme on l'a dit*, improvisée pendant la nuit du 26 au 27 août ou bien a-t-elle été esquissée avant le conclave ? Peu importe. Le pape n'a pas promis la Lune. Il a rappelé des choses simples et fortes comme aurait pu le faire un curé dans sa chaire de campagne. Jean XXIII disait, pour sa part : « Ma paroisse, c'est le monde. »

Et d'abord, il est dit que la barque de saint Pierre n'a rien à redouter, car elle est guidée « par le Christ et par son vicaire ». Ensuite, l'Eglise témoigne qu'elle est vivante dans le cœur des hommes, même chez ceux qui ne partagent pas sa vérité. Voilà qui repose de tant de rumeurs aussi alarmistes qu'inefficaces.

Quant au concile, Jean Paul Ier le fait en quelque sorte sien, affirmant que tout son ministère de prêtre et de pasteur sera orienté par lui. *Ici, toutefois*, un net avertissement. Il faut veiller, d'une part à ce que des hommes généreux mais imprévoyants ne le déforment, et d'autre part à ce que les croyants timides n'en freinent l'élan. Dans un cas comme dans l'autre, le pape emploie des expressions mesurées et non blessantes.

L'Eglise, ajoute-t-il, est faite pour donner au monde « le supplément d'âme » dont il a besoin afin que l'homme ne devienne pas un « automate » et la Terre un « désert ».

Dans le passage sur le clergé, Jean Paul Ier affirme vouloir conserver intacte la discipline de l'Eglise. Il s'agit là, sans aucun doute, d'une allusion à la *loi du célibat*. En ce qui concerne l'œcuménisme, il s'agit de le favoriser « sans fléchissements doctrinaux mais aussi sans hésitations ».

Jean Paul Ier devrait être un pape attaché à la décentralisation de l'autorité. Il affirme, en effet, son intention de « recourir fortement » à la collégialité, d'une part au moyen du synode — précision importante, — d'autre part à travers la curie.

Enfin, il termine par une note réconfortante : « Une aube d'espérance se lève sur le monde » malgré « un épais manteau de ténèbres ».

Dans ses écrits, le futur pape avait indiqué avec une touchante simplicité qu'il s'efforçait de rester en dialogue permanent avec le Christ. C'est peut-être là qu'il convient de chercher le secret de sa vie intérieure et de la paix qui émane de sa personne. — H. F.

« Nous voulons poursuivre et continuer l'héritage du concile Vatican II »

Voici de larges extraits du message au monde lu par Jean Paul Ier en latin devant les cardinaux à la chapelle Sixtine. Ce texte est extrait de la traduction française des services de presse du Vatican :

« Vénérables frères, chers fils et filles du monde catholique tout entier. Appelé par la miséricordieuse et paternelle bonté de Dieu à la très grave responsabilité du souverain pontificat, Nous vous adressons à tous notre *salutation* et immédiatement Nous la présentons à tous les hommes du monde qui Nous écoutent en ce moment, et en qui, selon les *enseignements de l'Evangile*, il Nous plaît de voir uniquement des amis, des frères. A vous tous, santé, paix, miséricorde, amour : « Le grâce de Seigneur Jésus-» *Christ*, l'amour de Dieu et la » communion du Saint-Esprit » soient avec vous tous. »

» Nutre âme est encore accablée à la pensée du terrible ministère pour lequel Nous avons été vent impétueux, Nous avons crié semble avoir posé le pied sur l'eau périlleuse, et, secoué par un vent impétueux, nous avons crié avec lui vers le Seigneur : « Sei-» gneur sauve-moi. »

» Mais Nous avons également senti que *s'adressait* à Nous la voix du Christ, encourageante : « Homme de peu de foi, pourquoi » as-tu douté ? » Si les forces humaines, à elles seules, ne sont pas en mesure de supporter un tel fardeau, l'aide de Dieu tout-puissant, qui guide son Eglise à travers les siècles au sein de tant de contradictions et de difficultés, ne Nous manquera certes pas moins, Nous, humble et dernier serviteur des serviteurs de Dieu. *Gardant Notre main dans celle* du Christ, Nous appuyant à Lui, Nous avons, Nous aussi, accédé au timon de ce navire qu'est l'Eglise. Elle est stable et *sûre*, même au milieu des tempêtes, parce que la présence réconfortante et dominatrice du Fils de Dieu l'accompagne. *Selon* la *parole de saint* Augustin, qui reprend une image chère à l'ancienne patristique, la barque *de* l'Eglise ne doit pas craindre, parce qu'elle est guidée *par le Christ et par son vicaire* : « Parce que, même si la barque » est secouée, elle reste cependant » une barque. Elle seule porte les » disciples et reçoit le Christ.

» *Elle est mise en péril* dans la mer, mais sans elle tous périssent immédiatement. »

» En elle seule se trouve le salut : « sine illa peritur » : c'est *dans cette foi que Nous* poursuivrons la route. L'aide de Dieu ne Nous fera pas défaut, selon la promesse indéfectible : « Et Moi Je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde. » Votre réponse unanime et la collaboration pleine de bonne volonté de votre part à tous Nous rendra plus léger le poids de Notre devoir *quotidien*. Nous Nous préparons à cette terrible tâche avec la conscience que l'Eglise catholique est irremplaçable, cette Eglise dont l'immense force spirituelle est une garantie de paix et d'ordre, et comme telle, elle est présente dans le monde ; comme telle, *elle est reconnue* dans le monde. L'écho que sa vie suscite chaque jour est le témoignage que, malgré tout, elle est vivante dans le cœur des hommes, également *de ceux* qui ne partagent pas sa vérité et n'acceptent pas son message. »

(Dessin de CHENEZ.)

L'Eglise transcende les temps et les frontières

« Comme l'a dit le concile Vatican II, *selon* les *enseignements* duquel Nous voulons orienter tout Notre ministère de prêtre, de maître et de pasteur, « l'Eglise, qui doit s'étendre à *toute* la Terre, entre dans l'histoire des hommes, mais transcende également les temps et les frontières des peuples (...).

» Dans cette lumière, Nous Nous *mettons entièrement*, de toutes Nos forces physiques et spirituelles, au service de la mission universelle de l'Eglise, ce qui signifie pareillement : au service du monde, c'est-à-dire au service de la vérité, de la justice, de la paix, de la concorde, de la *collaboration à l'intérieur* des nations ainsi que dans les rapports entre les peuples (...).

» L'Eglise, dans cet effort commun de responsabilité et de réponse *aux problèmes* lancinants du moment, est appelée à donner au monde ce « supplément d'âme » qu'on invoque de toutes parts et qui seul peut assurer le salut. C'est cela *que le monde* attend aujourd'hui : il sait bien que la sublime perfection qu'il a rejoint grâce à ses recherches et ses techniques — et dans laquelle il est certes juste de reconnaître l'accomplissement du premier commandement de Dieu : « *Emplissez la Terre et soumettez-la* », a atteint une *ligne* de *faîte* au-delà de laquelle on trouve le vertige de l'abîme et la tentation de se substituer à Dieu au moyen d'une décision autonome qui fait *abstraction* des *lois morales*, *mène* l'homme moderne au risque de réduire la Terre à un désert, la personne à un automate, la communauté fraternelle à une collectivisation planifiée, introduisant souvent la mort là où Dieu veut au contraire la vie.

» L'Eglise, pleine d'admiration et tendrement penchée sur les conquêtes humaines, veut sauvegarder le monde, assoiffé de vie et d'amour, des dangers qui le *menacent*. L'Evangile appelle tous ses fils à mettre leurs propres forces, et leur vie elle-même, au service des frères, au nom de la charité du Christ : « Il n'est pas de *plus* grand amour que de donner sa vie pour ses amis. » En ce moment solennel, Nous voulons consacrer tout ce que Nous sommes et tout ce dont Nous sommes capables à cet objectif suprême, jusqu'au dernier soupir, conscients de la tâche que le Christ Nous a confiée : « *Confirme tes frères.* »

« ON L'APPELAIT L'ÉVÊQUE AUX GROSSES CHAUSSURES » rappelle la presse italienne

« *On l'a toujours appelé l'évêque aux grosses chaussures* », en référence à *ses* qualités de montagnard, rappelle la presse italienne, dont tous les reportages insistent sur le fait que l'abbé Luciani a été vicaire puis *évêque dans* l'une des régions les plus déshéritées de Vénétie. Ses quelques écrits — surtout des articles — et sermons ont *toujours* témoigné une grande attention aux réalités du sous-développement économique. Et les commentateurs estiment que cet aspect « *tiers-mondiste* » de sa personnalité a pu contribuer à lui rallier les suffrages des cardinaux africains ou latino-américains.

Alberto Cavallari, correspondant à Paris du *Corriere della Sera*, signe l'éditorial de ce journal. Ayant été directeur du *Gazzettino* de Venise, notre confrère a bien connu, fût-ce en s'y opposant, le cardinal Luciani, patriarche de la ville. Il estime que les *cardinaux* « *n'ont pas ignoré que l'* « *évêque aux grosses chaussures* » *a dédié ses études de jeunesse et les réflexions de la maturité à une culture catholique particulière, celle de Rosmini. Ayant fermenté dans le Trentin de la Contre-Réforme au XIXe siècle, cette culture, considérée presque comme hérétique, porteuse d'audaces spirituelles, s'est rattachée aux réflexions de la théologie moderne qui ont préparé la voie à l'époque de Jean XXIII et au « libéralisme » de Paul VI. Ainsi, même sous l'angle intellectuel, ce choix révèle une Eglise rénovée qui mise sur un pape vraiment garant d'une « orthodoxie de fer », tout en étant liée à une tradition d'ouvertures théologiques héritées du fameux « risque rosminien » de la charité et de la véritable ardeur religieuse.* »

Un vibrant hommage à Paul VI

« Pour Nous animer de forces dans cette tâche ardue, le souvenir très cher de Nos prédécesseurs viendra à Notre secours. Leur aimable douceur et leur force intrépide Nous servira d'exemple *dans Notre programme* pontifical : rappelons en particulier les grandes leçons du gouvernement pastoral laissées par les papes qui Nous sont le plus *proches*, tels que Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, qui, grâce à leur sagesse, à leur dévouement, à leur bonté et leur amour envers l'Eglise et envers le monde, ont laissé un sillon indestructible dans notre temps tourmenté et magnifique.

» *Mais* l'élan ému du cœur et de la vénération s'adresse surtout au regretté pontife Paul VI, Notre prédécesseur *immédiat*. Sa mort rapide, qui a laissé le monde stupéfait, selon le style des gestes prophétiques dont il a constellé son inoubliable pontificat, a mis en *juste* lumière l'envergure extraordinaire de cet homme humble et grand, auquel l'Eglise doit son rayonnement formidable, même les contradictions et les hostilités, atteint au cours de ces quinze années, tout comme c'est à lui qu'elle doit l'œuvre énorme, *infatigable*, sans répit, qu'il a accompli dans la réalisation du concile et pour assurer la paix au monde, « *tranquillitas ordinis* ».

» Notre programme sera donc de continuer le sien, dans le sillage déjà tracé avec un tel consentement par le grand cœur de Jean XIII.

» Nous voulons donc poursuivre en continuant *l'héritage* du concile Vatican II, dont les normes pleines de sagesse doivent encore être guidées à pleine application, veillant à ce qu'une impulsion, *peut-être généreuse*, mais imprévoyante, n'en déforme les contenus et les significations, et d'autre part que les *forces* freinantes et timides n'en ralentissent pas la magnifique élan de renouveau et de vie. »

Conserver intacte la discipline dans la vie des prêtres et des fidèles

« Nous voulons conserver intacte la grande discipline de l'Eglise, dans la vie des prêtres et des fidèles, telle que l'a assurée, la richesse éprouvée de son histoire, au cours des siècles, par des exemples de sainteté et d'héroïsme, tant dans l'exercice des vertus évangéliques que dans le service des pauvres, des humbles, des « sans défense », et, à ce propos, nous poursuivrons la révision des deux codes de droit canonique, tant *de* la tradition orientale que latine, pour assurer à la sève intérieure de la sainte liberté *des enfants de Dieu* la solidité et la fermeté des structures hiérarchiques.

» Nous voulons rappeler à l'Eglise entière que son premier devoir reste celui de l'évangélisation, dont les lignes maîtresses ont *déjà été résumées par notre* prédécesseur Paul VI (...). »

« *Nous voulons continuer l'effort* œcuménique, que Nous considérons être l'extrême recommandation de Nos prédécesseurs immédiats, veillant avec une foi inchangée, avec une espérance invincible et avec un amour indestructible à la réalisation du grand commandement du Christ : « *Que tous soient un* », dans lequel vibra l'anxiété de son cœur à la veille de son immolation au calvaire.

» Les relations mutuelles entre les Eglises et diverses dénominations ont connu des progrès constants et prodigieux, qui sont perçus par tout le monde. Mais la division ne cesse pas pour autant d'être occasion de perplexité, de contradiction et de scandale aux yeux des non-chrétiens et des non-croyants : et pour cela nous entendons consacrer notre attention réfléchie à tout ce qui peut favoriser l'unité, sans fléchissements doctrinaux mais également sans hésitations.

» Nous voulons poursuivre avec patience et fermeté la foi du dialogue, sereine et constructive, dont Paul VI — qu'on ne pourrait assez regretter — avait fait le fondement et le programme de son action pastorale, alors qu'il en indiquait les lignes majeures dans sa grande encyclique *Ecclesiam suam*, en vue d'une connaissance réciproque, d'homme à homme, également à l'égard de ceux qui ne partagent pas notre foi, toujours disposés à leur rendre témoignage de la foi qui est en nous, et de la mission que le *Christ nous a confiée* « afin que » le monde croie ».

» Nous voulons enfin favoriser toutes les initiatives louables et bonnes qui puissent garantir et *consolider* la paix dans *ce monde* trouble : invitant à la collaboration tous ceux qui sont bons. »

« Très chers frères et fils, en cette heure angoissante pour nous, *mais réconfortante par* les promesses divines, nous adressons notre salutation à tous nos fils : nous aimerions qu'ils soient tous ici présents pour pouvoir les regarder dans les yeux et pour les embrasser, en leur inspirant courage et confiance et en leur demandant *compréhension* et prières à notre égard. « A tous » nos salutations ».

» Aux cardinaux du Sacré Collège (...), à tous les évêques de l'Eglise de Dieu, « qui représentent leur propre Eglise, et tous ensemble avec le pape représentent l'Eglise entière dans le lien de la paix, de l'amour et de l'unité » *(Lumen Gentium 23)* et dont nous voulons fortement la collégialité, recourant à leur contribution pour le gouvernement de l'Eglise universelle, tant au moyen de l'organe synodal qu'à travers les structures de la curie, auxquels ils participent de droit selon les normes établies.

» A tous nos collaborateurs (...). Nous les aimons un par un. (...)

» Nous saluons les prêtres et les fidèles du diocèse de Rome, auxquels nous sommes liés par la *succession de Pierre* et par la charge unique et singulière de cette chaire romaine « qui préside à la charité universelle ».

» Nous saluons ensuite de manière particulière, les prêtres de nos diocèses de Venise et Belluno (...), et nous embrassons *encore tous les prêtres, spécialement* les curés et tous ceux qui ont directement charge d'âmes, vivant souvent dans des conditions de gêne ou de vraie pauvreté, mais lumineusement soutenus par la grâce de la vocation et suivant héroïquement le Christ « pasteur de nos âmes ».

» Nous saluons les religieux et les *religieuses*, de vie tant contemplative qu'active. (...)

» Nous saluons toute l'Eglise missionnaire, et nous envoyons aux hommes et aux femmes qui se consacrent à leurs frères en occupant les avant-postes de l'évangélisation, notre encouragement et notre approbation la plus affectueuse. (...)

» Aux associations d'action catholique, ainsi qu'aux mouvements de diverses dénominations qui contribuent avec de nouvelles énergies à la vivification de la *société* et à la *consecratio mundi* comme le levain dans la pâte (cfr. MT 13,33), nous leur offrons *tout* notre soutien et notre appui pour qu'ils soient convaincus que leur œuvre, en collaboration avec la hiérarchie sacrée, est indispensable à l'Eglise aujourd'hui.

» *Et* nous *saluons* les jeunes, espoir d'un demain plus propre, plus sain, plus constructif, afin qu'ils sachent distinguer le bien du mal, et accomplir le bien avec les énergies fraîches dont ils sont en possession, pour la vitalité de l'Eglise et l'avenir du monde.

» Nous saluons les familles, qui sont *le* « *sanctuaire* domestique de l'Eglise » (*Apostolicam Actuositatem*, 11), et mieux encore, elles sont une véritable « Eglise domestique » (*Lumen Gentium*, 11) dans laquelle *s'épanouissent* les vocations religieuses et les saintes décisions, et où se prépare l'avenir du monde. Puissent-elles opposer une barrière contre les idéologies destructives de l'hédonisme qui éteint la vie, et puissent-elles former des énergies *de générosité*, d'équilibre et de dévouement au bien commun.

» Mais Nous voulons adresser une salutation particulière à ceux qui souffrent en ce moment, aux *malades*, aux prisonniers, aux exilés, aux persécutés, à ceux qui ne trouvent pas de travail ou qui ont de la peine à résister dans la dure lutte pour la vie, à ceux *qui souffrent en* raison de la contrainte exercée sur leur foi catholique qu'ils ne peuvent plus librement professer, sinon au prix de leurs droits fondamentaux d'hommes libres et de citoyens animés de bonne volonté. Nous pensons en particulier à la terre martyrisée du Liban, à la situation du pays de Jésus, à la zone du Sahel, à l'Inde tant éprouvée et à tous ces fils et ces frères qui subissent de douloureuses privations, soit en raison de conditions sociales et politiques, soit à la suite de désastres naturels. »

« Une aube d'espérance se lève sur le monde »

« Frères du monde entier, nous *sommes tous engagés* dans l'œuvre d'élever le monde vers une justice de plus en plus grande, vers une paix plus stable, vers une plus sincère collaboration, et c'est pourquoi Nous vous invitons et Nous vous supplions tous, depuis les couches sociales les plus humbles *qui forment* le tissu collectif des nations jusqu'au chef responsable de chaque peuple, de vous faire les instruments efficaces et responsables d'un ordre nouveau, plus *juste et plus vrai*.

» Une aube d'espérance se lève sur le monde, même si un épais manteau de ténèbre, aux reflets sinistres de haine, de sang et de guerre, menace parfois de l'obscurcir : l'humble Vicaire du Christ qui, inquiet et confiant, commence Sa mission, se met à la totale disposition de l'Eglise et de la société civile, sans distinction de race ou d'idéologie, afin d'assurer au monde l'aube d'un *jour plus doux* et plus serein.

» Le Christ seul pourra faire surgir la lumière sans déclin parce qu'il est le « *soleil de justice* » (cf. Mal. IV, 2) : mais il attend aussi la collaboration de tous. La Nôtre ne fera pas défaut.

» Nous demandons à tous nos fils l'aide de leur prière, parce que Nous, Nous ne comptons que sur celle-ci et Nous Nous abandonnons avec confiance à *l'aide* du Seigneur, qui, de même qu'il nous a appelé à la charge de représentant sur terre, ne nous laissera pas manquer de sa grâce *toute-puissante*.

» La Très Sainte Vierge Marie, reine des apôtres, sera l'étoile resplendissante de notre pontificat. Que saint Pierre Nous soutienne par son intercession et par son exemple de foi invincible et de générosité humaine. Que saint Paul nous guide dans l'élan apostolique, élargi à tous les peuples de la terre, que Nos saints patrons Nous assistent.

» Et, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, *Nous donnons* au monde notre première et très affectueuse bénédiction apostolique. »

JANUS

Pour la première fois dans l'histoire, un pape porte un double nom, ce qui ne tend pas à signifier qu'il aura, tel Janus, un double visage... Placer pourtant son pontificat sous l'égal patronage de deux saints aussi prestigieux et aussi différents que Jean et Paul peut sembler étonnant.

Saint Jean c'est le mystique par excellence, le chantre lancinant de l'amour de charité, l'ami le plus proche de Jésus, le fils adoptif de Marie. Saint Paul c'est le missionnaire intrépide et tous azimuts, penseur rigoureux qui, le premier, a mis en forme la doctrine, si bien qu'un incroyant peut le considérer comme le cofondateur du christianisme.

Mais le choix du nouveau pape indique surtout — et il le dit explicitement — son admiration pour ses deux prédécesseurs, Jean XXIII et Paul VI, dont l'un le fit évêque et l'autre cardinal.

Jean Paul Ier entend poursuivre l'œuvre des deux papes précédents sans manquer de souligner, avec une modestie qui le rend aussi sympathique que populaire, qu'il n'a « ni la sagesse du papa Giovanni, ni la préparation et la culture de Paul VI ». Continuer leur œuvre c'est essayer de parachever l'application de Vatican II, de désarmer les opposants et de calmer les surexcités. Double tâche dont la difficulté saute aux yeux. La paix et la guerre symbolisées par le temple de Janus ou plutôt, en l'occurrence, la douceur et la combativité chrétiennes devraient donc alterner pendant ce pontificat semé d'embûches.

Jean Paul, si ce n'était le chiffre romain qui suit cette appellation, a quelque chose de familier et de bon enfant. Sans l'avoir peut-être voulu, le pape a choisi un nom des plus usités, fréquents dans les registres de baptême comme dans les colonnes des annuaires téléphoniques.

Quant aux partisans de la prophétie de Malachie, qui ne sont jamais en reste d'imagination, ils remarquent avec satisfaction que le nouveau pape ne pouvait pas ne pas être élu car sa devise « De medietate lunae » (le Monde *du 22 août*) *désigne forcément Jean Paul Ier puisque son nom de famille, Albino Luciani, commence par LU, qui est la moitié de la lune.*

HENRI FESQUET.

L'ÉLECTION DU NOUVEAU PAPE

Un conclave d'une rapidité surprenante

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Après tout ce qui a été dit et écrit sur l'absence de favoris parmi les *papabili*, sur la diversité du conclave, les origines géographiques de ses membres, son manque d'unité culturelle, son large éventail idéologique, en un mot sur la complexité de sa tâche pour trouver l'homme de compromis acceptable par tous, le miracle s'est produit.

A la fin du premier jour, vingt-quatre heures à peine après l'*Extra omnes* (tout le monde dehors !), non seulement un pape est élu, mais aussi choisi pratiquement à l'unanimité et presque par acclamation. Il faut remonter à l'élection, en un jour, de Pie XII en 1939 pour retrouver un tel exploit. Selon diverses informations sérieuses qui se recoupent, dès le deuxième scrutin — le premier est toujours un tour d'essai et de politesse — les convergences sur la candidature de Mgr Luciani étaient évidentes ; le troisième vote l'a confirmé sans aucun doute possible, et, au quatrième, c'était le raz de marée.

Mais pourquoi si rapidement ? Et pourquoi Mgr Luciani ? La réponse à ces deux questions se trouve dans les deux premiers scénarios présentés dans nos éditions datées 27-28 août parmi différentes hypothèses. Le premier : les cardinaux italiens, et notamment ceux de la Curie, sont les seuls à avoir mené campagne auprès des étrangers avant le conclave. Les jeux sont déjà faits et l'issue sera rapide. Avaient aussi été soulignées les conditions matérielles du conclave et, plus sérieusement, la nécessité de donner au monde une image d'unité et de docilité au Saint-Esprit.

Le mythe Benelli

Second scénario : le seul « faiseur de pape » suffisamment habile et énergique pour prendre les choses en main et qui connaît parfaitement tout le monde est l'ex-substitut de la secrétairerie d'Etat, Mgr Giovanni Benelli. Trop contesté et surtout trop jeune pour imposer sa propre candidature, il propose son candidat, Mgr Albino Luciani, patriarche de Venise, qui lui montrera sa reconnaissance par la suite.

Voyons si une synthèse de ces deux hypothèses, qui ne sont pas incompatibles, est plausible. Il est vrai qu'en dehors des congrégations générales tenues tous les matins pendant l'inter règne à huis clos, il n'y avait que les Italiens à se concerter et à recevoir les étrangers. Vrai, aussi, que le cardinal Benelli, ostensiblement occupé à ses affaires à Florence, aurait pu, comme le suggère le journal *Republica*, tirer les ficelles sans quitter son diocèse, en demandant à un contingent de ses hommes, toujours nombreux à Rome, de lancer le nom de Mgr Luciani comme l'homme de compromis idéal : un homme pastoral, d'origine humble et connu pour sa fermeté sur les questions de foi.

A ceux qui restent sceptiques sur le mythe d'un Mgr Benelli tout-puissant, disposant de pouvoirs de persuasion illimités, on peut proposer une autre pièce du puzzle en la personne du cardinal Confalonieri. Si ses quatre-vingt-cinq ans l'excluaient du conclave, il fut très actif pendant la période préparatoire : il est entré au conclave aussitôt le résultat connu. C'est un grand ami du nouveau pape.

Une grande question demeure. Comment convaincre les électeurs, surtout les non-Européens et les hommes du tiers-monde, majoritaires pour la première fois, que le patriarche de Venise, inconnu de la plupart, ni diplomate, ni linguiste, ni « curialiste », était le plus qualifié ?

D'abord, on peut dire que la question de la nationalité ne se posait pas pour la plupart des électeurs. Si les cardinaux Pironio, Willebrands ou Koënig étaient des *papabili*, c'était en raison de leur expérience et non de leur nationalité. Il fallait donc admettre qu'un italien fût acceptable pour tous. Mais qui ?

Procédons par élimination. Les membres de la Curie auraient eu du mal à faire l'unanimité et la rapidité était essentielle pour ne pas allonger la liste des candidats de compromis éventuels. Alors, un évêque résidentiel ? Mais le choix est finalement très limité : certains sont malades, les cardinaux Poma, Pellegrini, ou trop jeunes, comme Mgr Pallestrero, ou trop marqués, comme les cardinaux Pappalardo et Poletti.

L'avis des Français

Qui plus est, un consensus se formait chez les cardinaux pour chercher un homme spirituel, un homme de foi et de doctrine, un homme serein et souriant, un homme qui ne les écrase pas par ses dons exceptionnels.

Lorsque les cardinaux français NN. SS. Marty, Renard, Gouyon et Guyot ont déclaré à la presse qu'ils étaient persuadés d'avoir élu l'homme idoine pour l'Eglise de ce temps, ils ont répété que c'était un homme « *clair, ferme et bon* ». En somme, loin du génie intellectuel d'un Pie XII ou de l'angoisse métaphysique d'un Paul VI.

L'avenir dira si l'hypothèse de Mgr Benelli se confirme — qu'il soit nommé à la tête de la conférence épiscopale italienne, en restant à Florence, ou par exemple à la tête de la secrétairerie d'Etat. De toute manière, Jean Paul I[er] aura besoin des conseils de quelqu'un qui connaît bien la Curie, et s'il a souvent écouté son ami avant de prendre des positions fermes ces dernières années contre l'avortement, le divorce ou le marxisme, il n'y a pas lieu de penser qu'une fois pape, lui qui croit en la collégialité, commencera à exercer une autorité solitaire.

Pape de compromis, élu sans doute sur des promesses de concessions faites aux différentes tendances ; pape de simplicité, souriant, bon, paternel. Un pape de notre temps. — A. W.

LES RÉACTIONS

Dans les milieux ecclésiastiques

● Mgr ROGER ETCHEGARAY, archevêque de Marseille, président de la Conférence épiscopale française : « *Le pape Jean Paul I[er] par sa présence même rappelle le Dieu de bonté. (...) Les premières images montreront, à la fois, un homme très simple, très modeste et un homme de Dieu.* »

● *Mgr MARTY*, archevêque de Paris : « *Jean Paul I[er] sera un pape très ouvert sur sa mission, comme l'indique le choix de son nom.*

» *Quand il a compris qu'il allait être élu pape, Jean Paul I[er] était très humble et très recueilli, il ne bougeait pas, il devait certainement méditer et prier.* »

Le nouveau pape est un « *homme avec lequel on ne perd pas son temps* », a ajouté l'archevêque de Paris.

● MGR LEON-ARTHUR ELCHINGER, évêque de Strasbourg : « *Nous avons un pape qui est essentiellement un pasteur. Le Christ avait chargé saint Pierre d'être un pasteur et non un diplomate, d'être le témoin d'un grand message de vérité et d'amour. Ce que nous savons de l'ancien patriarche de Venise nous laisse entrevoir un pape d'une profonde intériorité et d'une grande simplicité, qui, en ces temps difficiles, aidera l'Eglise à être humblement fidèle à l'Evangile.* »

● MGR JEAN ORCHAMPT, évêque d'Angers : « *Je me réjouis que ce soit celui que l'on attendait pas qui ait été élu, parce que ce pape inattendu est un homme aux origines simples qui vient d'un milieu populaire et même prolétaire. Cela lui permettra d'être plus à l'écoute que certains l'auraient été.* »

● MGR VIGNANCOUR, archevêque de Bourges : « *Nous faisons nôtre le souhait de Paul VI évoquant un jour le poids des responsabilités du pape : que l'obéissance et la collaboration ne vous pèsent pas, mais qu'elles vous rendent fiers et heureux de coopérer à l'accroissement du royaume de Dieu, qu'elles vous fassent participer à ses dons et à ses mérites. (...) Le souverain pontife est avant tout serviteur de l'Eglise.* »

● Mgr MAZIER, archevêque de Bordeaux : « *L'unanimité s'est faite rapidement sur le nouveau pape, ce qui me paraît un excellent signe (...), c'est un pasteur qui a été choisi, et il continuera d'être un pasteur au service de l'Eglise universelle.* »

● Mgr MATAGRIN, évêque de Grenoble, rappelle la discussion qu'il avait eue *a parte* avec le cardinal Luciani au cours du synode de 1974 : « *Nous avons parlé des rapports entre la foi et la politique. Nous étions tombés d'accord sur le refus du capitalisme et sur le refus du marxisme, mais j'avais reconnu sur ce point que son intransigeance sur les principes s'accompagnait d'une volonté de compréhension des personnes et j'imagine que ce que j'ai pu vérifier moi-même sur ce point relève d'une attitude constante chez cet homme qui entend concilier sa double fonction pastorale et doctrinale.* »

● LE CARDINAL JOSIP SLIPYJ, archevêque de Lvov des Ukrainiens en exil, qui n'a pas participé au conclave en raison de son âge, a émis le vœu que le nouveau pape se souvienne de « *l'Eglise du silence* ».

« *Le peuple ukrainien exulte devant l'avènement au trône pontifical du patriarche de Venise* », ajoute-t-il dans une déclaration publique.

● LE PATRIARCHE MARONITE ANTOINE-PIERRE KHORAICHE : « *Le pape Jean Paul I[er] est l'homme de l'heure et le souverain pontife attendu. La preuve en est dans la rapidité avec laquelle il a été élu.*

» *Le fait qu'il ait pris les noms de ses deux illustres prédécesseurs, Jean et Paul, montre sa détermination à poursuivre la réalisation de leur œuvre pour l'application des décrets et des décisions du concile Vatican II.* »

● LE PERE BELLEGO, qui dirige le clergé conciliaire exclu depuis l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris : « *Le choix du nom du nouveau pape — Jean Paul I[er] — semble montrer qu'il aura pour souci de maintenir l'unité de l'Eglise. Le choix de son nom semble synonyme de l'union des principales qualités des deux derniers papes : intuition de Jean XXIII et souci de raison, de réflexion, de Paul VI.* »

● *Mgr LEFEBVRE*, évêque traditionaliste d'Ecône : « *Je ne souhaite pas continuer à avoir des difficultés avec Rome, mais il n'est pas question de changer notre orientation.* » Mgr Lefebvre se déclare « *inquiet par le nom de Jean Paul I[er] s'il signifie une référence à Jean XXIII ou à Paul VI. Si c'est une référence à saint Paul et à saint Jean, c'est autre chose. Si c'est pour continuer l'œuvre des deux derniers papes, ce n'est pas de très bon augure.* »

● LES TRADITIONALISTES DE « CIVILTA CHRISTIANA » : « *Le choix du Sacré-Collège, en reconnaissant les mérites d'un chrétien cohérent, d'un excellent prêtre et d'un théologien sûr, a indiqué la voie que l'Eglise doit suivre après des années d'incertitude doctrinale.* »

Dans les autres Eglises chrétiennes

● LE REVEREND CARL MAN (Etats-Unis), secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale : « *Nous espérons sincèrement que les chemins convergents que nous avons suivis durant les quinze dernières années dans nos rapports avec avec l'Eglise catholique continueront à nous rapprocher de plus en plus sous le pontificat de Jean Paul I[er].* »

● FRERE ROGER, prieur de Taizé : « *Les deux papes Jean XXIII et Paul VI se complètent au point de donner ensemble quelque chose de l'image du pape que nous attendons.* »

Le prieur de Taizé le décrit comme « *un homme tout donné à la pastorale en particulier celle des jeunes, un homme d'humilité, l'homme de la réconciliation tellement attendu aujourd'hui.* »

● LE PATRIARCHE ŒCUMENIQUE, DIMITRIOS I[er], a exprimé son espoir en « *la continuation de l'esprit œcuménique chrétien* ».

« *Dans l'état actuel des relations entre l'ancienne et la nouvelle Rome, et d'une façon plus générale des relations entre l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique romaine, l'élection d'un nouveau pape ne constitue plus une affaire intérieure de l'Eglise romaine, mais réalise une dimension œcuménique.* »

● UN PORTE-PAROLE DE L'EGLISE ANGLICANE D'ANGLETERRE se félicite du choix du cardinal Albino Luciani, qui pourrait faciliter, selon lui, le rapprochement des Eglises anglicane et catholique. « *Tout le dessein de l'Eglise est que nous soyons un jour unifiés. La nomination de cet homme, nous l'espérons, va rapprocher cette date* », a conclu le porte-parole.

● LE CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES, qui groupe deux cent quatre-vingt-treize Eglises protestantes et orthodoxes, se félicite qu'en choisissant le nom de Jean Paul le nouveau pape se soit identifié avec la tradition de ses deux prédécesseurs, laissant ainsi espérer de nouveaux progrès dans la coopération entre Eglises chrétiennes.

Le pasteur Philip Potter (Jamaïque), secrétaire général du Conseil, a déclaré : « *Le Conseil œcuménique des Eglises partage la joie de l'Eglise catholique romaine à l'élection du cardinal Luciani. En choisissant d'être connu sous le nom de Jean Paul, le nouveau pape s'identifie avec la tradition de ses prédécesseurs immédiats. Le Conseil espère que cette tradition, qui a permis une coopération et une compréhension œcuméniques toujours plus grandes au cours des dernières années, se développera encore. A cet esprit grandissant de coopération, le nouveau pape apporte la contribution de ses propres qualités, la générosité du cœur et la sensibilité pastorale.* »

● LE GRAND RABBIN DE FRANCE, JACOB KAPLAN : « *Il est permis d'espérer que Jean Paul I[er] poursuivra l'œuvre de ses prédécesseurs en faveur de l'amélioration des rapports entre les diverses religions et en particulier entre le christianisme et le judaïsme. Est-il possible d'espérer que dans l'esprit du dernier concile, qui a marqué un retour à la Bible, le nouveau pape, dans la fidélité à ces textes, veuille un jour reconnaître sur le plan religieux le bien-fondé de l'existence d'Israël, comme l'a fait, il y a cinq ans, le comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme ?* »

A l'étranger

L'élection du pape Jean Paul I[er] a été saluée dans le monde entier et de très nombreux messages de félicitations sont parvenus au Vatican.

En Italie, l'*Osservatore Romano* et le quotidien communiste *Paese Sera* ont publié une édition spéciale une heure et demie après l'annonce officielle de l'élection du cardinal Luciani. Le quotidien communiste qui titrait : « *Il est le fils d'un maçon* », présentait le nouveau pape comme un « *prélat connaissant le monde du travail* » et comme un « *élément modéré du conclave* ».

Le maire de Rome, M. Giulio Carlo Argan, apparenté communiste, a envoyé le message suivant : « *Me faisant l'interprète des sentiments de la population romaine, qui salue avec ferveur l'élection de Votre Sainteté comme souverain pontife et évêque de Rome, je formule pour Votre Sainteté — au nom de l'administration du Capitole — des vœux très vifs et un déférent hommage.* »

M. Pertini (socialiste), président de la République, et M. Giulio Andreotti, président du conseil, ont aussi envoyé des messages de vœux au nouveau pontife.

● EN EUROPE OCCIDENTALE, M. Walter Scheel, président de la République fédérale allemande, et le chancelier Schmidt, le roi Baudouin de Belgique, qui a annoncé son intention d'assister au couronnement de Jean Paul I[er], le roi Juan Carlos d'Espagne et M. Adolfo Suarez, premier ministre, la reine d'Angleterre, chef de l'Eglise anglicane, et le premier ministre, M. James Callaghan, le président de la République d'Autriche, M. Kirsch Schlager, ont exprimé tous leurs vœux au nouveau pape.

● EN EUROPE DE L'EST, l'agence Tass a annoncé la nouvelle sans aucun commentaire, avec seulement une heure de retard sur les agences occidentales. L'agence est-allemande A.D.N. et l'agence yougoslave Tanyoug ont aussi diffusé la nouvelle.

● AUX ETATS-UNIS, le président Carter estime que la voix du pape « *peut être une inspiration et une espérance pour les hommes en lutte du monde entier. (...) Dans un monde en pleine mutation, les besoins fondamentaux de l'humanité restent les mêmes, la justice, l'équité et la possibilité de vivre dans la dignité* ».

● EN AMERIQUE LATINE, les présidents Videla, d'Argentine, et Pinochet, du Chili, ont adressé des messages, tandis qu'au Brésil, les cloches ont retenti dans tout le pays et les radios ont arrêté leurs émissions pour annoncer la nouvelle.

● AU PROCHE-ORIENT, le président de la Syrie, M. Hafez Al Assad, a exprimé l'espoir que sous le règne de Jean Paul I[er] « *l'agression et l'injustice céderont la place à la paix et à l'équité afin que triomphent les justes causes des peuples opprimés* ».

En Israël, l'élection du nouveau pape a été bien accueillie et le journal *Maariv* rappelle que l'ancien patriarche de Venise avait accordé, il y a une dizaine d'années, une interview à son correspondant dans laquelle il se félicitait de la création d'un Etat hébreu et du retour des juifs en Palestine.

● EN AFRIQUE, le président de l'Algérie, M. Houari Boumediène, a offert au nouveau pape ses « *vœux de succès dans l'accomplissement de sa haute tâche* ».

A Pékin

L'agence Chine nouvelle a annoncé la mort de Paul VI en même temps que l'élection de Jean Paul I[er]

De notre correspondant

Rompant avec un silence observé de longue date sur les affaires vaticanes sinon sur le monde chrétien en général, l'agence Chine nouvelle a annoncé, dimanche soir 27 août, l'élection du nouveau pape. Cette annonce a été faite par une dépêche brève et informative. Le nouveau pontife — dont le nom de Giovanni Paolo est donné en italien — a été élu par « un conclave réunissant à la cité du Vatican cent onze cardinaux d'Italie et d'autres parties du monde ». Une information complémentaire, qui manquait encore aux lecteurs de Chine nouvelle, le pape Paul VI « était mort d'une crise cardiaque le 6 août 1978 ».

Les organes d'information chinois étaient en effet restés muets jusqu'à présent sur la mort du pape. Silence compréhensible dans la mesure où non seulement la République populaire de Chine n'entretient aucune relation diplomatique avec le Vatican, mais encore où l'Eglise catholique de Chine est elle-même séparée de Rome depuis 1957, date à partir de laquelle ses évêques furent élus et sacrés en l'absence de la bulle du Saint-Siège. Pis encore, en dépit de son ouverture au monde extérieur, le pontificat de Paul VI a été l'occasion de déception pour ceux qui, en Chine auraient souhaité qu'un dialogue se réablisse. Divers gestes ont en effet donné le sentiment qu'un puissant courant, solidement appuyé au sein de la Curie romaine, donnait encore priorité à une ancienne fidélité à l'Eglise de Taiwan, au détriment des chrétiens de la République populaire où l'on compte à l'heure actuelle encore une centaine d'évêques catholiques.

La courte dépêche de l'agence Chine nouvelle peut-elle être interprétée comme un signal discret ?

La nouvelle direction chinoise souhaite-t-elle faire savoir au nouveau pape qu'elle n'est pas hostile *a priori* à une forme de « normalisation » — comme cela s'est fait à des degrés divers, au cours des dernières années entre le Vatican et plusieurs pays socialistes ?

A première vue, on penserait plutôt que cette publicité accordée à l'élection de Jean Paul I[er] relève essentiellement du nouveau style qui prévaut actuellement en Chine tant sur le plan de l'information que dans le domaine religieux. Depuis quelques mois, en effet, ce dernier n'est plus entouré du silence opaque où il était enfermé depuis la révolution culturelle. Deux évêques catholiques ont siégé en février dernier parmi les délégués au comité national de la conférence politique consultative du peuple chinois. En mai, la mort de l'un d'entre eux, Chu Shih, président de l'Association patriotique des catholiques de Chine, fut l'occasion d'obsèques officielles auxquelles s'associèrent de hauts représentants du régime et ceux des diverses confessions religieuses de Chine.

ALAIN JACOB.

En France

M. GISCARD D'ESTAING : un filial respect.

« *En mon nom personnel et au nom du peuple de France, je prie Votre Sainteté de bien vouloir agréer mes très vives félicitations à l'occasion de son élévation au trône de saint Pierre.*

» *Mesurant la très haute et difficile mission qui est désormais celle de Votre Sainteté, je forme les vœux les plus fervents pour la grandeur de son règne et le rayonnement de son action spirituelle en faveur de la justice et de la paix.*

» *Je prie Votre Sainteté d'accueillir l'hommage de mon filial respect.* »

● *M. Raymond Barre* a adressé le télégramme suivant au doyen du Sacré-Collège : « *Je me réjouis d'apprendre l'accession au trône pontifical de Sa Sainteté le pape Jean Paul I[er].*

» *Je prie Votre Eminence de bien vouloir faire agréer par Sa Sainteté mes vives félicitations et l'expression de mon respectueux dévouement.* »

● *M. de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, au doyen du Sacré-Collège : « *Je serais reconnaissant à Votre Eminence de bien vouloir faire agréer par Sa Sainteté le pape Jean Paul I[er] mes très respectueuses félicitations à l'occasion de son accession au trône pontifical.* »

Dans la presse française

L'AURORE : l'heure de la pause.

« *Dans un monde où la dureté des choses et l'opacité des êtres rivalisent, l'éclat de la transparence d'un homme, qui est aussi le pape, ne peut manquer d'émouvoir (...). En faisant accéder un esprit modéré au trône pontifical, nul doute que les cardinaux, plus unis qu'on ne le prétendait, aient voulu manifester leur désir que l'Eglise désormais se hâtât lentement.*

» *S'ils ont fait appel à un saint pasteur plus qu'à un « politique », c'est qu'ils jugent l'heure venue de redonner la primauté à la foi évangélique. Il ne s'agit certes pas de revenir sur l'esprit de Vatican II, mais de marquer une pause, d'apprécier le chemin parcouru et de rassembler le troupeau dispersé.* »

(GUY BARET.)

LE FIGARO : hardiesse et humour.

« *Il me semble discerner, chez le pape nouveau, un peu de cette hardiesse,* « l'innocence acquise » *du mystique, selon Bergson, qui passe à travers les obstacles sans les apercevoir. Le pape Jean et le pape Jean Paul ont ce don italien de la familiarité (...). En écoutant, tout à l'heure, sur la place Saint-Pierre, le premier Angelus de Jean-Paul I[er], j'ai retrouvé l'art de l'homélie, dont les Pères grecs disaient que c'est l'art de converser simplement avec les hommes, art qui se retrouve maintenant, chez les journalistes.*

Dans Il Tempo, *je lisais que Mgr Luciani se plaisait à l'humour anglo-saxon : à Dickens, à Mark Twain, à Chesterton. (...)*

Paul VI ne lisait pas Dickens. Il se plaisait à Pascal, à Verlaine, à Bernanos, à Simone Weil, à Claudel. Il était sensible jusqu'au frisson. Il semble que son successeur le soit moins : l'humour indique que, même dans l'amour, on prend une certaine distance.

» *Plus tard, on verra mieux la différence de ces deux papes. Il me semble que Paul VI apparaîtra plus vulnérable aux problèmes et son successeur plus avide de solutions.* »

(JEAN GUITTON.)

L'HUMANITE : réalisme et origine populaire.

« *Son opposition à la doctrine marxiste ne l'empêche pas d'être partisan du pluralisme politique. Dans une homélie prononcée en décembre 1976, le cardinal Luciani, fils d'un ouvrier socialiste et frère d'un conseiller municipal démocrate-chrétien, a indiqué le fond de sa pensée : « On me demande » si un catholique peut être » démocrate-chrétien et si un » autre peut être communiste. Ma » première réponse est oui. On » peut prendre des engagements » différents, mais à condition que » la foi reste la même. » Il répète d'ailleurs volontiers : « Une des » causes de l'athéisme est la » contradiction entre ce que les » chrétiens disent et ce qu'ils » font parfois. »*

» *Ce réalisme tient en partie aux origines populaires du nouveau pape dont il a toujours tiré fierté.* »

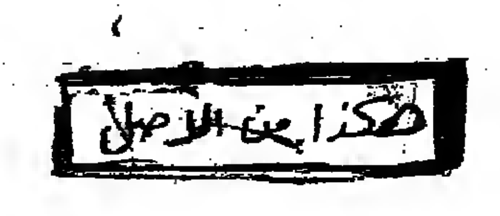
(JEAN GEORGE.)

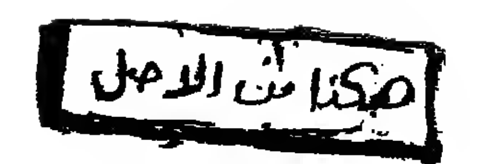
LIBERATION : quelle cuvée ?

« *Jean Paul, premier du nom, est en effet, de par ses origines ouvrières, susceptible de plaire aux « progressistes », et en raison de sa parfaite orthodoxie, propre à rallier les traditionalistes. Un nouveau sommelier a été embauché dans les caves du Vatican et tout le monde se réjouit : il n'est pourtant pas de la dernière cuvée.* »

ROUGE : tout le monde est très content.

« *Plus prosaïquement, Luciani était l'homme de Bennelli, le cardinal le plus « politique », et donc réactionnaire, du lot. Ce qui laisse supposer que le nouveau pape va s'occuper activement des affaires italiennes en jouant l'ouverture en ce qui concerne la gestion de l'Eglise. Sinon, il a toutes les positions qu'on peut attendre d'un pape : contre l'avortement, la pilule, le bébé éprouvette, le mariage des prêtres, et nous en passons. Que pense-t-il du marxisme ? Comme idéologie on peut discuter, mais dès qu'on le met en pratique c'est dangereux. (...) Toute le monde est très content : les progressistes, les conservateurs, Michel de Saint-Pierre et le P.C.I.* »







Le Monde DE L'ÉCONOMIE

L'EXPÉRIENCE COOPÉRATIVE SUÉDOISE

Quand le consommateur cherche à devenir roi

Après des années de prospérité, la Suède connaît un recul du pouvoir d'achat. En deux ans, le revenu réel disponible des Suédois aura baissé de 5 % en moyenne, la consommation des ménages de 3,5 %. La diminution du niveau de vie aura d'ailleurs été plus forte pour les salariés, puisque l'importante réduction de l'impôt sur le revenu (de l'ordre de 5 % des ressources des ménages cette année) aura davantage profité aux inactifs, seuls à avoir vu leur pouvoir d'achat progresser. Sans doute les énormes stocks des entreprises ont-ils fléchi et la balance commerciale s'est-elle redressée ; mais l'important déficit des *paiements courants* subsiste (d'environ 4 % du produit intérieur), le déficit budgétaire a doublé en un an et le chômage augmenté d'un sixième.

Dans cette situation morose, la lutte des consommateurs pour la sauvegarde de leur niveau de vie prend un relief particulier. Le rôle des coopératives suédoises, probablement les plus puissantes du monde relativement, y est décisif. Permettent-elles à l'acheteur de devenir roi ?

De notre envoyé spécial

STOCKHOLM. — *« La Suède peut changer de premier ministre ; c'est toujours un coopérateur qui occupe le poste... »* Cette boutade, répétée ici en souriant, exprime une réalité profonde. Quand M. Palme a quitté le pouvoir, c'est un dirigeant des coopératives agricoles, M. Fälldin, qui l'a remplacé en tant que leader du parti centriste. Si, l'an prochain, la coalition « bourgeoise » perd les élections — comme le font penser les sondages, — il y a tout lieu d'imaginer que le nouveau premier ministre, M. Palme, ou l'un de ses collègues sociaux-démocrates, aura, lui aussi, une expérience de coopérateur. Comment en irait-il autrement dans ce pays où la moitié des familles sont membres d'une coopérative et où la grande majorité des dirigeants ont exercé des responsabilités dans l'une ou l'autre des fédérations de « coop » ?

On imagine mal en France l'ampleur du mouvement coopératif suédois. Il est — presque — partout, s'occupe d'un nombre incroyable de choses et joue très souvent un rôle économique et social décisif. Il groupe plus de 50 % des familles (12 % seulement en France), contrôle 18 % des ventes (dont 28 % pour les produits alimentaires), gère 13 % des logements, contrôle la totalité de la production de lait et les trois quarts de celle de la viande, distribue le cinquième de l'essence, assure la majorité de l'assurance privée groupée, envoie chaque année trois cent mille vacanciers à l'étranger, et... enterre un Suédois sur quatre.

Ses deux mille trois cents magasins emploient trente-sept mille employés, ses usines vingt-huit mille salariés. Avec toutes ses filiales spécialisées, il donne du travail à quelque cent trente-cinq mille personnes à temps plein, le double des effectifs d'Ericsson ou de Volvo, le quadruple du groupe Axel. Il est de loin le premier fournisseur et le premier distributeur du pays. Son poids politique (au côté des sociaux-démocrates) est considérable, ne serait-ce qu'en raison de sa taille économique. Qui s'en étonne s'entend répondre immédiatement : *« A notre niveau, il y a nécessairement convergence entre l'intérêt du pays et celui du mouvement coopératif. »* Traduction suédoise du célèbre slogan d'outre-Atlantique : *« Ce qui est bon pour General Motors... »*

Seul un réseau extrêmement dense et diversifié de coopératives, tissé en cent vingt ans, explique cette importance. Coopératives de consommateurs, d'abord, qui gèrent plus de deux mille magasins appartenant à cent vingt « coop » différentes, fédérées dans la très puissant K.F. (1), dont l'immeuble futuriste domine Stockholm : boutiques d'alimentation (à l'enseigne de Konsum), entreprises de services (Servus), mais aussi grands magasins Domus (il y en a cent soixante-dix) et hypermarchés O.B.S. (dix-sept). Le mouvement coopératif, ce sont aussi les groupements de constructeurs, tantôt liés au syndicat L.O. — qui possède sa propre entreprise de bâtiment, — tantôt réunissant plus de trois cent mille copropriétaires (répartis dans quatre-vingts sociétés) et gérant un nombre presque égal de logements (pavillons individuels trois fois sur quatre). Des coopératives agricoles aussi, contrôlant le tiers de l'abattage forestier et la grande majorité des produits alimentaires. Sociétés d'assurances, firmes pétrolières, agences de voyages, services de pompes funèbres... complètent la panoplie, que « coiffe » un Institut coopératif, chargé d'assurer les liaisons nécessaires et de prospecter l'avenir.

Le tout est servi par un réseau industriel qui n'a cessé de grandir et produit aussi bien des *huiles, des farines,* des aliments congelés, que des équipements ménagers, du papier, des porcelaines, des matières plastiques, des cuirs, des ampoules, des pneus, des monte-charge, des wagons et des machines. La plus ancienne de ces usines, une fabrique de margarine, est née il y a soixante-dix ans !

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 12.)

(1) Kooperativa Forbundet.

AUJOURD'HUI LA CHINE

MONTRES suisses et T.V. japonaises pour les Pékinois : *depuis le début de l'année, le marché intérieur chinois* ouvre ses portes aux produits fabriqués à l'étranger, dans les pays capitalistes notamment. Un peu partout dans le monde, fabricants et marchands pèsent les chances que leur donne l'ouverture de la Chine sur le monde extérieur, un des choix politiques essentiels de M. Hua Kuo-feng, nouveau maître du pays.

Une fois encore ce sont les Japonais qui ont le mieux *placé leurs pions. Pékin et Tokyo ont signé, en février,* un accord à long terme : usines et technologie japonaises contre pétrole et charbon chinois. Les Etats-Unis, — par Exxon, *Phillips Petroleum, Pennzoil et Union Oil interposés* — ont été sollicités pour explorer les mers qui bordent le pays.

Après la période de planification à la soviétique (1953-1957), après le « grand bond en avant » (1958-1960) qui vit une mobilisation massive de la main-d'œuvre et la construction *de petites aciéries, après le retour à l'agriculture et aux* marchés paysans (1961-1965), après la révolution culturelle (1966-1969), puis à nouveau le retour au concept maoïste d'*autosuffisance pour chaque région, voici la Chine engagée* depuis 1977 dans une politique radicalement différente. Celle-ci pourrait être durable, si le pays ne bascule pas à nouveau dans une période d'anarchie dont son histoire est si riche.

Les changements devraient être rapides. D'ici à 1985 l'objectif est une croissance annuelle de 5 % de la production agricole et de 10 % de la production industrielle. Pour y parvenir, M. Hua Kuo-feng a choisi d'abandonner le concept d'autosuffisance régionale qui avait fait plus ou moins fiasco sous Mao. Les entreprises et les régions vont se spécialiser dans les domaines où elles sont le mieux placées ou le plus douées. C'est introduire le souci de la qualité, de la productivité, du prix de revient : un virage à 180 degrés.

La Chine voudrait, en 1985, produire deux fois plus d'acier et 30 % *de céréales supplémentaires. Pour y arriver,* puis amener en l'an 2000 la consommation des Chinois au niveau de celle des pays développés, Pékin a choisi de s'ouvrir au monde *extérieur,* notamment pour *accueillir* les techniques qui lui font défaut. Ce qu'on ne sait pas encore c'est la rapidité avec laquelle cette ouverture va se faire. Jusqu'à présent Pékin, malgré des réserves de devises plus importantes qu'on le pensait jusqu'à présent (peut-être 5 milliards de dollars), a toujours refusé de s'endetter, au nom du principe : *« Ne comptons que sur nos propres forces. »* Si cette politique vis-à-vis du crédit international était maintenu, le développement de l'économie chinoise ne pourrait se faire qu'au rythme lent d'échanges équilibrés, le pays n'ayant pas grand-chose à offrir hormis son pétrole et son charbon, dont l'exploitation et le transport sont d'ailleurs difficiles.

Si Pékin accepte de s'endetter, les choses peuvent aller plus vite. Ce n'est pas impossible, même si la Chine refuse les solutions extrêmes adoptées par des pays impatients comme la Corée du Sud et le Brésil.

Comment expliquer les fluctuations du dollar

LA baisse récente du dollar a fait naître en Europe une condamnation unanime de la politique américaine.

Cela étant, il n'a pas été assez souligné que des facteurs objectifs militaient depuis plusieurs mois en faveur d'un redressement des monnaies européennes, notamment du franc, et que si ce redressement s'était amorcé il n'avait cependant pas revêtu l'ampleur que l'on pouvait raisonnablement attendre. Cette proposition signifie, d'une part, qu'il est possible de porter un jugement sur la valeur que devrait revêtir le taux de change du franc par rapport au dollar, et d'autre part que, en dépit de certaines fluctuations erratiques à court terme, le marché des changes tend à refléter cette valeur. Dès lors, est-on conduit à apprécier plus sereinement les mouvements constatés et leur prévisible orientation.

Afin d'estimer quelle devrait être la valeur du taux de change entre deux monnaies, on peut se référer à la théorie de parité des pouvoirs d'achat. Cette dernière indique en substance que le rapport entre les niveaux de prix de deux pays soit s'identifie au taux de change d'équilibre, soit en est le principal déterminant (1). On remarquera, dès à présent, que dans la mesure où la variation du niveau des prix détermine le taux d'intérêt, on doit s'attendre que la variation du « différentiel d'intérêt » entre deux pays soit parallèle à celle du taux de change. C'est ce que l'on constate ; on trouve donc ici indirectement une vérification empirique de la théorie.

Il convient d'insister sur le fait que cette interprétation dénie aux taux d'intérêt un rôle explicatif pour ce qui concerne l'évolution du taux de change entre deux monnaies : taux d'intérêt et taux de change évoluent sous l'influence des mêmes variables, mais il n'y a pas d'interaction durable entre les deux. En particulier, est illusoire l'opinion couramment admise selon laquelle le taux d'intérêt peut servir d'instrument à une politique du taux de change. En la matière, la variable déterminante est le taux d'inflation. On doit cependant s'interroger sur la nature de l'indicateur, qui est le mieux à même de traduire la situation relative de deux pays en matière de prix.

En effet, si les taux de change s'ajustent aux taux d'inflation relatifs, c'est par le biais des échanges *extérieurs* — étant admis que le « différentiel d'intérêt » entre deux pays ne fait que refléter le « différentiel d'inflation » et ne peut être la source, sur moyenne période, de déséquilibre monétaire. Il convient dès lors de retenir un indice de prix véritablement représentatif du degré de compétitivité de l'économie. Dans cette optique, l'indice des prix à la *consommation,* indice le plus souvent utilisé, n'apparaît pas adéquat : deux pays n'échangent pas, ou très peu, la plupart de leurs services (coiffeur, restaurant, logement, transports publics...). Dans le cas de la France et des Etats-Unis, dont les structures économiques liées au commerce international sont de nature industrielle, il semble plus opportun de retenir l'indice des prix des produits industriels pour mesurer la situation relative de ces deux pays.

La méthode consistera dès lors, à partir de l'examen de l'indice de prix relatif des produits industriels entre la France et les Etats-Unis, à apprécier quel devrait être le *niveau* du taux de change du franc par rapport au dollar. Il faut donc, d'une part, *définir la période d'observation;* d'autre part, choisir la forme de la liaison entre taux de change et niveau de prix relatif.

C'est le 11 mars 1973 que le dollar se met à « flotter » vis-à-vis des monnaies des autres pays occidentaux. Les événements qui surgissent aussitôt après provoquent cependant des dérèglements d'une ampleur considérable, qui se traduisent par des divergences extrêmes dans l'évolution économique des différents pays. Entre octobre 1973 et avril 1974, soit six mois, la hausse du prix des produits industriels en France est ainsi supérieure de 12 % à celle constatée aux Etats-Unis, ce qui correspond à un taux d'inflation relatif de plus de 25 % par an. Inversement, entre avril 1974 et avril 1975 le niveau des prix français accuse une baisse de plus de 20 % par rapport au niveau des prix américains.

Ces mouvements de prix relatifs s'accompagnent certes d'une hausse rapide puis d'une chute non moins rapide du cours de la devise américaine par rapport au franc, mais leur ampleur et leur rapidité font douter cependant, par les phénomènes d'anticipation qu'ils engendrent, que le rapport entre les niveaux de prix des deux pays se soit durablement approché au cours de cette période du taux de change d'équilibre. On peut, par contre, raisonnablement penser qu'il en ait été *ainsi à la fin de 1975,* période au cours de laquelle on observe une assez grande stabilité du différentiel d'intérêt, du niveau des prix relatifs et du taux de change.

A partir de cette date on constate que ces trois variables évoluent parallèlement, ainsi qu'en témoigne le graphique ci-dessus. Le mouvement du niveau des prix relatifs s'effectue à un rythme modéré en comparaison des chiffres cités plus haut. Cette période, qui va de septembre 1975 à juin 1978, semble donc propice à l'analyse. La recherche du meilleur ajustement statistique entre le taux de change et le niveau des prix relatifs conduit alors à retenir un modèle où les variations de la première variable sont un peu plus que proportionnelles aux variations de la seconde, avec un décalage d'un mois. *Le coefficient* de corrélation, qui traduit la force de la liaison entre les deux variables, est tout à fait satisfaisant compte tenu du nombre d'observations. Si l'on se réfère à ce modèle pour apprécier la valeur du taux de change observé sur le marché, on constate alors que cette dernière est inférieure à sa valeur théorique durant toute la période qui va de juin 1977 à juin 1978.

On note en particulier que le cours théorique du dollar était de 4,45 francs dès janvier 1978, qu'il est resté à ce niveau jusqu'en juin, et qu'en dépit de la baisse amorcée après les élections, le taux de change du marché lui était encore assez nettement supérieur à cette dernière date. Ce n'est qu'en juillet que ce cours a été atteint sur le marché, satisfaisant ainsi à la condition d'équilibre du théorème de la *parité des pouvoirs* d'achat.

Dans la mesure où rien ne *laisse* supposer un important dérapage du niveau des prix relatifs, la chute du dollar, sensiblement au-dessous de ce seuil au début d'août, apparaît circonstancielle. Le danger serait que la sous-évaluation du dollar aboutisse à se légitimer du fait des répercussions qu'elle entraîne en matière d'évolution des prix aux *Etats-Unis. L'importance de* cette sous-évaluation ne saurait cependant dépasser durablement une certaine proportion, que l'on peut estimer à environ 5 % si l'on se réfère à la situation du franc au cours de la période que nous avons analysée.

Dès lors que l'administration et l'opinion américaines prenaient conscience de la nécessité de lutter contre l'inflation, que les Européens s'acheminaient vers une coopération monétaire plus étroite (incluant notamment une plus grande cohérence en ce qui concerne leur attitude à l'égard du dollar), il était probable que la situation évoluerait rapidement dans le sens d'une remontée de la devise américaine à un niveau voisin de sa parité théorique : ce qui s'est effectivement produit depuis dix jours.

Si l'on ne peut se réjouir du fait qu'une légère sous-évaluation du dollar risque d'aggraver la situation de croissance ralentie que traverse l'Europe actuellement, il ne faut cependant pas *en dramatiser l'importance.* Les récents remous du marché des changes ont revêtu un caractère spectaculaire, mais des facteurs objectifs en expliquent le sens et laissent prévoir un retour progressif à l'équilibre.

JACQUES GIRARD,

docteur ès sciences économiques, président du Groupe de réflexions économiques et financières.

(1) La première formulation de cette théorie peut être attribuée à l'économiste anglais Wheatley, écrivant, en 1803, au moment du flottement de la livre durant ce qu'on a appelé la « Bank restriction period ».

LA VARIATION DE L'ÉCART ENTRE PRIX INDUSTRIELS COMMANDE CELLE DES TAUX DE CHANGE

Valeur du dollar en francs — Différence des taux d'intérêt entre la France et les Etats-Unis (*) — %

5,00 — 4,90 — 4,80 — 4,70 — 4,60 — 4,50 — 4,40 / 6 — 5 — 4 — 3 — 2 — 1 — 0

Variation du taux de change — Différentiel des taux d'intérêt (*)

Ecart des prix industriels entre la France et les Etats-Unis (**)

106 — 104 — 102 — 100

Ecart des prix industriels (**)

J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A

1975 — 1976 — 1977 — 1978

(*) Taux d'intérêt du marché monétaire en France diminué du taux d'intérêt des Federal Funds (moyenne mensuelles).

(**) Indice français des prix industriels sur indice américain comparable (base 100 : dernier trimestre 1975).

Plusieurs traités de droit du travail

Deux façons d'aborder la réalité sociale

LE choix de traités offert à ceux qui s'intéressent au droit du travail s'est enrichi depuis quelques mois avec la parution d'un manuel entièrement nouveau, sous la plume de Jean-Claude Javillier, et la refonte du classique *Traité de droit du travail*, d'André Brun et Henri Galland (1). Nul ne s'étonnera que des différences profondes séparent ces deux ouvrages. Elles sont sans doute imputables à la personnalité de chaque auteur ; mais elles tiennent aussi aux particularités de cette branche du droit. Chacun sent que les règles relatives à l'emploi, au droit de grève, aux libertés syndicales, pour ne prendre que quelques exemples, peuvent faire l'objet d'une étude sereine, certes, mais non point désincarnée. Ce sont là les charmes et les périls de la matière.

Jean-Claude Javillier affronte les uns et les autres avec franchise et originalité. Soucieux d'éviter le double écueil du « fétichisme juridique » et du « sociologisme », il aborde les différents domaines du droit du travail selon une méthode synthétique et critique, utilisant au besoin des disciplines non juridiques : histoire, économie, sociologie.

Au fil des thèmes évoqués, une idée-force se dessine : un conflit de logiques traverse nombre de problèmes juridiques du travail. Y a-t-il un droit statutaire à l'emploi ou simplement une conception contractuelle du licenciement ? Le droit à la santé peut-il s'accommoder d'un droit patronal de faire procéder à des contre-visites médicales en cas de maladie du salarié ?

Le droit de propriété est-il compatible avec un droit à la négociation collective en cas de grève avec occupation des locaux ? Le conflit des logiques ne se réduit pas à l'opposition de deux thèses juridiques, il révèle deux conceptions antinomiques du droit.

L'auteur ajoute que nombre de règles protectrices des travailleurs ne sont pas appliquées. Convaincu qu'il est du devoir du juriste de lutter contre cette situation, le professeur s'efforce d'en clarifier les causes et d'en débusquer les détours. La démonstration sera diversement accueillie ; certains y reconnaîtront une entreprise proche de leurs préoccupations, d'autres désapprouveront les audaces de la pensée et du style. On peut gager que l'œuvre ne laissera personne indifférent.

L'important traité de MM. Brun et Galland suscitera probablement moins de controverses. C'est un ouvrage entouré du respect dû aux grands classiques, dont la première édition remonte à 1958. Mis à jour à plusieurs reprises, il reparaît aujourd'hui, profondément remanié. A partir de la distinction entre rapports individuels et rapports collectifs de travail — fortement contestée par M. Javillier — les divers aspects du droit positif font l'objet d'une description fidèle et méthodique. Le soin avec lequel est menée l'analyse du contrat individuel de travail ainsi que l'attention portée aux catégories de salariés soumises à des statuts particuliers méritent d'être soulignés. Une place non négligeable est réservée à l'étude des traits fondamentaux des législations étrangères.

C'est l'œuvre de juristes qui ont entendu traiter de droit et non d'autre chose, même si l'environnement économique et social des institutions et des règles n'est pas négligé. Attachés à l'analyse contractuelle de rapports de travail, totalement acquis, selon leurs propres mots, à la conception du droit du travail, *« qui se traduit par les mots de liberté et de participation »*, ils ont voulu faire de chaque page un modèle de modération et d'équilibre dans le respect des traditions.

La confrontation de ces deux générations de juristes du travail, de leurs approches d'une même discipline, fournit une occasion précieuse de repérer les grands thèmes autour desquels débattent aujourd'hui théoriciens, magistrats, organisations syndicales et professionnelles et fonctionnaires.

Malfaçons et insuffisances de la loi

Des efforts considérables sont déployés pour tenter de clarifier le nouveau droit du licenciement, dont l'enchevêtrement est devenu presque inextricable sur certains points. C'est le triste privilège du législateur moderne de recueillir la réprobation unanime de juristes fort différents. Les malfaçons, les imperfections techniques, voire les incohérences de textes récents, suscitent non seulement l'amertume mais encore l'inquiétude. Elles engendrent un contentieux complexe et irritant et développent l'insécurité juridique sur des questions vitales.

Il reste encore à faire état du désenchantement, voire de la suspicion, que laissent transparaître les lignes consacrées dans les deux livres à la notion d'entreprise en droit du travail.

Au-delà de cet inventaire, qui n'a pas la prétention d'être exhaustif, les silences ont leur importance. Si dans les deux ouvrages les questions jugées essentielles sont traitées à fond, les autres sont évoquées de manière un peu allusive. Une telle sélection est probablement rendue inévitable par la prolifération des textes et le foisonnement de la jurisprudence ; elle est accentuée par les différences d'optique que nous avons signalées. Mais il est permis de se demander si elle ne fait pas la part belle aux préférences personnelles.

C'est ainsi qu'une question aussi fondamentale que la négociation collective aurait pu sans doute occuper une place plus importante dans l'un et l'autre cas. Néanmoins, les préférences des rédacteurs rencontreront le plus souvent les préoccupations des lecteurs. Dans tous les cas, ceux-ci seront assurés de la valeur scientifique des renseignements et des explications qu'ils trouveront. Mais tout dépendra de l'usage qu'ils voudront en faire.

A qui souhaite un exposé clair et pratique de la loi et de la jurisprudence avec des références plus choisies que nombreuses, le livre de MM. Brun et Galland apportera les éléments souhaités, accompagnés de tableaux récapitulatifs, notamment en ce qui concerne les charges sociales et les délais de procédure.

L'ouvrage de M. Javillier séduira plutôt, qui est en quête non seulement de réponses mais encore de questions. Il ouvre des voies qui engagent l'utilisateur à poursuivre lui-même, muni d'un appareil critique puissant. Les abondantes notes de bas de page constituent une véritable mine de références incluant la littérature professionnelle et syndicale, jusque-là peu présente dans les ouvrages universitaires. Mais le néophyte devra s'adapter à une lecture à deux niveaux, sans doute plus familière aux chercheurs qu'aux praticiens.

Le mouvement de mise à jour et de reconstruction n'est pas l'apanage des ouvrages approfondis. Les livres de base indispensables à l'initiation se sont, eux aussi, adaptés et modernisés. Le célèbre *Précis* de G. H. Camerlynck et G. Lyon-Caen, très régulièrement mis à jour, reste l'un des plus accessibles et des plus complets (2). Le manuel de J. Rivero et J. Savatier (3) a, lui aussi, bénéficié d'une nouvelle édition, accompagnée de la refonte de plusieurs chapitres. Il présente la particularité d'être l'œuvre conjointe d'un professeur de droit public et d'un professeur de droit privé.

Une présentation plus simple pourra être trouvée dans le manuel de J. Ghestin et Ph. Langlois (4), destiné, en principe, aux étudiants de capacité ; il est susceptible d'être apprécié d'un public plus large en raison de sa clarté et de sa précision.

D'autres instruments de travail rénovés doivent venir compléter la bibliothèque des spécialistes, tels *les Grands Arrêts de la jurisprudence en droit du travail*, de MM. G. Lyon-Caen et J. Pélissier (5), qui succèdent à N. Brun, dont l'ouvrage n'avait pas été réédité depuis 1967. Les décisions les plus significatives de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat y sont rassemblées et accompagnées de commentaires destinés à expliquer et à faciliter la compréhension des aspects proprement jurisprudentiels du droit du travail. Il est de rigueur de citer aussi le traité en plusieurs volumes (6) publié sous la direction du professeur G.H. Camerlynck, mais on regrettera que, à l'exception du tome consacré aux syndicats par J.-M. Verdier, les mises à jour soient un peu anciennes, compte tenu du dynamisme de la matière. L'actualisation devient une loi du genre, une loi impitoyable.

MARIE-ARMELLE ROTSCHILD-SOURIAC,
assistante à l'université de Nanterre.

(1) Jean-Claude Javillier : *Droit du travail* ; Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1978, 834 pages (170 F). — André Brun et Henri Galland : *Droit du travail*, 2ᵉ édition ; Paris, Sirey, 1978. Deux tomes, 983 et 596 pages (respectivement 220 F et 130 F).

(2) Georges-Henri Camerlynck et Gérard Lyon-Caen : *Droit du travail*, 8ᵉ édition. Précis ; Paris, Dalloz, 1976. 742 pages.

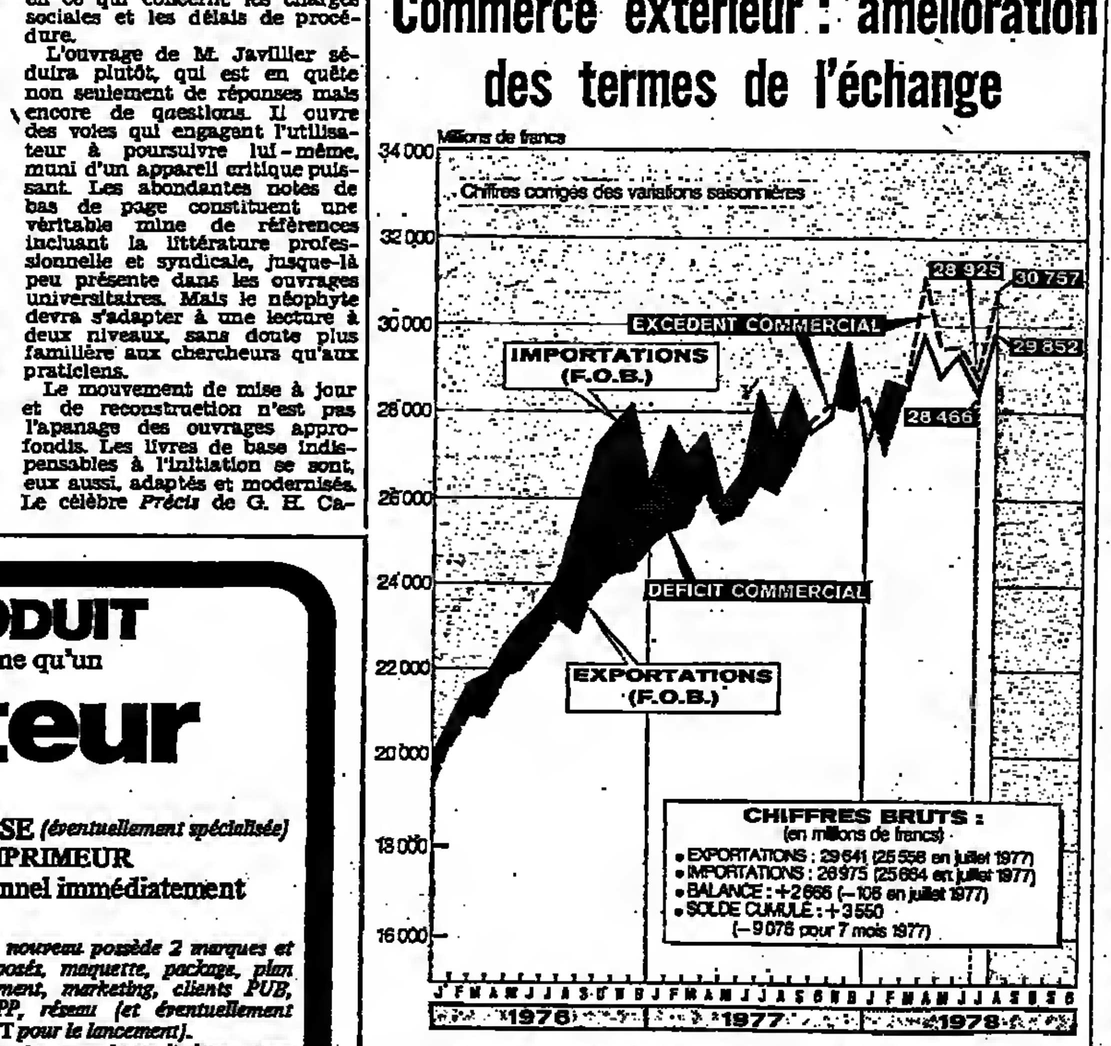
(3) Jean Rivero et Jean Savatier : *Droit du travail*, 7ᵉ édition, collection « Thémis ». P.U.F., 1978, 607 p. (66 F).

(4) Jacques Ghestin et Philippe Langlois : *Droit du travail*, 2ᵉ édition. Sirey, 1977 (46 F).

(5) Gérard Lyon-Caen et Jean Pélissier : *les Grands Arrêts de droit du travail*. Bibliothèque de Droit du travail et de la Sécurité sociale. Sirey, 1978. 381 pages (62 F).

(6) *Traité de droit du travail* en sept volumes, sous la direction de G.H. Camerlynck, Dalloz, et notamment J.-M. Verdier. Syndicats, 1966. Mise à jour 1978.

Commerce extérieur : amélioration des termes de l'échange



Le jeu des prix a jusqu'ici été favorable aux échanges extérieurs de la France. Depuis un an, le coût des importations n'a que peu varié, en raison de la stabilité des cours des matières premières et des prix du pétrole, ainsi que de l'augmentation très modérée des prix mondiaux des autres produits. En revanche, du fait de la valorisation du franc et de la hausse des prix intérieurs français, plus forte que celle des pays concurrents, les tarifs français à l'exportation ont augmenté plus vite. Il en est résulté une amélioration des termes de l'échange, qui a contribué au redressement de la balance commerciale.

D'autre part, des phénomènes structurels ont joué, souligne l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture : développement d'importations de valeur moyenne relativement faible ; progression de la part prise par des produits à valeur élevée dans les exportations, notamment celles de biens d'équipement. Cette évolution est positive, alors qu'à l'évidence une augmentation des prix en France plus forte qu'à l'étranger est dangereuse à terme.

L'expérience coopérative suédoise

(Suite de la page 11.)

En cette période de vaches maigres pour les consommateurs — austérité relative, bien sûr, puisque le revenu moyen du Suédois excède celui de l'Américain et dépasse du tiers celui du Français, — le mouvement coopératif serre ses prix au maximum. Ses grands magasins vendent souvent 10 % moins cher qu'ailleurs (pas besoin d'être coopérateur pour acheter, évidemment) ; sur certains articles la différence est plus importante (15 % parfois), le record concernant sans doute les pneus (20 à 25 %).

« Notre part de marché a beau être importante, elle ne nous permet pas de contrôler la situation, car le commerce privé est très dynamique », explique M. Böök, responsable de l'Institut coopératif. *« Le goût de la clientèle, l'influence de la mode, font que les coopérateurs eux-mêmes ne réalisent qu'une minorité de leurs achats dans nos magasins*, ajoute M. Persson, responsable du commerce de détail. *Mais notre action a un effet d'entraînement pour tirer les prix de tous les commerces vers le bas et obliger les magasins privés à satisfaire les besoins d'un public plus exigeant parce que mieux informé de ses droits et des dangers de la consommation à tout va. »* En outre, une ristourne est remboursée en fin d'année aux coopérateurs de l'ordre de 1,8 % des achats faits par eux dans les magasins de K.F.

On aurait tort cependant de limiter à l'action sur les prix le rôle des coopératives. Dans quatre domaines au moins, le consommateur suédois fait l'objet d'un traitement privilégié, qui laisse rêveur l'acheteur français, peu habitué à de tels égards.

● Les groupes de consommateurs sont associés à plusieurs niveaux à la définition des objectifs de la politique suivie. Aux échelons de la « machine » que constitue la pyramide coopérative, bien sûr : assemblées générales, délégués, dirigeants régionaux ou nationaux, chargés de définir et d'appliquer la ligne générale du mouvement, notamment en matière de prix, d'approvisionnement et de mode de distribution. Mais aussi au stade local : conseils d'orientation auprès des magasins (d'habillement ou de sports en particulier). Et encore à l'échelon national, grâce à un congrès de propositions pour l'orientation, qui réunit aussi bien des représentants coopérateurs que des délégués d'associations de consommateurs indépendantes et émet des vœux que K.F. s'efforce ensuite de satisfaire.

Eviter le gâchis

● L'une des préférences exprimées par la « base » a d'ailleurs conduit à mettre en place — vingt ans avant les « produits libres » de Carrefour — des articles banalisés, dits « produits d'assortiment », dont la composition est clairement indiquée et sur lequel d'énormes économies d'échelle sont réalisées grâce à une vente massive : pain, charcuterie, lessives, shampooings, aspirateurs, lampes, pneus, articles de sports... Une trentaine au total, dont la liste s'allonge chaque année. Il n'est pas rare que ces produits soient vendus 20 % moins cher que leurs concurrents du secteur privé, les records étant détenus par les chaussures de football (— 40 %) et les skis (jusqu'à — 50 %), mis au point après concertation entre les groupes de consommateurs et les fabricants. Le dentifrice normalisé couvre à lui seul 15 % de la consommation nationale ; il a déjà rapporté le triple des investissements consacrés à sa production !

K.F., qui a construit plusieurs usines (détersifs, cosmétiques, produits de nettoyage) en coopération avec les coopératives des pays scandinaves et organisé la distribution en commun de ces articles dans le nord de l'Europe, fabrique de 15 à 20 % de ce qu'il vend. Une bonne partie du reste, produit par des fournisseurs extérieurs, est fabriquée à partir des exigences spécifiées par les coopérateurs. On estime au total que le mouvement coopératif a acquis ainsi la maîtrise totale de 65 à 70 % des articles vendus dans ses magasins.

● Cette rationalisation de la vente traduit incontestablement un souci d'éviter le coûteux gâchis auquel conduisait la prolifération incontrôlée des marques, autant que le désir d'empêcher un ou deux producteurs de s'entendre au détriment du consommateur. Ce n'est pas le moindre paradoxe suédois que de voir ce client au niveau de vie record — mais amoureux de la nature — éviter de gaspiller les ressources naturelles et renoncer volontairement à certaines fabrications de gadgets, en honneur ailleurs. On peut y déceler, sans doute, le fruit d'une longue éducation entreprise à l'école par les enseignants et poursuivie à l'âge adulte par la presse coopérative ou syndicale. Formation qui rend le consommateur scandinave de plus en plus exigeant (2) et les fonctionnaires souvent intransigeants : plusieurs campagnes mondiales contre les colorants ont commencé en Suède.

● Enfin, un effort particulier est fait dans des directions négligées en France. La desserte des clients éloignés des centres urbains — dans les forêts du nord du pays ou les villages isolés en particulier — est considérée comme normale : tout le monde n'a pas une voiture pour venir s'approvisionner au magasin coopératif distant parfois de plusieurs dizaines de kilomètres. De même, les services procurés à l'assuré coopérateur sont de plus en plus étendus : en cas d'accident endommageant une voiture usagée, par exemple, l'automobiliste peut obtenir un véhicule analogue en remplacement, s'il estime insuffisante l'indemnité offerte ; autre innovation : Volksam, le groupe d'assurances de K.F., consent à ses clients des prêts importants et bon marché pour l'achat des autos ; en outre, l'extension des risques couverts amène les coopératives à se soucier à l'avance de la qualité des produits qu'elles auront à rembourser et à préconiser des améliorations souvent retenues par les producteurs...

Tout n'est pas cependant parfait au royaume des coopératives suédoises. La crise économique et l'évolution des idées posent à K.F. des problèmes difficiles que les discussions en cours tentent de résoudre. Citons quatre exemples.

Nuages sur l'avenir

1) *Le financement de la croissance* : pour ouvrir des magasins nouveaux ou plus modernes, élargir la gamme des produits banalisés (dans l'équipement ménager et les articles de sports), construire de nouvelles usines (séparément ou en liaison avec les autres pays scandinaves), intensifier l'effort de formation et d'information, il faut beaucoup d'argent. Jusqu'ici, les coops suédoises l'ont dégagé à concurrence de 70 % par autofinancement, grâce aux bénéfices réalisés. Mais si le pouvoir d'achat des consommateurs continue à diminuer, la pression de la base pour abaisser les prix dans les magasins ou gonfler la ristourne s'amplifiera, réduisant d'autant le bénéfice réinvesti. *« Il ne suffit pas d'avoir une politique intelligente de développement, privilégiant les types d'achat en expansion : meubles, bricolage, loisirs, culture, vacances...* soulignent en chœur MM. Wallden et Marcus, responsables respectivement des ventes non alimentaires et de la formation du consommateur. *Il faut encore que le coopérateur de base accepte les conseils de ses dirigeants élus et de leurs experts sur le financement de l'avenir. Ce qui n'est pas facile en période de baisse de niveau de vie. »*

2) *L'énorme effort consenti en faveur du tiers-monde* est menacé pour la même raison. La Suède, qui a toujours joué un rôle-pilote en la matière, l'a fait essentiellement sur l'initiative des coopératives, des syndicats et des Eglises, le gouvernement « bonifiant » financièrement les actions des unes et des autres sans s'y substituer. Or les coops ont financé leur part de cet effort en invitant leurs membres à y consacrer volontairement une partie de leur ristourne annuelle (5 à 10 couronnes chacun, en moyenne, soit 5 à 10 francs). Le tiers des adhérents ont répondu à cet appel, et le personnel des coops y a ajouté une petite partie de son salaire. *« Cela restera-t-il possible si les ristournes diminuent du fait de la crise ? »* s'interroge M. Nils Thedin, ancien président mondial des coopératives, après avoir présidé également l'UNICEF. *« Non seulement il le faudrait, mais le souhaitable serait que cette aide augmente, pour pouvoir aider davantage les pays les plus pauvres à se sortir eux-mêmes de leur misère. Chaque couronne supplémentaire que nous collectons fait 5 couronnes d'aide nouvelle, vu les divers mécanismes financiers multiplicateurs mis au point dans le cadre du SIDA »* (service officiel) d'aide au développement).

3) *Poser ces problèmes, c'est s'interroger sur une question de fond : qui décide ?* Sur le papier, la chose est simple : les congrès (qui réunissent les délégués des coopératives locales ou spécialisées), le conseil national et le comité directeur. En réalité, il semble bien qu'en dépit des précautions démocratiques prises le « phénomène bureaucratique » n'épargne pas K.F. Une partie du mouvement coopératif regrette l'absentéisme habituel des sociétaires (réunir à Stockholm 30 000 adhérents chaque année sur 300 000 inscrits est considéré comme un succès), l'insuffisance de partage du pouvoir, le rôle excessif des « technocrates » de l'état-major, logiquement portés à faire prévaloir l'avenir financier de l'organisation et son développement, donc à préconiser une politique d'autofinancement contraire à la recherche du prix le plus bas possible souhaité par la « base ». L'affaire n'est pas simple. Mais elle n'est pas enterrée : le débat est en cours sur les moyens de mieux faire entendre la voix des sociétaires locaux dans les divers domaines.

Un nouveau souffle pour le « modèle suédois »

4) Enfin, *un débat plus idéologique commence à prendre de l'importance* dans le mouvement coopératif : qui doit, dans le pays lui-même, prendre les décisions économiques ? Le syndicat L.O., très puissant, est fondé à faire valoir l'intérêt des salariés producteurs, qui constituent la grande majorité de la population active. Mais les coopératives de consommateurs, qui représentent la moitié des ménages en tant qu'acheteurs, ont la vocation inverse de défendre les droits du client. Le pouvoir politique, expression de la majorité des citoyens, doit-il arbitrer entre les deux « grands », ou chercher avec eux une solution concertée qui donnerait, en fait, au « pouvoir consommateur » un rôle nouveau et très vaste.

Mieux que dans d'autres pays, les dirigeants des consommateurs suédois ont pris conscience que, même en économie socialisante, l'intérêt des acheteurs peut diverger profondément de celui des salariés. *« Les travailleurs aux commandes d'une entreprise réagiront vis-à-vis du consommateur de la même façon que le propriétaire capitaliste*, expliquent certains des théoriciens de K.F. (3). *Même si coopérateurs et salariés partagent la même idéologie, leurs rôles dans la société sont différents... Les consommateurs devraient être les propriétaires des entreprises et contrôler économiquement la vie économique. »* Sans aller jusqu'à une révision complète des perspectives socialistes pour la société suédoise, bien des responsables des coops souhaitent une nouvelle définition des rapports entre partis, syndicats et coopératives, une recherche plus systématique des intérêts communs et une étude prospective sur la place (dominante ou non) des coops dans le développement démocratique planifié de l'économie.

Un débat riche et probablement long. Mais qui ne manque pas d'actualité à l'heure où le parti social-démocrate, en passe de revenir au pouvoir, cherche un nouveau souffle pour relancer le « modèle suédois ».

GILBERT MATHIEU.

(2) K.F. procède en permanence à des centaines de tests de produits fabriqués ou achetés par lui ou ses concurrents. Le public est informé régulièrement du résultat de ces essais.

(3) *Sweden, Towards and Cooperative Economy*, de N. R. Andersson, K. Blomquist et L. Eliasson.

Le Monde

culture

Cinéma

« LA FONTAINE DE NARCISSE »

Le Festival de Trouville ne présente pas de films « à la mode » et c'est une réussite locale par le public qu'il attire. Il y a des séances, au Casino, du matin au soir, dans la petite salle de la Potinière pour la section super-8 et vidéo, dans la salle du théâtre pour les courts et longs métrages en compétition et en rétrospective. Des débats aussi, mais qui se font surtout entre spécialistes. Les estivants et les habitants de Trouville s'intéressent plus aux spectacles qu'on leur propose qu'à la crise du cinéma français. Et préfèrent discuter entre eux des films à la sortie. Dans le hall, au milieu des groupes qui se retirent, les jeunes auteurs sont un peu comme des enfants perdus. Les applaudissements — ou le manque d'applaudissements — ont marqué la température de la salle. Il leur faut alors trouver l'oreille complaisante d'un journaliste, d'un critique. Le Festival de Trouville n'est pas une manifestation à la hauteur de leurs espoirs et de leurs ambitions.

Car, si attentif et curieux qu'il soit, le public ne s'en laisse pas conter. Aux jeux esthétiques et intellectuels, il préfère les récits.

On a pu déjà le constater ailleurs qu'à Trouville, mais ici, la concentration des œuvres rend le phénomène plus évident — le cinéma d'auteur est, aujourd'hui, dans une impasse. Au sein de la crise générale de l'industrie cinématographique française, il souffre d'une crise aiguë d'amateurisme, de manque d'imagination et de prétentions stériles. Un film français d'auteur, c'est la fontaine où Narcisse contemple indéfiniment son image, scrute ses fantasmes, admire le reflet d'un talent tout entier défini par cette notion de créateur omnipotent qu'il ne veut pas, lui, mettre en doute. « Je n'ai pas obtenu d'avance sur recettes ni d'aide d'aucune sorte, j'ai fait mon film tout de même avec mon propre argent. Je suis victime du système économique. » Voilà pour répondre à ceux qui ne veulent pas admirer...

L'alibi de la nouvelle vague

On sait bien que le système économique du cinéma français, complètement grippé, aberrant, ne facilite pas la création. Mais la prolifération de jeunes auteurs voués aux ghettos de production et de distribution, à l'échec ou au refus, est liée à cette idée trop complaisamment répandue et accepté depuis la « nouvelle vague » : « tout le monde peut faire un film, à condition de le vouloir. » A mesure que le matériel technique est devenu moins encombrant et sous l'influence de certaines méthodes de tournage héritées de la télévision, les jeunes auteurs ont cessé de se préoccuper du scénario pour se lancer dans l'écriture directe, l'invention dite spontanée. Les difficultés économiques les ont forcés en même temps à monter des opérations hasardeuses, sans budget suffisant, avec des techniciens et des comédiens « en participation ». Tout cela aboutit de plus en plus souvent à des films invertébrés souffrant autant du manque de moyens matériels que de l'absence de ce qu'on appelait autrefois les qualités professionnelles dans l'écriture du scénario, la mise en scène et la direction d'acteurs.

Dans cette crise, la critique a sa part de responsabilité. Toujours impressionnée par la révolution de la « nouvelle vague » et le souvenir de Godard, lassée de la sclérose du cinéma commercial, elle a manifesté une trop grande indulgence ces dernières années envers un cinéma d'auteur engagé dans la marginalité. Trouville 1978 est l'occasion de faire le point, de dire en somme halte-là à des « premiers films » qui ne sont plus qu'images jetées en vrac, scènes sans rythme et parfois sans nécessité, personnages sans intérêt.

Ce qui fut chez Godard audace réelle, provocation, invention, est devenu l'alibi, le masque d'une impuissance à sortir de soi-même et de quelques obsessions ressassées : la solitude, le jeu mental, la dérive sociale. Et il est rare de trouver chez ces jeunes auteurs, persuadés qu'ils préparent le cinéma de l'avenir en apprenant aux spectateurs à voir autrement, tant soit peu de modestie et d'humour. D'une certaine manière ce festival — dont Bruno Decharme voudrait faire un peu celui du cinéma français tout court, avec les films qui ne participent pas aux grandes compétitions, — a permis une démystification. Malade de son narcissisme et de ses psychodrames intellectuels, le jeune cinéma d'auteur va bien être obligé de s'interroger sur lui-même s'il ne veut pas mourir dans l'indifférence.

Inutile de passer en revue les films pour les accabler. Il vaut mieux signaler ce qui relevait d'une nouvelle tendance au récit et présentait des qualités certaines. *Les héros n'ont pas froid aux oreilles*, de Charles Nemes, a fait figure d'événement. Ce film satirique offrait une histoire bien construite, des gags allusifs dans la tradition de Sacha Guitry et, même, de Lubitsch, et des personnages de Français moyens remarquablement typés dans l'ambiguïté. Deux cousins, célibataires et employés de banque, se comportent en parfaits salauds lorsque leur ordre et leurs habitudes maniaques sont troublés par une jeune fille rencontrée pendant un week-end. Ce divertissement drôle et acerbe, fort bien interprété par Gérard Jugnot, Daniel Auteuil et Anne Jousset, a révélé un cinéaste doué pour le comique d'observation sociale et qui se préoccupe des rapports de son œuvre avec le public. L'oiseau rare, en somme. Il a obtenu le prix de la presse.

La Terre au ventre, de Tony Gatlif, drame paysan situé en Algérie pendant l'hiver 1962, mais tourné dans des paysages français, ce qui produit un étrange décalage, place ses ambitions dans une fable sociale et politique. Quatre sœurs nées de pères différents, travaillent à la ferme de leur mère en train de mourir, tandis qu'autour d'un univers qu'elles aspirent à quitter, s'exaspèrent les dernières luttes du F.L.N. et de l'O.A.S. Si Tony Gatlif ne domine pas toujours sa mise en scène, il crée, par le naturalisme noir, un climat fascinant d'incertitude, d'angoisse, de trouble, et pose la douloureuse question de l'identité nationale et raciale.

Un professeur d'américain, de Patrick Jeudy, présenté à la télévision récemment, appartient à ce cinéma de recherche typique des productions de l'INA. Essai sur les rapports de l'imagination et du réel (un homme, amateur de tableaux, suit comme son ombre un « professeur d'américain » et se trouve entraîné dans une histoire d'espionnage), de l'image et du langage parlé, littéraire, ce film esthétiquement soigné est, tout au moins dans sa première partie, très attachant.

Préoccupations sociales

Des préoccupations sociales se manifestent dans *Alertez les bébés*, de Jean-Michel Carré (qui a remporté le prix du public). C'est un reportage-pamphlet contre l'éducation traditionnelle qui serait à sa place à la télévision si la télévision voulait l'accepter et dans *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel*, de Jean Schmidt (présenté hors compétition). Mais Jean Schmidt n'est pas un débutant, un inconnu. Son univers réel de marginaux saisie par le reportage dramatisé rejoint celui des gitans de *Kriss Romani*.

Autre leçon du Festival de Trouville : artistiquement, le court métrage se porte bien et même très bien. Il est toujours une école de talent, un riche vivier d'auteurs qui ne se perdent pas dans le narcissisme comme la plupart des auteurs de longs métrages. Or, la situation du court métrage est catastrophique... Il ne trouve pas de débouchés et n'existe pratiquement pas pour le grand public. C'est pourtant de là que pourrait venir, comme à la fin des années 50, un renouveau. Le court métrage se prête à la nouvelle filmée, au récit très court, au dessin animé, aux jeux de banc-titre. *Jeudi 7 avril*, de Peter Kassovitz et Chantal Rémy (fantastique psychologique dans la vie quotidienne — prix de la presse), *Aller et Retour*, de Monique Enckell (une aventure de Rufus à Paris qui est un bel hommage à Jacques Tati), *le Retour du privé*, de Takis P. Candilis (un condensé, une récréation esthétique et mythologique du film noir américain, prix du public), viennent, à notre goût, en tête de la sélection de Trouville. On a pu remarquer aussi : *Charles et Célinie*, de Noëlle Boisson, *l'Ornière*, de François Dupeyron, *la Dernière Parade*, d'Olivier Chavarot et Olivier Morel, *Peut mieux faire*, d'Hervé Bérard, *Nadia Boulanger*, de Thierry Bodin et Humbert Balsan, *Cauchemar blanc*, d'Aline Isserman, d'après des textes et dessins de Moebius, *Elles étaient une fois*, de Marc Baschet, *l'Arrêt au milieu*, de Jean-Pierre Sentier, et *315*, de Marc Chateau. En super-8, *Petite Histoire acide*, de Michel Medieux a été récompensé par un troisième prix du public.

JACQUES SICLIER.

■ L'École nationale du cirque (dirigée par Annie Fratellini), actuellement en tournée dans le Languedoc-Roussillon, participera à la Foire de Douai du 2 au 12 septembre (spectacles et stages), puis sera du 25 au 31 septembre au Centre culturel de Strasbourg. L'École rouvrira ses portes à Paris le 1er octobre. (Inscriptions à partir du 1er septembre, 2, rue de la Clôture, 75019 Paris, tél. 845-58-11.)

Rock

La nouvelle génération

Mars-avril 1978

Les Pistols disparus, il leur faut une relève. Devo paraît être le groupe idéal... Prochain article de cette série sur les événements du rock dans « le Monde » daté 3-4 septembre.

Avec simplement deux 45 tours à leur actif, les cinq musiciens de Devo, originaires d'Akron, Ohio, la capitale du caoutchouc, obtiennent les couvertures des principaux magazines de rock britanniques. Un rock technologique aux échos futuristes qui lie des rythmes dansants à des mélodies persuasives. Une légende percutante et une image excentrique, qui naissent d'un humour de dérision, font l'unanimité d'autant que David Bowie et Brian Eno prennent en main leur carrière en produisant leur premier 33 tours. Du coup, l'Ohio, l'un des seuls Etats américains qui restait muet en matière de rock, révèle une multitude de groupes qui travaillaient dans l'ombre. Ils bâtissent une musique crispée, celle des villes industrielles et de leurs automatismes. Le rock de Père Ubu, qui se produit à Paris, illustre l'aliénation des cités et du béton, glorifie la machine au même titre que celui de Kraftwerk, qui continue en Allemagne à exploiter les possibilités du synthétiseur avec *The Man Machine*.

Les groupes de power-pop retrouvent la magie instantanée de ceux du début des années 60 avec des mélodies sucrées et une sensualité à fleur de peau. Ils ont pour nom : Generation X, Buzzcocks, Rich Kids, Pleasers, Dwight Twilley, Nick Lowe, Eddie and the Hot Rods, Magazine. Leurs disques, 45 tours ou 33 tours sont remarquablement construits et réunissent des compositions au pouvoir évocateur très dense. Bien sûr le terme power-pop est aussi éphémère que celui de punk-rock. Elvis Costello avec son second album, *This Year's Model*, peut prétendre à un succès international. Il a la dimension d'une star. Television enregistre également un excellent second album : *Adventure*, un rock acide et tourmenté. Queen obtient un succès considérable au Pavillon de Paris tandis que sur la même scène, Alvin Lee, accompagné de son nouveau groupe Ten Years Later, tente, sans succès, de renouer avec sa gloire passée. Le retour d'Eric Burdon à l'Olympia, s'il manque de conviction, est plus convaincant alors que Graham Parker, dans un même style, montre une énergie plus rayonnante et authentique au Stadium. Le film de Bob Dylan, *Renaldo et Clara*, a été un échec commercial cuisant. Certains prétendent que sa tournée européenne, prévue pour les mois de juin et juillet, en est la conséquence directe.

ALAIN WAIS.

LA MORT DE CHARLES BOYER

Un romantique des années trente

Charles Boyer est mort le 27 août, à Phoenix (Arizona), aux Etats-Unis. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Découvert sans connaissance à son domicile, il devait décéder peu après son transfert à l'hôpital. Sa disparition intervient deux jours après celle de sa femme, Patricia Patterson, qu'il avait épousée en 1934.

Une autopsie est pratiquée pour confirmer ou infirmer l'hypothèse d'une crise cardiaque. Le suicide de son fils unique, en 1965, l'avait en effet profondément bouleversé.

Pour toute une génération, Charles Boyer fut et reste un acteur romantique des années 30. Brun, le regard profond, marqué parfois de la fatalité des mauvais garçons qui se perdent pour la femme aimée, il apportait à la fois le charme mélancolique et la force virile. Ce beau ténébreux qui, avec l'âge, allait devenir un séducteur aux tempes grises puis un pur acteur de composition, à l'aise dans la comédie comme dans le drame, ciselait ses rôles avec une discrète et élégante perfection.

En revoyant à la télévision « le Bonheur », de Marcel L'Herbier, et « Liliom », de Fritz Lang, où il tint deux de ses meilleurs rôles, on a pu s'apercevoir que le mythe de Jean Gabin lui devait quelque chose. Mais le romantisme de Charles Boyer s'est pour les Français définitivement incarné dans le prince Rodolphe de « Mayerling », où Danièle Darrieux était la tendre Marie Vetsera. Et dans la seconde carrière qu'il fit en France au cours des années 50, « Madame de... » fut sans doute la dernière et la plus parfaite expression de ce romantisme affiné avec l'âge. — J. S.

Né à Figeac (Lot) le 28 août 1901 (les notices biographiques indiquent aussi 1897 et 1899), Charles Boyer, après des études universitaires, choisit d'être comédien, passe par le Conservatoire et s'impose au théâtre dans les années 20. Interprète remarqué de pièces de Pierre Frondaie, Edouard Bourdet, Charles Méré, Denys Amiel et Henry Bernstein, c'est pourtant au cinéma — où il débute en 1920 dans l'Homme du large, *de Marcel L'Herbier — qu'il va devoir sa célébrité. Jeune premier de quelques films muets, il « démarre » vraiment en 1930 avec* Barcarolle d'amour *(version française par Henry Roussell d'un film tourné à Berlin) puis les versions françaises de* Big House *(1930) et du* Procès de Mary Dugan *(Marcel de Sano 1931) réalisées à Hollywood. Pour les Américains, Charles Boyer représente alors un type français comme Maurice Chevalier mais son charme physique le voue à l'emploi de « séducteur latin » façon Rudolph Valentino et Ramon Novarro. C'est pourquoi sa carrière cinématographique se bâtit selon un va-et-vient entre les studios européens (Paris, Berlin) et californiens. Vedette de* Tumultes *avec Florelle (Robert Siodmak 1931), il tient un petit rôle de chauffeur-gigolo (français !) dans* Red-headed woman *de Jack Conway (1932) auprès de Jean Harlow. Il est dirigé par Marcel L'Herbier dans* l'Epervier *(1933) et* le Bonheur *(1934), par Nicolas Farkas dans* la Bataille *(1934), par Fritz Lang émigré en France dans* Liliom *(1934) tous films importants pour lui, avant d'être à Hollywood le partenaire de Claudette Colbert, Loretta Young et Katharine Hepburn. 1935 est l'année de son plus grand succès :* Mayerling *tourné par Anatole Litvak. Le public français préférera toujours le Boyer « romantique » des films de L'Herbier, de* Mayerling *puis d'*Orage *(Marc Allégret 1937 avec Michèle Morgan) au Boyer « américain » du* Jardin d'Allah *(Richard Boleslawski, 1937) et de* Marie Walewska *(Clarence Brown 1937) bien qu'il y soit aimé de deux stars fabuleuses, Marlène et Greta Garbo. On n'apprécie pas, en France, qu'il reprenne le rôle de Jean Gabin dans* Casbah *(John Cromwell, 1938, remake hollywoodien de* Pépé-le-Moko*). Charles Boyer plaît, en revanche, pour son personnage sentimental dans* Elle et Lui *de Leo Mac Carey (1939).*

Mais la guerre le conduit définitivement aux Etats-Unis. Il y fonde, en 1941, la French Research Association, prend la nationalité américaine en 1942. Il est, dès lors, l'interprète chevronné d'un certain nombre de films romanesques tels l'Etrangère *(1940),* Back Street *(1941),* Six Destins *(1942),* Tessa, la nymphe au cœur fidèle *(1943),* Obsessions *(1943),* Hantise *(1944),* Agent secret *(1945),* la Folle ingénue *(1945),* Arc de triomphe *(1947).*

Charles Boyer retrouve le cinéma français avec l'admirable Madame de... *de Max Ophuls. Son rôle d'officier 1900, mari de Danielle Darrieux, cachant sa passion conjugale sous les usages mondains, marque sans aucun doute le sommet d'une carrière qui va se poursuivre encore longtemps, entre le cinéma de boulevard parisien (*Nana, Paris-Palace Hôtel, Une Parisienne, Maxime, Adorable Julia*) et les compositions américaines :* la Toile d'araignée, Fanny *(Pagnol revu par Hollywood),* les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, le Grand-Duc et l'héritière, Comment voler un million de dollars, Pieds nus dans le parc. *Le grand* Lama des Horizons Perdus *(Charles Jarrot, 1972) fut une de ses dernières apparitions à l'écran.*

CARNET

Naissances

— Diane, Bérangère a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Renaud, Benjamin,

à Marseille, le 30 juillet 1978.
M. et Mme Jean-Jacques Rit.
Résidence « Le Rossi »,
26 C, boulevard du Colonel-Rossi,
13004 Marseille.

— M. Jean-Michel PINON et Mme, née Nettor, sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,
le 10 mai 1977,
Mathieu,
le 10 juin 1978.
« Les Haies »,
51160 Germaine / Ay.

— M. et Mme Aldo VISENTIN-JAUFFRET sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

JOY, Antoinette,
20 août 1978.
46, quai Gustave-Ador,
1 207 Genève.

Mariages

— Le docteur Pierre AMALRIC,
Le docteur et Mme Henri AT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Carole et Louis.

La cérémonie a été célébrée dans l'intimité, le 18 août 1978.
Albi, 5, rue Saint-Clair.
Paris, 5, rue Boussingault.

Décès

— M. André Pinel et Mme, née Lucette Lachapele,
M. et Mme Denis Pinel et leur fille,
M. et Mme Yves Pinel et leur fils,
M. Philippe Pinel, Mme et leur fille Mlle Nicole Pinel,
M. et Mme Lionel Lachapele, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Lachapele, ses enfants et petits-enfants,
Le professeur Claude Lagarde, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Robert Girond, leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont le regret de faire part du décès du

Docteur Albert Pierre LACHAPELE,
professeur honoraire
à la faculté de médecine,
radiologiste honoraire des hôpitaux,
directeur honoraire
du Centre régional de lutte
contre le cancer
de Bordeaux,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques auront lieu le mardi 29 août 1978, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Chartrons à Bordeaux.
Réunion à la porte de l'église.
Ni fleurs ni couronnes.
Fleurvent Revel,
31250 Sainte-Ferréol.

— La présidente et le conseil d'administration de l'I.F.R.E.S., ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 23 août 1978, de

M. Robert LLUNG,
membre fondateur
et
secrétaire général de l'I.F.R.E.S.

L'inhumation a eu lieu le 26 août, au cimetière de Collioure (Pyrénées-Orientales).

— M. et Mme Robert Naura et leurs enfants,
M. Jacques Naura,
M. Paul Reibel,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Louis NAURA,
née Gabrielle Reibel,
leur mère, belle-mère, grand-mère et sœur,
survenu le 16 août 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Le Panoramic A »,
avenue Léo-Lagrange,
13100 Aix-en-Provence.
67290 La Petite-Pierre, par Wingen-sur-Moder.
2, rue de Mutzig,
67000 Strasbourg.

— Mme André Perceron,
M. et Mme Louis Perceron, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Gaudemet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Perceron et leurs enfants,
M. et Mme Roger Perceron, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jean PERCEROU,
née Hélène Chapoy,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenue à Paris, le 22 août 1978, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 24 août, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les docteurs Van et Hélène Quintard,
Jean et François Quintard,
Le docteur et Mme Charles Vandier,
M. et Mme Jean-Michel Quintard,
M. Edmond Quintard,
M. et Mme Jacques Vandier,
Catherine, Anne et Etienne Vandier,
Toute sa famille et ses amis,
ont la très grande peine de faire part de la mort accidentelle, à l'âge de dix-huit ans, avec deux de ses camarades, au Maroc, de

Pierre QUINTARD,

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église réformée de Saint-Maixent-l'Ecole et l'inhumation dans le cimetière familial, le 21 août 1978.

« Ne vous affligez pas comme ceux qui n'ont point d'espérance. »
I Thess. IV 13.

28, rue Jean-Jaurès,
79400 Saint-Maixent-l'Ecole.

Remerciements

— St-Laurent-en-Grandvaux (39)).
Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignés lors de son grand deuil, la famille de

Marcel FRANZINI,

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs offrandes de messes, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Un merci en particulier aux sociétés, groupements et associations.

Anniversaires

— Le 29 août, en ce onzième anniversaire de la mort de

Stanislas BONNET,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Georges HUBRECHT,
née Bergereau,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont aimée et restent fidèles à son souvenir.

— Une pensée, pour le onzième anniversaire de la mort de

Misu SCHEIN.

Visites et conférences

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., devant le tabac, dans le hall du R.E.R., Mme Allaz : « Le quartier de la Défense ».
15 h., 113, rue de Provence, Mme Hulot : « Les coulisses d'un grand magasin » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h. 15, 4, quai des Célestins, Mme Barbier : « Promenade dans l'île Saint-Louis ».
15 h., 1, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Paris et son histoire).

SPECTACLES

théâtres

Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.

Daunou, 21 h. : les Bâtards.

Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.

Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.

Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 16 h. 20 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.

Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.

Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre...

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Courmont, violoncelle, et M. Bonnet, piano (Fauré, Chausson, Ropartz, Migot); 21 h. : P. Chetail et F. Alano, guitares (Bach, Vivaldi, élisabéthaines, Carulli, Villa-Lobos, Pernambuco).

Festival estival

Hôtel Intercontinental, 20 h. 30 : Luciano Sgrizzi, pianoforte (sonates de K.P.E. Bach).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Stéphan Guérault Quintet.

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Didier Lockwood et François Faton-Cahen.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.

Beaubourg, 15 h. : les Proscrits, de V. Sjostrom ; 17 h. : le Chant de la fleur écarlate, de M. Stiller ; 19 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).

ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Broadway, 16e (527-41-16)

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e.

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sf. Mar.).

MERCREDI



U.G.C. ERMITAGE (v.o.) - U.G.C. DANTON (v.o.) - LE GRAND REX
MIRAMAR - U.G.C. GOBELINS - MISTRAL - MAGIC CONVENTION
LES 3 MURAT - CYRANO Versailles - PALAIS DU PARC Le Perreux
ULIS Orsay - ARTEL Villeneuve - CARREFOUR Pantin - ALPHA
Argenteuil - FRANÇAIS Enghien - C 2 L Saint-Germain - BOURVIL Cergy-Pontoise - FLANADES Sarcelles - ARCEL Corbeil



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 28 août

CAPRICORNE ONE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LE CERCLE DE FER (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).

C O O L (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43).

LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE CONTINENT FANTASTIQUE (Esp., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LE CONVOI (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75)

DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; France-Elysées, 8e (723-71-11)

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Le Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).

ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) (2 parties).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f : Cambronne, 15e (734-42-96).

JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Cocteau, 5e (033-47-62) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Le Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42)

MERCREDI APRES-MIDI (Angl., v.o.) : Colysée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE MERDIER (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

PORTRAIT D'ENFANCE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR (A., v.o.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

REVE DE SINGE (I.) (**), v. ang. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v. f. : Athéna, 12e (343-07-48).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

UNE NUIT TRES MORALE (H., v.o) (*) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (225-41-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-76) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v. f. : Athéna, 12e (343-07-48).

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PARADE (Fr.) Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83).

ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)

SATYRICON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN ETE 42 (A., v.f.) : Opéra, 2e (261-50-32)

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39)

VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Le Parnassien, 6e (329-83-11).

VERA CRUZ (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93), J., S., Mar.

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU, film français d'Alan Bridges : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LE SOURIRE AUX LARMES, film américain de Daryl Duke : v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) — v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES GUERRIERS DE L'ENFER, film américain de Karel Reisz (**) : v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES MAINS DANS LES POCHES, film américain de St.F. Verona et M. Davidson. — V.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) — v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE, film français de Pierre Richard : Rex, 2e (236-83-93) ; Boul'Mich, 6e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).

DRIVER, film américain de Walther Hill : v.o. : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE JEU DE LA MORT, film américain de Robert Clouse : v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) — v.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CANDIDAT AU POIL, film américain de Robert Stevenson : v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Le Parnassien, 14e (329-83-11).

L'AUTRE (A.) (**) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Le Parnassien, 14e (329-83-11).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)

DELIVRANCE (A.) (**) (v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) Mar à 21 h.

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03)

FLESH (A.) (**) (v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

FRANTZ (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68)

FRANKENSTEIN JR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) O. sp

GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e. H. sp.

KING CREOLE (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98)

LEO THE LAST (Ang., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93) Mer., V., L.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (633-42-34).

MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e.

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-19)

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les festivals

AMOUR, EROTISME, ET SEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), I : 12 h. 30 (sf D.) : Je, tu, il elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Dehors, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : Le Casanova, de Fellini ; II : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 30 : Vices privés, Vertus publiques ; 22 h. Valentino.

H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Faucon maltais. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Anges aux figures sales.

J. FORD (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Massacre de Fort-Apache.

I. BERGMAN (v.o.) Studio Gît-le-Cœur, 6e (325-80-25) : l'Œil du diable.

AMERICAINES STORY (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : les Chevaliers des sables.

TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

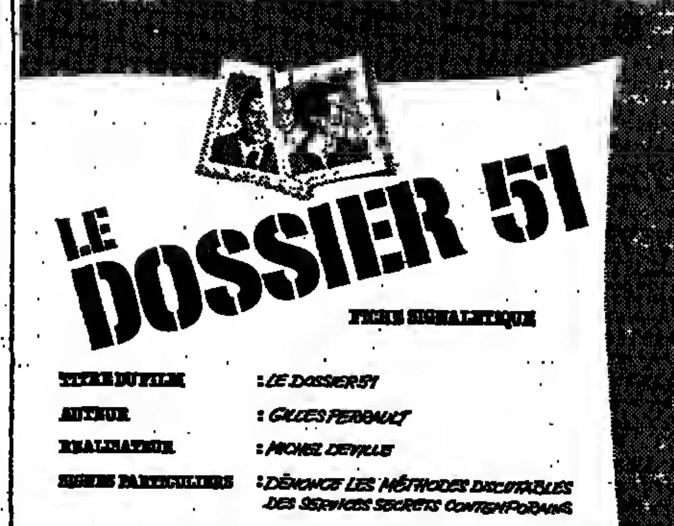
LE CINEMA FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI, Action République, 11e (805-51-33) : Détruire, dit-elle.

LES CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : la Kermesse héroïque.

J. NICHOLSON (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : The King of Marvin's Garden.

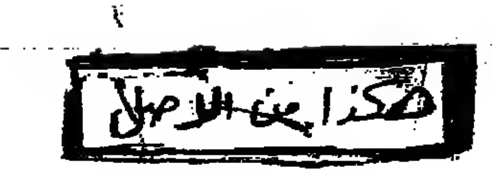
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES, (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Girls.

MERCREDI



MARIGNAN (v.o.) - QUINTETTE (v.o.) - RIO OPÉRA - SAINT-LAZARE PASQUIER - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT SUD - CLICHY PATHE
FAUVETTE - GAUMONT BOSQUET - ARTEL Rosny - BELLE-ÉPINE PATHÉ - FLANADES Sarcelles - MARLY Enghien





PHILOSOPHIE

AU SEIZIÈME CONGRÈS MONDIAL A DUSSELDORF

La leçon de sagesse du président

Düsseldorf. — M. Walter Scheel, président de la République fédérale d'Allemagne, a ouvert dimanche 27 août, à Düsseldorf, les travaux du seizième Congrès mondial de philosophio qui réunit dans cette ville, jusqu'au 2 septembre, près de mille cinq cents personnes, professeurs de philosophie pour la plupart mais aussi scientifiques venus d'une soixantaine de pays. Au-delà du thème très général do congrès, « La philosophie et les conceptions du monde dans les sciences modernes », dans ses différents aspects et au-delà des nombreuses réunions de sociétés savantes qui ont lieu dans l'orbite du congrès, la signification politique d'une telle rencontre — qui a lieu tous les cinq ans sous l'égide de la Fédération internationale des sociétés de philosophie — eu est sans doute l'aspect dominant. Cohabitation et sous quelle forme ou affrontement entre les deux blocs... philosophiques ? Ainsi pourrait-on résumer l'enjeu.

De notre envoyé spécial

La composition du congrès, les préoccupations extra-philosophiques affichées ou souterraines d'une partie de ses membres, y invitaient de toutes façons. Les propos liminaires de M. Scheel ne pouvaient que renforcer cette évidence.

N'est-ce pas, en effet, aux quelque quatre cents représentants des pays de l'Est plus qu'à quiconque qu'étaient adressées les paroles du « défenseur convaincu du pluralisme libéral » — ainsi s'est-il lui-même qualifié — qui a longuement souligné les différences radicales entre l'« Est » et l'« Ouest » avant d'en évoquer les problèmes communs. « *Je ne serais sans doute pas ici à vous parler en tant que président d'un État de droit libre et social si n'avaient vécu et pensé, il y a longtemps, des gens comme Montesquieu, Rousseau et Marx.* » Le président allemand a poussé plus loin encore l'hommage rendu à Marx : « *En plus de trente années de vie politique j'ai eu presque chaque jour, d'une façon ou d'une autre, affaire à Karl Marx (...), le père d'un très grand nombre d'idées fort importantes sans lesquelles on aurait peine à comprendre la réalité* », avant de l'annexer avec un humour à double tranchant : « *Pourquoi devrions-nous abandonner totalement aux marxistes un Allemand d'une telle sagesse ?* »

L'astucieuse opposition du grand Marx et des errements prêtés aux États qui se réclament de sa doctrine recouvrait une critique par moments acerbe de l'Est et de ses travers. « *Le marxisme n'apporte pas la meilleure solution aux questions sociales dans le monde, mais (...) il éveille l'espoir d'une solution — et c'est parfois malheureusement le seul.* » L'État socialiste se veut « *l'administrateur de la vérité* » alors que l'État démocratique (était-ce à dire que le premier ne peut l'être ?) joue le jeu de la majorité : « *Durant une législature on fait comme si la vérité était la majorité.* »

Cette peinture comparée brossée à grands traits appelait naturellement le portrait du démocrate et du communiste : « *En tant que démocrate je dois m'employer en faveur de la liberté d'opinion de chaque individu dans le monde. C'est là une fois pour toutes notre image de marque démocratique. Mais je ne méconnais pas qu'il doit être extrêmement difficile à un communiste orthodoxe d'attribuer une quelconque valeur à la liberté d'opinion. A son avis, le droit élémentaire et essentiel de l'homme doit être d'obéir à la vérité reconnue et scientifiquement contrôlable des dernières décisions adoptées par les assises du parti.* »

Marx ou plutôt les variations d'un « effet Marx » composite jouées sur le nom du grand ancêtre et sa progéniture pouvaient fournir la matière de cette imagerie politico-philosophique. Il fallait l'abandonner, ce que fit M. Scheel pour suggérer qu'en notre royaume aussi « *il y a quelque chose de pourri* » qui intéresse entre autres les philosophes des deux blocs. « *Nous sommes si fiers de nos droits institutionnels — mais l'individu n'est-il pas limité toujours davantage par des contraintes anonymes ? La croissance économique et le fonctionnement impeccable des processus techniques et bureaucratiques ne lui disputent-ils pas la préséance ?* » La liberté d'opinion et développement des mass media ne vont pas toujours de pair. La violence laisse indifférent lo plus grand nombre. Alcoolisme et toxicomanie s'aggravent. En un mot : « *Nous vivons bien dans ce pays mais les espoirs des hommes diminuent. Pourquoi ?* »

Des problèmes communs

L'Est et l'Ouest sont placés, souligne M. Scheel, devant beaucoup de problèmes similaires nés de la croissance forcenée, du pillage et de la déstabilisation écologique du globe, de l'automatisation outrancière, des attitudes hypocrites à l'égard des pays du tiers-monde. Problèmes communs engendrés peut-être par une même foi aveugle dans le progrès économique et scientifique.

La terreur grandissante que provoque un « progrès technique mal maîtrisé » a contribué à mettre fin à l'impérialisme culturel qui faisait reléguer « des cultures apparemment stationnaires », comme celles d'Extrême-Orient, au magasin des curiosités. Beaucoup leur lancent aujourd'hui le même appel qoo M. Scheel : « *Apportez des expériences spirituelles de vos cultures.* »

Ce constat amenait sur les lèvres de M. Scheel un chapelet de questions : Faut-il poser des limites à la science ? Où ? Soumettre l'orientation des connaissances scientifiques à la vérité philosophique au lieu du contraire qui se produit sans cesse ? Le président espère que les philosophes pourront apporter des réponses à ces questions. « *En temps voulu.* »

MICHEL KAJMAN.

SCIENCES

LA MISSION DE SOYOUZ-31

Berlin-Est fête le vol du « premier Allemand dans l'espace »

L'Union soviétique a lancé, samedi 26 août à 16 h. 51 (heure de Paris), lo vaisseau spatial Soyouz-31 ayant à son bord le Soviétique Valery Bykovski et, comme on s'y attendait (« le Monde » daté 27-28 août), un Allemand de l'Est, le lieutenant-colonel Sigmund Jähn. Dimanche 27 août, à 18 h. 38 (heure de Paris), Soyouz-31 s'est arrimé au « train spatial » Saliout-6 - Soyouz-29, où Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov poursuivent leur séjour dans l'espace commencé lo 15 juin dernier.

Le séjour de Bykovski et de Jähn, troisième Européen de l'Est dans l'espace, à bord do Saliout-6 doit durer sept jours au cours desquels seroot effectuées de oombreuses études scientifiques, notamment dans le domaino de l'observation photographique où l'Allemagne do l'Est a une compétence reconnue.

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — On en parlait depuis plus d'un an. Ces derniers jours, les informations laissant pressentir que l'événement était imminent s'étaient accumulées. Maintenant c'est fait : L'Allemage de l'Est a battu sa rivale de l'Ouest dans la course au cosmos. « *Le premier Allemand dans l'espace : un citoyen de la R.D.A.* » titre fièrement *Neues Deutschland*, l'organe du P.C., en lettres rouges sur toute la largeur de la une dans une édition spéciale sortie dans la soirée du samedi 26 août.

Peu d'événements ont autant rempli de joie, ici, ces dernières années, que la mise sur orbite du vaisseau spatial Soyouz-31 ayant à son bord le lieutenant-colonel Sigmund Jähn.

Le déroulement du vol est l'objet de toutes les conversations. A la télévision, le Cosmos Studio mis en place pour la circonstance, a multiplié les émissions en direct de Baïkonour, samedi et dimanche, pour permettre à la population, du moins celle qui a bien voulu pour une fois ne pas regarder les programmes de l'Ouest, de suivre la marche des opérations. Dimanche soir, les téléspectateurs ont pu voir le lieutenant-colonel Jähn remettre aux deux cosmonautes soviétiques qui se trouvent à bord de la station orbitale Saliout-6 depuis le 15 juin, les cadeaux qu'il avait emportés à leur intention.

Un héros exemplaire

Dans la rue, la vente de souvenirs (tee-shirts, insignes ,etc.) rappelant ce vol historique a rapidement commencé, comme si les vendeurs n'avaient attendu qu'un signal pour déballer leurs marchandises toutes prêtes. Les gardes-frontières, eux non plus, n'ont pas perdu de temps pour rendre hommage au nouvel héros de « *l'État allemand des ouvriers et des paysans* ». A Check Point Charlie, le point de passage pour les étrangers entre Berlin-Ouest et Berlin-Est, un portrait en couleur de Sigmund Jähn, « *notre pilote cosmonaute* » a été affiché, et quelques photos le représentant avec son collègue soviétique Valery Bykovski ont été épinglées sur un panneau recouvert d'un tissu rouge drapé.

« *Je dédie mon vol au trentième anniversaire de la R.D.A., ma patrie socialiste* », a proclamé le cosmonaute est-allemand, dans une déclaration rédigée avant son départ et publiée par la presse. Les journaux omettent de rapporter que le lancement a eu lieu au lendemain d'un autre anniversaire, le soixante-sixième, de M. Honecker, le chef du parti et de l'État. « *Ce vol* — poursuit le cosmonaute, *est une expression de la solide alliance fraternelle entre la République démocratique allemande et l'Union soviétique* ». Ces thèmes sont et seront exploités abondamment par la propagande.

Dimanche soir le présentateur du journal télévisé, absolument rayonnant comme tous ses collègues, a remarqué malignement que l'Allemagne fédérale n'aurait pas son propre cosmonaute avant deux ou trois ans.

Né le 13 février 1937 à Rautenkranz, petit village situé sur l'actuel territoire de la R.D.A., le lieutenant-colonel Jähn a appris le métier d'imprimeur. Son père était ouvrier dans une scierie. A l'âge de dix-huit ans, en 1955, au moment où se crée la nouvelle armée populaire, il s'engage et prend en même temps l'uniforme et la carte du parti. Trois ans plus tard, il est officier et un pilote de chasse bien noté. « *Le développement de sa personnalité comme membre du parti de la classe ouvrière et comme officier, sa ferme position de classe et ses qualités de commandement militaire* », le désignent pour aller se perfectionner à l'académie militaire de l'air soviétique Youri-Gagarine. Il se maria — sa femme a exercé les métiers de serrurier et de dessinatrice industrielle — et devient le père de deux filles. Son orientation vers le pilotage des fusées et vaisseaux spatiaux aurait commencé dès 1963, soit quatre ans avant que soit arrêté entre l'U.R.S.S. et huit autres pays socialistes le premier programme de coopération intercosmos. En 1976, sur seize candidats, il est l'un des deux citoyens est-allemands sélectionnés pour aller s'entraîner en U.R.S.S. avec des cosmonautes soviétiques, tchécoslovaques et polonais.

Le 26 août, après le Tchécoslovaque Remek et le Polonais Hermaszewski et une pléthore de Russes et d'Américains, il s'est envolé dans l'espace. Il est peut-être le quatre-vingt-dixième ou le centième à découvrir le cosmos mais il est et restera pour toujours le premier Allemand à avoir survolé ainsi notre planète. A la télévision, une femme interrogée par un reporter a dit que « *c'était une bonne chose pour la paix* ». C'est, en tout cas, une excellente chose pour la R.D.A. où le retour du cosmonaute Sigmund Jähn promet d'être tumultueuse. Ce peuple en quête d'une histoire a besoin de héros exemplaires. Le lieutenant-colonel Jähn en est un.

MANUEL LUCBERT.

PALÉONTOLOGIE

DATANT PROBABLEMENT DE 400 000 ANS

Un os iliaque d'« homo erectus » est découvert à Tautavel dans les Pyrénées-Orientales

Un os iliaque d'hominien presque complet, datant probablement de quatre cent mille ans et attribué à un Homo erectus*, a été mis au jour la semaine dernière sur le site préhistorique de la Caune de l'Arago, une grotte située près de Tautavel, dans les Pyrénées-Orientales.*

L'équipe du Centre national de la recherche scientifique qui, sous la direction de M. et Mme Henry de Lumley, travaille sur ce gisement depuis une quinzaine d'années, avait déjà mis au jour en 1971, le crâne d'un *Homo erectus* qui fut baptisé l'homme de Tautavel, et qui est, à ce jour, le plus ancien européen connu.

Cette découverte est importante. L'os iliaque est, en effet, un élément d'étude précieux pour les paléontologues puisqu'il donne des indications sur la posture de l'individu auquel il appartenait ; les premières observations des morceaux mis au jour, et notamment le fait que la partie supérieure de l'os découvert est large, montrent bien que son propriétaire avait la station debout. Comme toutefois la cavité articulaire dans laquelle vient s'engager la tête du fémur a une forme ovalesque — au lieu d'être tout à fait arrondie comme chez l'homme contemporain — il est possible qu'il ait eu une démarche différente de la nôtre.

Mis à part quelques fragments (notamment une cavité articulaire découverte dans la grotte du prince de Grimaldi, à la frontière franco-italienne, qui remonterait à cent vingt mille ans), on ne connaissait pas d'os iliaque ayant apaprtenu à un *Homo erectus* (pithécanthrope) européen - ni à ses contemporains, le pithécanthrope de Java ou le Sinanthrope (*pithécanthrope de Chine*). Par contre, on possède de tels ossements ayant appartenu à l'homme de Néandertal, qui a « succédé » à l'*Homo erectus*.

X. W.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 28 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Voler dans les règles (trente ans d'aviation civile internationale) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Caméra au poing : une ferme d'autruches ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : JULIETTE ET JULIETTE, de R. Forlani (1973), avec A. Girardot, M. Jobert, P. Richard, A. Adam, P. Dubost.

Une journaliste de la presse féminine à sensation et une vendeuse de magasin ayant le même prénom fondent ensemble un journal pour soutenir la libération de la femme. Comédie moderne légèrement satirique, nonchalamment réalisée, portée par l'interprétation d'Annie Girardot et Marlène Jobert.

22 h., Portrait : Les grandes personnes, de J. Frapat (Alain Cuny et Claude).

Suite de ces étonnants — irritants pour les uns, fascinants pour les autres — dialogues entre un adulte et un enfant. Ici l'échange est enfin obtenu ; l'écoute aussi.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Music-hall ; 21 h. 50, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet, réal. J. Cazenave : Le Diable au corps.

Qu'allons-nous découvrir aujourd'hui dans ce premier roman de R. Radiguet, qui n'a pas la facture stricte et classique du Bal du comte d'Orgel et qui bouleversa les lecteurs des années 20 ?

22 h. 40, Sport : Catch (J.-P. Mooot-Salah Latif ; Mamouth Siky-Daniel Schmit).

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission d'art : Le musée ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE FACTEUR S'EN VA-T-EN GUERRE, de C. Bernard-Aubert (1966), avec C. Aznavour, M. Minh, D. Ceccaldi, M. Galabru, H. Schneider.

Lassé de sa vie monotone, un facteur parisien se fait muter en Indochine. Il est mêlé aux aventures d'un groupe de soldats français, peu avant Dien-Bien-Phu.

Une comédie d'un goût plus que douteux sur fond de guerre coloniale. Son humour cocardier a, pourtant, fait recette.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Bivouac sur la Lune », de N. Mailer, adaptation D. Chraïbi (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts : Les dessins de Hans Hartung ;

20 h., « Et après ça », de J. Saunders, adaptation S. Lombard, avec M. Lonsdale et P. Giret ; 20 h. 50, Disques ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux ; le Haïku ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : *Les expositions de l'été.*

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique de charme : Dekobra, Strauss, Schmitz, Helmesberger ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, En direct de Salzbourg... « Requiem pour soli, chœur et orchestre » (Verdi), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan. Avec M. Freni, soprano, A. Baltsa, alto, J. Carreras, ténor, N. Giaurov, basse ; 22 h. 30, Les sixièmes coins de l'Hexagone : « Manon » (Puccini) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : New-York et ses espaces.



MARDI 29 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Docteur Caraïbes ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Tango Buenos-Aires, de K. Ofelle.

Naissance et évolution du tango. Son rapport avec les événements sociaux et politiques.

19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : Les veuves noires ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Pas de whisky pour Désiré Lafarge, d'A. Franck, réal. J.-P. Galo.

Ce serait bien mal connaître Désiré Lafarge que de penser qu'il a pu passer des vacances paisibles avec sa famille. A peine arrivé à Carolles, il est matraqué, kidnappé, libéré sans motif apparent.

22 h., Reportage : La France de Georges Bernanos, de R. Girardet, réal. Cl.-J. Philippe.

On relit, avec cette émission, un immense écrivain : « Ma fidélité à mon pays est celle des bêtes et des arbres. »

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame : les collections du prêt-à-porter pour l'automne et l'hiver ; 16 h., Série : Hawaï, police d'État ; 16 h. 55, Sport : Championnat d'Europe d'athlétisme (en direct) et de natation (en différé) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : INDEPENDANCE OU MORT, de C. Coimbra (1972), avec T. Meira, G. Meneses, D. Azevedo, K. Hansen, E. Queiroz.

Comment un prince portugais, régent du Brésil au début du dix-neuvième siècle, réalisa avec le peuple l'indépendance du pays et devint empereur constitutionnel.

Film brésilien à grand spectacle tourné pour le cent cinquantième anniversaire de l'indépendance.

Vers 22 h., Débat : L'indépendance du Brésil : un homme et son pays.

Avec : Mmes K. de Queiros Mattoso, professeur d'histoire des Amériques à l'université de Bahia, M. Y. Linhares, directeur de recherches à la fondation Getulio-Vargas, à Rio-de-Janeiro ; MM. S. Santiago, professeur de littérature brésilienne à l'université catholique de Rio-de-Janeiro ; A. Vinsente, professeur d'histoire à l'université de Lisbonne ; N. Daupias Dalcochete, docteur en histoire, secrétariat d'État à la culture au gouvernement portugais.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle westerns, films policiers, aventures) : DUEL DANS LA POUSSIERE, de G. Seaton (1973), avec R. Hudson, D. Martin, S. Clark, D. Moffat, J. McLiam.

Après l'attaque d'un train, un bandit s'enfuit avec le butin. Il est poursuivi par ses complices et par le shérif, son ami d'enfance. Tous les stéréotypes du western traditionnel. Autrement dit, rien à signaler.

22 h., Archives du vingtième siècle : Eve Francis.

L'interprète favorite de Claudel a quatre-vingt-douze ans. Il y a quatre ans encore elle jouait Anouilh.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Georges Perros (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50, rediff.) ; 7 h. 5, Matinales : Indes vivantes (rêver à Golconde) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le juif errant ou l'homme séparé ; à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : les peintures corporelles ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; « le Vieux Marin », de J. Amado ; 11 h. 2, La querelle des bouffons : de Rameau à Glück ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... R. et C. Sloban ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Ventre bleu », de P. Coupry ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable (la radio de divertissement) ; à 16 h., Match : Où commence la diffamation ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : les éruptions volcaniques ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, La querelle des bouffons : de Rameau à Glück ; 18 h. 30, Feuilleton : « Bivouac sur la Lune », de N. Mailer ; 19 h. 25, Jules Verne : l'entrée dans la vie ;

20 h., Dialogues... Un millénaire en question : le Moyen Age. Avec Régine Pernoud et Robert Philippe, professeur d'histoire médiévale ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Les expositions de l'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... Cent noms : Rossini, Rota, Roussel, Schmitt, Schumann ;

14 h., Estivales : M. de Falla ; 17 h. 30, Mémoire du jazz : Sanders, Burton, P. Bley, C. Bley, Miles Davis ; 18 h. 2, Musique de charme : Dekobra, Sibert, Heuberger, Théodorakis, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Schwetzingen : « la Molinarelle Sinfonia » (Puccini) ; « Cinq menuets et six trios » (Schubert) ; « Concerto en sol majeur pour mandoline et orchestre » (Hummel) ; « Concerto pour orchestre à cordes » (Zimmermann) ; « Idylle pour orchestre à cordes » (Janacek), par l'Orchestre du Sud-Ouest allemand, direction P. Angerer. Avec T. Ochi, mandoline ; 22 h. 30, Les sixièmes coins de l'Hexagone : « le Roi d'Ys » (Lalo) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... New-York, la musique et ses espaces : Tchaïkovski, Cage, Gibson.

SPORTS

CYCLISME

LE CHAMPIONNAT DU MONDE SUR ROUTE

La victoire de Knetemann valorisée par la deuxième place de Moser

Nurburgring. — Au terme d'une épreuve de 273 kilomètres disputée dimanche 27 août sur un parcours sévère, celui du Nurburgring, et contrariée par la pluie, quelques centimètres seulement séparaient Gerrie Knetemann, le nouveau champion du monde, de Francisco Moser. L'Italien, qui défendait son titre, avait conduit son sprint avec adresse en attaquant son adversaire aux 250 mètres pour le remonter progressivement. Une centaine de mètres avant la ligne d'arrivée, sa victoire paraissait acquise. Knetemann trouva pourtant la force de réagir et de reprendre un avantage infime. Ce sprint serré, suivi par de très nombreux spectateurs, consacrait le triomphe de la puissance sur la vélocité, et il fallait y voir le dénouement somme toute logique d'une course d'usure favorable aux athlètes complets du cyclisme.

De notre envoyé spécial

Moins d'une heure auparavant, le routier néerlandais avait accompagné Hinault et Saronni dans une échappée énergique dont on put croire qu'elle serait décisive. Les trois hommes, qui s'étaient détachés à quelque 50 kilomètres du but, possédaient encore 30 secondes d'avance à la fin de l'avant-dernier tour. Peut-être seraient-ils parvenus à préserver cette légère marge de sécurité — ou à l'augmenter — si Bernard Hinault, le plus actif dans le groupe de tête, avait reçu en la circonstance une aide efficace. A l'inverse, il dut se débrouiller seul et se dépensa plus qu'il n'aurait fallu, sans parvenir à éviter le retour des poursuivants. Tout était à refaire.

Cependant, ce regroupement partiel et tardif modifia totalement les données de la course, car le champion de France ne possédait plus, à ce moment, la maîtrise du terrain ni les ressources suffisantes pour contrôler les mouvements d'un peloton réduit à une quinzaine d'unités. Il n'eut pas les moyens d'enrayer la contre-attaque très opportune de Moser, lequel entraîna définitivement Knetemann dans son sillage à 8 kilomètres de l'arrivée, ni de contenir l'étonnant néo-professionnel danois Marcussen, qui s'en alla conquérir une troisième place tout à fait inattendue.

Hinault isolé

On savait que le circuit du Nurburgring, avec ses longues rampes et ses élévations brutales — certaines dépassent 15 % — donnerait lieu à une sélection naturelle et à une fin de course extrêmement meurtrière. Sur ce même parcours, l'Italien Alfredo Binda avait remporté le premier championnat du monde sur route en 1927, après avoir relégué Girardengo à 7 minutes au cours des 30 derniers kilomètres. Trente-neuf ans plus tard, en 1966, Rudi Altig réussit à battre Anquetil et Poulidor qui avaient eux-mêmes distancé Merckx et Gimondi à la faveur des derniers obstacles.

Comme ses prédécesseurs, Gerrie Knetemann est un coureur robuste et agressif, redoutable en tous lieux, principalement dans les épreuves d'une difficulté inhabituelle. Il disposait, dimanche, d'une supériorité athlétique évidente sur l'ensemble de ses adversaires, à l'exception toutefois de Bernard Hinault, qui fut probablement la meilleure individualité de ce championnat du monde. Malheureusement pour lui, le vainqueur du Tour, qui n'avait pas le choix de la tactique, fut contraint à de nombreux efforts pour désorganiser l'opposition et se trouva isolé à l'heure où la partie se gagnait.

Dans le groupe des rescapés, d'où surgirent Moser et Knetemann, on dénombrait cinq Italiens et quatre Belges pour un seul Français. Chalmel et Chassang furent les derniers à résister. Esclassan abandonna, épuisé, au début du dernier tour, et le courageux Bernard Bourreau renonça, après avoir animé une fugue de 100 kilomètres. Cette tentative entrait dans le plan que le directeur national, Richard Marillier, préconise depuis plusieurs années et qui a certainement du bon. Mais, en l'occurrence, l'action individuelle de Bourreau a-t-elle réellement servi les intérêts de son leader ?

Au Nurburgring, il convenait de ne pas ouvrir le feu prématurément et d'économiser ses cartouches. On pourra toujours penser que Bourreau, l'équipier modèle, a manqué à Hinault dans la phase finale de l'épreuve. Il reste que l'équipe de France a réalisé une course honnête et que l'esprit de corps ne lui a pas fait défaut, encore qu'elle se révèle moins homogène qu'on le prétendait.

Trente et un concurrents sur cent douze partants, ont bouclé les douze tours du circuit, et les grands battus ont été, une fois de plus, les Belges. Leur premier représentant, le vieux Van Springel s'est classé huitième.

JACQUES AUGENDRE.

[Gerrie Knetemann, né le 6 mars 1951 à Amsterdam, incorporé à l'équipe Raleigh, débuta en 1966 et devint professionnel en 1974 dans le groupe Mercier, où il fut le partenaire de Poulidor. Vainqueur cette année de Paris-Nice, il porta le maillot jaune du Tour de France et enleva deux étapes. Ses autres victoires importantes sont le Grand Prix de Hollande 1974, le Grand Prix de Francfort et les Quatre Jours de Dunkerque 1977.]

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DES PAYS-BAS DE FORMULE 1 A ZANDVOORT

1. Andretti (Lotus), les 316 kilomètres en 1 h. 41 min. 4 sec. 23/10 (moyenne : 188,170 km/h.) ; 2. Peterson (Lotus) ; 3. Lauda (Brabham) ; 4. Watson (Brabham) ; 5. Fittipaldi (Copersucar) ; 6. Villeneuve (Ferrari) ; 7. Reutemann (Ferrari) ; 8. Laffite (Ligier), à 1 tour ; 9. Tambay (MacLaren), à 1 tour ; 10. Hunt (MacLaren).

CHAMPIONNAT DU MONDE

1. Andretti, 63 pts ; 2. Peterson, 51 ; 3. Lauda, 35 ; 4. Depailler, 32 ; 5. Reuteman, 31 ; 6. Watson, 19.

Cyclisme

CHAMPIONNATS DU MONDE AU NURBURGRING

Professionnels

1. Knetemann (P.-B.), les 273,200 kilomètres en 7 h. 32 mn. 4 sec. (moyenne 36,329 km/h.) ; 2. Moser (It.), même temps ; 3. Marcussen (Dan.), à 20 sec. ; 4. Saronni (It.), à 28 sec. ; 5. Hinault (Fr.), même temps ; 6. Zoetemelk (P.-B.), même temps ; 7. Lualdi (It.), à 39 sec. ; 8. Van Springel (Belg.), à 47 sec. ; 9. Dierickx (Belg.), même temps ; 10. Roger de Vlaeminck (Belg.), même temps... ;

Amateurs

1. Glaus (Suisse), les 182,480 kilomètres en 4 h. 41 min. 47 sec. (moyenne : 38,866 km/h.) ; 2. Sujka (Pol.) ; 3. Mutter (Suisse) ; 4. Trinkler (Suisse) ; 5. Stiz (It.) ; 6. Jorgensen (Dan.) ; 7. Wojtas (Pol.) ; 8. Rodriguez (Esp.) ; 9. Avirine (U.R.S.S.) ; 10. Arroya (Venezuela).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (troisième journée)

GROUPE A

Avignon b. *Chaumont	2-1
Béziers b. *Montpellier	2-1
Troyes b. *Alès	2-1
*Auxerre b. Martigues	3-0
*Saint-Dié et Gueugnon	0-0
*Ajaccio b. Cannes	1-0
Besançon b. *Toulon	3-2
*Arles et Toulouse	2-2
*Montluçon et Epinal	0-0

Classement. — 1. Avignon, 6 pts ; 2. Troyes, 5 ; 3. Auxerre, Béziers, Besançon et Ajaccio, 4 ; 7. Chaumont, Montpellier, Saint-Dié, Toulouse et Gueugnon, 3 ; 12. Cannes, Alès, Epinal, Montluçon, Martigues et Arles, 2 ; 18. Toulon, 0.

GROUPE B

Lens b. *Châteauroux	2-0
Limoges b. *Mulhouse	1-0
*Dunkerque et Tours	2-2
*Angoulême et Rouen	0-0
Brest b. *Guingamp	1-0
Rennes b. *Quimper	2-1
*Melun b. Orléans	2-1
*Blois b. Boulogne	2-0
*Amiens et Lucé	0-0

Classement. — 1. Lens, 6 pts ; 2. Rennes, Tours, Angoulême, Mulhouse et Blois, 4 ; 7. Quimper, Guingamp, Châteauroux, Rouen, Brest, Limoges et Dunkerque, 3 ; 14. Orléans, Lucé et Melun, 2 ; 17. Amiens, 1 ; 18. Boulogne, 0.

Hippisme

Le prix François-André, disputé le 27 août à Deauville et retenu pour le tiercé, a été gagné par *Diama*, suivi de *Nolaine* et de *Moika*. La combinaison gagnante est 11-12-4.

Voile

HALF-TON CUP

Classement général final

1. *Waverider* (N.-Z.), 314,75 pts ; 2. *Smokey-Bear* (G.-B.), 287,5 ; 3. *Anke* (Fr.), 265 ; 4. *Gwaap* (Afr.-S.), 265 ; 5. *Santa-Evita* (G.-B.), 259,5 ; 6. *Indulgence* (G.-B.), 258,5 ; 7. *Green Dragon* (G.-B.), 257 ; 8. *Mélancolie* (Fr.), 249 ; 9. *Bigouden-Express* (Fr.), 246,5 ; 10. *Jaunac* (Suède), 230,5.

1. P. Colclough/P. Brown (G.-B.), 18,7 points, champions du monde ; 2. Joergen Bojsen-Moeller/Jacob Bojsen-Moeller (Dan.), 22,7 ; 3. T. Kyrwood/R. Crick (Aus.), 30,7 ; 4. S. Taylor/D. Penfield (E.-U.), 33,7 ; 5. J. Warfield/J. Gilmour (E.-U.), 35,7 ; 6. E. W. Owen/A. Gray (G.-B.), 35,7 ; 7 J. Branch/G. Beck (E.-U.), 51 ; 8 S. Eklund/A. Eklund (Suè.), 56,7 ; 9. S. Eriksson/K. Lidmen (Suè.), 61 ; 10. J. Andron/H. Hamlin (E.-U.), 67 ; 19. J. Langlois/P. Sername (F.), 104).

ALPINISME

Le Mont-Blanc à l'heure des records de vitesse

De notre correspondant

Chamonix. — Il est désormais difficile aux alpinistes d'ouvrir de nouveaux itinéraires pour atteindre les sommets du massif du Mont-Blanc. Les « premières » sont de plus en plus rares. Seules quelques « variantes » aux voies déjà parcourues ont été réalisées cet été. Ainsi, Patrick Gabarrou, guide indépendant, et Philippe Silvy, ont réussi la « directissime » de la voie Nord de l'Aiguille sans nom (altitude 3 982 mètres), située entre la voie Vallençant-Boivin — considérée jusqu'alors comme l'ascension la plus directe — et celle des Britanniques Brown-Patty, située plus à droite.

« *Aller toujours plus droit* » était jusqu'alors l'objectif des alpinistes. Battre des records de vitesse est devenu depuis quelques années une de leurs nouvelles préoccupations. Le guide Robert Chéré, qui se tua en août 1977 au Mont-Blanc, était l'un des spécialistes de ces « exploits ». En 1976, il avait réalisé notamment l'ascension du couloir central de l'aiguille du Midi en une heure quarante-cinq minutes, le couloir Cordier de l'aiguille Verte en une heure et demie, alors qu'une cordée bien entraînée met habituellement cinq heures. Il avait aussi établi un nouveau record de rapidité dans le très difficile itinéraire de la « Sentinelle rouge » qui conduit au sommet du mont Blanc ; trois heures depuis le col Moor, alors que, normalement, l'ascension dure entre cinq et neuf heures.

Le temps que Robert Chéré avait établi dans le couloir Gervasutti — une pente de 800 mètres de neige et de glace inclinée de 45 à 55 degrés, montée en cinquante-cinq minutes — a été battu de cinq minutes, le 21 août dernier, par un guide de Megève, Armand Pedat. Quant au guide indépendant Marc Batard, il a réalisé, dans la nuit du 21 au 22 août, trois des grands itinéraires situés dans l'envers du mont Blanc sans jamais s'assurer. Quatre heures lui ont suffi pour parcourir la « Major », qui compte de grandes difficultés glaciaires et plusieurs ressauts rocheux. Il a ensuite descendu en une heure et demie la « Sentinelle rouge » avant de réattaquer un nouveau couloir qui, en deux heures, le mena au col de la Brenva. Ce fut enfin l'« enchaînement infernal » du mont Maudit et du mont Blanc-du-Tacul. Le guide parvint au bas de l'aiguille du Midi le 22 août à 7 heures du matin. Sa « course » avait duré onze heures. Il avait profité de conditions atmosphériques exceptionnellement bonnes sur le massif du Mont-Blanc, mais aussi d'un très beau clair de lune...

Un exploit qui rappelle celui du Jurassien Louis Bailly-Bazin, âgé alors de trente-deux ans, qui réussit l'ascension du mont Blanc par l'itinéraire des Grands Mulets dans la nuit du 29 au 30 juillet 1975, en huit heures, dix minutes et vingt secondes. Un record qui a été seulement approché en 1977 par Christian Roussel et Jacky Duc. Les deux Chamoniards amateurs de marche à pied viennent d'ailleurs de réaliser une nouvelle performance sportive : le tour du Mont-Blanc en vingt-cinq heures ; une randonnée de 160 kilomètres de sentiers situés entre 1 000 et 2 500 mètres d'altitude et parcourus habituellement en cinq ou six jours...

Des courses pour solitaires

Un entraînement très intensif, un régime alimentaire spécial, des aptitudes physiques exceptionnelles sont nécessaires pour réussir des exploits de cette envergure. On peut *toutefois* s'interroger sur l'utilité de telles « courses chronométrées », notamment en haute montagne. Selon le guide Yannick Seigneur, « *il s'agit d'une nouvelle manière d'aborder la montagne qui se justifie notamment dans les courses en solitaire* ». Certains alpinistes estiment que la vitesse est un élément de sécurité dans les endroits dangereux ou exposés aux chutes de rochers. Cependant, la plupart de ces ascensions sont réalisées en « libre » et donc sans aucune assurance. Ces « courses » n'ont, semble-t-il, rien à voir avec l'alpinisme traditionnel. A la portée de quelques grands grimpeurs, elle doivent être considérées d'abord comme de remarquables performances physiques réalisées en haute altitude, même si déjà elles apparaissent comme de véritables défis lancés aux voies les plus difficiles des Alpes.

CLAUDE FRANCILLON.

NATATION

CHAMPIONNATS DU MONDE

Le déclin de la R.D.A. se confirme

Berlin-Ouest. — Un record du monde a été battu, samedi 26 août, et un autre égalé à Berlin-Ouest au cours de la cinquième journée des championnats du monde qui devaient prendre fin ce lundi 28 août. Le relais féminin américain du quatre fois 100 mètres nage libre, composé de Tracy Caulkins (56 sec. 57), Stephanie Elkins (55 sec. 92), Jill Sterkel (55 sec. 70) et Cynthia Woodhead (55 sec. 24), a amélioré d'une seconde et trente-neuf centièmes le précédent record établi en 1976 par l'équipe des Etats-Unis en finale des Jeux olympiques de Montreal.

Grande révélation des compétitions de Berlin, l'Américaine Tracy Caulkins, une demi-heure avant le relais auquel elle a participé, a aussi égalé le record du monde du 200 mètres papillon en 2 min. 9 sec. 87. Tracy Caulkins, quinze ans, est championne du monde des 200 et 400 mètres quatre nages, du 200 mètres papillon, des relais quatre fois 100 mètres quatre nages et quatre fois 100 mètres nage libre. Vice-championne du monde, elle a en outre battu quatre records mondiaux.

Son seul regret est d'avoir été éliminée au 200 mètres brasse faute d'avoir bien su estimer l'effort qu'il lui fallait produire en série pour se qualifier. « Un moment de distraction », a-t-elle seulement dit.

De notre envoyé spécial

Elles ont été battues à plate couture, les Allemandes de l'Est, dans le relais 4 × 100 mètres nage libre. Près de 4 sec. d'écart avec les Américaines. Cette fois la cause est entendue et de déclin de ce qui fut, il y a encore peu, une grande équipe est désormais consommé. Même une victoire de Barbara Krause au 100 mètres nage libre, ne saurait effacer la défaite aussi inattendue que significative à court terme qu'aura subie la République démocratique allemande.

Le plus étonnant dans ce brusque déclin, c'est qu'aucune relève qu'aura subie la République démédiat et qu'il n'est pas sûr du tout qu'une nouvelle équipe, plus jeune, sera prête à temps pour les Jeux olympiques de Moscou en 1980. La défaite de la République démocratique allemande appelle d'autant plus de commentaires que ses causes, telles qu'elles ont été présentées par les responsables de la natation est-allemande, relèvent de la plus entière contradiction.

Pour bien s'en rendre compte, il suffit de se reporter quelques années en arrière, à l'époque de la toute-puissance de la R.D.A. et à celle de l'effacement américain, et de se souvenir comment ces mêmes responsables expliquaient leur réussite. C'était, affirmaient-ils, à Belgrade en 1973, à Cali en 1975, à Montréal en 1976, le triomphe de la société socialiste, celle du sport de masse, d'une pyramide dont le sommet, l'élite, était alimenté par la base, celle aussi où rien n'était laissé au hasard pour donner à la jeunesse les moyens et le goût de s'affirmer.

Prospection et dépistage, qualité de l'entraînement, préparation médicale se confondaient et se complétaient dans la construction des succès. On répétait à qui voulait l'entendre que la preuve était faite des bienfaits dispensés à la jeunesse est-allemande, et la comparaison des résultats obtenus par « un petit pays » de dix-huit millions d'habitants de type socialiste et ceux d'un grand pays de deux cent trente millions d'habitants, comme les Etats-Unis, de type libéral, était régulièrement avancée

Défaite « normale »

Or, le temps de la défaite venu, un tout autre son de cloche se fait entendre. Le Dr Schramme, directeur de la natation est-allemande, constate aujourd'hui « *qu'il est normal que la R.D.A. subisse la loi d'une nation treize fois plus peuplée, aux moyens immenses* ».

Le cocorico politique a complètement disparu et il a fait place, semble-t-il, à des considérations plus pratiques, plus pertinentes, plus proches de la réalité, relatives au vieillissement d'une équipe et à l'impossibilité de remplacer vite les vedettes fatiguées ou en retraite, ainsi qu'à la nécessité d'imposer une plus stricte discipline. Si le bât blesse dans un tel raisonnement, c'est que, précisément, l'image que la République démocratique allemande avait voulu donner d'elle pendant des années reposait sur une mécanique parfaite, aux rouages bien huilés, qui assumait parfaitement le présent, c'est-à-dire le succès, en préparant l'avenir, c'est-à-dire la relève.

Il ne faudrait cependant pas croire, malgré ces contradictions, qu'une page est complètement tournée. La R.D.A. a trop fait preuve, dans de nombreuses disciplines, de sa vitalité sportive pour que l'on tire des conclusions hâtives et définitives à propos du déclin constaté à Berlin. La R.D.A., comme les autres nations avant elle, est simplement appelée à connaître des hauts et des bas.

Une génération exceptionnelle

Pour ce qui concerne la natation, l'équipe est-allemande des années passées était essentiellement composée de champions hors du commun, et cette rencontre de sujets extrêmement doués était sans doute plus fortuite, plus heureuse qu'on a bien voulu le dire. Il en va quelquefois ainsi dans le sport, pour beaucoup de pays qui disposent d'un coup, sans trop savoir pourquoi, d'une génération spontanée exceptionnelle.

Plus encore, la force de la R.D.A. reposait surtout sur de nouvelles méthodes d'entraînement pour la natation féminine, reposant sur l'initiative et les contraintes considérées jusqu'alors comme inopportunes, voire impossibles, pour des jeunes filles. Un peu partout, l'exemple de la R.D.A. a été suivi, copié, amélioré peut-être dans le même temps que le défi politico-sportif était bien compris et relevé.

Aux Etats-Unis, par exemple, on a d'abord été étonné de l'habileté avec laquelle les Allemands de l'Est avaient politiquement exploités leurs succès sportifs. Jamais les Américains, à l'époque de leur splendeur, n'avaient pensé et osé associer à ce point leurs résultats sportifs et la qualité de leur mode de vie. Les Jeux olympiques donnaient bien lieu à quelques statistiques chiffrées, mais aucun commentaire politique, de nature sociale ou doctrinaire, n'accompagnait les lendemains de fête.

Progressivement les Etats-Unis, comme d'ailleurs d'autres pays occidentaux, se sont rendu compte que les règles du jeu avaient changé.

Après un temps d'inertie, ils ont su en tirer les conséquences. Ce n'est que depuis peu que le Congrès et même le président des Etats-Unis ont manifesté un début d'intérêt pour les grandes compétitions internationales et accordé à l'élite sportive du pays les moyens qui lui faisaient jusqu'alors défaut. Tous comptes faits, les Américains ont avant tout battu les Allemands de l'Est en utilisant leurs propres armes.

A piscines ouvertes

La nouvelle génération américaine, révélée aux championnats du monde de Berlin, ne suscitera certainement pas les commentaires qui ont accompagné, il y a cinq ans, l'arrivée au premier plan de la natation féminine est-allemande. Les Etats-Unis, comme de coutume, ont livré leur recette, expliqué le pourquoi des solutions choisies pour l'entraînement. Chacun, quelle que soit sa nationalité, peut, si bon lui semble, vérifier sur place, de la Californie à la Floride, dans les clubs et les universités, la réalité détaillée de l'effort entrepris. Pas de secret, pas de mystère. Il n'existe aux Etats-Unis aucune piscine, aucun vestiaire, aucune infirmerie, aucun laboratoire fermé à la curiosité. Tout est fait au grand jour, le travail dans l'eau, la musculation et aucune médecine n'est administrée sans que les nageurs sachent de quoi il retourne, sans que les parents, pour les plus jeunes, soient prévenus et informés.

De ce point de vue, la natation américaine ne donnera jamais dans la suspicion, et ce ne sont d'ailleurs pas les silhouettes juvéniles et élancées de la nouvelle vague qui éveilleront les soupçons. Il est sans doute dommage, à l'heure où une époque prend fin pour la R.D.A., que personne vraiment, n'ait réellement pu satisfaire, sur place, à Leipzig ou ailleurs, sa légitime curiosité, lorsque la natation est-allemande passait, fort justement, pour être d'avant-garde.

Bien des interprétations — et autant d'affreux doutes — auraient été ainsi évités. Vendredi 25 août à Berlin, Georges Haines, l'entraîneur en chef de l'équipe des Etats-Unis, a reçu, à midi, ceux des six cents journalistes qui le voulaient bien. Pas de discours, pas de message. Il a simplement dit : « *Mes nageurs sont à votre disposition. Posez-leur toutes les questions qui vous viennent à l'esprit. Ils sont là pour y répondre. Je ne vous demande qu'une chose : de les libérer à l'heure du dîner* »...

FRANÇOIS JANIN.

AUTOMOBILISME

Andretti ou Peterson ?

En remportant le Grand Prix des Pays-Bas de formule 1, dimanche 27 août à Zandvoort, devant son équipier suédois Ronnie Peterson, l'Américain Mario Andretti a permis à Lotus de réaliser son quatrième doublé de la saison après les Grands Prix de Belgique, d'Espagne et de France.

Alors qu'il ne reste plus que trois grands prix à disputer — Italie, Etat-Unis côte est et Canada, — le titre de champion du monde des conducteurs ne peut plus échapper à l'un des deux pilotes de Lotus.

VOILE

La Half Ton Cup pour la Nouvelle-Zélande

Vainqueur de la course au large de 300 milles, dernière épreuve de la Half Ton Cup, Waverider, *le seul bateau néo-zélandais présent à Poole, a nettement gagné ce championnat du monde disputé en Grande-Bretagne par une cinquantaine de concurrents appartenant à quinze nations. L'an dernier à Sydney, la Nouvelle-Zélande avait déjà remporté ce championnat avec un half tonner de Bruce Farr.* Waverider *s'était classé quatrième. Il s'agit d'un dériveur dessiné par Laurie Davidson, jeune architecte d'Auckland qui apparaît décidément comme une capitale de la voile tant pour la création que pour la compétition.*

Au classement général, la Grande-Bretagne occupe les deuxième, cinquième et sixième places avec deux bateaux de Stephen Jones et un d'Edward Dubois, jeune architecte britannique dont la renommée s'affirme sur le plan international. Le meilleur bateau français est troisième. Le rochelais Anke, *mené par Gilles Chabaud, a été dessiné par Michel Imbert. Les autres sont distancés. Dans l'ensemble, on attendait mieux de nos représentants et, en particulier, des prototypes de Jean Berret.* — Y. A.

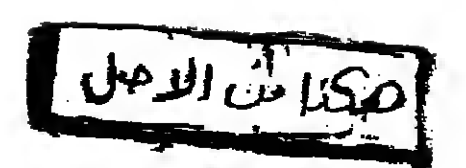
Des bateaux et des femmes

L'aînée a quarante-six ans et elle navigue avec une de ses filles qui en a dix-neuf. C'est la plus jeune des concurrentes de la sixième course-croisière féminine « Gan-le Figaro ». Beaucoup d'entre elles ont de vingt à vingt-cinq ans et ce sont des fanatiques de la voile qui participent à l'entraînement d'hiver de La Trinité-sur-Mer.

La compétition est disputée sur trois étapes : Pornichet-La Rochelle, La Rochelle-La Trinité-sur-Mer (la plus longue : 130 milles), et La Trinité-sur-Mer-Pornichet, suivie par un parcours olympique devant la Baule. Elle avait réuni vingt-trois bateaux.

Annick Martin (familière de l'épreuve et du succès), et ses équipières ont remporté la course avec Kelt-La-Concorde, *le half-tonner (9 mètres de long) dessiné par Jean Berret, prototype qui a récemment gagné la course de* l'Aurore *en solitaire aux mains de Gilles Le Baud. A la deuxième place figure Chantal Paulet sur un autre half-tonner,* Roumec-Delouvrier, *classé quatrième dans la course de* l'Aurore *où il était mené par Gilles Gahinet qui l'a dessiné. Derrière ces deux bateaux tout neufs, se classe* Iskra, *un armagnac construit il y a quatre ans et mené par Terenia Autin.*

La course-croisière « Gan-le Figaro » est disputée en temps compensé, mais on peut se demander si elle ne devrait pas être réservée aux half-tonners qui étaient d'ailleurs au nombre de quinze. Comme toutes les épreuves, en temps réel sans handicap, elle serait plus facile à suivre par le public auprès duquel elle trouve une audience qui croît chaque année. — Y. A.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Grosfillex PLASTIQUES

Située dans le Jura, à 80 km de Lyon et de Genève, notre société poursuit son développement qui a permis à nos produits une forte implantation nationale et internationale. Nous recherchons un

jeune cadre export

pour lui confier la responsabilité des marchés

Afrique et Moyen-Orient

Il rejoindra notre équipe d'Inspecteurs des Ventes et aura, comme eux, la mission de développer la commercialisation de tous nos produits : articles destinés aux marchés du sanitaire, des fleurs et plantes, des meubles de jardin, de l'ameublement collectif, de l'habitat. Dans le cadre d'un programme annuel d'activité, il aura une autonomie importante dans la mise en oeuvre des moyens nécessaires pour parvenir à la réalisation de ses objectifs.

Le collaborateur que nous recherchons aura une formation commerciale supérieure, une première expérience de vente sur des marchés d'exportation. Il parlera bien sûr couramment l'anglais et sera disponible pour de fréquents voyages. Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 6518 à Mme Greff au 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

GRAND QUOTIDIEN REGIONAL
(effectif 1 200 personnes)
recrute

CADRE, 30 ans minimum

pour responsabilités dans ses services gestion des personnels et administration générale (avec possibilité développements ultérieurs).

— Bonne formation générale et juridique (minimum niveau licence) ;
— Expérience droit du travail et relations avec les syndicats ;
— Esprit ouvert et aptitude au travail en équipe.

Adresser C.V. complet avec photo, lettre manuscrite et prétent. s/nº 906 à REGIE-PRESSE P.A. 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e qui transmettra.

Rech. de toute urg. infirmière diplômée d'Etat pour poste vacant. Prendre contact avec M. MOREL, Hôpital Bagatelle, B.P. 48, 33401 TALENCE Cedex. Téléph. 80-34-85.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

Société Aéronautique
de la Région SUD-EST
recherche

UN INGÉNIEUR SUPÉLEC ou SUPAÉRO

Ayant quelques années d'expérience en TECHNIQUE RADAR AEROPORTE pour assurer au sein d'une équipe la mise au point, le suivi technique et l'intégration de radars sur avions prototypes.

Adresser curr. vitae et prétentions sous nº 75.212, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SAVOIE
Société Industrielle de forte notoriété
recherche

ASSISTANTE du PDG

formation supérieure
(ESC - Droit - Sciences Po ...)

Expérience professionnelle de plusieurs années indispensable et axée sur les problèmes juridiques, les problèmes du personnel, la communication et l'information.

Ecrire sous réf. 5019 à P.LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transm.

Pour participer à ses études d'impacts, Bureau d'Etudes d'Ingénieurs Conseil recherche

UN JEUNE
PAYSAGISTE HORTICULTEUR

diplômé de l'E.N.S.H. de Versailles (ou équivalent). Ce spécialiste a l'expérience et le goût du travail d'études et de terrain (aménagements, infrastructures notamment).
Le candidat retenu est disponible rapidement pour travailler en LANGUEDOC - ROUSSILLON, assurer des déplacements en France et, le cas échéant, des missions à l'étranger. Merci d'adr. votre candidature (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence no 2.261, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

La ville de VALENCE recrute
Par voie de concours sur titres :
— Un professeur de violon titulaire du certificat d'aptitude ;
— Un prof. de violoncelle titulaire du certificat d'aptitude.
Par voie de concours sur épreuves :
— Un profess. de violon contractuel (16 h. ou 18 h. hebdo) ;
— Un prof. d'alto contractuel ;
— Un profess. de guitare (12 h. hebdomadaires) ;
— Un pianiste accompagnateur contractuel (22 h. hebdom.).
Les candidat. devront être adr. à M. le Maire de VALENCE (26021), service du personnel, avant le 15 septembre 1978.

LA MAIRIE DE VALENCE (Drôme) recrute pr son service information UN REDACTEUR par voie de mutation ou par inscription sur la liste d'aptitude, niv. lettres, sc. politiq. ou I.U.T. informat. et journalisme. Adresser les demandes à M. le Maire de VALENCE (26021).

HOTCHKISS-BRANDT
SOGEME (C.A. 30 millions),
Groupe THOMSON,

dans la vallée du RHONE,
à VALENCE,

crée dans le cadre de son expansion vers le nucléaire le poste de

INGENIEUR ETUDES PHYSICIEN

ECOLE SUPERIEURE D'OPTIQUE, ICPI, ou équivalent. Ayant déjà maîtrisé une recherche, il sera chargé d'études en relation avec la saisie de l'image et les problèmes de logique ou d'automatismes rencontrés dans les équipements correspondants. Relations avec d'autres unités industrielles.

Ecrire CABINET GATIER, Service R 2840, 32, rue Barrème 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

La Caisse Régionale de Crédit Agricole des ARDENNES recherche le futur RESPONSABLE de son département Informatique et Organisation

Ce responsable sera chargé d'assurer l'impulsion, la coordination et le contrôle des fonctions suivantes :

— Analyse fonctionnelle et organique ;
— Programmation ;
— Système ;
— Exploitation ;
— Organisation méthodes ;
— Télécommunications.

Il devra assurer la transition progressive des applications de la Caisse Régionale vers le télétraitement et les bases de données.

Il aura à animer une équipe comprenant actuellement un total de 35 personnes. Le matériel utilisé par la Caisse comporte deux ordinateurs Burroughs 3700, dont le changement est prévu dans un délai de trois ans.

La rémunération sera fonction du profil du candidat retenu, mais sera comprise entre 100.000 et 150.000 F bruts annuels.

Il est prévu un rattachement direct à la Direction de la Caisse Régionale.

Adr. candidature accompagnée d'un C.V. manuscr. à M. le Directeur de la C.R.C.A.M. des Ardennes B.P. 88 - 08002 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

SUD-OUEST
100.000 F +

Un important Groupe industriel français recherche le Chef des Services administratifs d'une de ses unités de production située en région pyrénéenne. Il faut être Licencié en Droit ou SUP. de CO., et titulaire du D.E.C.S., âgé de plus de trente ans, actif et organisé, capable d'animer un effectif de vingt personnes. La familiarisation avec l'outil informatique est impérative.

Adressez votre dossier sous nº 291 à G.M. RECRUTEMENT
154, boulevard Malesherbes
75017 Paris.



emplois internationaux emplois internationaux

AFRIQUE DE L'OUEST

Importante société minière
recherche pour son service Engins

Jeune INGÉNIEUR MÉCANICIEN

● diplômé A et M ou équivalent.
● débutant ou première expérience dans la maintenance d'engins de terrassement.

Nous proposons : contrat expatrié, logement équipé, soins médicaux gratuits, 2 mois de congés annuels, école, club, etc.

Adresser C.V. et photo sous référence 2047/M à Axial Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

Amnesty International recherche un chercheur sur les pays d'Afrique de langue portugaise et les pays d'Afrique occidentale de langue anglaise.

Fonctions : Etude de la situation générale des droits de l'homme et des cas individuels dans ces pays ;
Elaboration de rapports généraux et dossiers de prisonniers, préparation missions, conception de stratégies.

Qualifications : Excellente connaissance de la situation politique générale en Afrique et expérience de travail sur ces régions ;
capacité de jugement politique objectif ;
Portugais et anglais courants.

Salaire : 4 680 livres par an.

Lieu de travail : Londres.

Date de clôture des candidatures : 6 octobre 1978.

Demander formulaire de candidature à : Caroline REASON, Amnesty International, International Secretariat, 10, Southampton Street, London WC2E 7HF, ANGLETERRE ou téléphoner : 19 (44) 1 830 77 88 poste 289.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche pour
ABIDJAN

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT
AFRIQUE DE L'OUEST
CHEFS DE PROJET
360/70 et 61/40
INGÉNIEUR EN ORGANISATION
Diplômés grandes écoles ou enseignement supérieur
Expériences professionnelles de premier ordre
RÉVISEUR COMPTABLE
(certificat supérieur)
ANALYSTES PROGRAMMEURS

Rémunération et avantages expatriés en conséquence. Réelle opportunité pour candidats brillants

Ecrire sous nº T 07.465 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (serv. M 70), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

POUR ALGERIE
SOCIETE RECRUTE
4 TRADUCTEURS
bilingues anglais
Formation ingénieur chimie
Connaissances pétrole appréciées - Réf. exigées.
EU SELEC 63, avenue Franklin-Roosevelt (8e).
225-61-10 + 256-37-20.

Le chef du département Routier d'une importante société française souhaite dans le cadre de ses opérations à l'étranger entrer en contact avec des

INGÉNIEURS ROUTIERS

Ayant le goût du travail Outre-Mer et désireux de mettre en oeuvre leurs compétences en études, travaux, supervision. Les ingénieurs intéressés, de 30 ans minimum, ayant déjà sont priés d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunérat.) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 4.140, à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Bureau d'Etudes, à vocation internationale, siège social Paris, recherche dans le cadre de ses opérations en Afrique Noire

INSPECTEUR MATÉRIEL T.P.
de formation ingénieur ou niveau équivalent (réf. 2.195).

CHEF D'ATELIER T.P.
de niveau technicien supérieur (référence 2.269).

MÉCANICIEN DE CHANTIER T.P.
(référence 2.197)

Les candidats intéressés, de 30 ans minim., ayant une expérience confirmée et connaissant l'Afrique, sont invités à prendre en 1er contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence du poste à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Bureau d'études français recherche pour assistance technique en Algérie

INGÉNIEUR
VOIRIE URBAINE
diplômé, 30 ans minimum, séjour en célibataire, statut expatrié. Veuillez écrire en indiquant la référence nº 24.918 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra

---

Société d'Ingénieurs Conseil PARIS recherche la collaboration d'un consultant en

EXPLOITATION TRANSPORTS FLUVIAUX

Cet expert familiarisé avec les problèmes de voies navigables dans les pays en développement se verra confier une intervention de quelques mois en Afrique. Merci d'écrire sous la référence nº 1.240, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

COMPAGNIE MINIÈRE AU NIGER
comprenant, outre la zone industrielle, une zone urbaine où sont logés 1 millier d'ouvriers locaux, 150 logements expatriés et leur famille, recherche son

INTENDANT
RESPONSABLE DE LA VIE SOCIALE

Le candidat, de formation supérieure, coordonnera les services chargés des logements, de l'économat, de la restauration, des loisirs.

Expérience similaire Outre-Mer appréciée.

Logement en villa individuelle. Garanties et avantages expatriés. Scolarité jusqu'en fin 3e.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référ. CK/MLM à CETAGEP, 30, avenue Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

GESTION 2000
Pour Déplacements SYRIE
SOUS-INGENIEURS
Responsables Maintenance
Poste Haute Tension
Automatisation
Mise en service matériel
INGÉNIEURS
Sécurité Raffinerie
INGÉNIEURS
Pour spécification
Robinetterie - Tuyauterie.
Tél. : 246-42-01.

Société d'Ingénierie PARIS recherche pour séjour en AFRIQUE FRANCOPHONE

CONDUCTEURS TRAVAUX ROUTIERS

Ces techniciens de 30 ans minimum ont déjà l'expérience du travail à l'étranger et sont qualifiés soit en terrassement, rechargement, remblais, soit en technique et matériel de bitumage. Vous êtes priés d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 13.181 à MEDIA P.A. 9, boul. des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

Organisme à vocation internationale recherche pour séjour à l'étranger

ÉCONOMISTE

Spécialiste des études de planification des transports à l'échelon sectoriel, national ou régional, Diplômé de 30 ans minim., cet économiste s'exprime en anglais et a déjà une expérience professionnelle à l'étranger. Vous êtes invité à écrire (joindre C.V. et mentionner votre rémunération) se référence nº 1.270, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour séjour en Afrique Noire, importante société PARIS recherche

MÉCANICIEN T.P.
ayant une expérience confirmée des

ENGINS BITUMAGE

Ce poste conviendrait à un spécialiste de 30 ans minimum ayant déjà une expérience du travail à l'étranger. Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence nº 8.182, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra

---

PERMANENCE EUROPEENNE
URGENT - MEXIQUE

AGENT DE MATERIEL INDUSTRIEL DE PATE A PAPIER
Se présenter ou écrire 13, boulev. Magenta, Paris-10e, une expérience de l'étranger,

---

Pour un gros chantier en

IRAN

nous recrutons pour les services médicaux

MÉDECIN

Expérience professionnelle d'au moins trois ans. Expérience des chantiers ou outre-mer souhaitée. Anglais exigé.
Spécialisation chirurgie, pédiatrie, médecine du travail appréciée.

INFIRMIER (ÈRE)

Expérience souhaitée outre-mer ou sur chantier. Spécialisation anesthésie ou radio appréciée.

SECRÉTAIRE MEDICALE

Expérience professionnelle trois ans
Anglais exigé.

LABORANTIN (E)

Expérience outre-mer souhaitée.
Qualification pluridisciplinaire
(chimie, parasitologie, hématologie).

CADRE ADMINISTRATIF

Expérience de la gestion des services médicaux. Habitude des rapports avec laboratoires pharmaceutiques. - Anglais exigé.
Pour tous ces postes, les couples sont acceptés. Contrat expatriés de deux ans avec retour semestriel ou annuel. - Scolarité jusqu'en troisième.

Ecrire avec C.V. et prétent. sous référence 387 PG



algoe Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils, route de Champagne, 69130 ECULLY.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS

OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40), 3, rue de Montyon - 75439 PARIS CEDEX 09

ENTREPRISE MOYENNE
appartenant à
Grand groupe industriel
recherche

INGÉNIEUR

Grande École
(X, Centrale, Mines, E.N.S.T.A.)
ayant expérience professionnelle
5 à 10 ans en production secteur indifférent
Pour prendre
Direction Chantier à l'Étranger
après quelques mois formation en France, déplacements possibles avec famille, durée 2 à 3 ans, reclassement en France assuré.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous Nº 43.346 B - BLEU PUBLICITE
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES qui tr.

ENSIVAL - FRANCE

Constructeur de Pompes

recherche
pour son Usine de TOURS

Ingénieur responsable service technique

● Ayant expérience pompe.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : ENSIVAL-FRANCE, B.P. 13 - 37001 TOURS CEDEX



IMPORTANTE
UNITE INDUSTRIELLE
CENTRE DE LA FRANCE
recherche

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

Domaines d'application :
produits électromécaniques de grande série, machines tournantes, appareils de régulation.
Formation : CENTRALE, E.S.E., A.M.

Age minimum 32 ans. Anglais nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 2042 à P.LICHAU SA- BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Chef du département juridique et social (Paris)

Le Président d'une grande FEDERATION PROFESSIONNELLE cherche le Chef de son Département Juridique et Social. Ce cadre de + de 30 ans est un excellent Juriste, soucieux d'informer les 400 adhérents de cette Fédération d'une façon rapide, précise, concrète et détaillée sur les questions de son ressort. Il a une expérience analogue dans une Organisation professionnelle ou interprofessionnelle, ou dans une entreprise de produits publics. Son activité couvre : les questions sociales : (application de la convention collective, suivi de la législation du travail et de la jurisprudence, conseils aux adhérents, SVP téléphonique), la législation économique : (en particulier, Droit de la concurrence), les marques et contrefaçons : (suivi des législations françaises et étrangères de la jurisprudence et des actions contentieuses)

Ecrire à J.E. LEYMARIE, réf. 3429, LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

ETABLISSEMENT PUBLIC banlieue OUEST dans le cadre de ses activités de

FORMATION PERMANENTE

recherche

UN CONSEILLER EN FORMATION

Il sera chargé :
— De l'ensemble de la diffusion des stages auprès des entreprises ;
— Du recueil des besoins ;
— De l'organisation pratique de sessions.

Il aura à s'intégrer à des objectifs et à une politique de formation, à la définition desquels il participera.

Les candidats de formation supérieure pluridisciplinaire, de tempérament dynamique, devront justifier d'une bonne connaissance de l'entreprise ainsi que d'une expérience dans le domaine de la formation.

Envoyer C.V. détaillé avec lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence n° T 763.140 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

AFNOR

Association Française de Normalisation

recherche

INGENIEUR X ou CENTRALE

- LE DEPARTEMENT : Application des Normes (NF et certification des produits et services)
- LA FONCTION : participer aux responsabilités (conception, gestion, contrôle, relations internationales) et aux actions d'une équipe dans un poste évolutif de haut niveau
- L'HOMME : 25 ans minimum - 2 ans expérience industrielle - anglais courant.

Adresser c.v. et rémunération actuelle sous référence 1070 au Service du Personnel - Tour Europe - Cedex 7 - 92080 Paris La Défense.

---

adjoint au chef du personnel

ENTREPRISE COMMERCIALE PARIS, nous proposons à un diplômé d'Etudes Supérieures, 33 ans environ, ayant pratiqué plusieurs années, en entreprise, les techniques modernes d'administration et de gestion du personnel, d'être notre futur Chef du Personnel.

Après une période d'insertion, il devra être rapidement opérationnel en matière d'embauche, promotion, mutation, prévision d'effectifs, grilles de salaires, programmes et réalisation de la formation, et capable de mettre en action de nouvelles procédures adaptées à la Société.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence F 30-M, au :

Groupe Opéra
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS

SOPAD (NESTLÉ)

recherche de jeunes cadres diplômés

HEC, ESSEC, SUP. de CO, DECS...

ou équivalent

afin de leur confier, après stage de formation, des missions de contrôle et de conseils auprès de ses nombreux établissements de Paris et de province, en tant qu'

INSPECTEURS DE GESTION

Ces postes, basés à Paris, impliquent de fréquents déplacements, mais ils permettent de découvrir les problèmes de l'Entreprise et de se préparer à d'autres fonctions dans les domaines administratifs et financiers.

L'un de ces postes pourrait en outre être confié pour une durée temporaire à un jeune diplômé en sursis d'incorporation.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE.

---

direction administrative

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION - PARIS

Nous recherchons un Cadre Supérieur pour seconder le Directeur Administratif dans toutes ses fonctions et superviser l'activité de 200 personnes.

Le poste conviendrait à un candidat (HEC, Sup de Co Paris, ou équivalent), 45 ans environ, pratiquant la gestion à haut niveau dans une entreprise de grande taille, ayant une solide expérience de la fonction administrative.

Il sera appelé rapidement à assurer la pleine responsabilité de cette direction et devra être capable de procéder, par la suite, à une certaine réorganisation de ses services. Pour ce faire, de très bonnes connaissances en méthodes modernes de gestion et de management seront appréciées.

Le poste est à pourvoir très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. F 20-M au :

Groupe Opéra
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS

Wrangler

Leader européen du jean

recherche son

CREDIT CONTROLLER

Le candidat devra posséder une excellente expérience du poste et une bonne maîtrise de la langue Anglaise.
Cette fonction primordiale du contrôle du crédit accordé à nos clients détaillants nécessite un responsable de grande valeur justifiant son salaire attirant.
Dépendant du Directeur Financier, il devra être capable d'animer et de coordonner le service crédit placé sous sa responsabilité.

Lieu de travail : région Nord de PARIS

Adresser C.V. et prétentions à :
Mme VERDIER BLUE BELL S.A.
Z.I. 95380 LOUVRES

bleu

GENERALE CONSERVE

C.A. 1978 : 500 millions de francs.

propose à

JEUNE DIPLÔMÉ

d'une Ecole d'Ingénieurs ou équivalent un poste évolutif au sein de sa Direction Logistique.
En position d'ASSISTANT, il aura, dans un premier temps, à mener diverses études en matière :
- de transports,
- de conditionnement,
- d'organisation,
- de gestion de stocks et d'entrepôts.

Envoyer CV, photo et prétentions au Service RELATIONS SOCIALES 225, rue Saint-Honoré - 75039 PARIS CEDEX 01.

HAVAS CONTACT

d'aucy

CONSULTANT — Recherche de Cadres Paris

La société GRH Conseils, spécialisée dans la recherche de Cadres et dirigeants, tant pour la France que pour l'étranger, recherche un Consultant. Il prendra en charge des recherches complètes. Le candidat retenu (homme ou femme), âgé d'au moins trente ans, possédera de préférence une formation psychologue - graphologue et il aura exercé des fonctions semblables au sein d'un cabinet ou dans un groupe industriel important. Ecrire sous réf. 195 M à

GRH Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 Paris

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES (TÉLÉCOMM, SUPAERO, SUPELEC, ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE recherche des

ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS ou COURTE EXPÉRIENCE

Pour effectuer dans ses laboratoires de MALAKOFF des travaux d'études et développement dans des technologies de pointe liées aux équipements avioniques.

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs variés où dominent selon les cas :
— Des techniques électroniques analogiques ;
— De l'électronique digitale ;
— Des hyperfréquences (un attrait pour cette spécialité est de nature à compenser le manque de connaissances spécifiques).

Possibilité d'évolution intéressante au sein du groupe.

Envoyer C.V. + photo, au Service du Personnel, Division AVIONIQUE
68, avenue Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF

SOCIÉTÉ COSMÉTIQUE

Chiffre d'affaires 100 millions de francs.

Filiale important groupe allemand implantée région parisienne Sud-Est recherche

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Dans le cadre d'un nouveau concept de la gestion de l'information, sa mission sera d'étudier, de concevoir, de planifier et mettre en place de nouvelles applications (production - stocks - ventes - gestion) en étroite liaison avec les utilisateurs.

Pour la réalisation informatique il devra animer une équipe d'analystes-programmeurs.

Cette fonction intéresse un diplômé de l'enseignement supérieur (minimum 5 ans d'expérience informatique) ayant conduit un projet dans une P.M.E., ou y ayant participé au sein d'un service d'une grande entreprise. Connaissances télétraitement et gestion base de données appréciée.

A moyen terme la réussite du projet devrait conduire le candidat aux responsabilités de Chef de Service.

Langue anglaise ou allemande souhaitée.

Merci d'adresser C.V. détaillé + photo et prét. s/n° 7615, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 9.

---

volvic

PROGRAMMEUR

Formation minimum D.U.T. en équivalent, ayant si possible au moins un an d'expérience, connaissance souhaitée HB 62/40 Télécom, pour participer à l'étude de nouveaux projets.

Lieu de travail : 92 Bourg-la-Reine

Ecrire avec C.V. et prétentions à Société VOLVIC, Boîte postale 41 - 92340 BOURG-LA-REINE

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE PROPOSE UN POSTE DE

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

PARIS

Pour renforcer notre équipe marketing, nous recherchons un jeune collaborateur diplômé (H.E.C. - E.S.C.P. - E.S.S.E.C. ou équivalent).

Après une période de formation, cet assistant aura la responsabilité complète de certaines opérations de notre plan Marketing (ex. : promotions).

Le goût et l'aptitude aux contacts à tous les niveaux sont des qualités essentielles dans ce poste.

Merci d'env. C.V., photo et prét., s/ n° 007352 M, à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 75002.

Leader sur le marché de la ouate de cellulose, avec un C.A. de plus de 600 millions de F, nous connaissons une très rapide expansion avec nos marques

Lotus, Vania, O'Kay

Pour poursuivre ce développement, nous recherchons des

CHEFS DE PRODUITS confirmés

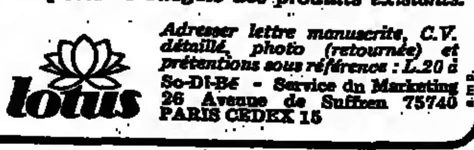
issus d'une grande école ou équivalent, avec environ 3 années d'expérience du Marketing des produits de grande consommation.

LES CANDIDATS AURONT DE NOMBREUSES OPPORTUNITES D'EVOLUTION DE CARRIERE, COMPTE TENU DE LA VITESSE DE NOTRE DEVELOPPEMENT.

Imaginatifs et rigoureux, ils sauront apporter de nouvelles idées de produits et assurer leur lancement en liaison avec la Force de Vente, tout en éprouvant leurs qualités de gestion sur les importants budgets des produits existants.

lotus

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référence : L.20 à So-Di-Bé - Service du Marketing 26 Avenue de Suffren 75740 PARIS CEDEX 15



IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour région parisienne avec éventuellement affectation future à un poste chantier dans une agence ou filiale à l'étranger

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

ayant bonnes connaissances de la comptabilité et intéressé particulièrement par les questions fiscales
Anglais indispensable

Env. lettre manuscrite, C.V., photo sous n° 75200 à CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

THOMSON-CSF

DIRECTION INFORMATIQUE

COURBEVOIE

recherche

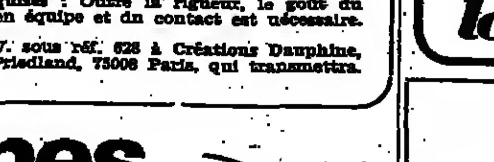
Jeunes Informaticiens

D.U.T. d'Informatique ou équivalent

Débutants à deux ans d'expérience, pour participer à la mise en place de nouvelles applications de gestion, en assurant l'interface entre les services de programmation et d'exploitation.

Qualités requises : Outre la rigueur, le goût du du travail en équipe et du contact est nécessaire.

Adresser C.V. sous réf. 628 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.





THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE DE BORDEAUX

Pour ses laboratoires d'études et d'essais chargés de la conception et de l'étude de nouveaux matériels

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS ou EXPÉRIMENTÉS
Formation : X, E.N.S.T., E.N.S.A.E., E.S.E. ou E.C.P.

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

EXPÉRIMENTÉS

Adresser curric. vitae et photo à THOMSON-CSF, Service du Personnel - B.P. 13 - 33160 Le Haillan.

FRANCE AIR

recherche pour visite clientèle importants installateurs génie climatique de la région parisienne

Ingénieur

ayant l'expérience des contacts commerciaux.

Envoyer curriculum vitae au 2, quai Voltaire, B.P. 71, 95872 BEZONS.

CENTRE DE RECHERCHES banlieue Sud-Ouest recherche

INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE avec formation complémentaire M.S. OU P.H.D. INFORMAT. AUTOMAT.

Ecrire avec C.V. à ADERSA-GERBIOS, 51, avenue de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay.

Poste stable SURESNES

PROGRAMMEUR COBOL

MATERIEL H.B. 61-60
Bac H.+1 an expér. environ ou IUT + 6 mois expér. min.
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence (9e) (2 étage gauche).

---

jeunes diplômés

ESC, MAITRISE DE GESTION OU EQUIVALENT.

Vous envisagez un premier emploi dans la vente, Olivetti souhaite vous confier la mission de commercialiser ses solutions informatiques adaptées à la gestion des entreprises.

Ce type de vente, qui implique, au préalable, une analyse de l'entreprise, vous permettra d'acquérir une large expérience de la PME.

Pour un premier contact envoyez C.V., photo sous réf. GE1, - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti

mini-informatique



THOMSON-CSF

Dans le cadre du développement de ses activités dans le domaine du CONTROLE DU TRAFIC AÉRIEN T.V.T. recherche

INGÉNIEURS débutants

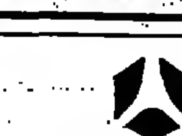
(Grandes Ecoles ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN - AM)

Pour s'intégrer dans des équipes techniques et participer à des études, conception et réalisation de matériels et systèmes.

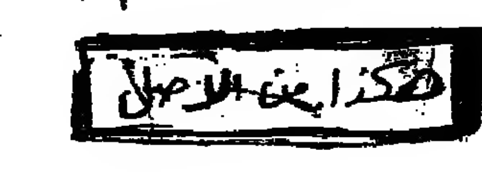
Différents postes peuvent être proposés dans les domaines suivants :
— Logiciel informatique temps réel, analyse et programmation mini et micro ordinateurs.
— Traitement du signal temps réel (microprocesseurs), techniques digitales.
— Bureau d'études et de dossiers, mécanique et circuits imprimés, liaisons avec Laboratoires et fabrication.

Connaissance de l'anglais souhaitée.
Possibilité de déplacements tous pays.

Ecrire avec C.V. à n° 75 543 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.







offres d'emploi

Un important Groupe Français du Secteur Tertiaire recherche

Un Cadre de Personnel

Il sera chargé d'assister le Directeur dans les tâches d'administration et de gestion du personnel. Agé d'au moins 28 ans, de formation supérieure, le candidat devra avoir une bonne connaissance de la législation du travail et du Droit Social. Il aura acquis une première expérience professionnelle d'au moins trois ans, si possible dans la fonction personnel. Ce poste requiert des qualités de précision et de rigueur ainsi que de bonnes capacités de contact et d'adaptation. Ecr. HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann 75008 Paris sous réf. 30145.

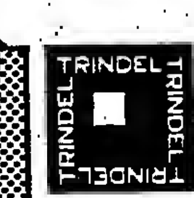
HAVAS CONTACT

PHILIPS

recherche pour
CONTROLE QUALITE
ELECTROMENAGER EN USINES

1 INGENIEUR électromécanicien

ayant une expérience similaire d'environ 2 ans.
Libre rapidement.
Ce poste situé à Paris nécessite des déplacements fréquents.
Anglais souhaité.



Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 464 à Département du Personnel 50, avenue Montaigne 75008 PARIS.

TRINDEL

IMPORTANTE SOCIETE INSTALLATIONS ELECTRIQUES recherche pour son siège d'exploitation de PARIS (19e) M° CRIMEE

UN JEUNE INGENIEUR

responsable de son service matériel et immobilier (300 véhicules et engins)

IL FAUT :
- être ingénieur diplômé débutant avec 1 ou 2 années d'expérience professionnelle formation Arts et Métiers ou équivalent

IL SERA CHARGE DES TACHES SUIVANTES :
- maîtrise totale de la gestion et de l'entretien du parc
- assistance technique auprès de l'exploitation
- il aura 6 Collaborateurs sous son autorité

Adr. CV + photo s/réf.5041 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

ayant de préférence quelques années d'expérience dans le domaine du matériel électronique de bureau et si possible de traitement de textes.

REGION PARISIENNE et REGION LYONNAISE

Situation d'avenir pour éléments dynamiques.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à :

SECRE

214, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

ENTREPRISE MOYENNE APPARTENANT A GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS

A.M., E.N.S.I. ou formation analogue

débutants ou quelques années de pratique

Pour Postes en production Usine Nord de la France et chantiers France Métropolitaine ou Etranger.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo n° 429458 BLEU Publicité 17, rue Label 94300 VINCENNES

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE PARIS recherche

ATTACHÉ EXPORT

Ses ressources :
- Initiatives, travail en équipe, solide équilibre et optimisme.
- Expérience ventes internationales de matériel technique 3/4 ans.
- Solide formation de base (commerciale et/ou technique).
- Parfaite maîtrise de l'anglais et si possible d'une autre langue.
- Disponibilité et mobilité totale.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prét. et photo à REGIE-PRESSE n° T 007 474 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

offres d'emploi



DU TRAVAIL ... mais avant tout UNE CARRIERE.

Notre film d'information (séances de projection Mardi 29.8.78 10h. - 14h. - 17h.) vous informera sur les carrières offertes au sein de notre compagnie.

Si vous recherchez une carrière évolutive au sein d'un groupe dynamique, offrant tout à la fois des avantages sociaux et la perspective de gains importants, ne manquez pas cette projection.

Présentez-vous 1/4 d'heure avant le début du films en nos bureaux :

Mlle FOURNIER - Tour Maine Montparnasse - 35è ét. - 33, av. du Maine 75755 PARIS CEDEX 15

P. LICHAU

SOCIETE MULTINATIONALE Pont de Neuilly recherche pour son Service FINANCIER-TRESORERIE

COLLABORATEUR (TRICE) DYNAMIQUE
- Bac Economie ou DUT Gestion.
- Avantages sociaux.

Adr. C.V. + photo et prétent. sous référence 14.393 à SNPM PETITES ANNONCES, 100, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY, qui transm.

Engineering recherche INGENIEUR D'AFFAIRES ayt la responsabilité complète de l'exécution de contrats. Il devra coordonner la réalisat. de ligne et unité complète, en particulier ds le domaine du conditionnement et de l'emballage. Expér. de réalisation d'usines à l'étranger souhait. Formation Arts et Métiers ou équivalent. Langue anglaise et/ou russe appréciée. Poste basé à Paris. Ecr. O.P.F. (n° 2.042), 2, r. de Sèze, 75009 PARIS, qui transm.

INTER ETUDES 44, chaussée d'Antin, Paris-9e. Très urgent SECRETAIRES BILINGUES sténos, dactylos expérimentées. Téléph. pour rend.-vs 526-23-14.

SOCIETE NEUILLY-SUR-SEINE recherche urgent

CADRE ADMINISTRATIF

Age minim. 30 ans, qui, par sa formation comptable, ses qualités d'organisation et son dynamisme, pourra progressivement prendre en charge :
- Le service comptabilité ;
- La gestion administrative du personnel.

Connaissances informatiques appréciées. Anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à CIS, 44, avenue du Président-Wilson, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

VILLE DE MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) recherche

2 DIRECTRICES de service P.M.I. (titulaires du diplôme d'Etat de sage-femme ou de puéricultrice).

1 AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE diplômée

1 INFIRMIÈRE Diplômée d'Etat avec permis conduire.

Adresser C.V. et photocopie de diplôme à M. le Maire, 93105 MONTREUIL CEDEX.

I.I.E. RECHERCHE **PUPITREUR** O.O.S., O.O.S. V.S. POWER. Disponible rapidement. Horaires décalés. Envoyer C.V. et photo à I.I.E., 22, rue Violet, 75015 PARIS.

IMPRRTANTE SOCIETE TRANSPORTS MARITIMES recrute

LE RESPONSABLE ADMINISTRATIF d'un département opérationnel

Bonne base en gestion et comptabilité (D.E.C.S.). Anglais courant indispensable. Plusieurs années d'expérience dans poste similaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 75.619, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Recherchons **NÉGOCIATEUR** sérieux et expérimenté pour vente pavillons région Enghien. Référ. exigées. Adresser C.V. sous références n° T 7.459 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

STE MARKETING BATIMENT PARIS-OUEST recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS goûts des contacts. Libre immédiatement pour enquêtes et études de marchés. Première expérience étude de marchés appréciée.

Ecr. avec prét., C.V. et photo à Régie-Presse n° T 07.496 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur hors contrat, rech. professeurs

AGRÉGÉS SCIENCES PHYSIQUES pr CLASSES PREPARATOIRES Gdes Ecoles. Ecrire Publicité Meesters s/n° 8.248, 113, r. de Reuilly, Paris (12e), qui transm.

Important organisme quartier OPERA recherche

Assistante sociale pour service social, préparation et organisation commissions.

Avantages sociaux, 13 mois 1/2. Restaur. entrepr. Hor. variables.

Ecrire avec C.V. et prétent. à MEDIA SYSTEM (55 réf. 1.4991, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

COYNE ET BELLIER

Bureau d'ingénieurs conseils recherche pour son siège parisien

2 INGÉNIEURS

formation E.N.P.C., E.C.P. ou équivalent, désirant s'intégrer à une équipe spécialisée dans le calcul des grands ouvrages de génie civil, notamment par la méthode des éléments finis.

Ces deux ingénieurs, débutants ou ayant quelq. années d'expérience, auront acquis une formation complémentaire en analyse numérique ou en mécanique des milieux continus.

L'un devra avoir un goût affirmé pour la mécanique et aura pour vocation de participer au développem. de programmes de calcul.

L'autre devra avoir un goût prononcé pour l'informatique et aura plus particulièrement vocation de veiller à l'utilisation optimale d'un mini-ordinateur TRIME 400.

Adresser candidature avec C.V. détaillé à COYNE ET BELLIER, 5, rue d'Héliopolis, 75017 PARIS.

GRANRE MARQUE PRODUITS DE LUXE NOTORIETE INTERNATIONALE recherche pour PARIS

CHEF DE PUBLICITÉ PROMOTION Homme ou Femme

Min. 30 ans ; expér. confirmée indispensable dans PRODUITS RE LUXE, assurant liaison entre Direction Marketing et Agence de Publicité.

Libre rapidement.

Adresser C.V. et photo à n° 75.291 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, PARIS-1er.

SOCIETE D'ETUOES région méditerranéenne recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

Formation électricité/électronique. Expérience informatique appréciée. Pour étude de systèmes d'armes complexes et conception, réalisation de documents. Technique d'ensemble et de synthèse.

Possibilité d'évolution rapide pour personne dynamique recherchant responsabilités et nombreux contacts.

Adr. C.V. et prétent. à 75.138 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Société d'informatique proche banlieue Sud recherche pour travaux logiciels sur systèmes temps réel

INGÉNIEURS grande école ou équivalent, confirmés ou débutants. Envoyer C.V., photo et prétent. T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

offres d'emploi

BANQUE INTERNATIONALE PARIS - ÉTOILE recherche

1) CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Formation supérieure D.E.C.S. Expérience bancaire de plusieurs années souhaitée. Connaissances d'applications informatisées.

2) COMPTABLE

Chargé de l'exécution des états destinés à la C.C.B.. Le candidat devra avoir une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

3) ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Responsable du Service Informatique Expérience 4 à 5 ans. Formation universitaire souhaitée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions au n° 7.780 à le Monde e Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Importante Filiale du Groupe THOMSON, recherche pour sa Division Système des :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

en
- SYSTEMES INDUSTRIELS (Réf. DSI/20) pour des applications de télécommunications, commutation, automatisation de procédés (connaissances Hardware apprèc.).
- SYSTEMES RE MINI GEST. (Réf. DSI/21) pour développement de logiciel de base et d'applications généralisées.

Pour ces postes, une expérience mini informatique temps réel est indispens. (mini ou micro).

Adr. C.V. détaillé et délai de disponibilité sous réf. correspondante à

answare

Service Recrutement, 135, r. de la Pompe, 75116 Paris.

Etablissement Financier Champs-Elysées recherche

PROGRAMMEURS ASSEMBLEURS ou PL1 370/138 OS/VS. Avantages sociaux, 13e mois, restaurant d'entreprise. Envoyez C.V. à Chef du Personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS cedex 08.

Courtiers Internationaux et Agence de Producteurs IMPORT EXPORT recherchent pour leur département SURGELE

COURTIER SPÉCIALISTE rétribué à la commission, statut agent commercial dynamique, spécialiste commerce international. Adr. lettre manuscr. à 75.413, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPTE Société FRANÇAISE rech. UN **INGENIEUR** TECHNICO-CCIAL EXPORT pour la promotion et la vente de biens d'équipement.
- Expérience de quelques années dans le domaine.
- Anglais indispensable.
- Arabe apprécié.

Envoyez C.V. av. photo et prét. au n° 763.055 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

APSIDE 40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS recherche disponibles rapidement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Tél. : 225-12-46/359-27-08 ou envoyer C.V.

ASSOCIATION LOI 1901 à vocation sociale ayant une importante activité d'édition, cherche pour PARIS

TECHNICIENNE (IEN) SUPÉRIEURE (R) niveau ingénieur

Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans l'électromécanique et l'optique. Anglais indispensable. Bonne(n) rédactrice(eur). Adresser C.V. avec prétentions et lettre manuscrite sous référ. 7.810, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

BOUTIQ. MOBILIER-DECORATIRN rech. RESPONSABLE. Expér. indisp., sérieuses référ. exigées. Ecr. J. Pergay, 206, bd Saint-Germain, 75007 PARIS, ou téléphoner au 544-17-55.

FERODO

n° 2 européen de l'équipement automobile, C.A. 4,2 milliards, effectif 29.000 personnes, rech., afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière

pour sa division FERRDO (14-CONDE-SUR-NOIREAU)

INGÉNIEUR MÉTHODES DÉBUTANT

diplômé Ecole d'ingén. mécanique (I.N.S.A., I.C.A.M., I.O.N...). Il sera chargé, après formet., de missions d'organisation, de choix et de mise en place des moyens de production afin d'obtenir les meilleures conditions humaines, techniq. et économiq. de fabrication. Référence 24.203/5.

INGÉNIEUR CHIMISTE DÉBUTANT

diplômé Gde Ecole (ESPCI, ENSCP...), spécialisation chimie macromoléculaire indispensable. Il sera responsable de la fabricat. des résines destinées aux produits de friction et de l'adaptation des fabricat. pr le développ. de nouveaux produits. Référence 24.203/6.

Pour sa RIVISION VERTO (60 - AMIENS)

INGÉNIEUR INFORMATIQUE DÉBUTANT

diplômé Gde Ecole d'ingénieurs, option informatique de gestion indispens. Après format. il sera chargé, dans un premier temps, de la définition, de la gestion et de l'évolution des bases de données d'un import. établissem. de production. Cette première expérience lui permettra de participer ensuite à d'autres travaux du service informatique et gestion de l'usine. Référence 24.203/7.

Adres. C.V., prétent. et photo (avec la référence du poste) FERODO, Service recrutement, 43, rue Bayen, 75017 PARIS.

Importante Société Siège Clichy recherche pour travail en équipe

DOCUMENTALISTE DIPLOM. I.N.T.O.

Expérience : 2 à 3 ans. Parfaitement bilingue anglais. Allemand souhaité. Notions d'économie. Libre de suite. Envoyer C.V. détaillé à C.G.P. 53, 14, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris qui transmettra.

SITUATION INTERESSANTE
- **COMPTABLE 2** FEMME
- **SECRÉTAIRE DE DIRECTION COMMERCIALE** BILINGUE

Jeunes et dynamiques. Tél. : 344-36-86.

IMPORTANTE CABLERIE proche banlieue Ouest de Paris, recherche

1 INGÉNIEUR MÉTHODES ECL - ION - ENSI

Expérience 2 à 3 ans en usine souhaitée.

Adresser C.V. et prét. à 74.945 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue du l'Opéra, Paris-1er.

INFORMATIS

Pour projets internationaux S/MITRA 15/125-SOLAR

INGÉNIEURS LOGICIELS 3 à 4 ans expér. en temps réel.

PROGRAMMEURS COBOL - ANS - PL1. 24, r. Raubenton-5e. 337-99-22.

ETURIANTS DYN., ayt le goût des contacts, cherchant trav. à tps part., S.I.I. vs propose une rémun. motivante pr diffusion d'abonn. à une revue profes. à part. de sept. Postes à pourv. ds tte la France. Ecr. S.I.I., 31, bd Gabr.-Péri, 42100 Saint-Etienne.

McCANN-ERICKSON RECHERCHE

profession : chef de Pub
nombre : 2
âge : junior
sexe : masculin ou féminin
qualités : professionnel
bon gestionnaire
excellent technicien
défaut : ambitieux
entécédents : eyant déjà géré produits grande consommation
signe particulier : parle angleis

Si vous vous reconnaissez, envoyez CV avec photo et prétentions à M. PAYELLE-McCANN-ERICKSON Tour Maine-Montparnasse - 33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi



THOMSON-CSF

DIRECTION INFORMATIQUE

recherche pour son service système

UN ANALYSTE

de formation supérieure

(G.E. ou équival.) ayant au moins 2 ans d'expér.

Il sera particulièrement chargé des mini-ordinateurs, et à ce titre :
- Il participera à la définition des matériels (choix, configuration) et des logiciels d'exploitation ;
- Il assistera le service « Applications de Gestion » lors de la conception, de la réalisation et de la mise en place des applications ;
- Il assurera la mise en place et le démarrage des matériels chez le client.

Ce poste réclame beaucoup de facilité d'adaptation, le sens du contact, le goût du travail en équipe, de la méthode.

Expérience souhaitée : Mitra (MMT2, TRIBU, MTRD) ou DXS. L'expérience du télétraitement sera un atout supplémentaire.

Lieu de travail : PARIS
Poste à pourvoir d'urgence.

Adr. C.V., sous référ. 629 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

PHILIPS

recherche pour contrôle qualité produits électroménagers et essais laboratoire

1 TECHNICIEN

Niveau BEP Electromécanique

Libre de suite - Expérience souhaitée
Poste situé à PARIS

Adresser lettre, C.V., photo, prétentions sous référence 463 Département du Personnel 50, Avenue Montaigne - 75008 PARIS.

NOUS SOMMES

UN GROUPE IMPORTANT DANS LA DISTRIBUTION DES COMBUSTIBLES LIQUIDES ET SOLIDES

Nous cherchons à renforcer les équipes de VENTE et de direction d'agences, et souhaitons rencontrer deux types de candidatures :

1) Un vendeur expérimenté

outre une solide formation de base (ECOLE de COMMERCE), le candidat aura une solide expérience du pétrole ou du secteur combustibles, et cherche à accéder à un poste où il sera responsable du développement commercial et de la vente auprès de différents secteurs.

2) Deux chefs d'agence

COMMERCIAUX confirmés, possédant une bonne formation de base, les candidats devront avoir déjà dirigé une agence dans le même secteur d'activité que le nôtre.

Ecrire avec la réf. 1 ou 2. Envoyer C.V. et prétent. à n° 75.516 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er) q. tr.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

OESIREUX O'ENTREPRENORE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 74908 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR

E.S.E. + A.M. ou équivalent

DEBUTANT ou avec première expérience, pour effectuer travaux sur antennes et hyperfréquences.

- Nombreux déplacements en France et à l'étranger ;
- Sens des contacts ;
- Anglais nécessaire ;
- Libre très rapidement.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON-CSF, Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement (sous référence M.O.), 53, rue Greffulhe, 92300 Levallois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires

ETABLISSEMENT FINANCIER CHAMPS ELYSEES, filiale groupe industriel important recherche pour SA DIRECTION GENERALE

une secrétaire de direction

Ce poste requiert :
- excellente culture générale
- BTS Secrétaire Direction
- initiatives, discrétion, disponibilité.

Salaire fonction de l'expérience (5 ans minimum) et des compétences acquises.

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. au Chef du Personnel B.P. 720-08 75361 PARIS CEDEX 08

Etablissement financier Champs-Elysées recherche

STÉNODACTYLOS DACTYLOS-FACTURIÈRES EMPLOYÉES BUREAU

(niveau bac)
5 x 8 x 13. Avantages sociaux. Restaurant entreprise. Envoyez C.V. à chef du Personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

Administrateur de biens banlieue Ouest, 5 minutes gare Saint-Lazare, recherche :
1 SECRETAIRE co-propriété
2 SECRETAIRES gérance.
Env. C.V., photo et prétentions à REGIE-PRESSE, n° 762.774, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE FRANCK OLIVIER engage

SECRÉTAIRE ANGLOPHONE

ayant sens des responsabilités, salaire excellent et promotion assurés pour élément valable. Se prés. 36, rue des Jeûneurs-2e.

Société MK 2, 7, bd du Temple, PARIS (3e), 887-86-58 recherche

UNE SECRÉTAIRE

EXCELLENTE DACTYLO et bonnes connaissances anglais.

SOCIETE FRANCK OLIVIER engage

SECRÉTAIRE GERMANOPHONE

ayant sens des responsabilités, salaire excellent et promotion assurés pour élément valable. Se prés. 36, rue des Jeûneurs-2e.

1er ARRONDISSEMENT MAISON D'EDITION recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

confirmée disponible au plus tard début sept. Son niveau sera au moins celui du bac et elle a eu min. 25 ans et 3 années d'expérience. Travail agréable pour élément dynamique dans équipe ambitieuse. Anglais souhaité 13e mois et avantages sociaux.
Adresser C.V., lettre manuscrite avec photo et prétentions à TCHOU EDITEUR 2, r. du Pont-Neuf, 75001 Paris.

1er arrondissement EDITEUR recherche

SECRÉTAIRE de FABRICATION

3 années d'expér. dans l'édition, l'imprimerie ou une agence de publicité exigées.
Niveau bac, sténodactylo, sens de la méthode, 25 ans minimum.
Situation d'avenir pour élément dynamique.
13e mois et avantages sociaux.
Adr. C.V. avec lettre manusc., photo et prétentions à TCHOU EDITEUR 2, r. du Pont-Neuf, 75001 Paris.

Fabrique de bijouterie recherche pour son service exportation

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

parfaitement bilingue français, anglais, bonnes notions d'espagnol indispensables.
7 h. 30 X 5 ou mi-temps :
— Soit 8 h. 30-12 h. 30 X 5 ;
— Soit 13 h. 30-17 h. 30 X 5.
Env. C.V. manuscrit, réf. et prétentions Etabliss. GARNIER, service 210, 60, rue Turbigo, PARIS (3e).

enseignem.

INTERNAT SCOLAIRE MIXTE Primaire - Secondaire Ambiance familiale. A une heure de Paris. Château de Bellevue, 45380 La Chapelle-St-Mesmin. 41 92-51-42.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

l'agenda du Monde Reprise le MERCREDI 6 (daté 7) SEPTEMBRE

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

demandes d'emploi

MÉDECIN 35 ans TITRE

Formation psychologique et psychanalytique. Technique individuelle et de groupe. Cherche emploi dans le privé.
Ecrire n° T 07 481 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

JEUNE FEMME 25 ANS excellente présentation recherche poste de

CADRE COMMERCIAL

(produits de prestige)
BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS
Libre au 1-09-78
Etudie toutes propositions France ou Etranger.
Ecrire n° T 007 463 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

N., 31 a., prison depuis 68, lib. fin 78, bac B+1re a. lic. Sc. Eco.+1re a. BTS compt. et gest. entrep., ch. empl. hors France (expulsé, nat. all., cult. franç.). R. Naegy, 381, M.C. 36 St-Maur.

Secrétaire Collaboratrice Agent de Maîtrise ou Gérance appointée, connaissances cciales, administ., direction, comptabilité, rech. poste sal. 4.000/4.500 F. Tél. 826-04-41, 8-10 h., 14-16 h. et après 19 heures.

ING. CHIMISTE DIPL. NANCY après séjour 9 ans aux USA, rompu aux négociations internationales à haut niveau, références de premier ordre, étudierait toutes propositions pour fonctions technico-commerciales à l'exportation. Préférence région parisienne. Ecr. à 2.954, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. TRILINGUE

ANGLAIS • ESPAGNOL

possédant B.T.S. de secrétariat. Sténos : franç., anglaise et esp. Certificat de la Chambre de commerce espagnole recherche POSTE DE SECR. DE DIRECT. avec responsabilités, de préfér. IMPORT-EXPORT. Etudierai toutes propositions. Ecr. n° 6.081, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE DE DIRECTION cherche poste à responsabilités, rémunération actuelle 5.000 X 13. Libre immédiatement. Ecr. n° 6.084, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 31 a., études supér. (secrétariat, documental., esp., angl.), ayt occupé empl. divers presse, édition, université, excell. prés., rech. poste France, étranger. Libre de ste. A. FLICOTEAUX, 22, av. Observatoire, Paris-14e.

J.H. 20 a., B.T.S. compt.-gestion, certif. éco., D.E.C.S., ch. poste intéres. comptab. gén. ou analyt. toutes entreprises dès 1er-10-78. Ecr. n° 6.082, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fille (biling. arabe-français) ch. emploi hôtesse d'accueil. Ecr. n° 2.966, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 30 ans, 3e cycle linguistique, Anglais/Espagnol courants, expérience enseignement franç., langue étrangère, formation de professeur, organisation de stages, France et Etranger (1 an aux U.S.A.), cherche poste formation enseignement ou édition PARIS. Peut voyager. Ecr. à T 007.475 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. H. 25 ans, B.T.S. + gestion et comptabilité, niveau D.E.C.S., 2 certificats, français, anglais, séjour Angleterre et Golfe Persique, recherche emploi stable gestion (comptabilité, stocks, finances ou administration). Ecrire n° 18.922, CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, PARIS (2e).

J.F. 34 ans, B.T.S. secrétariat, diplômée I.A.E., 13 ans d'activité dans service administratif, cherche emploi. Ecrire n° 7.818, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a., documentaliste, maîtrise histoire, D.E.S.S., sc. po en sc. de l'information, expér. prof. C.N.R.S. et presse, étudierait tte propos. Libre rapidem. Ecr. n° 6.085, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme secrétaire sténodactylo bilingue (anglais), 27 ans, référ., cherche ds professions libérales. T. 379-40-92 ou écr. J.-C. Calise, 4, rue Pétion, 75011 PARIS.

Cadre supérieur, sér. réf., 10 a. d'expér. à l'étranger, spécial. vin en vrac et détail, ch. place en Afrique. Disponible octobre. Ecr. n° T 7.294 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Homme 30 ans (littéraire) cherche secrétariat ou service à mi-temps auprès homme de lettres, écrivain, édition, etc. — Ecrire n° T 7.495 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

DIPLOME EXPERT-COMPTABLE 30 ans recherche emploi service comptable direction financière. Temps partiel possible. Ecr. n° T 7.479 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 30 a., format. universitaire, 8 a. d'expérience action cultur. dans des postes de direction. Etud. toutes proposit. de poste à responsabilité secteurs : action cultur., relat. publ., presse, édit. Ecr. n° T 7.482 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

HOMME 40 ANS, COMPTABLE ET ANALYSTE FINANCIER, quinze ans d'expérience, cherche situation stable. — Ecrire n° T 7.490 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. dipl. B.T.S. commerce international, rech. tout emploi correspondant à sa formation ds région Paris. Libre de suite. Téléph. 020-35-90.

Employé technico-ccial, nation. allem., 34 a., actuellement ds vente instrument de mesure et outill., connaiss. construction mécan., ch. empl. représentation service export région Stuttgart. Allem. du Sud et Allemagne. Ecr. M. CLERC, 200 Carraire de Sauviou, 83140 Six-Fours-les-Plages, ou téléph. (94) 25-44-38.

J.F., 28 ans, opératrice [illegible] Burroughs 4 ans expér., esprit vif et dynamiq. Libre de suite. Ecr. à 6.049, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fille, 27 a., C.A.P. fleuriste ch. emploi début octobre, accepterai essai août. BEDIER, Empiré, 49470 Ste-Gemmes-s-Loire

J.F. 32 ans, licence psychologie, doctorat, études urbaines formation socio-culturelle, recherche direction maison de l'enfance. Région indifférente. Ecr n° 1 007469 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE AFRICAIN PSYCHOLOGUE-ERGONOME cherche emploi en Afrique noire formation - recrutement, étude de poste de trav. ou ergonomie Téléph. 606-62-93.

représent. offre

Courtiers-Agents internationaux matières premières conserves, recherchent

COLLABORATEURS

Spécialisés, rétribués commission exemplés frais sauf voyages. Anglais indispensable. Lettre manuscrite n° 74.705 CONTESSE Publicité, 20, ave. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

occasions

MOINS CHER 30 A 60 %

Sur 10.000 m² moquette, qualités variées laine et synthétique. 757-19-19.

autos-vente

8 à 11 C.V.

BAGHEERA 1978

Voiture de direction, petit kilométrage, garantie, crédit. CONCORDIA - 374-97-95.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JEUNE CADRE, diplômé d'économie (statistiques, finances). Formation et expérience professionnelle initiales à Londres, Dublin et Paris. Parfaitement bilingue.

RECHERCHE : poste de collaborateur commercial (import-export, banque, change, etc.) (Section F).

SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE (anglais). 5 ans à Londres.

RECHERCHE : poste stable de préférence dans société anglaise ou améric. (sect. A.).

INFORMATICIEN, 33 ans, maîtrise d'informatique, familiarisé avec la gestion des entreprises (stocks, prévisions, comptabilité).

RECHERCHE : emploi dans mise en place systèmes, notamment avec APL (sect. E).

CADRE AUTODIDACTE, 56 ans, connaissant bien recherches pétrolières et géophysique, bonne expérience essais aéronautique vol et sol, familiarisé problèmes contentieux et administratifs.

RECHERCHE : poste pour seconder Directeur Centre Essais ou Recherches — Déplacements indifférents — voiture personnelle (section BCO/JCB).

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

A VENDRE
3e arr. Paris, r. de Poitou, GD STUDIO 25 m², 5e ét. ss asc., lib. Tél. SOMEGIM : (87) 68-97-20.

37 APPARTEMENTS DANS LE 8e
4.000 PARIS ET AUTOUR SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR VENEZ, TELEPH. ou ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.** 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02.

29, VILLA SAID
66, AVEN. FOCH. Beau duplex 80 m², cheminée duplex 130 m² + 50 m² terrasse, vue sur tout bois de Boulogne. — Mardi 29, de 14 h. 30 à 18 heures.

111, RUE DE COURCELLES
17e Imm. 2 A, 6e ét., asc. 6-7 p. + studio serv., clair, 220 m² env., travx. S/pl. le 29 (11-17 h.)

17e, MALESHERBES. Beau 4 p. 100 m², tt conft + serv., p. de t., 5e ét. sans asc. 530.000. 622-54-80.

PORTE DES TERNES
Séjour double + 3 chbres, cuis., bains, toilette, 7e étage, ascens., 140 m², 2 chambres service. 567-22-88.

NATION. Pier. de taille, ravalé, entrée, 3 pièces, cuisine, w.-c., salle de bains, balcon, chauff. 220.000 F. — 345-82-72.

139, BOUL. MALESHERBES
Dans hôtel particulier rénové, ravissant duplex, 150 m², 5 p., 2 bains, état neuf, salon rotonde 6 m. haut. Prix : 1 150 000 F. Vis. sur place samedi 26, 11 h 30 à 15 h., FRANK ARTHUR - 766-01-69.

Paris Rive gauche

RUE MOUFFETARD
SAINT-MEDARD
Restauration de grande qualité
STUDIO 28 m² environ
2 PIECES De 44 m² à 58 m² environ
3 PIECES De 61 m² à 80 m² environ.
5 PIECES EN DUPLEX 105 m² environ,
SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN.
Très bonne exposition.
SOREDIM 755-98-57. 227-91-45.

URGENT. 13e, pl. Jeanne-d'Arc, beau 3 p., neuf, 71 m², 320.000 F à débattre - Tél. : 583-98-03.

RASPAIL 5 PIECES, 131 m², 760.000 F. Profession libérale, bel imm. 222-69-50.

IDEAL PLACEMENT.
AV. DU MAINE, ptaire vend, rénové, 180.000 F, STUDIO 35 m², cuis. équ., w.-c. bains - 256-26-01/02-64.

13e Prop. vd gd 3 p. nf, r.-de-jd., cave, parkg. 345.000 F, Crédit. Tél matin : 583-98-03.

XVe CALME, SOLEIL, ds imm. entièr. rénové, APPARTS OCCUPES 1, 2 et 3 P. 266-67-06.

5e A SAISIR STUDIO r.-de-ch. + cave voûtée sur cour-jardin, 68 m², imm. XVIIe s. Prix 300.000 F à déb. Tous les jours, 14 h. à 18 h., 20 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

Ve CONTRESCARPE - Calme. Studio tt cft, 28 m², 170.000 F. JOUBERT & ANDRÉ. 266-67-06.

AVENUE DU MAINE (près)
Superbes appart. d'artiste sur 2 niveaux, gd living + 2 chbres, 2 salles de bns, poutres, cheminée, caractère, prestations de qualité irréprochable. 450.000 F. PROMOTIC, 322-15-76.

ALESIA. Grand et beau STUDIO 27 m², étage élevé, ascenseur. Irréprochable. 165.000 F. PROMOTIC, 322-15-89.

ST-JACQUES. Appart. caractère, 85 m² et 130 m² environ, poutres, grand living, directem. pptaire. Téléph. 790-21-09.

6, RUE FRANÇOIS-COPPEE
Dble living + 2 ch., tout conft, 75 m² + chbre service. Parfait état, calme. Prix 480.000 F. — Sur place : mardi, 14 h. à 17 h.

CŒUR QUARTIER LATIN
Placement 1er ordre, imm. style. 3 p., 235.000 F. Téléph. 307-00-32.

INVALIDES. Vue esplanade, partic. vd ds imm. anc. rénové 30 m², 2 p., tt cft, meublé mural Tél., cave, ascens., interphone. 350.000 F. — Téléph. 960-34-37.

RUE FROIDEVAUX
Magnifique atelier peintre 62 m² décoration boiseries, 550.000 F. 567-22-88.

Région parisienne

SAINT-CLOUD DANS PARC 2 HA.
Immeuble pierre de taille, quelques bx appartements 4 et 5 PIECES
Habitables à la rentrée
Sur place :
132, boul. de la République 11-13 h. et 14-19 heures. Tél. : 602-95-06.

SAINT-MANDE, près bois, 2 p., cuis., entrée, w.-c., s. de bains tél., chff. centr., cave **170.000 F** Crédit - 328-66-13

locations non meublées Offre

Paris

Près Varenne, s/jardin, calme, soleil, grande réception, 9 pces ppales, 10.000 F mens. 705-24-10.

ALESIA. Studios tt cft, kitchen. équipée, sal. de bns, chauffage central, 650 F net. — 337-69-59.

BOSQUET, 9e étage, soleil, vue, larges balcons, luxueux, décoré : 3 chambres dont 1 indépend., salle de bains, grande cuisine. Tél. matin 924-62-73 ou 501-83-13.

Mo PLACE-DES-FETES
Face sortie COMPANS
Immeuble neuf, jamais habité,
— STUDIO, 35 m² .... 1.060 F
— 2 PCES, 50 m² ...... 1.400 F
— 3 PCES, 71 m² .... 1.880 F
— 4 PCES, 91 m² .... 2.360 F
— 5 PCES 108 m² .... 2.750 F
parking sous-sol et provisions sur charges compris. Garderie dans l'immeuble sous réserve autorisation ministérielle + étage médical.
Vis. lundi, mercredi, 18 h. à 19 h., samedi, de 10 h. à 18 h., PLACE DES FETES à côté Magasin RADAR.

Région parisienne

VERSAILLES, près gares, loue vide grand studio, rez-de-ch. sur cour plantée, s. de bs. cuis., ch. indiv. gaz. Ecr. Mme Potier, 55, rue de Lourmel, Paris-15e.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. 2 ou 3 pièces, libre 1er décembre, tél., w.-c., s. bs, cuis., loyer maxi. 1.500 F C.C., de préf. 6e, 7e, 8e, 15e, 16e. Agence s'abstenir. Tél. : 531-82-04.

Part. sérieuses réf. rech. Paris 3 pièces, calme, 1.500 F C.C. Tél. 533-51-42. Agence s'abstenir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Couple enseignant rech. pour sept. 78 2-3 pces ou petit pav. PARIS SUD ou proche banlieue Sud, 1.200 F. SKDP, 12, rue Péclet, PARIS (15e).

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct studio ou appart. Paris, ville banlieue Ouest. 265-67-77.

SOCIETE AMERICAINE rech. pr sept. et octobre appart. mblé 3 p. proche parc Monceau. Téléph. M. Monserrat, 260-33-80.

Couple enseignants cherche appt type F4 tout confort, à proximité gare du Nord ou de l'Est. Ecr. à 6.083, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Immobilier (information)

Pour bien choisir avant d'acheter votre appartement

Information Logement 525.25.25

Des renseignements complets et gratuits sur 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat

Centre Étoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris, 525.25.25.
Centre Inter-Bancaire et Inter Professionnel

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

hôtels-partic.

VERSAILLES SITE PROTEGE
Très bel H.P. 2 étages, plancher 350 m² + dépendances, élégant, charme, jardin 1.200 m², grands arbres - PASTEYER, 266-35-84; LE MATIN.

fonds de commerce

Cause santé, vends NORD IMPORTANTES MERCERIES en société, C.A. 5.000.000 de F. Ecr. n° 7.803, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A ST-DENIS-DE-LA-REUNION, vends fonds bar-restaurant sit. boulev. principal, bord de mer. Prix 220.000 F. Écrire directeur bar-restaurant, 3 bis, Cité An-Soune, Saint-Denis. Tél. 21-49-41.

TOULOUSE. Ouverture centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux, sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré.
Ecrire Société WINDSOR, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléph. 16 (61) 21-18-20.

LA BAULE
Maroquinerie de luxe et chaussures, affaire en pleine expansion, emplacement de premier ordre, ouvert à l'année. 780.000. Téléph. (40) 24-05-60.

bureaux

Domicil. artisans et commerç., siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., téléph., télex, bur. A partir de 100 F/mois.
PARIS (11e), 355-70-80.
PARIS (17e), 229-18-04.
PARIS (10e), 770-16-80.

viagers

VENDEZ rapidement, conseil, expertise, indexation gratuit, discrétion. — ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. — 355-61-58.

villas

Mo PARC-DE-SCEAUX
près lycée, commerce, belle propriété plein SUD, TOUT CONFORT, 6 pièces, grenier aménagé, jardin, garage, cave, laverie, chambre de service. Prix : 1.290.000 F. Téléphone le soir : 661-25-94 ou bureau, 687-22-89 p. 31 ou 58.

PRES VERSAILLES, 5 MINUT. GARE CHANTIERS. Splendide habitat. prox. forêt, compren. : entrée, séjour double, cheminée, cuis. équipée, 5 chbres, 2 s. de bains, w.-c., nombreux placards. 2 garages, cellier, prix justifié 670.000 F — C.N., 045-29-09.

CROISSY-SUR-SEINE, R.E.R. charmante ville Ile-de-France (1975), parfait état, réception 55 m², 6 chamb., 2 bains, 5 douches, gc ss-sol, confort, garage, jardin 800 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90

5 MIN. ENGHIEN, VILLA
Pl.-pied, 1.400 m2 terrain, cave, gar., chauff. central, 5 P., cuis., tt cft. EXCELL. ETAT. Prix 370.000 av 74.000 F. - 964-59-92.

propriétés

30' OUEST par autoroute CHARMANT MANOIR 18e, doté grand conft, vue extraordinaire sur vallée Seine, récept. de gde classe + 5-6 chambres, dépendances. PARC arboré, VERGER 2,5 ha. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE PACY-SUR-EURE **VALDEUR** 16 (32) 36-12-44.

Belle propr. rurale, 7 km. de la mer, cadre envir. très verdoy., rez-de-ch. 1 ch., s. de séj. avec chem., cuis., s. à m., gd cellier avec grenier aménagé ; 1er ét., 2 ch., sal. de bns, poss. 3e ch., puits + eau courante, électr., tél., gd jard. et verger atten., le tout cont. env. 3.000 m². Libre à la vente. S'adr. Me Lefrançois, notaire, 50700 VALOGNES. Téléph. (33) 40-10-69.

VILLE QUERCY
SPLENDIDE DEMEURE MODERNE, 200 m², stand. qualité, 1 ha parc clos arrosable, vue, expertise 1.100.000 F. Traité 1/2 comptant + viager libre. CABINET JARGEAU, 47500 LIBOS. Téléph. (58) 71-01-28.

GOLFE DU MORBIHAN
A vendre propriétés caractère, accès direct mer, 10 p., parc 1 ha, 16 p., ss-sol, parc 8.000 m², Prix 1.500.000 F. CABINET BENEAT-CHAUVEL, téléph. (97) 54-23-43.

6 KM. BIARRITZ. Belle propriété 1975 dans site exceptionnel. Parc 13.700 m², villa principale + maison séparée 8 p., 3 bains, tout conft, 2 garages. Téléph. samedi, dimanche, de 15 h. à 19 h. au (59) 31-96-31.

Région de LYONS-LA-FORET (Eure), 90 kilomètres de PARIS, autoroute de Pontoise ou de l'Ouest.
— MAIS. DE CAMPAGNE de plain-pied, tout confort, de 5 p., terrain de 1.500 m² Px 220.000 F.
— MAIS. NORMANDE à colombage, grand séjour avec cheminée et poutres apparentes, 3 chambres, tout confort, terrain de 1 100 m² Prix 300.000 F.
— MAGNIFIQUE PROPRIETE dans parc de 4 ha comprenant : château de 14 pces, 4 salles de bains, chauff. central et w.-c. ; pavillon de chasse et tennis. Prix 700.000 F
Pour tous renseignements et visites s'adres. Mes POUPINET et NEBERT, notaires associés, 27150 ETREPAGNY. Téléph. 16 (32) 55-80-60

Golfe Morbihan, Questembert, magnif. mais. sur terr. 528 m², 4 ch. Px 350.000 F — Bernelon, route de Poitiers, 86130 Saint-Georges-les Baillargeaux. Téléph. (49) 44-75-18.

manoirs

SARTHE, 160 KM. PARIS. Particul. manoir XVIe, 20 ha, rivière, douves. ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet, 92 - MEUDON. 027-12-90 - 325-72-87

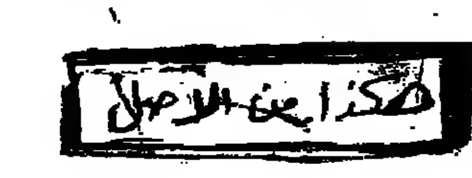
châteaux

CHATEAU HISTORIQUE
entre Aix et Marseille.
5,5 ha parc, forêt, entièr. clôtur. Très bon état. Cadre lux., une soixant. de pces dont une trent. de chbres, gde salle de musique, gd hall d'honneur, chapelle, chauf. cent. mf (88 radiat.), pisc., étangs, fontaines alimentées par source privée, tennis, volley-ball. Conviendrait pr collectivités. Px. élevé justifié. Interm. s'abstenir. Tél. 16 (67) 63-36-03.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



ÎLE-DE-FRANCE

La discussion du budget 1979

Austérité et responsabilité

Le conseil régional d'Ile-de-France aura à examiner, lors de sa session de rentrée, les orientations budgétaires pour 1979. Ce sera sans doute une nouvelle occasion pour les élus de manifester leur volonté d'indépendance. Le conflit qui les oppose à l'Etat à propos du prolongement de la ligne de métro n° 7 et qu'évoque ici le rapporteur général du budget est très significatif à cet égard.

Les premières propositions du *préfet de région M. Lucien Lanier* pour 1979 ne sont pas optimistes. *Le budget* régional est préparé, comme le budget national, dans le cadre d'une « *particulière austérité* ». Les autorisations de programme devront être reconduites en francs courants et ne dépasseront pas 1,720 milliard. Quant au montant de l'emprunt d'équilibre nécessaire à la région pour boucler son budget, il passera de 700 millions en 1978 à 500 millions en 1979.

En même temps la structure du *budget se modifie*. Alors que l'établissement public régional mobilisait systématiquement les deux tiers de ses moyens en faveur des transports (autoroutes, transports en commun), ces postes ne représenteront plus désormais que la moitié de ses investissements. D'autre part, les *dépenses en faveur des transports* collectifs et des routes s'équilibrent. En *effet alors* qu'il y a quelques années la région consacrait la moitié de son budget aux routes et 25 % aux transports en commun, cette proportion s'était inversée au cours des deux derniers exercices budgétaires. Un rééquilibrage s'imposait. C'est pourquoi, en 1979, le *montant des investissements* en faveur des transports en commun passera de 830 millions à 558,5 millions, ce qui permettra de continuer sans plus des opérations déjà entreprises.

Quant aux autoroutes, elles bénéficieront d'une somme de 500 millions (150 millions environ de plus qu'en 1978) qui viendront s'ajouter aux 500 millions promis par l'Etat puisque le réseau autoroutier de l'Ile-de-France *est* cofinancé par les pouvoirs publics et *le conseil régional*. Le projet de rocade A 86 sera prioritaire.

Ces deux postes étant pourvus, il restera quelque 200 millions pour la politique des contrats régionaux, *150 millions pour l'action* sanitaire et sociale et une traduction financière des préoccupations des élus dans le domaine de l'environnement (les crédits « verts » *vont augmenter*) et de l'emploi.

Enfin, la région supportera dès cette année les conséquences de la décision prise au printemps en conseil des ministres et qui a conduit les ministres de la santé et de la famille, de la jeunesse et des sports, de l'éducation et de l'intérieur à demander aux régions de leur renvoyer le montant des autorisations de programme qui n'avaient pas encore été engagées. *Quelque* 150 millions de francs de travaux entièrement financés par l'Etat ne pourront être ainsi réalisés en Ile-de-France. Cela se traduira par des retards dans l'équipement en crèches, en foyers pour personnes âgées, en écoles, etc.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

« Nous prolongerons la 7 »

déclare M. Griotteray

Le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) a refusé à la R.A.T.P. l'autorisation d'engager en 1979 les travaux de prolongement de la ligne n° 7 de la mairie d'Ivry vers Villejuif (*le Monde* du 19 août). M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du *budget* de la région parisienne, explique dans la déclaration qu'il nous « faite que le F.D.E.S. n'est qu'un organisme consultatif et que la région pour sa part est décidée à mettre cette ligne en chantier dès l'année prochaine.

« Il faut rappeler que le conseil régional a pris une position, lors de son débat du 4 juillet 1978, sur la foi d'une communication faite par le ministre des transports, M. Le Theule, indiquant une quasi-reconduction des crédits d'Etat pour la région, ce qui permet de poursuivre les opérations en cours (notamment l'interconnexion) et d'engager les deux principales opérations nouvelles prévues : ligne S.N.C.F. Ermont-Pereire et ligne n° 7 Villejuif.

» Nous nous en tenons à cette décision et à la déclaration du ministre faite à la délégation du conseil, conduite par M. Michel Giraud, président du conseil régional.

» Le comité du F.D.E.S., rappelons-le, continue à fonctionner sans prendre en compte le fait que la loi du 6 mai 1976 confie à la région l'entière responsabilité de la mise en œuvre des transports en commun pour la région d'Ile-de-France. Ceci veut dire que son avis est consultatif.

» D'ailleurs, les grands travaux d'infrastructure engagés par la région d'Ile-de-France. Cela veut S.N.C.F.-banlieue et la R.A.T.P. ne font appel à aucun prêt du F.D.E.S. C'est le conseil régional qui en assure le financement, et je crois utile de rappeler que l'Etat accorde certes une subvention de 30 % mais que nous en assurons pour notre part 70 %.

» Nous souhaitons engager véritablement en 1979 les deux opérations suivantes :

» 1) la ligne S.N.C.F. Vallée-de-Montmorency - Ermont-Pereire qui a été décidée l'année dernière. Actuellement, le dossier de l'enquête préalable a été déposé et nous avons voté un crédit prévisionnel pour les acquisitions foncières d'une dizaine de millions ;

» 2) le prolongement de la ligne de métro n° 7 d'Ivry à Villejuif. Cette ligne a été également déclarée d'utilité publique le 18 mars 1977. Nous avons réservé un crédit d'environ 5 millions de francs pour les acquisitions foncières.

» A la demande du président de la commission des transports, M. Paul-Louis Tenaillon, il avait été envisagé d'accorder un premier crédit pour rétablir le service voyageurs sur la section de Versailles-Chantiers-Noisy-le-Roi. Je souhaite que ce soit fait. »

CIRCULATION

Les contrôles anti-alcooliques se multiplient sur les routes

• *Mécontentement des restaurateurs et viticulteurs*
• *Critiques sur le fondement juridique de la loi*

Les contrôles anti-alcooliques se multiplient dans les départements à la diligence des procureurs de la République. Ils donnent, en général, des résultats négatifs. Deux *genres de critiques se* manifestent. Les unes émanent des milieux professionnels et concernent les conséquences économiques de ces opérations : les autres proviennent des membres des professions judiciaires ou de simples citoyens et portent sur le principe même du contrôle.

Restaurateurs, cafetiers, vignerons constatent que la peur du contrôle conduisent leurs clients à réduire leur consommation.

La *Confédération française des* hôteliers, restaurateurs et cafetiers limonadiers se déclare, dans un communiqué « *parfaitement consciente de la nécessité de lutter contre l'alcoolisme sous toutes ses formes* » mais s'élève contre le procédé qui consiste à « *créer une psychose relevant davantage de l'intoxication que de l'information* ».

M. Emmanuel Maffre-Baugé, président de la chambre d'agriculture du Languedoc et membre de la Fédération des associations viticoles, estime que l'alcootest « *est une véritable pénalité aux vins de France* ». « *Je considère que c'est une atteinte aux libertés des gens* », a-t-il déclaré à R.T.L. « *Si je suis contre l'alcoolisme, je pense qu'il y avait d'autres méthodes de le freiner, en particulier la surveillance des boîtes de nuit parisiennes, plutôt que de persécuter les vignerons alsaciens ou les viticulteurs du Midi lorsqu'ils présentent des vins personnalisés de qualité, qui, bus raisonnablement, n'entraînent absolument pas l'alcoolisme au volant.* »

Les autres protestations

Dans un communiqué, le Syndicat général des vignerons des Côtes-du-Rhône s'élève « *contre la tendance des différentes campagnes anti-alcooliques visant à culpabiliser le vin en ignorant délibérément certaines autres formes d'alcoolisme* ». A son avis, « *la consommation raisonnable de vin constitue l'un des éléments de l'art de vivre de notre pays* ».

Le conseil d'administration du Syndicat des vins de table, réuni à Carcassonne, a décidé de refuser tout contrôle préventif anti-alcoolique tant que des mesures d'apaisement ne lui seront pas données par les pouvoirs publics. Les membres de ce syndicat estiment que « *les contrôles tels qu'ils sont pratiqués vont avoir des conséquences catastrophiques pour leur économie* ».

Les viticulteurs du Beaujolais ont quant à eux inventé une parade efficace aux contrôles qui étaient organisés le vendredi 25 août entre Lucenay et Morancé dans le Rhône. A une cinquantaine, ils ont mis en place des itinéraires de contournement permettant d'éviter les postes de contrôle. Des panneaux indicateurs jalonnaient les routes « tranquilles » et portaient des slogans comme : « *Le beaujolais c'est la France, le ballon c'est la souffrance !* » Ces panneaux ont été enlevés par les gendarmes.

Sur le principe des contrôles anti-alcooliques nos lecteurs ont été nombreux à réagir. Voici quelques-unes de leurs réflexions.

M. Renaud Maugey, avocat au barreau de Paris, fait une critique sur le fond.

« *Il n'est pas question*, écrit-il, *de revendiquer le droit d'être saoul au volant, mais de réaffirmer que la liberté ne se divise pas et que l'automobiliste comme tout autre citoyen a le droit d'être jugé en personne responsable, c'est-à-dire sur ses actes.*

» *Ce qui est grave, dans la loi nouvelle, c'est que l'autorité judiciaire, qui de par l'article 66 de la Constitution, est gardienne de la liberté individuelle a désormais pour mission de juger préventivement des présumés coupables de ce qui revient à faire limiter par l'autorité du pouvoir la liberté du citoyen alors que toutes les Constitutions françaises depuis 1789 ont toujours essentiellement visé le contraire, c'est-à-dire la liberté du peuple limitant l'autorité du pouvoir.*

» *Le gouvernement, au surplus, n'a pas cru bon devoir attendre pour procéder aux contrôles que soit promulgué le décret en Conseil d'Etat qui doit déterminer les conditions dans lesquelles seront effectuées les opérations de dépistage.* »

M. Robert Résenthel, de Saint-Cloud, relève, pour sa part, cette anomalie légale :

« *L'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose que » la France... assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens » sans distinction d'origine, de » race ou de religion »... La devise de la République est « liberté, » égalité, fraternité ». Or, en France, l'annulation du permis de conduire n'est possible que pour les Français (ou titulaires d'un permis français) ; nos tribunaux ne peuvent annuler le permis de conduire des étrangers (obtenu dans leur pays — s'agissant d'un acte administratif pris par une autorité étrangère).*

» *Ainsi, les étrangers peuvent conduire leur véhicule en état d'ébriété sur le territoire français sans encourir l'annulation de leur permis.*

» *Les lois françaises s'appliquant à toutes personnes situées sur le territoire national, l'article 3 de la loi susvisée paraît contraire à la Constitution pour les motifs que je viens d'exposer.* »

Quant à Mme Evelyne Dumont de Paris, elle fait une suggestion pratique :

« *Si des appareils de contrôle étaient aisément disponibles pour tous les conducteurs, un nouveau comportement social apparaîtrait : vérifier son taux d'alcool avant de prendre le volant d'un véhicule. Il se trouve que j'aime bien boire, moi aussi, mais mettre en jeu des vies — souvent innocentes — à cause de la satisfaction de ce plaisir me paraît intolérable.*

» *Il me semble que la peur d'une forte amende (ou d'un retrait de permis de conduire) inciterait les conducteurs à louer ou acheter de tels appareils. On loue bien une place de stationnement pour quelques heures, on pourrait tout autant mettre quelques pièces dans une machine pour savoir « où on en est » quant au degré d'alcool.* »

TRANSPORTS

MENACE DE GRÈVE À LA S.N.C.F. DANS LA RÉGION DU MANS

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Au Mans, les syndicats de cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.G.A.A.C. (Fédération générale autonome des agents de conduite) ont déposé un préavis de grève qui couvre la période du mardi 29 août à 12 heures au samedi 2 septembre à 24 heures. Ce préavis concerne les conducteurs de train et faisant fonction, ainsi que les agents susceptibles de les remplacer dans leur service. Une décision définitive devait être prise lundi 28 août, les syndicats appelant leurs adhérents à une réunion dans l'après-midi pour décider du maintien de la grève.

Les motifs invoqués portent principalement sur la baisse des effectifs et l'accélération des cadences. Les cheminots se déclarent « *indignés par l'autoritarisme qui sévit partout* » et affirment qu'ils « *ne sauraient tolérer plus longtemps la répression* ». Plusieurs de leurs collègues ont été victimes de sanctions dont ils demandent la levée.

● *Lock-out à Air Canada.* — Air Canada a annoncé, le vendredi 25 août, qu'elle suspendait ses activités « *pour une période indéterminée* » en raison du débrayage des employés membres de l'Association internationale des machinistes (AIM). Cette grève avait débuté, le jeudi soir 24 août, lorsque avait été connu le résultat du vote sur les dernières offres patronales.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 AOÛT 78 O h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 29-8-78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 août à 0 heure et le mardi 29 août à 24 heures :

Les hautes pressions s'affaibliront lentement sur l'Europe occidentale, ce qui permettra une pénétration lente de masses d'air plus humide sur le nord de la France en bordure des perturbations qui défileront de la *mer du Nord* à l'Europe centrale. La baisse du champ de pressions s'accentuera sur l'Espagne avec le développement d'une perturbation orageuse qui pourra déborder sur le sud-ouest de notre pays.

Mardi 29 août, le temps deviendra très nuageux sur les régions du Nord, de faibles pluies se produiront de la Flandre aux Ardennes. Sur les régions voisines des Pyrénées, le ciel se couvrira progressivement, des orages isolés éclateront le soir en montagne. Sur toutes les autres *régions*, le régime de hautes pressions prédominera, avec un *temps souvent* ensoleillé après dissipation rapide des brumes *de début* de la matinée. Les formations brumeuses seront plus abondantes *dans* les régions côtières ainsi que dans les vallées. *Quelques* passages nuageux se produiront au cours de la journée.

Les vents seront souvent faibles ; ils deviendront parfois modérés de secteur est des Pyrénées à l'Atlantique, de secteur nord ailleurs. Les températures minimales augmenteront légèrement dans le Nord, les températures maximales *changeront* peu.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 28 août, à 8 heures, de 1 023,9 millibars, soit 768 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le *maximum* enregistré au cours de la journée du 27 août ; le *second, le minimum de la nuit du* 27 au 28) : Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; *Bordeaux, 28 et 13* ; Brest, 20 et 11 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 31 et 6 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 19 et 5 ; Lyon, 21 et 5 ; Marseille, 28 et 14 ; Nancy, 19 et 8 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 19 et 7 ; Pau, 26 et 11 ; Perpignan, 26 et 15 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 20 et 8 ; Tours, 22 et 11 ; Toulouse, 27 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 15 ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 29 et 21 ; *Berlin, 15 et 6* ; Bonn, 16 et 3 ; Bruxelles, 17 et 6 ; *îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague*, 14 et 10 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 25 et 17 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 25 et 16 ; Moscou, 18 et 10 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 27 et 21 ; Stockholm, 14 et 9.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1877

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 163

HORIZONTALEMENT

I. Peut être confondue avec la suivante. — II. Qui tiennent à rester civils. — III. Très utile pour celui qui veut commander ; Personnage biblique. — IV. Cela presse beaucoup ! ; N'oblige jamais à faire le pont. — V. Gâche souvent le dernier verre ; Puissance. — VI. Se renouvelle périodiquement ; N'apportent guère de secours au meunier. — VII. Pronom ; Fait disparaître. — VIII. Rongée ; *Localité* de France. — IX. S'en va parfois de la poitrine ; Fonda une monarchie. — X. Peut disparaître après une opération ; Pic. — XI. Guides ; Vit.

VERTICALEMENT

1. Spécialistes du cinéma. — 2. Unité d'ailleurs ; Peu remuant. — 3. Apparaît parfois sur le tronc ; Abréviation. — 4. Pour tenir, il n'y en a qu'un de bon ; Sel. — 5. Méprisé par les Ponts et Chaussées ; Qui ne se tordent pas facilement. — 6. Ont donc besoin d'être repassées. — 7. Soutien d'une pièce ; Symbole ; Affaiblit en prenant de l'importance. — 8. Titre ; Peuvent se mettre dans du pain. — 9. Il y a de quoi être refroidi lorsqu'on les voit crever ; N'est donc pas inutile.

Solution du problème n° 2 162

Horizontalement

I. Soupières. — II. Culottes. — III. Utérus. — IV. Salé ; Eson. — V. Eau ; Ri. — VI. Ru ; Apis. — VII. Pô ; Al. — VIII. Abrège ; Lô. — IX. Réalistes. — X. Est ; Terre. — XI. Sées ; Si.

Verticalement

1. Scissipares. — 2. Ou ; Obèse. — 3. Ululer ; Raté. — 4. Poteau ; El. — 5. Ite ; Agit. — 6. Etre ; Alésés. — 7. Reus ; Tri. — 8. Essoriller. — 9. Nis ; Osés.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 août 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 3 mars 1950 *portant* règlement d'administration publique pour le statut particulier des pharmaciens inspecteurs de la santé ;

● Relatif aux taxes parafiscales applicables aux céréales pendant la campagne 1978-1979 et perçues au profit de l'office national interprofessionnel des céréales ;

● Modifiant le décret du 6 août 1975 modifié, créant sur les céréales une taxe parafiscale destinée à alimenter le Fonds national de développement agricole ;

● Modifiant le décret du 11 août 1971 modifié instituant une taxe sociale de solidarité sur les céréales au profit de la caisse centrale de secours mutuels agricoles ;

● Fixant le régime financier des céréales pour la campagne 1978-1979 ;

● Relatif à la taxe de stockage et à la taxe destinée au budget annexe des prestations sociales agricoles en matière d'importations et d'exportations de céréales et produits dérivés ;

● Modifiant le décret du 6 août 1975 créant sur les graines oléagineuses une taxe parafiscale destinée à alimenter le Fonds national de développement agricole ;

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

SOCIAL

Les syndicats s'inquiètent du projet de rapprochement entre Sacilor et la Société métallurgique de Normandie

La confirmation de l'ouverture de négociations entre la Société métallurgique de Normandie (S.M.N.) et le groupe lorrain SACILOR, en vue d'un rapprochement (*le Monde* du 26 août), a suscité de vives réactions.

La C.F.D.T. « *souhaite intervenir au niveau de ce qui se discute aujourd'hui afin de s'assurer d'une production de garantie et d'une diversité de produits* ». Pour ce syndicat, les difficultés de la S.M.N. ne peuvent être résolues sans « *une coordination nationale de la sidérurgie, débouchant sur une politique industrielle qui permette une marche normale de l'entreprise à court terme et à long terme* ».

Soulignant que « *l'unité d'action est indispensable* », la C.F.D.T. propose aux autres organisations de l'entreprise un meeting commun sur les objectifs prioritaires (maintien de l'emploi, du pouvoir d'achat).

Pour la C.G.T., qui « *enregistre avec satisfaction la volonté de la C.F.D.T. de développer l'action* », l'annonce de discussions entre SACILOR et la S.M.N. « *ne modifie pas fondamentalement la situation et est le signe évident de l'aggravation de la crise. Les conséquences d'un rapprochement entre les deux sociétés seront subies par les travailleurs* », estime la C.G.T., qui ajoute : « *Le chantage à l'emploi de six mille travailleurs est avant tout destiné à faire financer par l'Etat ces opérations de concentration.* »

De leur côté, les élus socialistes du conseil général du Calvados ont demandé une session extraordinaire du conseil général sur l'emploi, « *le plus rapidement possible* ».

Enfin, M. Louis Mexandeau, député (P.S.) du Cavados, demande au premier ministre, dans une question écrite « *quelles mesures compte prendre le gouvernement pour sauvegarder et développer l'emploi dans le Calvados* » et expose ses inquiétudes « *quant aux deux hypothèses avancées en ce qui concerne la S.M.N.* ».

● *Pour la C.F.T.C.*, le problème numéro un de la rentrée c'est celui du chômage, a estimé M. Jean Bornard, secrétaire général de la centrale chrétienne, interviewé, le samedi 26 août au journal d'Antenne 2. « *Il faut, a-t-il dit, d'abord faire redémarrer l'activité économique dans les secteurs les plus susceptibles de créer des emplois.* »

M. Bornard a indiqué que la C.F.T.C. comptait orienter son action, à la rentrée, en faveur des plus défavorisés — les familles notamment — et porter ses efforts sur la réforme des structures de l'entreprise.

● *Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux agricoles)* vient d'adresser un mémoire aux présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour attirer leur attention sur « *la gravité des mesures en préparation concernant l'agriculture* ». Le MODEF demande également qu'un débat soit engagé d'urgence sur l'ensemble de la politique agricole.

M. CLAUDE COULAIS : l'arrêt de l'aciérie de Neuves-Maisons serait un énorme gâchis.

« *Le bassin de Nancy est sinistré et sa situation est aussi préoccupante que celle des Vosges* », a déclaré M. Claude Coulais, député, maire de Nancy (P.R.), dans le journal *L'Est républicain* daté du samedi 26 août.

S'appuyant sur un dossier établi par ce quotidien par l'élu lorrain, ancien secrétaire d'Etat à l'industrie, *l'Est républicain* assure que la détérioration de la situation économique de l'arrondissement de Nancy s'est traduite, en trois ans, par une augmentation de 50 % du nombre des chômeurs.

Evoquant « *l'arrêt injustifiable de la construction de l'aciérie de Neuves-Maisons* », M. Claude Coulais, qui doit rencontrer le 30 août M. André Giraud, ministre de l'industrie, affirme qu'il s'agirait là d'« *un énorme et scandaleux gâchis, qu'aucun Français, qu'il soit de droite ou de gauche, ne saurait accepter* ».

AFFAIRES

LE CHÈQUE-FLEUR OU LA MANIÈRE DE DONNER

Le « chèque-fleur », très utilisé à l'étranger, fera son apparition en France en octobre. Le procédé est simple : pour faire plaisir à un ami lointain, on achète, chez le fleuriste le plus proche, non des fleurs, mais un chèque libellé en « fleurins » (la monnaie internationale des fleuristes, rattachée au franc suisse...), qu'on enverra sous enveloppe. Le bénéficiaire pourra aller choisir, dès réception du chèque, son bouquet.

Pour séduisante qu'elle soit, sur le plan pratique, l'idée ôte à l'envoi de fleurs ce qui en fait en France tout le prix : la délicate attention, personnelle, affective, sentimentale ; il y a donc de fortes chances pour que l'entreprise ne connaisse pas un développement fulgurant. C'est sans doute la raison pour laquelle Interflora, qui en prend l'initiative, ne fera pas rémunérer ce service.

Interflora, né en 1927, regroupe en France 4 500 des 9 000 fleuristes que compte l'Hexagone. Ce système, bien connu maintenant, permet d'envoyer des fleurs, non seulement à n'importe quelle adresse en France mais aussi à l'étranger, grâce à un réseau international fort étendu (42 000 fleuristes dans 92 pays). Interflora a réalisé en France, en 1977, un chiffre d'affaires de 135 millions, sur un total de 3,5 milliards de francs de fleurs vendues, dont la moitié en boutique.

Interflora a fait des émules dans d'autres professions. Ainsi sont nés Interparfum, et Interdouceur (créé par des chocolatiers). Verra-t-on le chèque-parfum, puis le chèque-chocolat, et pourquoi pas le chèque-cadeau ôter toute signification à cette démarche précieuse qui consiste à faire plaisir à d'autres en en prenant le temps et le soin ?... La manière de donner ne vaut-elle pas, dit-on, mieux que ce que l'on donne ?

DES ÉLECTRICIENS DE GARDE AU SERVICE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

« Ils ne sont jamais là quand on a besoin d'eux », disent les agriculteurs. « Ils ne nous appellent jamais », répondent les artisans électriciens. Pour surmonter cette opposition — et parce qu'à la ferme moderne la panne en salle de traite ou dans la maternité de porcherie peut avoir des conséquences graves, — s'est créée une association baptisée Agrifor.

Sur l'inspiration de l'E.D.F., elle regroupe les organisations professionnelles des artisans électriciens, la Caisse centrale des mutuelles agricoles, l'Institut national de gestion et d'économie rurale. Son objectif : donner aux artisans électriciens une meilleure connaissance des techniques spécifiques à l'exploitation agricole. Les stages réalisés sont sanctionnés par un certificat « Agrifor », sorte de garantie.

A ce jour, quinze associations locales sont constituées et vingt-trois sont en cours de formation. Composées d'une vingtaine d'artisans chacune et des membres associés de l'agriculture, elles envisagent, comme le font les médecins et les pharmaciens, de constituer des tours de garde, pour les dépannages du dimanche. La formation des techniciens qualifiés et la sensibilisation des agriculteurs aux problèmes de sécurité sont d'importance : quatre incendies sur dix sont dus à une défaillance des installations électriques ; 47 % d'entre elles dans les habitations et 42 % dans les bâtiments de ferme qui ont plus de vingt ans ; un exploitant sur deux reconnait avoir des appareils qui ne sont pas mis à la terre.

AUTOMOBILE

Pas de petits profits pour les salariés de Daimler-Benz

De notre correspondant

Bonn. — *En Allemagne, les primes et tous les avantages que la direction de l'entreprise peut consentir à son personnel, depuis la subvention de cantine jusqu'aux frais de transport vers le lieu de travail, sont soumis aux exigences du fisc. En revanche, le bénéfice réalisé lors de la vente d'une voiture d'occasion n'est pas imposable... Cela explique l'étonnant développement qu'a pris le commerce fait par le personnel de Daimler-Benz (marque Mercedes) des automobiles que leur vend avec ristourne l'entreprise.*

En 1977, pour 22,8 %, les automobiles fabriquées dans les ateliers de Stuttgart pour le marché ouest-allemand ont été vendues à prix réduit au personnel, alors que la clientèle « ordinaire » doit parfois attendre plusieurs années avant d'obtenir le modèle commandé. Cette année, deux cent vingt-sept mille voitures Mercedes (sur une production planifiée de quatre cent neuf mille véhicules) doivent être mises à la disposition du public ouest-allemand ; toutefois, le conseil d'entreprise de Daimler-Benz s'est réservé cinquante sept mille cinq cents véhicules pour les ouvriers et employés de la firme. Ceux-ci bénéficient d'un rabais de 21,5 % sur le prix de vente normal, alors que les agents revendeurs de la marque ne peuvent jouer que sur une marge de 13 %, qui doit couvrir tous leurs frais de fonctionnement.

Selon le bulletin d'information de la Fédération des commerçants de l'automobile, le modèle Mercedes le plus populaire est le 200 D, qui est vendu au public aux alentours de 20 000 marks. Les ouvriers et employés de la firme obtiennent ce modèle avec une réduction de 4 300 marks. En raison de la longueur des listes d'attente, ils revendent ce modèle douze ou dix-huit mois plus tard, à un prix supérieur à celui qu'ils ont payé eux-mêmes en acquérant le véhicule neuf.

Si la direction de Daimler-Benz avoue ses inquiétudes face à une situation pour le moins anormale, elle est pratiquement désarmée. Le conseil d'entreprise menace en effet de mettre fin à tout système d'heures supplémentaires si la direction ne continue pas de favoriser et de subventionner le commerce auquel les travailleurs de la firme se livrent.

JEAN WETZ.

UN NOUVEAU COUPÉ CHEZ B.M.W. : LA 635 CSI

La firme allemande B.M.W. annonce la sortie d'un nouveau coupé 6 cylindres à injection électronique. Baptisée 635 CSI, cette voiture constitue le modèle de pointe de la gamme bavaroise et complète la série des coupés 6[illegible] et 633 CSI.

La 635 CSI dispose d'un moteur de 3,5 litres, d'une boîte à cinq vitesses, d'un pont auto-bloquant, de spoilers avant et arrière, d'un intérieur cuir et d'un climatiseur ; sa puissance fiscale est de 20 CV, son couple maximum est fixé à 30 mkg à 4 000 tours/minute, et son prix avoisine les 150 000 francs.

Longue de 4,75 mètres pour une largeur de 1,72 mètre et un poids à vide de 1,5 tonne, ce véhicule atteint une vitesse de pointe de 225 km-heure. Il lui faut 7 secondes et demie pour passer de 0 à 100 km-heure. Ce nouveau coupé sera présenté au Salon de Paris en octobre.

ÉTRANGER

ITALIE

● *En Italie, les prix de détail* ont augmenté de 0,8 % en juillet (comme en juin). Par rapport à juillet 1977, la hausse du coût de la vie est de 12,2 %.

MEXIQUE

● *Crédit français pour le Mexique.* — Un crédit de 794,4 millions de francs, destiné à l'achat de matériel français pour les travaux d'extension du métro de Mexico, a été octroyé au Mexique par un groupe de banques françaises (Banque nationale de Paris, Société générale, Crédit lyonnais, Banque d'Indochine et de Suez, Banque du commerce extérieur, Crédit industriel et commercial). Ce crédit, qui couvre 80 % des importations de matériel français, porte un intérêt annuel de 7,5 %.

R.F.A.

● *La consommation privée* continuera à soutenir la conjoncture économique en R.F.A. au cours de 1979, estime l'Institut de recherches économiques de Munich (IFO). Dans son dernier rapport conjoncturel, l'Institut indique que le programme gouvernemental de relance exercera une influence particulièrement favorable sur la consommation privée, dont la croissance devrait augmenter de 7 % en 1979. Cette croissance n'atteindra toutefois que 3,5 % en termes réels, en raison de l'augmentation des prix, soit un niveau presque semblable à celui de 1978, souligne l'Institut. — *(A.F.P.)*

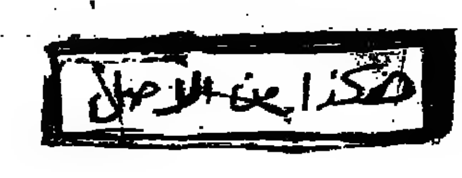
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS (?)	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3846	4,3935	— 65	— 40	— 95	— 60	— 250	— 175
$ can.	3,8255	3,8355	— 75	— 35	— 140	— 95	— 320	— 240
Yen (100).	2,2760	2,2830	+ 95	+ 125	+ 206	+ 240	+ 580	+ 670
D.M.	2,1765	2,1835	+ 60	+ 85	+ 125	+ 160	+ 430	+ 485
Florin	2,0070	2,0140	+ 30	+ 55	+ 60	+ 90	+ 160	+ 285
F. B. (100)	13,8625	13,9015	— 275	— 50	— 235	6	— 375	+ [illegible]
F. S.	2,6100	2,6216	+ 140	+ 178	+ 280	+ 320	+ 855	+ 930
L. (1 000).	5,1998	5,2118	— 345	— 280	— 655	— 575	—1735	—1590 (?)
£	Fermé							

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/8	3 1/2	3 1/8	3 1/8	3 5/16	3 9/16	3 1/2	3 7/8
$ E.-U.	8	8 3/8	8 9/16	8 15/16	8 3/16	8 6/16	8 3/4	9 1/8
Florin	3 3/4	4 1/4	4 3/4	5 1/8	5	5 3/8	5 15/16	6 6/16
F. B. (100)	7 1/4	8 3/4	7 1/2	9	7 1/4	8 1/4	7 7/8	6 5/8
F. S.	— 7/8	+ 3/8	3/16	9/16	3/8	3/4	1	1 3/8
L. (1 000).	10 3/4	14 1/4	14 1/4	15 1/4	13 7/8	14 7/8	14 1/4	15 1/4
£	9 3/4	16 3/4	16 3/4	11 5/8	10 7/8	11 5/8	11 3/8	12 1/8
Fr. franç.	6 7/8	7 3/8	8 1/4	8 3/4	8 3/8	8 7/8	9 1/8	9 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Dynamisme des banques japonaises

(Agefi). — Après cinq semaines d'inactivité, le marché primaire des euro-émissions libellées en dollars s'est enfin animé la semaine dernière. Plus que cette réactivation, qui, en tout autre temps, aurait été le fait saillant du jour, c'est l'extraordinaire activité des établissements japonais qui retient avant tout l'attention. Ce dynamisme est, évidemment, étroitement lié à la faiblesse du dollar sur les marchés des changes. A cet égard, les déclarations d'intention du président Carter et de son administration n'ont, une fois de plus, convaincu personne, tout au moins au sein de la communauté bancaire internationale. Celle-ci demeure persuadée qu'en l'absence de réformes draconiennes, seules susceptibles de modérer le taux d'inflation et le déficit commercial des Etats-Unis, la seule action possible réside dans le maintien de taux à court terme élevés.

Le dynamisme des banques japonaises, qui s'était, au cours des deux derniers mois surtout, affirmé dans le secteur des eurocrédits à moyen terme, s'étend maintenant aux placements obligataires. Faisant feu de toutes devises, les établissements nippons font preuve, dans ce domaine, d'une agressivité tout aussi forte qu'en matière de prêts bancaires internationaux, où ils ont littéralement bousculé leurs collègues européens et dégoûté à jamais leurs homologues américains.

Indépendamment de la devise nippone, devenue le support de nombreux emprunts de débiteurs étrangers, soit sous la forme de « Samurai bonds », c'est-à-dire de placements exclusivement réservés au Japon, soit sous la forme d'euro-yens à caractère international, les maisons japonaises sont maintenant autorisées par leur banque centrale de prêter à taux fixe en dollars U.S. Ces placements peuvent être privés et réservés au marché japonais, ainsi qu'il en va des « Shibosai », emprunts hybrides où l'aspect obligatoire se confond étrangement avec la technique des crédits. Ils peuvent du Japon pour le compte d'emprunégalement être publics et placés hors teurs non japonais.

Le premier « Shibosai » à réapparaître depuis 1973 est le placement de 50 millions de dollars pour la mexicaine Banco Nacional de Obras, qui est offert sur douze ans à 99 1/4 avec un coupon de 8 5/8 %. Ce sont la Sanwa Bank et la Toyo Trust and Banking Co. qui dirigent l'opération, entièrement placée auprès de Daiwa Bank, Fuji Bank, l'Industrial Bank of Japan, Mitsui Bank, Taiyo Kobé Bank et la Bank of Yokohama.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 28 août, publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie française des pétroles. — Emission de 23 436 actions de catégorie « A » de 50 F nominal et de 5 320 015 actions de catégorie « B » de 50 F nominal, émises au prix de 110 F (soit 60 F de prime) et créées jouissance du 1er juillet 1978 (une pour quatre). Le capital est porté de 1 068 690 200 F à 1 335 862 750 F.

Précisons que 1 345 772 actions sont réservées à l'Etat, celui-ci usant de la faculté qui lui est accordée de conserver dans la société une participation de 35 % du capital et de 40 % du nombre total des voix correspondant aux actions de toutes catégories.

Société des grands travaux de Marseille. — Emission à 200 F et cotation en Bourse de 272 500 actions nouvelles de 50 F nominal, jouissance 1er juillet 1978 (une nouvelle pour quatre anciennes). Le capital est porté de 54 500 000 F à 68 125 000 F.

Les souscriptions seront reçues du 4 septembre au 5 octobre 1978 inclus.

Générale Occidentale. — Prochaine admission en Bourse des 29 090 actions de 50 F nominal attribuées en rémunération de la fusion-absorption de la Générale Alimentaire par la Générale Occidentale et provenant de l'augmentation de capital de 140 319 500 F à 141 765 000 F décidée le 30 juin 1978.

Barlow Rand Limited. — Introduction et cotation à la Bourse des 8 383 892 actions ordinaires de 0,10 R nominal entièrement libérées et créées à l'occasion des opérations suivantes : acquisition de la société *Guiseppe Brollo Ltd*, 114 286 ; acquisition de la société Thesen and Cy Ltd, 229 288 ; acquisition de la société C. J. Fuchs Ltd, 1 031 800 ; conversion d'obligations 7 % 1975-1984, 1 179 634 ; exercices d'options, 137 800.

Société financière et foncière (S.F.F.). — Emission et cotation d'un emprunt de 150 millions de francs représenté par 150 000 obligations de 1 000 F nominal. Ces obligations rapporteront un intérêt de 10,80 %, soit 108 F par titre, et seront amorties en neuf ans au maximum à partir du 28 septembre 1981, soit par tirages au sort, soit par rachats en Bourse.

Sociétés de développement régional. — Emission et cotation d'un emprunt groupé de 110 millions de francs représenté par 110 000 obligations de 1 000 F nominal portant un intérêt de 10,50 %, soit 105 F par titre. L'emprunt sera amorti en quatorze ans au maximum à partir du 1er septembre 1979. De plus, il est garanti par l'Etat.

Les sociétés bénéficiaires seront les suivantes : la Société pour le développement économique du Centre et du Centre-Ouest « Sodecco », 45 millions de francs ; la Société de développement régional du Nord et du Pas-de-Calais, 15 millions de francs ; la Société de développement de la Bretagne, 10 millions de francs ; la Société de développement régional du Sud-Ouest « Expanso S.D.R. », 10 millions de francs ; la Société de développement régional de Normandie, 15 millions de francs ; la Société de développement régional du Sud-Est, 10 millions de francs ; la Société de développement économique de la Réunion « Sodere », 15 millions de francs.

LONDRES

Clos

A l'occasion du « Bank Holyday », tous les marchés commerciaux et financiers britanniques sont clos le lundi 28 août.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

L'AIR LIQUIDE. — Le bénéfice net consolidé du groupe s'est élevé à 316,89 millions de francs en 1977 contre 233,06 millions en 1976. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 30,45 F contre 22,41 F. La marge d'autofinancement s'est établie à 847,33 millions de francs contre 701,55 millions en 1976.

U. T. A. — Le chiffre d'affaires hors taxes des sept premier mois de l'exercice en cours est supérieur d'environ 17 % à celui réalisé l'an dernier à pareille époque. Sauf événement exceptionnel, ces résultats devraient aussi être supérieurs à ceux de 1977.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	24 août	25 août
Valeurs françaises ..	146,3	147,6
Valeurs étrangères ..	106,5	106,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	83,5	84

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 8	28 8
1 dollar (en yens)	182 ..	182 45

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 25 AOUT - COMPTANT

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

• Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 10 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 8	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 387	4 400	4 35
Allemagne (100 DM) ...	218 50	218 35	218
Belgique (100 F)	13 833	13 890	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	202 24	201 20	201 50
Danemark (100 krd)	79 02	78 80	78 50
Suède (100 krs)..........	98 51	98 58	98 25
Norvège (100 k.)	83 07	83 20	82 00
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 451	8 481	8 50
Italie (1 000 lires)	5 212	5 213	5 35
Suisse (100 fr.)	264 85	261	261 50
Autriche (100 sch.).......	30 230	30 225	30 20
Espagne (100 pes.).......	5 908	5 925	5 80
Portugal (100 esc.)	9 585	9 630	9 75
Canada ($ can. 1).......	3 853	3 843	3 845
Japon (100 yens)	2 249	2 285	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 8
Or fin (kilo en barre)....	28800	28450
Or fin (en lingot)	28800	28450
Pièce française (20 fr.)..	258 50	260
Pièce française (10 fr.)..	211 50	207
Pièce suisse (20 fr.)....	252 50	260 30
Union latine (20 fr.)	238 70	238
Souverain	256	255 20
Pièce de 20 dollars	1268	1265 20
Pièce de 10 dollars	662	665
Pièce de 5 dollars......	400	430
Pièce de 50 pesos......	1120	1112
Pièce de 10 florins	230	230 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 27-28 août 1978 a été tiré à 497 465 exemplaires.

A B C D E F G

LA GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS

Les vols charters subissent d'importants retards

La grève du zèle que les contrôleurs aériens ont entamée le vendredi 25 août à midi perturbe sensiblement l'activité des aéroports depuis le dimanche après-midi 27 août. Ce sont notamment les vols charters qui subissent les plus sérieux décalages d'horaire.

A Marseille-Marignane et à Nice-Côte d'Azur, beaucoup de vols, tant au décollage qu'à l'atterrissage, accusaient, le dimanche après-midi 27 août, des retards de plusieurs heures. Il semble, à cet égard, que les aiguilleurs du ciel en poste au centre de contrôle régional (C.C.R.) d'Aix-en-Provence applique avec beaucoup plus de rigueur que lors des précédents mouvements les consignes syndicales.

L'aéroport de Palma-de-Majorque, aux Baléares, a dû être momentanément fermé, le dimanche matin 27 août, à cause de la saturation des pistes ; les vols ont été détournés sur la Catalogne.

En revanche, à Orly et à Roissy, la situation paraît moins tendue que sur d'autres aéroports ; cent huit vols au départ et à l'arrivée avaient été annulés ,le dimanche 27 août, soit 13,5 % des vols programmés.

Le lundi 28 août en milieu de matinée, les retards étaient d'environ une demi-heure à Roissy et d'une heure à Orly. Les autorités aéroportuaires attendaient une aggravation des perturbations dans le courant de la journée, notamment pour les vols en provenance ou à destination d'Afrique du Nord et d'Espagne.

Les aiguilleurs du ciel, qui doivent continuer leur grève du zèle jusqu'au mardi 4 septembre à midi, veulent obtenir l'ouverture de « véritables négociations ». Mais M. Joël Le Theule, ministre des transports, se refuse à renouer le dialogue aussi longtemps que le travail n'aura pas repris « normalement ».

Routes sans « bouchons »

Les premiers retours de vacances du mois d'août ont eu lieu les samedi 26 et dimanche 27 août sans difficulté majeure. Alors même que le trafic était en augmentation de 15 % sur celui de l'année précédente, on a enregistré un tiers de « bouchons » en moins. Pour le centre national d'information routière, cette réussite est due au beau temps qui a permis aux automobilistes de rouler de nuit, à l'étalement des retours dans le temps (les conseils d'heure H et de jour J ont été suivis) et dans l'espace, à la discipline des conducteurs (les itinéraires de dégagement ont été largement suivis).

● *Les usines américaines* ont fonctionné à 83,9 % de leur capacité de production en juin, soit au-dessus de la moyenne enregistrée en 1977 (83 %). Le taux était déjà de 83,9 % en mai, soit le meilleur depuis septembre 1974 (85,3 %). Ce taux s'était situé à 82,1 % au premier trimestre 1978 avant de remonter à 83,8 % au second trimestre. — *(A.F.P.)*

Sur les livrets A

LE PLAFOND DES DÉPOTS EN CAISSE D'ÉPARGNE SERA PORTÉ DE 38 000 FRANCS A 41 000 FRANCS LE 1er SEPTEMBRE

Le montant maximum des dépôts sur les livrets A des caisses d'épargne — dont les intérêts sont exonérés d'impôts — sera porté de 38 000 F à 41 000 F vendredi 1er septembre. Cette décision avait été annoncée par le ministre de l'économie, M. Monory, au début du mois de juillet. Elle vise notamment, souligne-t-on Rue de Rivoli, à compenser le relèvement intervenu à la mi-juillet du prélèvement fiscal forfaitaire — porté de 33 à 40 % — sur les intérêts des dépôts inscrits sur les livrets de caisse d'épargne B.

Un communiqué publié par les services de M. Monory rappelle que « *pour apprécier le solde d'un livret et calculer le montant du ou des versements complémentaires qui peut y être opéré, il doit être tenu compte des intérêts échus le 31 décembre 1977, alors même que ces intérêts n'auraient pas été mentionnés sur le dit livret* ».

Le communiqué ajoute : « *Conformément aux dispositions du décret numéro 67-766 du 9 septembre 1977, article 4, une même personne ne peut être titulaire que d'un seul premier livret (livret A de caisse d'épargne). Les contrevenants peuvent être frappés d'une pénalité qui peut aller jusqu'à la perte des intérêts de la totalité des sommes déposées pendant la période de coexistence des premiers livrets, sans que cette retenue puisse remonter à plus d'une année à compter de la constatation de cette coexistence.* »

L'élection du pape Jean Paul Ier

A CANALE
Albino est leur cousin

De notre envoyé spécial

Canale. — Le soleil avait du mal à percer sous les nuages au matin du 27 août, au-dessus du petit village natal de Jean Paul Ier, un village endormi après les fatigues de la veille. Dimanche, une messe solennelle avait été dite dans la petite église de Canale d'Agordo, par l'évêque de Belluno, mais dès l'annonce samedi de l'élection du nouveau pape, une foule de touristes s'était précipitée dans la localité pour visiter la maison des Luciani.

Le village paisible, où vivent dix-huit cents habitants, des retraités pour la plupart, ou des jeunes qui partent travailler à la lunetterie d'Agordo, est en effervescence. Un pays trop pauvre pour retenir ceux qui y naissent. Au début du siècle, le père du pape s'exilait chaque année à la belle saison pour l'Allemagne, où il extrayait le minerai de fer. « *Il allait à pied jusqu'à Bolzano, à 80 kilomètres d'ici, et là il prenait le train pour l'étranger* », se souvient un des nombreux cousins du pape, M. Vittorio Luciani. *Tout le monde ici était pauvre.* »

Le tourisme aujourd'hui ne suffit pas à enrichir les familles qui sont restées. Canale d'Agordo est toujours peuplé de gens humbles. Tous plus ou moins cousins. Le village depuis deux jours est devenu un lieu de pèlerinage. Fernando Luciani montre les photographies d'Albino en patriarche de Venise. « *Je suis allé le voir dans son palais*, explique ce lointain cousin. *J'étais ébloui quand je pense que son père est né dans cette maison de bois, de l'autre côté de la rue...* »

Angela Deolla, a quatre-vingt-un ans. Sur le chemin de la fontaine, elle se souvient du petit Albino, qu'elle a fait sauter sur ses genoux : « *Il était très vif, très intelligent. A cinq ans, il avait un regard qui vous faisait baisser les yeux.* » Tous se rappellent la vivacité du petit Luciani, tous reconnaissent son humilité, sa simplicité, « *du moins*, rectifie M. Emilio Dedea, secrétaire de mairie, lui aussi cousin du pape, *avec les gens du peuple. Je ne sais pas ce qu'il en est avec le clergé.* » « *Ce n'est certainement pas un conservateur* », affirme l'épicière de la via Roma. Personne ici ne le trouve austère ou intégriste. « *Mais nous sommes une race qui ne se laisse pas faire, voilà tout* », explique Fernando Luciani.

Dans la maison grise où le pape est né, sa belle-sœur, qui enseigne à l'école primaire du village, ouvre volontiers la porte. Autour de la table où Don Albino avait l'habitude de venir dîner en famille, elle se souvient : « *La dernière fois que je l'ai vu, c'était en mars 1978. Il rentrait de Fatima et je l'ai trouvé changé. C'est à ce moment-là que j'ai pensé qu'il pourrait être le prochain pape, car depuis quelques temps il parlait sur les grandes questions au nom de l'Eglise. Il a donné son opinion sur le divorce, l'avortement, le bébé-éprouvette. C'est un signe. Lorsque mon mari lui a téléphoné, il lui a dit, très ému : « Un grand poids pèse sur tes épaules, mais comme tu as été prêtre, puis archevêque, puis cardinal, aussi naturellement, tu seras pape.* » Déjà Don Antich, curé de la paroisse, prépare le voyage à Rome pour le jour du couronnement : les places sont toutes retenues.

CHRISTIAN COLOMBANI.

THÉOBALD DÈS LE PREMIER TOUR

L'histoire de l'Eglise ne manque pas de conclaves rapides. C'est ainsi que, à la mort de Calixte II, les cardinaux ont élu en 1124, dès le premier tour de scrutin, le cardinal Théobald. Mais le redoutable Concio Frangipani ayant fait irruption avec des membres de sa famille dans la salle où se tenaient les cardinaux pour imposer le cardinal Lambert de Fiagnano, le nouveau pape renonça aussitôt au trône pour ne pas être l'occasion d'un schisme. Lambert devint effectivement pape, non sans avoir été élu « régulièrement ». Il le resta pendant plus de cinq ans sous le nom d'Honorius II.

Le championnat du monde d'échecs

KARPOV CREUSE L'ÉCART

« *Je pense que Kortchnoï n'est pas venu ici pour jouer aux échecs* », a déclaré Anatoly Karpov qui fêtait, dimanche soir, à Baguio sa quatrième victoire acquise dans la dix-septième partie du championnat du monde.

Le champion du monde faisait allusion au violent incident qui a marqué le début de cette rencontre jouée samedi (*le Monde* daté 27-28 août). Alors que la partie venait de commencer, Kortchnoï a refusé de jouer, protestant une fois de plus contre la présence aux premiers rangs des spectateurs du para-psychologue soviétique Vladimir Zouchar. Cela n'aurait été qu'un épisode de plus dans la guerre des nerfs que se livrent les deux camps depuis le début du match, si, cette fois, la pendule du challenger, qui avait les blancs, n'avait été mise en marche. Kortchnoï perdit ainsi treize minutes — le temps que l'incident soit clos, — avant de se décider à jouer son premier coup.

Très nerveux, le challenger, se mit pourtant alors à jouer remarquablement, obtenant une bonne position qui aurait pu l'amener, au moins, à la nullité. C'était compter sans la pendule (il ne restait à Kortchnoï que dix minutes por jouer dix coups), et sans Karpov. Le champion du monde, fort de son avance au temps, se paya le luxe de tendre à son adversaire, un petit piège où son roi joua... comme une reine. Kortchnoï, affolé, ne vit que du feu : « *je ne me souviens plus de ce qui s'est passé pendant les sept dernières minutes de la partie.* » Tant mieux pour lui.

(dix-septième partie)
Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Anatoly KARPOV

1. ç4	Cf6	21. f4	T×e5
2. Cç3	é6	22. F×a6	D×a6
3. d4	Fb4	23. D×a6	T×a6
4. é3	0-0	24. Fa3	Td5
5. Fd3	ç5	25. Cf3	Rf7
6. d5	b5	26. f×é5	T×é5
7. d×é6	f×é6	27. Tb5	Cç4
8. ç×b5	a6	28. Tb7+	Ré6
9. Cgé2	d5	29. C×d4+	Rd5
10. 0-0	é5	30. Cf3	CC×a3
11. a3	a×b5	30. Cf3	C×a3
12. F×b5	F×ç3	32. Té7+	Rd4
13. b×ç3	Fa6	33. T×g7	Cç4
14. Tb1	Dd6	34. Tf4+	Cé4
15. ç4	d4	35. Td7+	Ré3
16. Cg3	Cç6	36. Tf3+	Ré2
17. a4	Ca5	37. T×h7	Cçd2
18. Dd3	Dé6	38. Ta3	Tç6
19. é×d4	ç×d4	39. Ta1	Cf3+
30. ç5	Tfç8	40. Abandon.	

Nicolas Giffard champion de France

Le Parisien Nicolas Giffard a rem- « *Je ne me souviens plus de ce qui* pionnat de France, disputés à Castelnaudary (Aude). Agé de vingt-huit ans, Giffard, qui avait terminé troisième l'an dernier, avait pourtant fort mal commencé la compétition, perdant ses deux premières parties.

Classement final : 1. Nicolas Giffard, 7,5 points sur 11 possibles ; 2. Richard Goldenberg, 7 ; 3. Christian Lécuyer ; 4. Damir Levacic ; 5. Pierre Dussol.

Pour protester contre des mesures de réorganisation

Trente-cinq détenus se blessent volontairement à Clairvaux

Trente-cinq détenus de la centrale de Clairvaux (Aube) se sont blessés volontairement aux poignets à l'aide de petits morceaux de fer et d'éclats de verre, dimanche 27 août en début d'après-midi, juste avant l'heure des visites. Les détenus se trouvaient alors dans la cour de promenade.

Des renforts de gendarmerie, des C.R.S., des pompiers et des médecins venus de Bar-sur-Aube, se sont immédiatement rendus à la centrale. Les médecins ont aidé les services médicaux de la centrale à soigner les détenus qui, selon le ministère de la justice, « *se sont blessés de manière superficielle* ». « *Les intéressés*, ajoute la chancellerie, *ont reçu immédiatement les soins nécessaires et ont réintégré leurs cellules sans difficulté.* »

« *Ce mouvement de protestation*, indique-t-on encore au ministère, *est la suite d'un refus de travail qui s'est déroulé durant la semaine dernière, organisé par une cinquantaine de détenus ; les intéressés entendaient ainsi manifester leur mécontentement à la suite des mesures de réorganisation prises après l'évacuation complète de la centrale de Clairvaux.* » Après la prise d'otages du 28 janvier dernier (*le Monde* du 31 janvier), qui s'était terminée par la mort des deux preneurs d'otages, la quasi-totalité des détenus de Clairvaux avaient été transférés dans d'autres établissements pénitentiaires (*le Monde* des 7 et 25 février), afin de permettre une fouille complète des locaux et d'engager des travaux destinés à renforcer la sécurité.

Deux cent quatre-vingt-cinq détenus avaient peu à peu été ramenés à Clairvaux à partir du 5 avril (*le Monde* daté 9-10 avril 1978). « *Deux cent cinquante de ces détenus n'ont pas participé à ce mouvement* », conclut-on à la chancellerie.

LE PRINCE VICTOR-EMMANUEL RESTE EN PRISON

Le parquet d'Ajaccio a fait appel, ce lundi 28 août, de l'ordonnance de mise en liberté du prince Victor-Emmanuel de Savoie, délivrée samedi 26 août par M. Hubert Breton, juge d'instruction (« le Monde » daté 27-28 août). Le prince, inculpé le 19 août de coups et blessures volontaires et de détention d'arme de première catégorie, restera donc en prison jusqu'à ce que la chambre d'accusation statue sur son cas.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères*, conduira la délégation française aux obsèques du président Kenyatta, le 31 août, à Nairobi.

● *Trois attentats ont été commis contre des restaurants grecs, à Paris*, dimanche 27 août, au matin. Les restaurants touchés par des explosions sont le Thys, 28, rue Saint-Séverin (5e) ; le Psaropoula, 32, rue Saint-Séverin (5e) et le Sirtakis, 67-69, boulevard de Vaugirard (15e). Non revendiqués, ces trois explosions ont provoqué des dégâts relativement importants.

● *Carambolage sur l'autoroute A 6.* — Un camion a sectionné un pylône E.D.F., le lundi matin 28 août, sur l'autoroute Paris-Lyon (A 6) à la hauteur de Châlon-sur-Saône, plusieurs voitures ont percuté le poids lourd. Il y a un mort et un blessé grave. La circulation est totalement coupée dans les deux sens, un câble étant tombé à terre.

● *Bagarre dans un camping de familles de militaires près de Toulon.* — Une dizaine de jeunes gens à vélomoteur ont pénétré dimanche après-midi 27 août au Camping des armées au Pradet, près de Toulon (Var, où des familles de militaires passent leurs vacances. Les occupants du camping ayant voulu chasser les intrus, ces derniers ont riposté avec des chaînes antivol. Plusieurs campeurs ont été légèrement blessés au cours de l'affrontement. Quatre jeunes gens ont été interpellés par les gendarmes.

L'absence de M. Médecin

« NICE-MATIN » : trop, c'est trop.

Le quotidien régional Nice-Matin, dont les relations avec le maire de Nice s'étaient dégradées ces dernières années, a consacré son éditorial, dans le numéro du 27 août, à l'affaire Médecin et aux déclarations de celui-ci. Sous le titre « Trop, c'est trop », l'éditorialiste estime que « tout ce tapage » ne peut que nuire à la ville de Nice et il ajoute :

« *Que le maire de Nice connaisse actuellement certaines difficultés personnelles, cela ne devrait concerner que lui-même et ses proches et il faut savoir entourer sa vie privée d'un minimum de discrétion. Qu'il ait désiré prendre de longues vacances à l'étranger (...), cela le regarde. Mais l'on ne saurait comprendre que des déclarations intempestives, des plaidoyers allant au-devant de griefs que nul n'a jamais songé à formuler, continuent à alimenter les supputations et les rumeurs.* »

AU CONGRÈS DE LA LIBRE PENSÉE

« La situation est grave et préoccupante à la veille de la rentrée scolaire »
déclare le secrétaire général de la FEN

De notre correspondant

Toulouse. — La dernière journée du congrès de la Libre Pensée, samedi 26 août à Colomiers, près de Toulouse, a été marquée par une intervention de M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, qui a déclaré en préambule : « *La situation est grave et préoccupante à la veille de la nouvelle rentrée scolaire.* »

M. Henry, après avoir marqué que « *les déclarations du nouveau ministre de l'éducation nationale traduisent des intentions louables qui tranchent d'avec celles de son prédécesseur* », a assuré que « *cela ne saurait suffire à rassurer et à convaincre* ». Le secrétaire général de la FEN a estimé que la période démographique stable devait permettre de mettre en œuvre « *une politique d'amélioration du service public de l'éducation nationale* ». Et, s'adressant à M. Beullac auquel il a souhaité de ne pas être le « *gérant de la pénurie* », il a ajouté : « *Toute politique nouvelle pour une éducation nationale digne de la France exigera des idées, des moyens et surtout du courage. Beaucoup de courage, tant il est difficile de faire admettre le changement, même quand il est de progrès et même au sein des forces qui se disent elles-mêmes de progrès.* »

Pour M. André Henry, l'élément essentiel de l'école laïque, « *c'est-à-dire libre* », est l'unification de l'éducation, mais il ne faut pas confondre « *unification et uniformisation* ».

Le secrétaire général de la FEN a accusé, en terminant, « *les tenants d'un cléricalisme acharné* » d'avoir saisi l'occasion de la victoire de la majorité aux élections législatives pour « *embrouiller et compliquer les choses* » et en définitive « *pour envenimer une prétendue querelle scolaire* ».

Après la mort de Paul VI

Dans sa résolution finale, le Congrès de la Libre Pensée, dont le thème était : « *Le rôle de la libre pensée dans la perspective et sur la voie du socialisme* », s'est élevé en particulier « *contre les atteintes à la laïcité de l'Etat* ».

Il a estimé en particulier que le gouvernement avait remis en cause le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat, « *fondement essentiel de la République* », en décrétant « *une forme de deuil national avec mise des drapeaux en berne sur les édifices publics* » après le décès de Paul VI.

Les libres penseurs ont enfin protesté, dans leur motion, contre les sanctions prises à l'égard des objecteurs de conscience, les écoutes téléphoniques et les poursuites judiciaires intentées à des journaux.

Ils ont affirmé en conclusion que « *seul l'idéal laïc, l'idéal de base de la libre pensée, pourra rassembler les hommes et femmes conscients qui veulent créer un monde libre, fraternel, et où le respect de la dignité humaine ne sera plus enfin un vain mot* ».

M. Roger Labrusse, de Dijon, a été élu président national.

LE PREMIER MINISTRE A REÇU LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS

Le premier ministre a reçu, ce lundi 28 août dans la matinée, MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI). L'entretien a (« le Monde » du 23 août) qu'il prétrée scolaire et la revalorisation du métier d'instituteur. Le ministre de l'éducation a annoncé récemment (« le Monde » du 23 août) qu'il préparait une réforme de la formation des instituteurs dont il exposerait les grandes lignes avant la fin du mois d'octobre.

Sans attendre cette réforme d'ensemble qui pourrait aboutir à un allongement de la durée de formation (actuellement de deux ans), deux décrets ont été publiés au « Journal officiel » du 26 août. Le premier prévoit que les concours d'admission dans les écoles normales d'instituteurs pourront ne plus être mixtes dans les départements où la féminisation du corps enseignant dépasserait 65 % dans les écoles maternelles et primaires. Le second décret organise le recrutement des élèves-instituteurs (nouvelle dénomination des élèves-maîtres) et le régime des sanctions disciplinaires qui peuvent leur être appliquées.

